

Politique de la ville « Programmation 2021-2025 » **FICHE DE PROJET- OPERATION**

Commune : [Schaerbeek](#)

Date : [15/09/2020](#)

Numéro et nom du projet : [1.1. Equipement socio-culturel phase 2](#)

Objectif(s) opérationnel(s) selon OORU (par ordre d'importance):

19 JANVIER 2017 - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la Politique de la Ville (extraits de l'article 23)

O.O. prioritaire

§ 1er - Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

[...]

2° actions ou opérations de financement et de subside d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur.

O.O. secondaire

§ 2 - Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

[...]

2° les actions ou opérations permettant d'améliorer l'image et le rayonnement de Bruxelles;

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable

Nom, prénom : [Hakim BELABES](#)

Fonction : [Chef de projet du CQD Pogge – RenovaS asbl](#)

Adresse : [Rue Goossens, 5 – 1030 Schaerbeek \(BE\)](#)

Tél. : [02/246.91.68](#)

E-mail : hbelabes@renovas.be

2. Identification du porteur de projet :

Nom : [RenovaS](#)

Forme juridique : [ASBL](#)

Siège social : [Rue d'Aerschot, 208 – 1030 Schaerbeek \(BE\)](#)

Personne de contact : [Nicolas BOROUKHOFF](#)

Tél. : [02/246.91.62](#)

E-mail : nbroukhoff@renovas.be

Site Internet : www.renovas.be

N° de compte bancaire : [compte bancaire de la commune - BE 76091000181295](#)

B. CONCEPTION DU PROJET

3. Description brève du projet du projet : Localisation de l'opération, affectation, nombre de m² prévu, ...)

Le projet consiste à poursuivre et achever la création d'un équipement collectif de quartier utilisant la culture et plus particulièrement la promotion de la diversité culturelle, comme vecteur et catalyseur de cohésion sociale et de revitalisation urbaine développé lors de la Politique de la Ville « 2017-2020 ». Le mode d'intervention privilégiera un axe citoyen par des expressions, des productions de savoirs et langages, des créations, d'expérimentations, d'initiatives novatrices et des échanges culturels.

A cette fin, le projet prévoit la poursuite du réaménagement d'un ensemble de trois bâtiments appartenant à la commune de Schaerbeek situés sur trois parcelles qui se joignent, à savoir :

- Au 298/300 chaussée de Haecht, un bâtiment à rue en R+1 qui se connecte à l'ancienne salle de cinéma « Elite » en cœur d'îlot.
- Au 296 chaussée de Haecht, un immeuble de logements à rue en R+2 dont le rez-de-chaussée commercial occupé actuellement de manière temporaire par le Centre Culturel de Schaerbeek.
- Au 19/27 rue Creuse, occupée actuellement par le théâtre du Scarabaeus.

La nouvelle infrastructure totalisera une superficie d'environ 2.700 m² bruts. Une attention sera portée à la visibilité de l'équipement par un travail sur la signalétique et les façades du complexe, en particulier celles de la chaussée de Haecht.

De par son emplacement stratégique, à la jonction de quartiers aisés et populaires, le projet s'adresse à toute la population schaerbeekoise, et en particulier aux jeunes des quartiers centraux de Schaerbeek, situé en ZRU.

Le projet, cofinancé par la Politique de la ville, le Contrat de quartier durable Pogge ainsi que la commune de Schaerbeek, vise à s'établir en tant qu'équipement essentiel pour tout le tissu socio-culturel de Schaerbeek. À ce titre, il se développe en 3 parties distinctes, à savoir :

- le SCARABAEUS : une nouvelle salle de spectacle en partant de l'existant ;
- le SHED : un espace flexible et polyvalent ;
- l'ELITE : un espace « mixte » invitant au dialogue avec le quartier, regroupant les futurs bureaux du Centre Culturel Schaerbeekois, un espace bar de quartier / billetterie, une salle de spectacle ainsi qu'une salle polyvalente.



Figure 1 : Représentation de l'équipement socio-culturel (OUEST Architecture, 2020)

Il convient de préciser que le projet se développe en deux phases correspondantes à deux programmations de la « Politique de la ville », à savoir :

- PdV « 2017-2020 » : Phase 1 des opérations correspondant à l'acquisitions des bâtiments, la définition de la programmation, l'étude architecturale (désignation du bureau

d'architecture en décembre 2019), l'élaboration du Permis d'Urbanisme ainsi que du dossier exécution / adjudication, la désignation ainsi que l'attribution des marchés de travaux (prévu pour le courant du 2^e semestre 2021), le démarrage du chantier « gros œuvre » partie ch. de Haecht (Elite + SHED) ainsi que rue Creuse (Scarabaeus).

- PdV « 2021-2025 » : Phase 2 des opérations correspondant à la poursuite et à la finalisation des travaux partie ch. de Haecht et rue Creuse, ainsi que l'établissement des aspects de scénographie.

4. Quelle est l'origine du projet ?

- Expliquez le constat de départ, la problématique rencontrée

Opportunités programmatiques et fonctionnelle : La création d'un équipement socio-culturel sur ce site permettra de répondre au déficit d'équipement public relevé à plusieurs reprises dans ce quartier et de manière générale dans le diagnostic élaboré pour ce programme (cfr Enjeux, p. 36).

Par ailleurs, le centre culturel de Schaerbeek est aujourd'hui situé dans un bâtiment loué par la Commune, dont le bail emphytéotique arrive à terme en 2020. Ce bâtiment, d'une superficie de 500 m² et d'une capacité de 90 places, est aujourd'hui bien trop petit aux regards de la taille de la Commune, de la population (131.604 habitants) et de la richesse et du potentiel culturelle (cfr Diagnostic p.34).

En outre, le contour des missions et des usages d'un centre culturel contemporain évolue et tend à englober une combinaison de plusieurs fonctions permettant la coexistence de pratiques et d'expériences culturelles multiples et transversales : lieux d'exposition, d'expression, de rassemblement, de festivités, d'éveil, d'étude.

Opportunités foncières : La commune a acquis lors de la programmation de la PdV 2017-2020 un ensemble de 3 bâtiments idéalement situé au cœur de Schaerbeek, à proximité immédiate de l'église Saint Servais, de l'avenue Louis Bertrand, et de la place Colignon. L'implantation, dans ce quartier historique, d'un équipement socio-culturel rayonnant viendra compléter les dynamiques de revitalisation urbaine développées par ailleurs (ex. : la rénovation de l'avenue Louis Bertrand, le développement du site des écuries du tram (dépôt STIB Rubens-Haecht), les diverses opérations du contrat de quartier durable Pogge, etc.). Cet ensemble de 3 bâtiments comprends :

- L'ancien cinéma « Elite », situé sur la chaussée d'Haecht 296, jouit d'une très bonne visibilité et dont l'ancienne utilisation comme cinéma se lit à travers des éléments architecturaux qui rendent identifiable son statut d'équipement culturel.
- La maison de commerce, situé chaussée de Haecht 298-300, attenante à l'ancien cinéma dont l'acquisition permet d'augmenter la capacité de l'équipement tout en augmentant sa visibilité depuis l'espace public.
- Le théâtre Scarabaeus, situé rue creuse, connectés aux parcelles de la chaussée de Haecht par l'intérieur d'îlot.

- Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : ☒ OUI

- i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?

Ce projet a été initialement développé dans le cadre de la programmation PdV 2017-2020. L'ampleur des démarches préparatoires ont rendu nécessaire l'élaboration du projet en deux phases :

- entre 2017-2020 :
 - acquisition des trois bâtiments
 - étude de programmation
 - étude architecturale
 - première phase de travaux
- pour la programmation 2021-2025 : conclusion des travaux

- ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

Oui, avant-projet réalisé par le bureau d'architecture OUEST. Ce document a été transmis à Urban.Brussels dans le cadre des obligations liées à la Politique de la Ville 2017-2020.

- Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ? :

☒ OUI

- i. Si oui, où ? et quelles sont les différences ?

Oui, un projet d'équipement socio-culturel est actuellement en cours d'élaboration dans le cadre du développement conjoint « PdV 2021-2025 » et « Contrat de Rénovation Urbaine « Brabant-Nord-Saint-Lazare » et porte sur la création d'une « Hip-Hop School » d'environ 700m² de surface brute par la revalorisation d'un immeuble symbolique du quartier, à savoir une ancienne synagogue situé rue Rogier 126 à Schaerbeek.

Les principales différences entre les 2 projets portent sur d'une part, sur le public cible (un public de tout âge sans distinction vs public jeune fragilisée et en décrochage scolaire) et d'autre part, sur la nature ainsi que la diversité des activités.

- ii. Quel sera le lien entre votre projet et les autres projets du même type ?

- la volonté de lutter contre les barrières sociales et à favoriser la cohésion sociale
- la volonté d'ancrer le projet à une échelle plus large que la dimension locale/communale, pour au contraire rayonner au-delà de ces limites
- la volonté de soutenir et renforcer le domaine artistique et scénique schaarbeekois
- la volonté de soutenir le secteur associatif et culturel locale

- 5. **Le projet est-il lié à une action ?** (Intervention artistique, ISP, ...). Si oui, indiquez le numéro, le numéro ainsi que le porteur. Décrivez brièvement le lien entre les deux.

Non

- 6. **Public visé :** Précisez le type de public que vous visez (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale, écoles, clubs sportifs, comités d'habitants, ...) et le nombre d'utilisateurs escomptés.

Le projet s'adresse à l'ensemble des habitants, associations et acteurs de la commune de Schaerbeek, tout âge confondu et sans distinction, avec une attention particulière pour les jeunes et les publics fragilisés de la ZRU.

- Comment allez-vous communiquer sur le projet ?

Les différents partenaires du projet se chargeront de communiquer dans les deux langues nationales le projet, notamment :

- Le CQD Pogge au moyen de support numérique (ex. : réseaux sociaux, site internet, etc.), mais également par voie « papier » via les « Lettres d'Informations » auprès des habitants du quartier.
- La commune de Schaerbeek, notamment via le Schaerbeek Info,
- La Politique de la Ville, via une capsule vidéo de présentation du projet qui est actuellement (2020) en cours de réalisation par NTTRB
- Le centre culturel de Schaerbeek et ses multiples canaux.

7. Information technique sur le projet :

- La situation à l'échelle du quartier et la localisation dans l'îlot ;
Les bâtiments, situés à front de voirie au niveau de la chaussée de Haecht et de la rue Creuse, sont connectés les uns aux autres et permettent une traversabilité de l'îlot (Voir Annexe : reportage photographique).
- Une photo aérienne ;
Voir Annexe : reportage photographique
- L'adresse exacte et son numéro parcelle cadastrale ;
 - Chaussée de Haecht 296 à 1030 Schaerbeek / parcelles : D 254 C2
 - Chaussée de Haecht 299/300 à 1030 Schaerbeek / parcelles : D 254 B2
 - Rue Creuse 19/27 à 1030 Schaerbeek / parcelles : D 252 E
- Une photo récente ;
Voir Annexe : reportage photographique
- La situation de droit (PRAS, PAD, PPAS, permis de lotir...) :
PRAS : Affectation en zone d'habitation + Zone d'intérêt culturel, historique, esthétique et d'embellissement

- L'état actuel du projet (bon état, vétuste, à l'abandon,);
Les 3 bâtiments concernés par le projet sont actuellement occupés, à savoir au niveau du 298-300 ch. de Haecht par une activité temporaire (CCS) et un locataire (logement), au 296 ch. de Haecht par une occupation temporaire (église évangéliste) et au 19-27 rue Creuse par un équipement théâtral. Lors de la PdV 20221-2025, les bâtiments seront vides pour la phase 1 du chantier.
- Le gabarit et la surface ;
Voir note de présentation de l'avant-projet joint en Annexe.
- Le type d'opération (acquisition, rénovation légère ou lourde, réaffectation, mise à disposition du public, ...);
Poursuite de la rénovation lourde des 3 bâtiments opérée lors de la PdV 2017-2020 pour accueillir des activités socio-culturelles et l'installation des éléments de scénographie.
- Introduction d'un permis ; ☒ OUI
- Le programme proposé (distinguer les surfaces par) ;
Voir note de présentation de l'avant-projet.
- Une esquisse d'intention sous forme d'axonométrie, plans ... ;
Voir note de présentation de l'avant-projet.
- Le type de propriétaire (public, privé, AIS) ;
Propriétaire public, à savoir la commune de Schaerbeek.

8. Le site du projet est-il facilement accessible ? Si oui par quel moyen ?

Qu'allez-vous entreprendre pour améliorer l'accessibilité du site ? (piste cyclable, parking vélo ouvert ou fermé, parking véhicule partagé, casier et espace de rangement trottinettes, rollers,....

La desserte en transport en commun du site est bonne grâce aux arrêts « Saint Servais » (tram 92 STIB), « Pogge » (bus 56 STIB) et « Lehon » (bus De Lijn) situés à proximité immédiate. À noter que cette desserte sera considérablement améliorée lors de la mise en service de la station de métro Colignon (2025).

En matière d'accessibilité au site à vélo :

- En ce qui concerne les visiteurs du site : les discussions sont actuellement en cours pour prévoir un espace de stationnement à l'angle de l'avenue Louis Bertrand et de la chaussée de Haecht, et cela afin de ne pas encombrer le trottoir et entraver la circulation des piétons, mais aussi afin de permettre l'établissement d'un parking vélo capable de répondre aux besoins.
- En ce qui concerne les travailleurs du site : un parking vélo à l'intérieur de l'espace Scarabaeus est prévu dans le projet.

En matière d'accessibilité voiture, il sera prévu des emplacements PMR au niveau de l'entrée « visiteur » du site (chaussée de haecht) ainsi que de l'entrée « artistes » du site (rue Creuse).

9. Allez-vous réaliser de la participation citoyenne ? ¹

Si oui, de quel type ? (ce projet de participation, s'il est inscrit au programme politique de la ville devra faire l'objet d'une fiche projet Action)

Dans le cadre du CQD Pogge, la définition de la programmation du projet a été élaborée par un groupe de réflexion regroupant des riverains, des acteurs du domaine associatif et culturel ainsi que les partenaires du projet (ex. : Centre culturel, académie de musique, Commune de Schaerbeek), afin d'identifier les besoins des différentes parties prenantes du quartier. Cette première étude de programmation a nourri le travail des architectes qui s'occupent de l'avant-projet, cela afin de créer un équipement le plus proche du besoin des citoyens et des associations.

En outre, le projet a été présenté à la commission de quartier du CQD Pogge, ce qui a permis d'approfondir les réflexions et amener à des adaptations ponctuelles.

¹ Dans le cas où l'estimation globale d'une opération dépasserait la moitié du seuil européen en marché public de travaux, le bénéficiaire doit organiser une participation citoyenne et informer préalablement le Gouvernement du type de participation qu'il compte mettre en place (cf. Ordonnance, article 43, § 3).

10. Impacts attendus (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQD grâce à la mise en œuvre du projet ?).

La programmation de l'équipement socio-culturel s'articule autour d'intentions, de valeurs, d'enjeux portant sur :

- **la culture, et plus particulièrement la promotion de la diversité culturelle, comme vecteur et catalyseur de la cohésion sociale.** Les projets ayant la culture pour moteur ont largement démontré leur efficacité pour remédier à l'exclusion sociale, à la violence, notamment chez les jeunes. Ils favorisent l'inclusion et l'équité sociale. Les politiques et activités qui prennent en compte la culture et ont conscience de ses enjeux sont à même de donner des résultats équitables et de permettre l'inclusion ;
- **une dimension collective** qui se caractérisera par une appropriation collective du projet par l'équipe de pilotage, les partenaires, les habitants, les usagers, les élus. Elle sera le fait de tous et non de quelques-uns ; elle sera l'expression d'une coopération et d'une participation ;
- **l'exercice de la citoyenneté.** Cette dimension s'inscrit dans la perspective de la "démocratie culturelle" : expressions, productions de savoirs et langages, de créations, d'imaginaires, d'expérimentations, d'initiatives novatrices.... Les usagers doivent aussi être acteurs par leur participation au projet et à sa gestion ;
- **une équipe de professionnels qualifiés.** Les fonctions d'animation globale, de coordination, de gestion technique requièrent des compétences particulières que seule une équipe de professionnels qualifiés peut garantir. Ils participent à la mise en œuvre et à la pérennisation du projet ;
- **une dynamique de projet et changement.** Le pôle doit être capable de s'adapter aux évolutions de son territoire en renouvelant les projets et les acteurs.

11. Dans la conception de votre projet, quelle démarche allez-vous mettre en œuvre pour que le projet soit inclusif ? (accessibilité PMR, étude genre, aménagement des espaces, diversité des activités qui seront proposées, modularité,...)

Le projet s'adresse à l'ensemble des habitants de Schaerbeek, avec une attention particulière pour les jeunes et les publics fragilisés de la ZRU. En effet, par son ambition fédératrice et vectrice de lien social, cet équipement participera à la rencontre et la mixité des différentes populations habitant ou fréquentant la commune. De plus, par sa dimension culturelle, cet équipement favorisera l'expression, la créativité et l'émancipation des habitants.

En outre, l'ensemble de l'équipement est réfléchi et développé en assurant une accessibilité universelle ainsi qu'une expérience pour tous (ex. : accès PMR, parcours sonores, etc.). En effet, l'infrastructure se veut handi-accessible. E

12. Comment inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition climatique et de ville durable ? (consulter le Référentiel Quartiers Durables : www.besustainable.brussels – charte, [quickscan](#)...)

Dans le cadre de logements et d'infrastructures, développer vos objectifs ?

Le projet prend le parti de la conservation des bâtiments, moyennant rénovation et transformations structurelles ponctuelles. Cette approche, par son inscription dans la structure des bâtiments existants, limite très fortement les imprévus en matière de stabilité (reprises de mitoyens, renforcements des fondations, gestion de la nappe). Le projet concentre les modifications structurelles importantes aux endroits stratégiques, soit en raison de problèmes structurels constatés (remplacement de la toiture de la salle du cinéma Elite par une toiture à redent), soit en raison des besoins spatiaux du nouveau projet (aménagement d'une grande salle de spectacle). Cette approche « low-tech » et parcimonieuse cadre bien non seulement avec les ressources financières contraintes du projet, mais s'inscrivent également dans une démarche d'utilisation rationnelle des ressources.

Attention particulière à la gestion et de valorisation des eaux de pluie sont abordées avec une vision élargie, par le prisme d'une contribution du projet au renforcement du maillage bleu et vert du quartier (faisant ainsi écho à des préoccupations environnementales présentes à l'échelle du quartier et de la ville). Elles remplissent ainsi, outre des objectifs en matière de prévention des inondations ou de réduction de la consommation d'eau potable, une volonté de créer un

écosystème local, servant la qualité paysagère du projet et singulièrement les espaces verts prévus dans le projet. Les choix techniques et paysagers sont ainsi mutuellement renforcés.

La qualité majeure du projet réside dans sa démonstration en matière de réemploi des matériaux in situ au service d'une architecture de qualité. Par son approche ambitieuse en matière de conservation et rénovation d'un maximum d'éléments constructifs présents sur le site, le projet développe une approche conceptuelle, technique et environnementale innovante, en phase avec les questionnements sociétaux actuels et les préoccupations du maître de l'ouvrage en matière d'économie circulaire et de durabilité. Le projet allie maîtrise technique et qualité spatiale. Les contraintes liées aux bâtiments existants sont créatrices de solutions spatiales et programmatiques à la fois pertinentes et qualitatives.

Le projet complète sa stratégie en matière de performances écologiques des matériaux de construction par un choix attentif des matériaux neufs à mettre en place, sur base des outils d'évaluation NIBE et Totem.

Dans un contexte de rénovation, le projet vise un niveau d'isolation standard tout en travaillant à la réduction des besoins en énergie : apports en lumière naturelle, panneaux photovoltaïques sur les sheds, gestion des apports solaires et limite des risques de surchauffe. Les besoins résiduels en chauffage sont assurés par un système ordinaire de chaudière à condensation, dont la gestion est aisée. La production d'eau chaude décentralisée est pertinente vu les besoins en la matière et la distance entre les points de puisage. La ventilation est organisée par en 3 zones, correspondant aux différentes entités du bâtiment, ce qui permet une souplesse d'utilisation et une réduction des longueurs et de l'encombrement de gaines. La ventilation comprend des systèmes de récupération de chaleur et de « freecooling », visant un meilleur confort et une économie d'énergie.

Finalement, il convient de préciser que l'ensemble du projet répondra aux exigences demandées par la « PEB 2017 » pour les bâtiments de type « unité non résidentielle » assimilé à de la rénovation dite de type « lourde ».

Dans le cadre de l'espace public, développez vos objectifs ? *Amélioration de la biodiversité, du coefficient biotop/surface, de la mobilité douce, démarche Good Food, lutte contre les îlots de chaleur, acoustique,...*

///

13. Prévoyez-vous une occupation temporaire ou transitoire ?

Les 3 bâtiments concernés par le projet sont actuellement occupés jusqu'au 31/12/2020, à savoir :

- au niveau du 298/300 ch. de Haecht par une activité temporaire (CCS) et un locataire (logement),
- au niveau du 296 ch. de Haecht, par une occupation temporaire (église évangéliste)
- au niveau du 19/27 rue Creuse, par un équipement théâtral.

Lors de la PdV 2021-2025, les bâtiments seront vides pour la phase 1 du chantier.

Les conventions actuelles 'occupations temporaires prévoient une occupation des bâtiments jusqu'au 31/12/20 et ont déjà fait l'objet de prolongement. Toutefois, afin de ne pas perturber les études et essais préparatoires aux travaux, ces délais ne seront pas prolongés, sauf peut-être dans le cas du théâtre Scarabaeus pour lequel des discussions sont actuellement en cours entre les différentes parties prenantes).

14. Méthode d'évaluation envisagée :

Ces indicateurs sont donnés à titre d'exemples et sont une liste non exhaustive

Indicateurs de résultats :

- Superficie, en m² (achetés, construits et/ou rénovés) : 2.700m²
- Mixité des fonctions : activités culturelles, associatives et sportives, bureaux, horeca dit « léger »

Si équipement :

- superficie et type d'équipement : 2.700m², équipement socio-culturel
- nombre de salles / terrains :
 - o 2 salles de spectacles/concert modulables permettant d'accueillir respectivement jusqu'à ±220 et ± 100 places assises, dont places PMR, ainsi que des loges (y compris sanitaire) et un foyer pour artistes
 - o 4 espaces polyvalents (de ±50 à ±250 m²)
 - o 1 atelier de type « Fab lab » (±70m²)
 - o 1 bar de quartier (±50 m²)
- type de sports pouvant être pratiqués :
 - o sport de type « léger » (ex. : danses, yoga/méditation, sport de combat)
- m² réservé au personnel et au stockage :
 - o ±100m² d'espaces de bureaux, sur 2 niveaux, à destination du Centre Culturel de Schaerbeek
 - o ± 100m² d'espaces des stockages, multiples et de tailles variées.
- Répartition des vestiaires/sanitaires H-F-PMR :
 - o Sanitaires homme (25m²), femmes (±35m²) et PMR (±5m²)

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

15. Une phase préparatoire est-elle nécessaire ? recherche de bien, acquisition, expropriation, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, dépollution du sol, etc (expliquez et indiquez le timing prévu dans le planning des actions à réaliser) :

L'ensemble de la phase préparatoire sera réalisé lors de la phase programmée dans le cadre de la PdV 2017-2020, à savoir les aspects relatifs à l'acquisition, aux études architecturales, demandes de permis, la rédaction du dossier d'exécution, la publication ainsi que la désignation du (ou des) marché(s) de travaux. À noter que pour éligible en PdV 2021-2025, la commande du marché de travaux doit être réalisée après l'approbation du programme par le gouvernement.

16. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Date de début : opération lancée en 2017 lors de la PdV 2017-2020

Date de fin : livraison du projet pour la fin de l'année 2023 lors de la PdV 2021-2025.

17. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

* Estimation des délais

	Date début	Date fin	Financer par
Concertation citoyenne	02-03/2019, 09/2020		CQD Pogge
Concertation des futurs occupants	Tout au long du processus		CQD Pogge
Acquisition des droits réels	2017	07/2020	PdV 2017-2020
Occupation temporaire	-	31/12/20	Commune
Etude de sol/dépollution	-	-	PdV 2017-2020
Marché Bureau d'étude	12/2019	02/2024	PdV 2017-2020 / CQD Pogge
Désignation Bureau d'étude	12/2019	-	PdV 2017-2020
Avant-projet	03/2020	10/2020	PdV 2017-2020
Dépôt du permis	11-12 /2020	03-04 /2021	PdV 2017-2020
Marché de travaux	12/2021	12/2023	PdV 2017-2020 PdV 2021-2025

Désignation marché de travaux	07/2021	12/2021	PdV 2017-2020 PdV 2021-2025
Début des travaux	12/2021	01/2021	PdV 2017-2020 PdV 2021-2025
Réception provisoire	-	Fin 2023	PdV 2021-2025
Inauguration prévisionnelle	-	2024	PdV 2021-2025

18. Partenaires conseil du projet :

Nom	Rôle	A quel étape du processus il intervient
RenovaS	Maitrise d'ouvrage	Tout au long du processus jusqu'à la réception de l'équipement
BMA	Membre du comité d'accompagnement*	Élaboration CDC, sélection et désignation bureau études, participation au comité d'accompagnement
Service communaux (urbanisme, PPU, Infrastructure, DSD, PdV, Culture)	Membre du comité d'accompagnement*	Élaboration CDC, sélection et désignation bureau études, participation au comité d'accompagnement
Service régionaux (urban.brussels)	Consultation	Consultation de l'urbanisme régional pour s'assurer de la conformité réglementaire du projet au regard des prescriptions.
Centre Culturel de Schaerbeek	Membre du comité d'accompagnement*	Définition de la programmation, élaboration CDC, sélection et désignation bureau études, participation au comité d'accompagnement
Académie de musique de Schaerbeek	Membre du comité d'accompagnement*	Participation et suivi au processus d'élaboration du projet.
Bruxelles Environnement	Consultation	Consultation du facilitateur eau pour les aspects de récupération des eaux de pluies, de bassins d'orages, etc.

* Le comité d'accompagnement a un rôle de consultation et de validation de manière à rassembler, aux étapes clefs du projet, l'ensemble des expertises en matière de conception, de réglementation, de gestion, d'entretien et d'animation de ce futur équipement.

D. MOYENS

19. Quels sont vos moyens actuels ?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Financiers	Le financement Politique de la Ville 2021-2025 vient compléter les montants prévus pour la phase 1, financée via la Politique de la Ville 2017-2020 (4.064.305,70), contrat de quartier Pogge (€ 500.000,00) et une contribution en fonds propres de la Commune à déterminer en fonction du prix des travaux. Ceci a permis de financer: • L'achat des trois bâtiments, y compris les frais annexes • Les honoraires d'expertise pour la programmation et d'architecture pour la préparation de l'avant-projet • Une partie du marché de travaux (à attribuer en 2021)
Personnel en ETP (NB : à noter que le présent projet ne concerne que de l'investissement « brique », les postes ci-contre ne sont pas financés par la PDV)	• Centre culturel de Schaerbeek : programmation, gestion et animation du centre culturel de Schaerbeek ; • Services communaux concernés (culture, infrastructure, DSD, ...) : soutien à la programmation et la gestion des équipements culturels et de proximité ; • RenovaS (dans le cadre de ses missions de maître d'ouvrage de la Commune) : pilotage, programmation, suivi administratif et technique (missions d'études et chantier).

**20. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la politique de la Ville?
Ainsi que vos autres financements ?**

○ **Remplissez le tableau récapitulatif suivant**

Ce tableau est repris dans le « dépense globale par projet » dans les tableaux financiers.

Nous entendons par :

- Personnel : rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...
- Fonctionnement : loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...
- Matériel & investissement ² : achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...
- Investissement brique : acquisition, bureau d'étude, marché de travaux,...

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Personnel	0	0	0	0					0
Fonctionnement	0	0	0	0					0
Matériel/Investissement	0	0	0	0					0
Investissement brique	3.750.466,00 €								3.750.466,00 €
Total (PDV)	3.750.466,00 €	0	0	0	0	0	0	0	3.750.466,00 €
Intervention communale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres subsides	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres subsides	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total projet	3.750.466,00 €	0	0	0	0	0	0	0	3.750.466,00 €

NB : L'ensemble du budget PdV 2021-2025 sera consacré au marché de travaux, pour compléter la phase 1 et l'ensemble de la phase 2. Une partie du montant des travaux sera financé via la programmation PDV 2017-2020. Le marché public pour les travaux sera attribué en 2021, les factures suivront en fonction de l'avancement des travaux.

² Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

E. CONTINUATION DU PROJET

21. Le projet sera-t-il opérationnel à la fin de la programmation Politique de la ville : ☒ OUI

Oui, le projet sera opérationnel à la fin de la PdV 2021-2025.

22. Indiquez par qui et comment les lieux seront gérés et entretenus :

Le Collège des Bourgmestres et Echevins du 30/04/2019 a approuvé en séance le programme initial qui prévoit que la gestion de l'espace sera confiée au Centre culturel de Schaerbeek. A ce titre, il convient de préciser que le Centre culturel reste une asbl autonome, cogérée de façon pluraliste par les pouvoirs publics en collaboration avec les forces vives du monde culturel et associatif local.

La mission lui sera confiée par un conventionnement à caractère bilatéral via un "contrat de gestion" ou toute autre forme plus juridiquement appropriée impliquant un engagement mutuel sur

- la nature et l'étendue des missions assurées
- les moyens mis par la Commune à destination de l'asbl pour remplir les missions
- les termes d'une subvention octroyée pour la gestion de ce dernier
- les termes du bail de mise à disposition du bâtiment et de l'équipement
- la durée de l'agrément sera portée à 10 ans.

Le programme prévoit que les missions confiées au Centre Culturel de Schaerbeek consistent à assurer :

- la programmation générale qui sera centralisée, définie par l'équipe professionnelle en collaboration avec le Conseil d'orientation et le Comité d'accompagnement
- la mobilisation des acteurs (habitants, usagers, administrateurs, partenaires institutionnels et associatifs...)
- la communication, qui sera intégrée et indépendante de la Commune, mais respectant la visibilité de la Commune et des autres partenaires financiers
- la gestion des locaux pour l'ensemble du bâtiment comprendra les postes suivants, à savoir :
 - l'arbitrage sur les occupations (types d'activités, fréquence...)
 - la gestion du calendrier d'occupation des espaces et organisation quotidienne
 - la gestion administrative et financière des locations et mises à disposition (conventions, états des lieux, etc.)
 - l'accueil général
 - la gestion de l'entretien courant et du nettoyage
 - la surveillance technique du bâtiment et relais avec le Département Infrastructure.

Les moyens mis à disposition du Centre culturel prévoient une subvention annuelle récurrente dont le montant est à définir sur base de la première estimation et de commun accord avec le Centre culturel dans la future convention couvrant :

- les coûts d'entretien, de fonctionnement et de consommations énergétiques, les coûts de nettoyage
- l'engagement d'un chargé de projet et de deux régisseurs
- les frais de communication et de traduction (bilinguisme souhaité)

La gratuité d'occupation pour la Commune et pour les associations locales se fera par analogie avec le règlement d'occupation des bâtiments communaux et selon un quota d'occupations annuelles à définir de commun accord avec le Centre culturel dans la future convention.

En ce qui concerne la poursuite des opérations de conventionnement, le Département des Affaires francophones (Service gestionnaire des relations avec le Centre culturel), en collaboration avec le Service juridique et gestion immobilière, le service des architectes, de préparer avec le Centre culturel un projet de contrat de gestion ou de convention à soumettre au Collège et au Conseil communal.

Au besoin l'apport du Service Gestion immobilière/Service juridique pourra être accompagnée par les conseils d'un bureau spécialisé.

Reportage photographique



Figure 2 : Chaussée de Haecht 296 (ancien cinéma Elite) et immeuble voisin (Haecht 298-300)



Figure 3 : Rue creuse 19-27 (théâtre Scarabaeus)

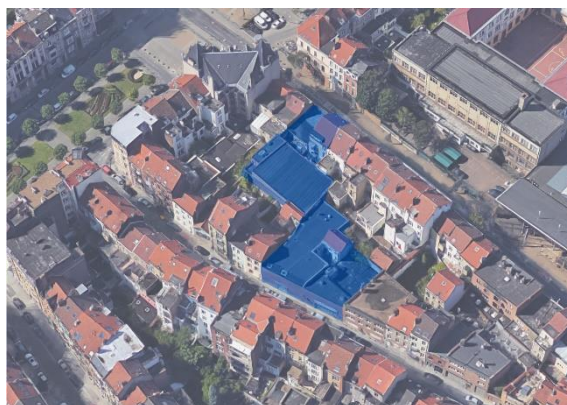
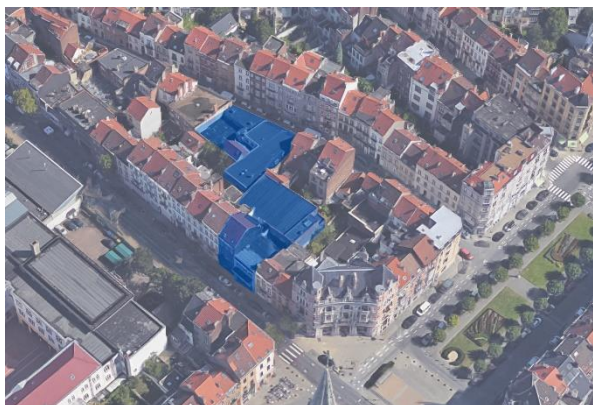
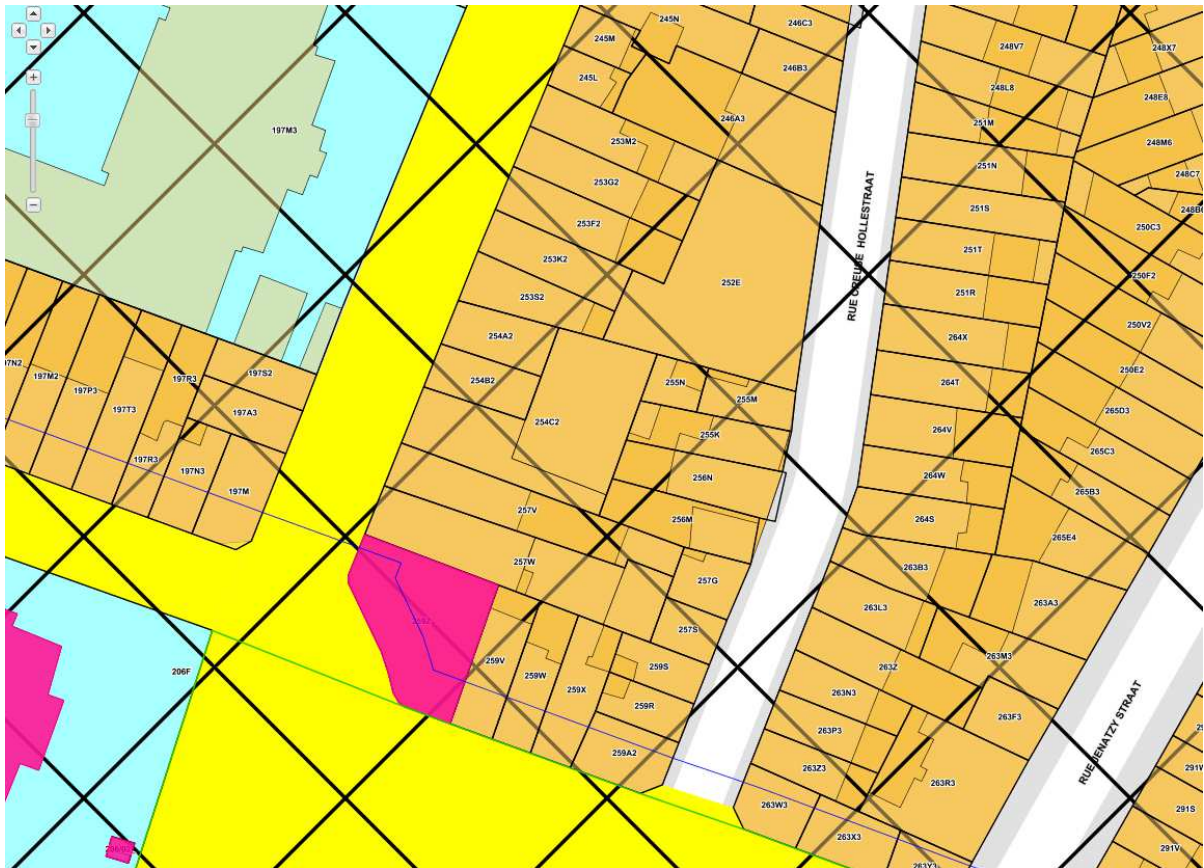


Figure 4 : Localisation des 3 bâtiments concernés par le projet



Politique de la ville « Programmation 2021-2025 » **FICHE DE PROJET- OPERATION**

Commune **Schaerbeek**

Date : **21/09/2020**

Numéro et nom du projet : **1.2 - Pôle socio-culturel, rue Rogier**

Objectif(s) opérationnel(s) selon OORU (par ordre d'importance):

19 JANVIER 2017 - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la Politique de la Ville (extraits de l'article 23)

O.O. principale :

§ 1er - Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale, visées à l'article 60, alinéa 1er, 1° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

[...]

2° actions ou opérations de financement et de subside d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en oeuvre d'équipements publics d'extérieur.

O.O. secondaire :

§ 2 - Les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visées à l'article 60, alinéa 1er, 2° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens;

2° les actions ou opérations permettant d'améliorer l'image et le rayonnement de Bruxelles;

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable

Nom, prénom : **Massimiliano Salotto - Renovas**

Fonction : **Chef de projet Contrat de Rénovation Urbaine Brabant Nord - Saint Lazare**

Adresse : **RenovaS asbl, Place de la Reine 38, B - 1030 Schaerbeek**

Tél. : **+32 (0)2 213 00 00**

E-mail : **msalotto@renovas.be**

2. Identification du porteur de projet :

Nom : **RenovaS**

Forme juridique : **ASBL**

Siège social : **Rue d'Aerschot, 208 – 1030 Schaerbeek (BE)**

Personne de contact : **Nicolas BOROUKHOFF**

Tél. : [02/246.91.62](tel:022469162)

E-mail : nboroukhoff@renovas.be

Site Internet : www.renovas.be

N° de compte bancaire : [compte bancaire de la commune - BE 76091000181295](#)

B. CONCEPTION DU PROJET

3. Description brève du projet du projet : Localisation de l'opération, affectation, nombre de m² prévu,...)

L'immeuble concerné par ce projet est une ancienne synagogue située en rue Rogier 126 à Schaerbeek, de propriété de la Commune et actuellement inoccupée. Le projet prévoit la création d'un équipement de type socio-culturel d'environ 700m² de surface brute. L'intérêt de ce projet réside dans la revalorisation d'un immeuble symbolique du quartier. De plus, la création d'un nouvel équipement de qualité dans cette partie du CRU.2 qui serait destiné principalement aux jeunes et axé sur la lutte contre le décrochage scolaire, permettrait de viser un public identifié comme une des populations fragilisées du quartier. De même, l'équipement vise un travail à plusieurs échelles, ancré sur le quartier et ses habitants et ouvert avec un rayonnement plus régional (un équipement de cette nature n'existe pas en Belgique).

Dans le cadre de la PdV, le financement serait utilisé pour couvrir une partie du montant des travaux estimé (851.454 €). Les travaux suivants sont à envisager:

- Restructuration des circulations et aménagements intérieurs
- Mise aux normes du bâtiment
- Installation des équipements techniques nécessaires

4. Quelle est l'origine du projet ?

- Expliquez le constat de départ, la problématique rencontrée

Plusieurs constats ont été posés suite à la rédaction du diagnostic en préparation de la programmation 2021-2025 de la Politique de la Ville :

- Deux groupes semblent être, de façon générale, en situation de fragilité à Schaerbeek : les jeunes et les femmes. Ces difficultés se reflètent dans l'accès au monde du travail et de la formation, mais également dans la possibilité de s'épanouir et de profiter des infrastructures de loisirs, d'utiliser l'espace public et de se sentir en sécurité.
- L'accent doit être mis sur la création de lieux de cohésion sociale et d'espaces publics accessibles à toutes et tous, qui permettent d'exprimer ses besoins actuels mais aussi ses souhaits pour le futur. Il y a là l'opportunité de renforcer le travail du réseau associatif et des activités communales qui permettent de créer des occasions de se ressembler dans des lieux « sans jugement », pour des activités plus ou moins formelles
- Reconnaître le rôle de la culture comme moyen de renforcement des liens sociaux, d'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers ainsi qu'instrument de lutte contre le sentiment d'insécurité et l'exclusion sociale.
- Travailler à que les espaces culturels ne deviennent pas lieux d'exclusion et stigmatisation, mais au contraire l'occasion de travailler une approche multiculturelle, intergénérationnelle, sans discrimination quant aux origines, croyances ou choix personnels des usagers.
- Reconnaître le rôle de la culture comme secteur à part entière de la vie économique et associative de la Commune, en termes d'innovation, créativité, possible milieu d'insertion professionnelle

Le périmètre du CRU Brabant-Nord-Saint-Lazare rassemble plusieurs quartiers (Nord, Brabant, Aerschot, Haecht) du croissant pauvre et héberge une population dense, très diversifiée au turn-over important. Majoritairement pauvre, ce sont des primo-arrivants, des ménages avec enfants (nombreux et jeunes), des personnes isolées, des travailleurs au contrat de courte durée résidant pour de brefs séjours. Les jeunes, femmes, seniors, primo-arrivants, personnes sans-abris sont particulièrement vulnérables. La population est aussi d'une grande diversité ethnique (belge, nord-africaine et subsaharienne, latino, pays d'Europe de l'Est, bulgare, turque, et plus récemment syrienne et irakienne). Dans le quartier un manque d'espaces de rencontre, de repos et de détente a été constaté. Parmi les problématiques que ces populations fragilisées rencontrent, on dénombre : la non-maîtrise du français et/ou du néerlandais, une discrimination à l'embauche ou au logement particulièrement pour les personnes issues de l'immigration, des phénomènes d'assuétude, une précarisation des seniors, des logements de piètre qualité, une santé fragile, etc.

- Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ☒ NON
 - i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?
 - ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?
- Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune? : ☐ OUI
 - i. Si oui, où ? et quelles sont les différences ?

Oui, un projet d'équipement socio-culturel est actuellement en cours d'élaboration dans le cadre du développement conjoint « PDV 2017-2020 », « PdV 2021-2025 » et « contrat de quartier pogge » (voir projet 1.1).

Les principales différences entre les 2 projets portent sur d'une part, sur le public cible (un public de tout âge sans distinction vs public jeune fragilisée et en décrochage scolaire) et d'autre part, sur la nature ainsi que la diversité des activités.

ii. Quel sera le lien entre votre projet et les autres projets du même type ?

- la volonté de lutter contre les barrières sociales et à favoriser la cohésion sociale
- la volonté d'ancrer le projet à une échelle plus large que la dimension locale/communale, pour au contraire rayonner au-delà de ces limites
- la volonté de soutenir et renforcer le domaine artistique et scénique schaerbeekois
- la volonté de soutenir le secteur associatif et culturel locale

5. Le projet est-il lié à une action ? (Intervention artistique, ISP,...) si oui, indiquez le numéro, le numéro ainsi que le porteur. Décrivez brièvement le lien entre les deux.
Pas pour le moment

6. Public visé : Précisez le type de public que vous visez (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale, écoles, clubs sportifs, comités d'habitants,...) et le nombre d'utilisateurs escomptés.

Le financement de la Politique de la Ville permettrait de couvrir une partie des travaux de rénovation du bâtiment, mais nous souhaitons déjà envisager les activités qui auront lieu dans le bâtiment afin de prévoir des espaces adaptés aux futurs usagers.

Le programme qui est actuellement à l'étude est celui d'un équipement socio-culturel style « Hip-Hop School », une école avec des ateliers variés autour des disciplines majeures de la culture hip-hop et ce pour un public cible des jeunes de 10-30 ans.

Le programme Hip-Hop School vise à déconstruire les barrières sociales et linguistiques, et à construire des ponts, à travers une pédagogie alternative qui serait utilisée pour mettre les jeunes et moins jeunes sur la route du développement personnel, grâce à un langage qu'ils comprennent et qu'ils affectionnent particulièrement.

En partenariat avec des associations du quartier, le futur équipement proposerait également des cours de rattrapage scolaire pour les matières de base. Des collaborations avec les écoles du quartier sont également envisagées (animation d'ateliers, possibilités de stages pour leurs étudiants, etc) Sur le principe d'une école de devoir, les ateliers fonctionnent comme des activités extra-scolaires. Il est également prévu la réalisation des performances scéniques, des expos, des présentations de livres, etc.

- Comment allez-vous communiquer sur le projet ?
 - Voici la campagne envisagée par le potentiel porteur de projet :
 - Campagne d'affichage FR/NL, flyers dans toutes les écoles, lieux culturels,
 - maisons de quartiers et les associations de la commune de Schaerbeek, ainsi que la gare du Nord. Projet de collaboration avec la Stib et Sncb pour véhiculer la communication de manière optimale.
 - Grosse campagne médiatique qui sera lancée à travers tous les médias nationaux car ce sera le premier lieu de ce type !
 - Campagne média sociaux: création du site internet et de la page officielle Facebook, Instagram & LinkedIn (créations de contenus images & videos, événements, concours, etc...)
 - Newsletter envoyée mensuellement.
 - Si possible, une occupation temporaire pourrait aider à promouvoir les futures activités du centre socio-culturel

7. Information technique sur le projet :

- La situation à l'échelle du quartier et la localisation dans l'îlot ; [voir présent document](#)
- Une photo aérienne ; [voir présent document](#)
- L'adresse exacte et son numéro parcelle cadastrale ; [rue Rogier 126-128, 1030 Schaerbeek](#). Une parcelle de terrain sise à front de la rue Rogier, numéros 126-128, y présentant un développement de façade de 11 mètres 80 centimètres environ, cadastrée selon titre section E numéro 20/D/6, pour une superficie de 2 ares 66 centiares, et selon extrait récent de la matrice cadastrale section E numéro 0020D6P0000 pour une superficie de 2 ares 76 centiares, avec toutes les constructions y érigées, étant une synagogue avec école, bureau et appartements. Capakey :21909E0020/00D006
 - Une photo récente ; [voir présent document](#)
 - La situation de droit (PRAS, PAD, PPAS, permis de lotir...) [Zone identifiée comme "Zones mixtes" sur la carte 3 du PRAS](#). Pas de PPAS ou autre en vigueur [sur cette zone](#)
 - L'état actuel du projet (bon état, vétuste, à l'abandon,...); [A l'abandon](#)
 - Le gabarit et la surface; [Voir plans en annexe](#)
 - Le type d'opération (acquisition, rénovation légère ou lourde, réaffectation, mise à disposition du public,...); [Rénovation légère](#)
 - Introduction d'un permis pour changement d'affectation et éventuels travaux concernant la façade côté cour (à définir selon étude architecturale); ☒ OUI
 - Le programme proposé (distinguer les surfaces par ;
 - SOUS-SOL (240m2): plusieurs activités prévues (Local Radio /Beatmakinget Djing, etc) + locaux techniques et des sanitaires.

- REZ-DE-CHAUSSEE (250m2):: performances live, des expositions, des présentations, ... +buvette/ cafétéria
- 1^{er} ETAGE (160m2):: expos d'artistes et pour afficher les œuvres et travaux des jeunes
- 2^{ème} ETAGE (120m2): bureaux administratifs + classes
- Le type de propriétaire (public, privé, AIS) ; Public (Commune de Schaerbeek)

8. Le site du projet est-il facilement accessible ? si oui par quel moyens ? Oui, par tous les moyens : proximité de la gare du nord et de tous les transports publics STIB / De Lijn / TEC à travers les arrêts de la Gare du Nord et de place Liedts qui se trouvent à 200-300 mt de distance). Rue d'Aerschot (à 50mt de distance de la synagogue) est classée en réseau Vélo Plus et Marche Plus dans le plan Régional de Mobilité Good Move de Bruxelles Mobilité.

Qu'allez-vous entreprendre pour améliorer l'accessibilité du site ? La Commune pourrait installer des arceaux vélos en proximité de la synagogue et une demande pour installer des box à vélos (e.g. box CycloParking) pourrait être introduite. Des casiers et espace de rangement trottinettes pourraient être envisagés à l'intérieur du bâtiment.

9. Allez-vous réaliser de la participation citoyenne ? ¹

Si oui, de quel type ? (ce projet de participation, s'il est inscrit au programme politique de la ville devra faire l'objet d'une fiche projet Action) Le porteur de projet souhaitant activer le lieu via une occupation temporaire, cela peut relever d'un processus d'implication des habitants. Cette possibilité doit encore être étudiée car il faut prévoir une mise aux normes du bâtiment. Aussi, comme ce projet est également inscrit au programme du CRU, le contact permanent avec les citoyens est assuré via l'antenne de quartier.

10. Impacts attendus:

La situation du Quartier Brabant est particulièrement sensible : les quartiers nord et Brabant ont un taux d'emploi plus faible que la moyenne communale, ils sont marqués par la paupérisation du public des quartiers et notamment la présence d'un public sans-abri important autour de la gare du Nord, et le quartier Nord est aussi réputé pour l'activité de prostitution en vitrine. Tout cela crée un sentiment d'insécurité et d'abandon.

C'est pour cela que le nouvel équipement vise à déconstruire les barrières sociales et linguistiques, et à construire des ponts, « aller à la rencontre de l'autre est le meilleur chemin vers soi ». Un programme qui ciblera tout âge et tout milieu. Le public cible principal est bien entendu les jeunes des quartiers et particulièrement ceux en décrochage scolaire ou en difficulté familiale mais la philosophie du projet veut que tous les jeunes soient considérés égaux. En plus des jeunes, on veut également impacter leur famille via les spectacles et expos afin de créer une cohésion au sein de celle-ci. Cette pédagogie alternative sera utilisée pour mettre les jeunes et moins jeunes sur la route du développement personnel grâce à un langage qu'ils comprennent et qu'ils affectionnent particulièrement. La culture étant un outil puissant pour réunir les gens, notre but est de créer une société plus unie, solidaire et à l'écoute des besoins de ces citoyens. Les ateliers sont aussi une démarche citoyenne car ils favorisent l'expression des jeunes. Chaque discipline proposée sert à développer une expression, qu'elle soit artistique, politique ou simplement qu'elle corresponde à l'humeur des jeunes à l'instant.

¹ Dans le cas où l'estimation globale d'une opération dépasserait la moitié du seuil européen en marché public de travaux, le bénéficiaire doit organiser une participation citoyenne et informer préalablement le Gouvernement du type de participation qu'il compte mettre en place (cf. Ordonnance, article 43, § 3).

11. Dans la conception de votre projet, quel démarche allez-vous mettre en œuvre pour que le projet soit inclusif ? Pour ce qui concerne l'égalité des genres, une collaboration axée sur différents ateliers qui visent à promouvoir le Hip Hop féminin. Aussi bien des artistes féminines donnant cours à un public mixte, qu'à un public uniquement féminin. L'accessibilité PMR sera davantage définie lors de l'étude architecturale et en fonction des impacts financiers.

12. Comment inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition climatique et de ville durable ? (consulter le Référentiel Quartiers Durables : www.besustainable.brussels – charte, [quickscan](#)...)

Dans le cadre de logements et d'infrastructures, développer vos objectifs ?

Le projet de rénovation sera attentif aux filières de récupération et de recyclage pour les parties à démolir. Le choix des matériaux locaux, de récupération ou ayant une faible empreinte énergétique sera privilégié.

Une attention particulière sera portée également aux mesures visant à l'économie des consommations énergétiques du futur équipement. Le respect minimum de la PEB 2015 sera garanti et la possibilité d'aller plus loin sera analysée lors de l'étude.

13. Prévoyez-vous une occupation temporaire ou transitoire? expliquez et justifiez en cas de réponse négative.

Le projet d'occupation temporaire sera financé via le budget CRU (donc en dehors de l'enveloppe « Politique de la Ville ». Les porteurs ont pour projet d'occuper le bâtiment temporairement afin d'habiller complètement l'ancienne synagogue aux couleurs de la culture Hip Hop. Un projet qui réunira des graffeuses et graffeurs de renom, et qui mettront leur art au profit de la promotion du bâtiment; une exposition ouverte à tout public pour déjà se familiariser avec le lieu, et durant laquelle des livrets seront distribués. Livrets qui comprendront une note explicative du projet, photos du lieu et activités qui y seront proposées, et où seront aussi immortalisées les réalisations artistiques. Ainsi chacun, à l'instar d'un mur de Berlin, emportera un peu de ce bâtiment avec lui; gage de la volonté première d'en faire un lieu de partage. Ils envisagent aussi de démarrer quelques ateliers graffiti et danse dans la grande salle mais à une échelle amoindrie en fonction de la qualité de l'espace.

14. Méthode d'évaluation envisagée :

Ses indicateurs sont donnés à titre d'exemples et sont une liste non exhaustive

Indicateurs de résultats :

à préciser qu'il s'agit des surfaces données à titre indicatif sur la base du programme envisagé, compte tenu que le projet architectural doit encore être étudié

Indicateurs de résultats :

- Superficie, en m² (achetés, construits et/ou rénovés) : environ 700m² de surface brute
- Mixité des fonctions : activités culturelles, associatives et sportives, bureaux, horeca dit « léger »

Si équipement :

- superficie et type d'équipement : environ 700m², équipement socio-culturel
- nombre de salles / terrains :
 - o 1 salle polyvalente (160m²) modulables permettant d'accueillir différents activités (Radio – Beatmaking – Djing – Danse)
 - o 1 salle de spectacle (120m²)
 - o 1 espace d'exposition (80 m²)
 - o 1 buvette (50m²)

- 3 salles de classe (75m2)
- type de sports pouvant être pratiqués : danse
- m² réservé au personnel et au stockage: environ 30 m2 de bureaux, environ 40m2 de stockage
- Répartition des vestiaires H-F-PMR : environ 40m2 pour le public (à répartir H F PMR) et environ 15m2 pour le personnel (à répartir H F PMR)

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

Une phase préparatoire est-elle nécessaire ? *recherche de bien, acquisition, expropriation, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, dépollution du sol, etc* (expliquez et indiquez le timing prévu dans le planning des actions à réaliser) :

Etude architecturale

15. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Marché étude architecturale projet: début 2021 –mai 2021 (financement CRU)

Réception travaux: fin 2023 (financement PDV)

Durée : 3 ans

16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

	Date début	Date fin	Financé par
<i>Occupation temporaire</i>	<i>Juin 2021</i>	<i>Fin 2023</i>	<i>CRU / Commune Schaebeek</i>
<i>Marché Bureau d'étude</i>	<i>Début 2021</i>	<i>Avril 2021</i>	<i>CRU</i>
<i>Désignation Bureau d'étude</i>	<i>Mai 2021</i>		<i>CRU</i>
<i>Avant-projet</i>	<i>Juin 2021</i>	<i>Septembre 2021</i>	<i>CRU</i>
<i>Dépôt du permis</i>	<i>Novembre 2021</i>		<i>CRU</i>
<i>Marché de travaux</i>	<i>Aout 2022</i>	<i>Novembre 2022</i>	<i>CRU/PdV</i>
<i>Désignation marché de travaux</i>	<i>Novembre 2022</i>		<i>CRU/PdV</i>
<i>Début des travaux</i>	<i>Fin 2022</i>		<i>CRU/PdV</i>
<i>Réception provisoire</i>	<i>Fin 2023</i>		<i>CRU/PdV</i>
<i>inauguration</i>	<i>Début 2024</i>		

17. Partenaires conseil du projet :

Nom	Rôle	A quel étape du processus il intervient

D. MOYENS

18. Quels sont vos moyens actuels ?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Financiers	CRU + Commune
------------	---------------

Personnel en ETP	La Réalisation de ce projet s'inscrit dans le programme CRU Brabant-Saint Lazar, le poste de coordinateur du projet est donc financé sur l'enveloppe CRU
------------------	--

**19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la politique de la Ville?
Ainsi que vos autres financements ?**

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Ce tableau est repris dans le « dépense globale par projet » dans les tableaux financiers.

Nous entendons par :

- Personnel : rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...
- Fonctionnement : loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...
- Matériel & investissement ² : achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...
- Investissement brique : acquisition, bureau d'étude, marché de travaux,...

	2021	2022	2023	2024	2026	2027	2028	Total
Personnel	0	0	0	0				0
Fonctionnement	0	0	0	0				0
Matériel/Investissement	0	0	0	0				0
Investissement brique	0	343.221,83€	0	0	0	0	0	343.221,830
Total (PDV)	0	343.221,83€	0	0	0	0	0	343.221,83€
Intervention communale	0	157.000 €	0	0	0	0	0	157.000 €
Autres subsides	0	0	366.767,17€	0	0	0	0	366.767,17€
Autres subsides	226.208,78€	0	0	0	0	0	0	226.208,78€
Total projet	226.208,78€	500.221,83€	366.767,17€	0	0	0	0	1.093.197,78 €

Le financement CRU (1.241.687,89€) devrait permettre de couvrir, en plus de l'acquisition (en 2019) :, les études, une partie du montant des travaux (complétés par le financement PDV et sur fonds propres) et la coordination-participation-communication (et potentielle occupation temporaire).

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré à la politique de la ville programmation 2021-2025)

E. CONTINUATION DU PROJET

20. Le projet sera-t-il opérationnel à la fin de la programmation Politique de la ville : ☒ OUI

21. Indiquez par qui et comment les lieux seront gérés et entretenus :

Le plan de gestion sera élaboré avec le partenaire choisi pour la gestion du lieu.

F. Annexes

- Une estimation financière établie à partir des surfaces et d'hypothèses de coûts unitaires, pour les travaux de construction et de démolition ; [En annexe](#)

² Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.



Photo aérienne



recente

Photo

Politique de la ville « Programmation 2021-2025 » **FICHE DE PROJET- ACTION**

Commune **Schaerbeek**

Date : **2 septembre 2020**

Numéro et nom du projet : **3.1 Elles peuvent le faire !**

Objectif(s) opérationnel(s) selon OORU (par ordre d'importance)

19 JANVIER 2017 - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la Politique de la Ville (extraits de l'article 23)

O.O. prioritaire :

§ 3. Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

[...]

2° les actions ou opérations de financement et de subside d'infrastructures permettant de lutter contre la précarité;

[...]

4° les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement en lien avec le logement et l'aménagement du territoire.

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : **Wauters Julie**

Fonction : **Coordinatrice de la Maison des Femmes**

Adresse : **rue Josaphat, 253 - 1030 Schaerbeek**

Tél. : **02/240.43.51**

E-mail : **jwauters@schaerbeek.irisnet.be**

2. Identification du porteur de projet :

Nom : **Maison des Femmes de Schaerbeek**

Forme juridique : **service communal**

Siège social : **Place Colignon – 1030 Schaerbeek**

Objet social : **administration publique**

Personne de contact : **Julie Wauters**

Tél. : **02/240.43.51**

E-mail : **jwauters@schaerbeek.irisnet.be**

Site Internet : **www.1030.be**

N° de compte bancaire : **BE 76091000181295**

Agréations par une autorité publique : **la Maison des Femmes est un service de la Commune de Schaerbeek**

autorisation ISP ? **non**

Connaissance du périmètre (expliquez) :

Un des enjeux de la Maison des Femmes est de rendre les femmes actrices de leur société. Grâce au travail des 10 dernières années, nous avons développé une réelle expertise au regard des freins, des challenges et des facilités qu'éprouve notre public à la participation citoyenne. Avec l'aide de nos 300 partenaires - issus des secteurs associatifs de l'alphabétisation, du féminisme, de la santé et de la santé mentale, de l'accueil des migrants, mais aussi des secteurs publics comme les autres services de la Commune, le CPAS, la plateforme organisée par BPL où travaillent tous les services égalité des chances de la Région, ainsi que des secteurs citoyens comme les artistes, les bénévoles, les comités de quartiers ou associations de parents ou des secteurs privés comme les coachs, les formateurs et formatrices en bien-être et en sport... - nous avons appris à connaître en profondeur nos bénéficiaires et les défis qui sont les leurs, d'un point de vue genré bien sûr, mais analysé aussi selon les réalités territoriales, sociales, culturelles, d'âge, de religion, d'origine, d'éducation. Non seulement nous sommes conscientes des diversités de ce territoire extrêmement mixte des quartiers schaarbeekoïses visés dans la ZRU, mais nous sommes également au cœur d'un lieu qui, aujourd'hui, permet à tous les profils de se réunir dans un esprit de bienveillance et de collectif.

Expériences utiles : Julie Wauters est la coordinatrice de la Maison des Femmes depuis son ouverture, en 2010. La Maison des Femmes est porteuse de nombreux projets, souvent fédérateurs et rassemblant de nombreux acteurs schaarbeekoïses et bruxelloises.

Connaissance du fonctionnement de la Commune ? La Maison des Femmes est un service à part entière de l'administration communale, et Julie Wauters travaille à la Commune de Schaerbeek depuis novembre 2007.

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O et F	Asbl en création	Animation des ateliers Place aux Cheffes !	0	24.000 € par an
O	Invendus pas perdus	Apport mensuel d'alimentation invendue – redistribution pour PaC	0	Demandée par Invendus ? pas perdus ! (projet 3.3)
O	Jeunes Schaerbeekoïses au travail, APAJ et FACQ	Conception du projet, Animation des Semaines Découvertes	0	Demandée par JST (projet 3.5)

B. CONCEPTION DU PROJET**4. Description du projet**

La dynamique « Elles peuvent le faire ! » est une dynamique de projet qui entend rappeler aux femmes et aux hommes que nous sommes tous capables de réaliser des choses qui ne correspondent pas aux

rôles genrés de notre société. Ainsi, les femmes qui suivent des ateliers à la Maison des Femmes apprennent des savoir-faire habituellement réservés aux hommes, et conquièrent, petit à petit et renforcées par le collectif, une place active dans leur cité.

Deux projets sont repris ici sous cette coupole d'empowerment :

Place aux Cheffes !

et

Bricoladies

Place aux Cheffes !

Ce projet collectif axé sur la cuisine et les savoirs traditionnels de la sphère privée non valorisés, est élaboré à partir des propres initiatives des femmes et de leurs ressources personnelles. Il vise essentiellement à permettre aux femmes, étrangères et indigènes, jeunes ou plus âgées, alphabétisées ou non, de se connaître et de travailler leurs différences, de manière constructive.

Le projet a démarré en décembre 2016, avec la collaboration de Sonia De Clerck, faisant partie de l'asbl Intermondes, spécialisée dans la réalisation de projets citoyens, visant le changement dans le fonctionnement des sociétés

D'ateliers cuisine entre femmes, en 2016 et 2017, *Place aux Cheffes !* n'a eu de cesse de se diversifier. Le projet s'est ouvert progressivement vers l'extérieur, en lançant des tables d'hôtes accueillant du public, puis en répondant à des demandes de catering à la MDF et ensuite en acceptant des caterings de partenaires culturels schaarbeekoïses (2018).

En 2019-2020, les tables d'hôtes sont devenues régulières, puis se sont dédoublées, les caterings se sont multipliés, les femmes ont demandé à suivre des mini-formations, qui, après avoir été uniquement centrées sur l'alimentation, ont touché à des aspects plus professionnalisant de la cuisine : la gestion des stocks, l'hygiène, la gestion du temps, la gestion du budget... Parallèlement à l'activité de cuisine, se sont tenues des réunions d'empowerment, où se sont développés d'autres projets sur base de proposition des femmes : participation à des événements festifs schaarbeekoïses en tant que traiteurs, compilation des recettes, partenariats envisagés avec des coopératives de femmes, notamment au Maroc, caterings en soirée, diversification des offres commerciales (valorisation des savoir-faire artisanaux...), communication globale autour du projet...

Bricoladies

Les ateliers Bricoladies existent à la MDF depuis 2014. Ce sont des ateliers pratico-pratiques permettant aux femmes de réaliser des menus travaux dans leur maison pour une plus grande autonomie. Partant du principe que la cuisine se transmet de mère en fille, et le bricolage de père en fils, avec ce projet, nous sommes dans la dynamique inverse du précédent : il s'agit ici non plus de professionnaliser des savoir-faire existants, mais d'en acquérir de nouveaux.

L'enjeu est de taille, car l'accès même à la formation est semé d'embûches :

- Les stéréotypes sexistes sont tellement intégrés que les femmes elles-mêmes sont un frein à leur formation, en ne pensant même pas à la possibilité de se mettre au bricolage ;
- Il manque de modèles féminins de bricoleuses ;
- Les milieux de la construction, même dans la formulation, sont très masculins et peuvent être ou au moins sembler hostiles.

Ainsi, de 2014 à 2017, nous avons programmé un atelier de 3 heures par mois pour apprendre à se débrouiller dans leur logement. Grâce à la PdV 2017-2020, nous avons ajouté à ces rendez-vous mensuels des semaines découvertes approfondissant une technique chez notre partenaire JST afin de créer des ponts entre les apprenantes et une formation qualifiante qui leur permettrait de se professionnaliser. Depuis le début, ces ateliers rencontrent un succès constant.

5. Quelle est l'origine du projet ?

Plusieurs constats ont été posés suite à la rédaction du **diagnostic** en préparation de la programmation 2021-2025 de la Politique de la Ville :

Concernant la situation des femmes à Schaerbeek :

- Les femmes des quartiers de la ZRU schaerbeekoise sont souvent sans emploi et/ou isolées, il est nécessaire de fournir une offre d'activités qui permet d'accroître la socialisation des femmes, et en particulier des femmes le plus fragilisés, ainsi que l'autonomisation et l'apprentissage des compétences essentielles dans la vie de tous les jours.
- Si l'on focalise l'attention sur la part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans), on remarque que Schaerbeek se situe bien au-delà de la moyenne régionale, et les écarts se creusent lorsqu'on tient compte de l'origine nationale des femmes
- Les indicateurs de revenus donnent des informations par « ménage » mais ne disent pas si chaque membre du ménage a accès de manière équitable à ces ressources

Concernant la question de l'accès au travail et aux formations :

- Il y a une claire disparité entre les hommes et les femmes sur le territoire schaerbeekois : de façon stable dans le temps, moins de la moitié de femmes en âge de travailler est effectivement occupée.
- L'agence régionale Women in Business (Hub.Brussels) estime que « La population des femmes assujetties à la sécurité sociale des travailleurs indépendants (à l'exception des aidantes), a progressé de 30,2% ces dix dernières années à Bruxelles », néanmoins, « Selon la nature de l'activité, 76,0% des bruxelloises exerçant une activité complémentaire ont un revenu annuel inférieur à 5 000 €. »
- Actiris note que : « [...] certains métiers sont considérés comme étant « réservés en grande partie aux hommes : c'est le cas des métiers de l'électricité et de l'électrotechnique (0% de femmes), les métiers qualifiés du bâtiment (2,2%), et les conducteurs de véhicules lourds (5,9%) »
- Une partie des chercheurs d'emploi, notamment ceux qui se qualifient pour la trajectoire d'Insertion Socio-Professionnelle, doivent d'abord acquérir une série de compétences qui précèdent l'obtention d'un diplôme, et notamment la maîtrise d'une des langues nationales et des « compétences de base ».
- L'accès à l'emploi est plus difficile en raison de son origine nationale (réelle ou perçue par le potentiel employeur)
- En 2018 Actiris a identifié « les domaines d'activité retenus pour l'analyse [...] la mobilité urbaine et douce, l'économie circulaire et l'économie numérique. Ces trois domaines [sont] perçus comme étant stratégiques pour le développement de la Région bruxelloise »

5.1. CONSTAT : l'importance de la formation informelle pour les publics très précaires :

Érigée il y a dix ans, la Maison des Femmes de Schaerbeek poursuit depuis lors ses deux missions principales que sont l'émancipation et la citoyenneté des femmes, en organisant des ateliers qui fournissent à celles-ci des outils pour sortir de la sphère privée dans laquelle elles se retrouvent confinées et devenir actrices de leur société.

Les **ateliers** sont très diversifiés, mais ils ont tous un point commun : ils ne se présentent pas sous la forme d'une formation formelle, car nous défendons l'idée qu'avant toute chose, dans le processus global d'insertion socio-professionnelle des publics les plus précaires, les plus discriminés - dont les femmes font malheureusement partie -, il y a tout un processus d'empowerment individuel et collectif qu'il faut mener à bien.

- ➔ Individuel car chaque femme est visée en tant que femme, victime de ségrégations verticale et horizontale, tout en tenant compte de ses spécificités culturelles, d'âge, d'origine, de contexte socio-économique, dont l'intersectionnalité peut aggraver les discriminations.

- ➔ **Collectif** car la grande majorité des activités s'organisent en groupe, ce qui permet aux femmes de donner et recevoir des appuis nécessaires.

Les **outils** que nous fournissons se rattachent donc à des savoirs, mais aussi à des savoir-faire, des savoir-être et des savoir-vivre-ensemble, et, en parallèle, à la reconnaissance de ces savoirs, par soi et par les autres.

Pour amener un public éloigné du monde du travail en général à un emploi auquel il n'aurait même pas pensé, il faut mettre en place un accompagnement spécifique, attentif à plusieurs choses :

- Comprendre les freins : chez la personne, et dans la société
- Déconstruire les freins chez la personne
- Respecter le temps nécessaire à ce processus de déconstruction, en proposant des solutions informelles où l'on évolue à son rythme et où on peut se permettre de se décourager, de recommencer, de ne prendre qu'une partie, de choisir autre chose, de rencontrer des personnes inspirantes ou de se faire accompagner...
- Ne pas brûler les étapes et avancer pas à pas. Chaque étape vers l'emploi a sa raison d'être, pour que les femmes se sentent concernées. L'acceptation du changement est très lente et se base sur la confiance – en soi et en les autres.
- Travailler sur la reconnaissance de ses propres compétences
- Activer le même processus de reconnaissance des compétences vis-à-vis d'un groupe réduit, bienveillant, un cadre professionnel de soutien et d'empowerment
- Parallèlement, sensibiliser la société à la nécessité d'être inclusive ; par la conscientisation de ses freins, par la déconstruction des stéréotypes qui en sont l'origine, par la visibilité de figures inspirantes, par l'aménagement de mesures égalitaires...

Sont présentés dans le présent document deux projets qui, portés depuis plusieurs années par la MDF et avec l'appui de la Politique de la Ville, se présentent, pour un public de femmes précaires, comme de véritables tremplins vers une insertion socioprofessionnelle durable.

- ➔ **Place aux Cheffes !**, où il s'agit d'amener des femmes tout à fait dépourvues des codes du travail en général - et de l'entrepreneuriat en particulier (voir ci-dessous les causes de la timidité de l'entrepreneuriat au féminin) - à porter une petite entreprise d'économie sociale et solidaire sur base de leurs compétences.
- ➔ **Bricoladies**, dont le principe de base est simple : les femmes peuvent bricoler, il suffit de leur apprendre. D'une part, avec les ateliers de 3 heures, nous multiplions les modèles de femmes bricoleuses, pour rendre les femmes visiblement autonomes dans le but très clair de s'attaquer aux stéréotypes sexistes (présents dans la tête des femmes comme des hommes). D'autre part, pour le public déjà en processus de recherche d'emploi auquel nous nous adressons lors des semaines découvertes, une fois que cette nouvelle façon de penser est acquise et pratiquée, nous approfondissons l'une ou l'autre technique afin de franchir une étape supplémentaire vers la formation qualifiante.

5.2. PROJET EXISTANT QUI NE DEMANDE QU'À ÊTRE RENFORCÉ

➔ Place aux Cheffes !

Place aux Cheffes ! est un projet ambitieux, participatif et de longue haleine. Les formes qu'il peut prendre sont infinies, puisqu'elles reposent sur les capacités des femmes et leur mise en commun. Les premières années ont été utiles pour comprendre les multiples freins qu'éprouvaient ces femmes à l'entrepreneuriat, les complexes difficultés de leurs vécus.

Aujourd'hui, de nombreuses barrières sont tombées, le projet peut s'épanouir et, nous l'espérons, se transposer ailleurs, pour atteindre des objectifs spécifiques concrets et une logique progressive (objectif d'accompagnement des publics les plus précaires) :

- Mettre en valeur les savoir-faire et des savoir-entreprendre des femmes dans l'alimentation
- Développer de l'autonomie et de la responsabilisation par la gestion d'un projet
- Apprendre à construire un projet collectif
- Développer une structure d'économie sociale et solidaire

Ceci, afin de (objectifs de vivre-ensemble) :

- S'habituer à sortir de sa zone de confort et s'ouvrir au monde par le partage et le croisement des pratiques et des codes culturels de l'Autre ;
- Déconstruire les représentations inconscientes
- Mieux prendre place dans la société multiculturelle de demain

Voici, détaillées, les lignes que nous nous proposons de suivre entre 2021 et 2025 :

- Ajouter petit à petit des tables d'hôtes et autres activités pour un rdv tous les jours de la semaine
- Multiplier les caterings, fidéliser les partenaires actuels, en trouver d'autres
- Diversifier l'offre : (service traiteur, transformation d'aliments invendus en grande quantité, partenariat avec les épiceries sociales, en privilégiant celle du quartier, EPISOL avec laquelle la MDF a eu des collaborations dans le passé, redistributions de repas aux plus démunis, ...)
- Recherche de financement pour un livre de recettes, compilation des recettes en attendant, travail de conception participatif pour le livre (avec des techniques d'ateliers d'écriture, de photos, par exemple)
- Diversification des produits vendus (artisanat)
- Diversifier les formations non formelles (de l'apprentissage du français à la gestion d'une petite entreprise)
- Mener les femmes vers un processus de professionnalisation, d'accès à la profession, de Validation des Acquis et des Expériences
- Créer une entreprise d'économie sociale et solidaire viable
- Inspirer la naissance d'autres structures similaires par une mise en valeur de la démarche
- S'inspirer des coopératives de femmes au Maroc, créer des liens avec celles-ci : c'est une demande qui émane des femmes elles-mêmes. Aux dernières réunions avant le Covid, le projet de se renseigner par elles-mêmes se dessinait déjà.
- Incorporer totalement le projet au cadre **Good Food** et **Zéro déchets**

➔ Bricoladies

Les ateliers Bricoladies de la MDF ont toujours rencontré un succès fou (ils répondent sans conteste à un réel besoin), alors qu'on manque de main-d'œuvre dans les métiers de la construction. L'explication est sans aucun doute dans les différents blocages de la société quant à la légitimité des femmes dans le secteur. Pour les femmes, c'est une question multiple qui va du fait de ne pas se sentir concernée par manque de savoir-faire traditionnel ou par peur de ne pas avoir la force physique nécessaire à l'impossibilité de se soumettre aux exigences d'horaires à cause de leurs contraintes familiale (encore

que les femmes de ménage ont des horaires tout à fait similaires... cela serait donc bel et bien lié à des stéréotypes de genre) ou à la peur d'être seule représentante du sexe féminin dans un environnement aménagé par et pour les hommes. Pour le secteur, c'est l'exclusivité et/ou la force masculine remise en cause, la réticence face à des frais d'aménagement à assumer (vestiaires adaptés, uniformes appropriés aux deux sexes...), la peur de devoir gérer des problèmes de harcèlement...

Mais les temps changent, et la solution est dans le soutien aux initiatives existantes où les bricoleuses sont à l'honneur et à leur multiplication... Il faut du temps pour déconstruire stéréotypes et préjugés !

Nos ateliers Bricoladies de 3 heures ont été créés dans le but à court terme de rendre autonomes les femmes qui y participaient, mais dans l'objectif à très long terme de participer au changement de mentalité nécessaire pour démystifier tout un secteur professionnel. Ils sont donc devenus un tremplin essentiel, celui de la formation informelle à la formation formelle... et qualifiante. Ce que nous prévoyons pour la période 2021 à 2025 :

- 24 ateliers par an, (soit, deux fois plus que lors de la période précédente) avec le développement d'un axe spécifique sur le durable (matériaux, économie d'énergie, DIY, Zéro Déchets...);
- Multiplication des partenaires locaux pour diversifier l'offre des semaines découvertes et leur fréquence (APAJ, FACQ en plus de JST);
- Visibilisation des modèles féminins (ex : capsule vidéo, exposition, manuel...);
- Partenariat avec la mission locale de Schaerbeek, Actiris.

Précision : Le budget de fonctionnement demandé par la MDF pour les Bricoladies ne concerne que les ateliers de 3 heures. La coordinatrice sera responsable de la programmation des semaines découvertes, et celles-ci seront organisées avec le public de la MDF, mais elles seront financées par JST pour leur fonctionnement même.

6. Public visé :

Le public de la MDF est extrêmement varié, car l'idée de notre service communal est justement de s'adresser à toutes les femmes, d'abolir totalement les barrières et les distinctions, pour que les femmes ne se voient plus comme « étrangères » ou « belgo-belges », « âgées » ou « jeunes », ni même « riches » ou « pauvres », « mariées » ou « célibataires », « mères », « lesbiennes », « universitaires », « sans diplômes »... mais simplement comme des femmes ! Réunies en cet endroit parce que c'est leur point commun, et que beaucoup de problématiques les concernent toutes de manière transversale et/ou intersectionnelle.

Ceci établi, la MDF accorde une attention particulière à certains groupes plus précarisés :

- Les femmes migrantes (issues de migrations anciennes) ;
- Les primo-arrivantes et/ou en cours de parcours d'intégration ;
- Les mères à la tête de famille monoparentale ;
- Les personnes sans ou avec peu de revenus, à la recherche d'emploi ;
- Les personnes en état de fragilité mentale (burn-out, maladies mentales légères, dépression...);
- Les pensionnées ;
- Les personnes en situation de handicap ;
- Les plus isolées.

À noter ici, et il est important de mettre l'accent sur ce phénomène qui tend à prendre de l'ampleur, c'est que les précarités qui s'accumulent amènent les femmes à une fragilité mentale nouvelle, qui provoque d'autant plus de difficultés d'insertion : dépressions en tous genres, phobies, insécurités, sentiment de dépassement face au rythme de la société, à ses exigences, à sa complexité, à sa « technologisation » à outrance... Les femmes en arrivent à se considérer inadaptées, voire inaptes, et cela creuse encore plus le fossé entre elles et le monde professionnel... et cela aggrave encore leur état de santé mentale...

Les démarches pour atteindre ces publics, les plus difficiles à toucher, sont les mêmes pour tous nos projets :

- Accessibilités maximales (gratuité, aucune pression sociale, l'engagement est volontaire, à n'importe quel moment de l'année, sans prérequis, bâtiment accessible aux PMR, aux personnes sourdes grâce à la pose de système audio-spécifique...);
- Partenariats très étroits avec 300 asbl, personnes morales, institutions diverses, en contact avec toutes les catégories de publics précités ;
- Communication très diversifiée : via les partenaires, via la page du site de la commune mise à jour quotidiennement, via notre newsletter à laquelle 1044 personnes sont abonnées, via notre page Facebook, suivie par 7048 fans, via une page par mois réservée dans notre journal local le Schaerbeek Info, via l'accueil personnalisé de chaque femme qui passe la porte, via les multiples groupes WhatsApp qui ont pris tout leur sens pendant le confinement, via les coups de fil de suivi auprès des femmes qui ne peuvent écrire, via le bouche à oreille, bien sûr !...

Il y a aussi des spécificités :

➔ **Place aux Cheffes !**

Le groupe est déjà constitué, bien que, comme mentionné ci-dessus, la porte est ouverte pour toute nouvelle inscription, non seulement par volonté d'inclusion, mais aussi parce que cela permet d'élargir la portée du projet et d'envisager d'autres jours d'ouverture.

Les profils de l'actuel noyau dur viennent de tout le continent africain, d'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest. Beaucoup sont sans emploi, de longue durée ou en réorientation professionnelle. Les tranches d'âges sont toutes représentées, mais il y a principalement des jeunes mères ou jeunes célibataires, parfois diplômées, mais la plupart sans reconnaissance de diplôme.

Profil variés, certes, mais où l'on retrouve certaines constances malheureuses : l'isolement, une estime de soi mise à mal (voir plus haut), un manque de moyens financiers, une participation presque inexistante à la vie active.

➔ **Bricoladies**

- Pour les ateliers de 3 heures, en nos locaux, nous acceptons toutes les femmes. Les ateliers Bricoladies sont d'ailleurs toujours constitués d'un public très éclectique, allant de la jeune femme à la pensionnée, de la célibataire à la mère de famille divorcée, de la féministe à la pratico-pratique, de la débrouillarde à la fauchée. Toutes origines confondues
- Pour les semaines découvertes, nous privilégions les femmes à la recherche d'un emploi. Cette priorité sera encore renforcée par un partenariat plus étroit avec la Mission locale de Schaerbeek et un échange plus spécifique avec le CPAS grâce auxquels nous souhaitons structurer l'accueil du public ciblé.

À noter que nous avons régulièrement des femmes porteuses de handicap physique, et que cela ne les empêche pas du tout de manier les outils disponibles !

7. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?

Si, à la MDF, nous avons toujours abordé de manière consciente la transition écologique et économique, la crise sanitaire que nous venons de traverser nous rappelle à quel point cela a du sens de mettre la durabilité au centre de toutes nos démarches.

Par durabilité, nous entendons, d'un point de vue macro :

- ➔ **L'égalité** entre les hommes et les femmes, bien sûr, l'égalité entre tous les êtres humains, évidemment. Une société égalitaire est une société durable. C'est le leitmotiv éclairé de tous nos projets.

- ➔ La **permaculture humaine** (concept selon lequel chaque être humain a un rôle à jouer dans le grand puzzle de l'humanité. Des outils et attitudes sont enseignées pour favoriser le développement de collectifs sains et pérennes) où chaque personne a sa place, son rôle à jouer dans la bonne marche de la société, est en lien avec tous et toutes dans un espace restreint, soutient le tout et rebondit quoi qu'il arrive. C'est ce que l'on constate dans nos groupes, particulièrement ceux avec lesquels on travaille sur le long terme, comme Place aux Cheffes.

Et d'un point de vue micro :

- ➔ La **GOOD FOOD** : il y a toujours eu une attention particulière à la Good Food avec Place aux Cheffes !

Le fait de cuisiner du frais est le pilier du projet. Par ailleurs, l'une de nos cuisinières est une ambassadrice de la Bees Coop et sensibilise ses collègues du projet. Des formations ont été données sur l'alimentation saine.

En ce sens, le projet « Place aux Cheffes ! » s'intègre dans les objectifs de la Stratégie bruxelloise Good Food, en particulier pour le volet « **bien manger** » ou rendre accessible à tous une alimentation savoureuse et équilibrée, composée d'un maximum de produits locaux.

En travaillant sur plusieurs axes (tels que la familiarisation avec une cuisine végétale, le travail pour la réduction du gaspillage alimentaire,) le projet « Place aux Cheffes » contribue à développer une culture alimentaire « Good Food » durable et désirable, à la fois pour les participantes au projet et pour les clients des tables d'hôtes et du catering.

Enfin, les actions du projet « Place aux Cheffes » permettent de renforcer les démarches de la Commune (en tant que pouvoir public) dans le respect des principes directeurs de la stratégie, et en particulier :

- l'inclusion et la prise en compte des spécificités sociales et multiculturelles de la ville,
- l'exemplarité des pouvoirs publics,
- des méthodologies de changements de comportements adaptées aux différents publics cibles et s'appuyant sur les tissus locaux existants,
- l'autonomisation et l'augmentation de la capacité des acteurs à développer leurs propres projets, par le développement de compétences, de partenariats et de projets locaux. »

Plus concrètement, nous proposons des nouvelles actions telles que :

- Se fournir à la Bees Coop, sensibiliser les participants au fonctionnement durable de cette coopérative via des rencontres avec les coopérateurs et coopératrices disponibles. Inspirer les Cheffes jusque dans leur citoyenneté à la maison.
- Continuer à suivre des formations, des ateliers animés par des experts en nutrition et en alimentation saine, notamment pour les collations des enfants et la lutte contre le diabète, très fréquent dans les adeptes du régime maghrébin ;
- Créer un lien avec les potagers collectifs avoisinants (musée de la bière, parc Rasquinet, l'espace Kessels) : les visiter, rencontrer les groupes de citoyens qui en sont responsables, participer éventuellement à la culture des légumes et des fruits, fournir les déchets alimentaires pour nourrir leurs composts...
- Créer un lien avec JST, formateurs en maraîchage ;
- Avoir une culture d'herbes aromatiques sur notre terrasse, du semis au séchage.

- ➔ Le **ZERO DECHETS** : c'est une préoccupation des deux projets présentés dans ce dossier.

Pour Place aux Cheffes !, il y a déjà eu des apports de nourriture récoltée par le projet **Invendus pas Perdus**, le groupe a énormément travaillé sur la gestion du stock et du gaspillage des déchets (de la réduction des courses à la redistribution/vente automatique du surplus, en passant par l'utilisation de tous les restes) avec des professionnels, le tri commence à se mettre en place.

Les nouvelles idées sont là pour ancrer ces envies :

- systématisation du tri des déchets ;
- création d'un compost à fournir aux potagers susmentionnés, et/ou à l'école 1, voisine de la MDF, à la recherche de déchets alimentaires parce qu'ils ont trop de déchets verts dans leur compost ;
- apport structuré d'Invendus pas Perdus, avec une livraison par mois ;
- accentuer la transformation des aliments (confiture, légumes en bocaux, soupes), avec un lien à créer vers les épiceries sociales (EPISOL) pour une vente à très bas prix ;
- achat de contenants réutilisables avec système de consigne à mettre en place ;
- emploi généralisé de sachets réutilisables pour les courses, avec une attention accrue pour le vrac.

Bricoladies s'articule déjà autour du Zéro Déchets, puisqu'il s'agit avant tout de réparer au lieu d'acheter, de créer soi-même à la place d'aller au supermarché, de transformer.

Nous voulons aller plus loin encore pour généraliser la démarche :

- remettre au goût du jour les techniques naturelles : la chaux dans la construction, la teinture aux pigments issus de fleurs ou de feuilles pour des vêtements tachés ou les meubles à customiser, la cosmétique et les produits d'entretien à base de bicarbonate et de savon de Marseille, la connaissance de l'argile et de ses bienfaits pour la santé et l'agriculture urbaine... ;
- n'utiliser que des « chutes » de matériaux : des palettes pour les constructions en bois, des tissus, des bocaux stérilisés ;
- sensibiliser à la consommation d'énergie, et aux trucs et astuces à bricoler pour diminuer la facture énergétique ;
- créer des jardinières pour les terrasses, les balcons et faire un lien avec la Good Food en général ;
- construire des bacs, des barrières, pour les fosses d'arbres de la rue et y planter des bonnes choses selon les principes de la permaculture...

Les deux projets s'inscrivent dans la mouvance de Plan Régional de Gestion des Ressources et des Déchets de la Région et contribuent à la mise en place de ses objectifs, en particulier :

- Transformer les pratiques de consommation des **ménages** et les encourager vers le zéro-déchet
- Développer la **nouvelle économie de la gestion durable des ressources**

À côté de l'attention portée au gaspillage alimentaire énoncée plus haut, ces projets s'inscrivent dans des démarches de prévention des déchets telle que le **réemploi** : récupérer ou réparer un produit ou une matière pour l'utiliser sans modification de sa forme ou de sa fonction ou la **réutilisation**, « le meilleur déchet étant celui qui n'existe pas et qui n'existera jamais. ».

- ➔ Le **GOOD MOVE** : Même si la question de la mobilité n'est pas au cœur de ces deux projets, la sensibilisation de la MDF à ce sujet est générale. Depuis 2 ans, un parking vélo a été installé devant la porte du bâtiment, et il ne désemplit pas. Nous nous réjouissons de cette initiative, très porteuse car très visible !

Par ailleurs, notre public est adepte de la Good Move pour des raisons principalement financières et de proximité : toutes sont à pied, en transports en commun ou à vélo. *Si à la base il ne s'agit pas forcément d'un choix « volontaire », nous pouvons poursuivre la sensibilisation aux bienfaits de la mobilité douce.*

- Nous souhaitons multiplier nos Bricoladies de réparation de vélos, et lorsque le projet « cyclo » (part du projet POLFORM 1030 – voir fiche projet n. 8) sera sur pied, diriger nos cyclistes vers une nouvelle semaine découverte de mécanicienne vélo.

8. Quels résultats concrets envisagez-vous ?

Pour bien comprendre les résultats que nous visons pour les participantes des projets Place aux Cheffes ! et Bricoladies, la première chose à faire c'est de cerner les difficultés spécifiques de notre public.

Notre public, ce sont des femmes qui ont rencontré et rencontrent tous les jours des obstacles à leur émancipation personnelle et sociale. Ces freins sont particulièrement intégrés et imbriqués les uns aux autres, ce qui rend lente leur déconstruction. Ne pas tenir compte de ces freins est, d'expérience, tout à fait improductif et conduit inmanquablement à l'échec.

Voici les obstacles les plus fréquents aux résultats durables :

- ➔ Inégalité entre les hommes et les femmes :
 - Dépendance totale vis-à-vis du mari, manque de liberté de pensée et d'action ;
 - Charge familiale, charge mentale, manque de temps pour soi et son développement personnel ;
 - Bagage éducationnel relativement faible (arrivée du bled à 13 ans pour un mariage, maternité précoce, obligation de s'occuper de la génération du dessus...) ;
 - Stéréotypes sexistes, qui norment les rôles des unes et des autres ;
 - Revenus médiocres (pas de travail, travail à temps partiel, petite pension...).
- ➔ Difficultés spécifiques à la migration :
 - Racisme structurel, institutionnel, personnel ;
 - Choc des cultures ;
 - Manque de maîtrise des langues nationales, à l'oral et/ou à l'écrit ;
 - Manque de reconnaissance des diplômes et/ou des compétences ;
 - Inadéquation de certaines compétences par rapport à la société bruxelloise.
- ➔ Fragilités physiques et mentales, passagères ou non :
 - Manque d'inclusion, voire rejet par la société ;
 - Pression trop forte de la compétition ;
 - Mésestime de soi ;
 - Sentiment de non-légitimité ;
 - Isolement et solitude.

Place aux Cheffes ! et Bricoladies accueillent des femmes qui, le plus souvent, cumulent plusieurs de ces freins.

Le résultat que nous voulons atteindre, avec elles, est donc avant tout de lever ces freins. Avec nos projets bienveillants, participatifs, collectifs, nous entourons et renforçons les participantes.

Nous offrons un espace de transition, un tremplin, où nous les rendons actives, responsables, autonomes et confiantes. Peu à peu, elles apprennent à reconnaître leurs compétences, et, même, à les faire reconnaître par le groupe (à la MDF, et dans leur entourage proche). C'est un passage obligatoire quand on parle d'insertion socio-professionnelle. Le processus d'empowerment que nous avons choisi peut prendre des mois, voire années, mais, nous le savons, c'est le seul qui peut apporter des résultats durables avec ce public bien spécifique. Si nous ne nous attaquons pas à la base des problèmes de ces femmes, il n'y aura pas d'insertion. Ni sociale, ni professionnelle. Nous ne ferions que de l'occupationnel.

Les résultats que nous visons auprès de nos publics, c'est le changement du regard sur soi, qui permettra de prendre une place authentique dans la société :

- ➔ Renforcement du sentiment de légitimité par la visibilité de leurs compétences ;
- ➔ Estime de soi quant à la réalisation d'un objet, d'un plat, d'une commande, ou la réparation, la rénovation d'une pièce ;
- ➔ Développement de la créativité ;
- ➔ Participation à l'élaboration d'un collectif, faire société, vivre harmonieusement les différences ;
- ➔ Externalisation des compétences habituellement confinées à l'espace privé ;

- ➔ Apprentissage de nouvelles compétences pour affronter l'espace public ;
- ➔ Sensibilisation aux enjeux climatiques d'aujourd'hui.

9. Impacts attendus :

Nous visons de vrais changements de société, via la déconstruction des stéréotypes, préjugés et autres discriminations qui entravent la liberté d'action. Nous apportons notre pièce à l'édifice, et nous pensons que nous ferons des émules. Que ce soit via le projet Place aux Cheffes ! ou via le projet Bricoladies.

- ➔ Émancipation des femmes :
 - Visibilisation de la participation des femmes à la vie active ;
 - Inspiration des filles et des femmes grâce au modèle donné ➔ des femmes dans l'entreprise, des femmes dans la construction;
 - Renforcement des liens entre femmes pour une lutte collective contre les inégalités liées au genre ;
 - Responsabilisation des femmes dans le combat féministe ;
 - Ralliement des hommes à la cause de l'égalité par l'expérience. Une entreprise égalitaire est plus rentable qu'une entreprise qui ne l'est pas. Ce qui est vrai pour la société en général.
- ➔ Inclusion :
 - Vitrine du vivre-ensemble, du faire-ensemble, entre femmes, et entre les hommes et les femmes ;
 - Importance de la place du débat (entendez : respect de sa propre parole et de celle des autres, place pour tous) entre les cultures, entre les générations, entre les classes sociales, entre les personnes ayant des niveaux d'éducation très différents ;
 - Prise en compte de la nécessité d'un apprentissage informel pour les plus fragilisés de la société (et par la société) ;
 - Questionnement sur les notions de compétitions, de rentabilité à outrance, de vitesse, de normes...
- ➔ Rayonnement :
 - Place aux Cheffes ! est un projet qui peut se transposer facilement : il y a de nombreuses initiatives de cuisines associatives, de quartier, et des hordes de femmes dont les savoirs traditionnels pourraient être professionnalisés parmi les groupes d'éducation permanente, souvent multiculturels. Dans ce sens, un guide des bonnes pratiques peut être rédigé en collaboration avec Intermondes pour externaliser le projet, nous avons suffisamment de matière pour en prélever une analyse et une liste inspirante de points d'attention et de leviers d'animation. Par ailleurs, signalons ici que dans le groupe 2019, nous comptons une doctorante grecque en études féministes dont le sujet de thèse était de mettre sur pied un projet Place aux Cheffes à Athènes. L'interculturalité et l'empowerment tenait dans ce travail de fin d'études une place centrale.
 - Des ateliers Bricoladies peuvent également être facilement organisés au sein des groupes de femmes, ou d'associations féministes, d'associations de mamans solo, de femmes célibataires, ...en commençant d'ailleurs par des savoirs que des femmes peuvent transmettre. C'est le premier pas vers la lutte contre les clichés. Ensuite, des partenariats pourront voir le jour, avec des maisons locales de l'emploi, et des institutions d'ISP pour bénéficier du matériel et du professionnalisme nécessaire.

10. Méthode d'évaluation envisagée :

Conditions de réussites :

Une condition sine qua non : les deux projets présentés ici ne pourront voir le jour sans le financement de la PdV. A fortiori, le fonctionnement même de la MDF serait en péril, puisqu'il s'agit de subventionner 2 ETP sur 4 (dont le temps plein de la coordinatrice).

En voici d'autres :

- **Régularité des participantes et des clients** : la mobilité à l'intérieur du groupe a été très longtemps problématique. Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir de la fidélité de certaines femmes au projet, ce qui nous permet de travailler avec un « noyau dur » et d'avancer avec elles. Si nous avons des client.e.s à chaque table d'hôtes, il est clair que l'enjeu pour que l'entreprise soit viable sera de passer de 1-5 clients au double, de manière régulière, chaque jour.
- **Mixité des groupes** : il est crucial pour le sens du projet que le groupe reste multiculturel et multigénérationnel comme il l'est actuellement. Nous y arrivons, en amont, par des collaborations ciblées avec des associations aux publics aux spécificités marquées (âge, fragilités mentales et/ou physiques, précarité financière, migration, intégration, discriminations...), et par des canaux de communication diversifiés, tenant compte de la fracture numérique, des codes culturels, de l'âge, du niveau de connaissance du français et du néerlandais, des habitudes ou des tendances... Une fois ce cadre mis en place, la bienveillance de la part de l'animateur.trice et dans le groupe est primordiale pour la durabilité de cette mixité.

Indicateurs de résultats :

Place aux Cheffes ! : Chiffres d'aujourd'hui et de demain

- **Participantes** : nous comptons actuellement une 15aine de femmes régulières. Il en faudrait une 30aine pour ouvrir les tous les jours ouvrables, les plus expérimentées se chargeant de la formation des autres, selon un système de marrainage qui a fait ses preuves grâce à l'accompagnement de l'asbl Intermondes.
- **Régularité** des participantes : le public précaire fait face à de telles urgences qu'il est très difficile de le fidéliser. Lorsqu'un groupe a un noyau dur, c'est déjà un résultat en soi
- **Nombre de clients** aux tables d'hôtes, ou aux autres services qui seront proposés (service traiteur, catering...)
- **Ateliers** : aujourd'hui, il y a 2 rendez-vous par semaine, sauf pendant les vacances scolaires. L'idéal, ou l'optimal, serait d'avoir un rendez-vous tous les jours, avec quelques séances sous d'autres formes pendant les vacances. Ces rendez-vous pourraient être des tables d'hôtes, des ateliers de transformation, des préparations de catering, des réunions de coaching, d'empowerment individuel et/ou collectif, de développement de projets annexes comme le livre de recettes... de 64, nous passerions à 160 séances par an, de manière progressive et selon les priorités établies ensemble.
- **Formations** : toutes les femmes suivent 2 formations par an, pendant et dans le prolongement de l'atelier. Nous souhaitons à la fois solidifier ce socle, mais l'enrichir et le diversifier également, au fur et à mesure des besoins rencontrés et des manquements qui freinent la petite entreprise, et en parallèle avec la multiplication des participantes et des jours d'ouverture. Les femmes seraient formées soit ensemble, soit de manière individuelle en fonction de la répartition des tâches (responsable hygiène, responsable budget, responsable stock, responsable com...) La dynamique du commerce doit être développée sérieusement, ce qui sous-entend de nombreuses nouvelles compétences en matière d'entrepreneuriat (particulièrement difficile pour le public féminin), d'économie locale, sociale et solidaire.
- **Mixité** : avec tout ce qui est mis en place dans en amont de la création des groupes, la mixité doit être effective selon les facteurs repris dans les axes de la diversité : âge, origine, niveau d'étude, religion, environnement social...
- **Événements** : nous sommes arrivées à un total de 6 événements portés annuels par les femmes, 4 à la MDF, 2 à l'extérieur. Ce chiffre pourrait être triplé en 2025 (en fonction de la date effective de démarrage de la nouvelle programmation 2021-2025).
- **Création d'entreprise** : actuellement, aucune des Cheffes n'a pu être payée pour son travail, hormis le repas partagé. Par contre, nous visons et pensons possible, l'instauration d'un certain

système de rémunération par prestation, nous voulons une entreprise rentable et viable d'économie sociale et solidaire.

- **Mise à l'emploi ailleurs** : ce que nous avons constaté à plusieurs reprises (pour 6 femmes exactement), c'est que le passage par l'expérience Place aux Cheffes a été bénéfique pour des femmes déjà plus loin dans leur recherche d'emploi, parce que moins précarisées, plus éduquées, moins isolées, plus émancipées, mais dans une impasse plus profonde (absence de confiance en ses capacités, fragilité mentale, traversée du désert, en attente de papier, ou simplement de reconnaissance extérieure, en reconstruction après des violences conjugales, institutionnelles, professionnelles, familiales...), se sont réinsérées dans la société active après quelques mois, voire années.
- **Réplication du projet** : nous avons confiance en notre projet. Nous savons qu'il est porteur et qu'il a le potentiel de rayonner, et donc d'inspirer d'autres structures ayant des groupes similaires, qui ne demandent que du temps pour s'épanouir.

Bricoladies :

- **Participant·es** : nos ateliers d'aujourd'hui sont tous complets, ils réunissent entre 8 et 15 personnes (en fonction des outils disponibles et de leur complexité d'utilisation). C'est ce chiffre que nous visons pour la suite. Les ateliers de 3 heures accueillent des femmes de tous les âges, et de toutes les cultures. Les semaines découvertes sont réservées aux chercheuses d'emploi.
- **Ateliers** : avec un budget élargi, c'est le nombre d'ateliers que nous pouvons déployer : à la place d'1 atelier de 3 heures par mois, nous en proposerions 2, et nous doublerions également l'offre des semaines découvertes (15 heures de formation), qui passerait de 6 à 12, progressivement et qui se diversifieraient grâce à de nouveaux partenariats, notamment avec APAJ et FACQ, experts en petites rénovations.
- **Formations longues** : 100 % des femmes qui ont participé aux semaines découvertes avaient déjà participé préalablement à l'un des ateliers de 3 heures. Il est donc évident pour nous que c'est un processus tremplin à renforcer et que, au départ des semaines découvertes, il y aura des inscriptions à des formations qualifiantes d'un an. C'est là qu'est l'enjeu actuel : développer l'offre pour continuer la sensibilisation et la levée des stéréotypes, mais aussi tisser des liens/conventions concret.e.s avec ACTIRIS et le CPAS pour amener de jeunes femmes sans revenus vers une filière porteuse d'emploi. D'où l'importance du modèle féminin dans les classes de formations (élèves et professeures)
- **Évaluations** : à chaque atelier Bricoladies, nous demandons aux participant·es de remplir un questionnaire d'évaluation, ce qui nous permet de comprendre à quel point les femmes sont demandeuses à la fois de conseils professionnels venant de personnes particulièrement patientes, d'accompagnement « à la carte », et « pas à pas », et d'apprentissage de nouvelles disciplines ! Dans la perspective d'un nouveau financement, nous étofferons ce questionnaire pour connaître l'influence qu'a eue la participation à cet atelier sur l'inscription éventuelle à une formation de plus longue durée.
- **Événements / Participation citoyenne** : il est arrivé que des constructions des bricoleuses fassent pleinement partie de projets menés par la MDF, comme la fête du 8 mars ou les 10 ans du service. Vu le succès de ces initiatives, nous proposerons de réitérer l'expérience et d'organiser des stages un peu plus longs au sein de la MDF pour des réalisations à usage public (bacs à plantes, mobilier extérieur, et pourquoi pas, urbain – cela a déjà été fait pour la Fête de la Musique !...)
- **Mise à la formation** : nous avons trop peu de recul pour quantifier le précédent projet. Nous visons la mise à la formation de la majorité des femmes qui auront suivi des semaines découvertes auprès de JST, l'APAJ et FACQ.

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

11. Une phase préparatoire est-elle nécessaire :

Pour Place aux Cheffes ! : le projet est continu, cela n'est donc pas nécessaire. Le partenaire Intermondes poursuivra son accompagnement assidu et restera le principal interlocuteur de la MDF, qui s'entourera comme précédemment de prestataires occasionnels, choisis sur base de marchés publics, en fonction des besoins du groupe. Les nouvelles initiatives décrites ci-dessus seront organisées au fur et à mesure, en respectant le rythme du projet et de son public-cible.

Pour Bricoladies : le projet est également lancé depuis longtemps. La recherche de partenaires et de prestataires est constante, via des appels d'offres réguliers, de nombreux contacts ont d'ores et déjà été pris avec des structures permettant à la fois de partager leur expertise, leur matériel et leurs locaux (et leurs idées !) : Les Débrouillardes, Lady DIY, Fais-le-toi-même, Tournevie, Alma Sana, Pro vélo... Nous rencontrerons Actiris et le service adéquat au CPAS – liens qui permettront de développer la mise à l'emploi des apprenantes -, sans attendre.

12. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Place aux Cheffes ! a démarré en décembre 2016. Il n'est pas prévu aujourd'hui de mettre fin à ce projet ambitieux, en constante évolution, et qui peut en générer d'autres sur le même principe.

Bricoladies a commencé en septembre 2014. Il n'est pas prévu aujourd'hui de mettre fin à ce projet, les femmes continuant d'affluer, et la perspective d'une formation qualifiante nécessitant un très large changement de mentalités.

13. Localisation de l'activité et son rayonnement d'action:

Place aux Cheffes ! est un projet dont le cœur bat à la MDF de Schaerbeek. De nombreuses femmes sont issues des quartiers avoisinant. La plupart des activités qui ne se donnent pas à la MDF restent sur le territoire communal : pour la Fête de la Musique, le festival Allez Up, le festival Schaerbeekwa, l'assemblée d'avril..., . Pour autant, des caterings peuvent être très facilement organisés en dehors de la Commune, c'est une question de temps, et dans toute la Région. Quant à son rayonnement, il peut être de formes multiples : le livre de recettes, s'il voit le jour grâce à un financement supplémentaire (ou via les bénéfices des tables d'hôtes), peut permettre d'inspirer des structures sociales ayant à cœur de développer des projets émancipateurs et participatifs. Un prospectus de « bonnes pratiques » peut servir également à l'externalisation du processus, comme mentionné plus haut, et comme nous le souligne le travail de thèse de notre doctorante grecque pour une version de Place aux Cheffes à Athènes.

Bricoladies : les ateliers ont aujourd'hui tous lieu à Schaerbeek. Nos partenaires principaux sont schaarbeekoïses, mais il y en a de toute la Région. Les femmes participantes sont issues également de Schaerbeek, mais aussi des 19 Communes, voire même de la Flandre et de la Wallonie, car l'offre sous la forme que nous avons choisie est assez rare (gratuité, facilité d'inscription, assurances, caractère professionnel des animateurs et animatrices et des locaux totalement équipés).

Adresse du service : rue Josaphat, 253 - 1030 Schaerbeek

14. Engagement de personnel : (ETP, période, niveau...)

Total : 1ETP niveau A et 1ETP niveau B

Les fonctions seront réparties comme suit :

1 ETP de la coordinatrice et ½ ETP du niveau B :

Pour la gestion des deux projets :

- Conception du projet et de ses évolutions et ramifications ;
- Recherche de partenaires ;
- Recherche des participantes ;
- Mise en contacts des participantes et des partenaires ;
- Rencontre avec les associations dont les publics nécessitent plus d'accompagnement ;
- Communication tout-public (réalisation de tous les supports communicationnels et leur diffusion) ;
- Organisation pratique des ateliers ;
- Attention à la durabilité des projets ;
- Suivi administratif, gestion logistique et financière ;
- Accueil et soutien des publics ;
- Mise en réseau des partenaires ;
- Coordination logistique ;
- Réunions d'évaluation.

➔ Pour **Place aux Cheffes !** :

- Fidéliser le noyau dur tout en facilitant les nouvelles inscriptions ;
- Démultiplication des activités : catering, traiteur, transformation des aliments, participation active à la GOOD FOOD, au zéro déchets, travail avec les ; épiceries sociales, colis alimentaires... ;
- Diversification du projet avec des activités extra-cuisine : réflexion autour de la création d'un livre de recettes (réponse à des appels à projets, gestion des bénéfices), de A à Z, soutien à d'autres artisanats... ;
- Réunions de suivi et d'évaluation avec l'asbl partenaire ;
- Recherches de nouveaux formateur.rice.s pour outiller les participantes, organisation et accompagnement de ces formations ;
- Développement et soutien du projet jusqu'à l'élaboration d'une entreprise d'économie sociale et solidaire ;
- Visibilisation du projet en tant que bonnes pratiques à externaliser, jusqu'au marrainage de projets similaires ;
- Soutien aux liens que les participantes veulent créer avec des coopératives de femmes au Maroc.

➔ Pour **Bricoladies** :

- conception et mise en place de l'élargissement du projet
- organisation des semaines-découvertes en collaboration avec JST et APAJ
- partenariat avec ACTIRIS (mission locale, maison de l'emploi de Schaerbeek) ; et le CPAS
- accompagnement spécifique du public vers la formation qualifiante
- accentuer la visibilité des femmes dans le secteur du bricolage

+ 1 niveau B ½ ETP

Pour centraliser les actions de communication :

- Réalisation des supports papier des projets (affiches, flyers, brochures informatives) ;
- Mise à jour quotidienne sur le site de la Commune ;
- Rédaction, gestion et suivis statistiques de la newsletter (plus de 1000 inscrits, sur un total de 10.000 pour toute l'administration communale) ;
- Gestion des listes de présence ;
- Suivi téléphonique auprès des personnes isolées
- Appels dirigés auprès des partenaires de projets ;
- Accueil du public en français, en néerlandais et en anglais ;
- Présence journalière sur les réseaux sociaux (la page FB est suivie par 7000 amis) ;
- Visibilité des projets sur d'autres sites Internet d'information de manière systématique : Bruxelles Gratuit, Que faire.be, guide social ;
- Recherche de nouveaux partenaires de manière proactive, y compris en dehors de Schaerbeek (actuellement, ce sont presque toujours les partenaires qui viennent à nous) ;
- Contacts avec les hôpitaux, maisons médicales et centres de santé mentale ;
- Suivi et animation des groupes WhatsApp qui se sont montrés très utiles pendant le confinement pour rester en lien avec un public « décrochant ».

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2021-2025	Élargissement progressif des activités Place aux Cheffes jusqu'à une activité par jour ouvrable	* Multiplier le nombre de bénéficiaires * Augmenter la rentabilité du projet	2021	2025 (et suivantes !)	<i>progressive</i>
2021	Dédoublage des ateliers de 3 heures à la MDF	* Doubler le nombre de participantes * Continuer à déconstruire les stéréotypes sexistes	2021	2025 (et suivantes !)	le nombre d'ateliers sera de 24 chaque année
2021-2025	Dédoublage progressif des semaines découvertes :	* Doubler le nombre de participantes * Augmenter le nombre d'inscrites aux formations qualifiantes de JST et APAJ	2021	2025 (et suivantes !)	Par an, le nombre de semaines découvertes passerait de 6 à 12, selon le modèle suivant : 6 – 8 – 10 – 12 – 12

D. MOYENS

16. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
PDV	117.041	158.000	158.000	158.000	158.000	133.209	790.000
Commune	0	0	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	0		
Total	117.041	158.000	158.000	158.000	158.000	133.209	790.000

17. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Matériel & investissement ¹ (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux,...)	0	0	0	0	0	0	0
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	92.250	123.000	123.000	123.000	123.000	30.750	615.000
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)	24.791	35.000	35.000	35.000	35.000	10.209	175.000
Total	117.041	158.000	158.000	158.000	158.000	133.209	790.000

Fonctionnement :

À noter que, pour les deux projets ici décrits, l'essentiel du budget est destiné aux prestataires de services et autres partenaires (voir tableau partenaires, point A.3 de la présente fiche projet, ou via marché publics)

De menues dépenses sont cependant prévues pour l'achat de nourriture, de petit matériel de cuisine, de bricolage, d'inscription à l'AFSCA, d'assurance de matériel.

La Commune de Schaerbeek prend à sa charge l'entièreté des frais liés au bâtiment et à son entretien.

CONTINUATION DU PROJET

18. Poursuite du projet

➔ Place aux Cheffes ! :

- Place aux Cheffes ! est un projet à haute valeur interculturelle. Nous avons par deux fois introduit une demande de subvention à la Fédération Wallonie Bruxelles (PCI) en ce sens,

la première avec succès – pour lancer le projet en 2017, la seconde venant d'être refusée pour la réalisation d'un livre de recettes. D'autres pistes seront explorées.

Il n'est pas improbable que, ponctuellement, nous demandions encore une aide du même ordre, si les femmes veulent développer un objet culturel en parallèle à leur activité culinaire.

- Par ailleurs, nous avons proposé un projet sur la Validation des Compétences au niveau européen, dans le cadre du programme Erasmus +, le projet Place aux Cheffes y est cité en tant que source d'inspiration. Ce projet est actuellement à l'étude auprès du pouvoir subsidiant.

S'il est accepté et que l'expérience nous emmène dans ce sens-là, il est possible que nous articulions un nouveau projet autour de l'entrepreneuriat au féminin et ses spécificités quant à la reconnaissance des compétences.

- Ce qui est souhaitable, c'est de se diriger vers une petite entreprise, si pas tout à fait autonome au moins viable et rentable, qui ne nécessiterait plus d'aide financière structurelle pour ses activités ordinaires.

➔ Bricoladies :

- Les ateliers Bricoladies ont bénéficié au départ d'une subvention exceptionnelle de la Région dans le cadre de l'Égalité des chances. Ensuite, la Commune (la MDF) avait pris sur fonds propres leur organisation jusqu'à ce que la PdV prenne le relais et que se développent les rendez-vous et les semaines découvertes.

Si le financement de la PdV devait prendre fin, et que, par ailleurs, la demande du public était toujours pressante, nous devons envisager de pérenniser le projet en cherchant des ressources via des programmes publics d'aide à l'économie circulaire, au zéro déchets, ou faire appel à des bénévoles issus des repair cafés (en proposant en échange un prêt de salle pour d'autres événements)... Nous pourrions aussi essayer de continuer la programmation sur fonds propres, en diminuant le nombre d'ateliers.

Pour l'organisation des semaines découvertes, une solution financière devrait être trouvée dans le cadre d'un financement structurel en matière d'insertion socio-professionnelle.

Flyers Place aux Cheffes !



Place aux cheffes ! Maak plaats voor de Chefs !

* TABLE D'HÔTES MULTICULTURELLE *
GASTENTAFEL MET EEN MENU UIT DE WERELDKUKEN

Place aux Cheffes! est un atelier participatif qui permet aux femmes de partager leurs savoir-faire culinaires et de se lancer petit à petit dans la création d'une entreprise d'économie sociale et solidaire.

Depuis 2017, elles vous proposent de participer à leurs tables d'hôtes multiculturelles qui auront lieu tous les mardis et vendredis à 12h30. Vous découvrirez un menu « cuisine du monde » différent chaque fois à prix toujours mini !

Attention !
Pour éviter le gaspillage, il faut vous inscrire !

La Maison des Femmes de Schaerbeek
Huis van de Vrouw van Schaerbeek
Rue Josaphatstraat 253, 1030 Schae(a)rbeek
www.schaerbeek.be
Info & Inscriptions / Inschrijvingen 02/240 43 50

Maak plaats voor de chefs! is een participatief atelier dat vrouwen toelaat hun culinaire vaardigheden te delen en stap voor stap een sociale onderneming op te starten.

Vanaf mei 2017 kan u deelnemen aan hun multiculturele gastentafels elke dinsdag en vrijdag om 12u30, met telkens een verschillend menu uit de "wereldkeuken" aan een democratische prijs

Opgelet !
Schrijf u in teneinde niets te verspillen !



Avec le soutien de l'Échevine de l'Égalité des Chances, Sihame Haddioui
Met de steun van Schepen van Gelijke Kansen, Sihame Haddioui

Bricoladies²⁰²⁰

La Maison des Femmes de Schaerbeek
Vrouwenhuis van Schaerbeek
Rue Josaphatstraat 253
1030 Scha(a)erbeek
maisondesfemmes@schaerbeek.be



la Maison des Femmes de Schaerbeek
het Huis van de Vrouwen van Schaerbeek

INFO & INSCRIPTIONS
INSCHRIJVINGEN
02 / 240.43.50
GRATUIT GRATIS

politique de la ville
stadsbeleid
brussels

SCHAARBEEK
1030
SCHAARBEEK

www.1030.be • 1030be • @achillecolignon

BRICOLAGE POUR LES NULLES KLUSSEN VOOR BEGINNERS

NOS SEMAINES DÉCOUVERTES ONZE ONTDEKKINGSWEKEN AVEC/MET JST

20/04-24/04 – 09.00 - 12.00
ISOLATION/ISOLATIE

11/05-15/05 – 09.00 - 12.00
LES CLOISONS/WANDEN

25/05-29/05 – 09.00 - 12.00
SÉCURITÉ ET OUTILLAGE/VEILIGHEID
EN GEREEDSCHAP

21/09-25/09 – 09.00 - 12.00
PEINTURES/VERVEN

12/10-16/10 – 09.00 - 12.00
JARDINAGE/TUINIEREN

19/10-23/10 – 09.00 - 12.00
PLOMBERIE/LOODGIETERSWERK

16/11-20/11 – 09.00 - 12.00
MENUISERIE/TIMMERWERK

30/11-04/12 – 09.00 - 12.00
CARRELAGE/TEGELS

INFO &
INSCRIPTIONS
INSCHRIJVINGEN
02/240.43.50
**GRATUIT
GRATIS**

RENDEZ-VOUS À NOS ATELIERS KOM NAAR ONZE WORKSHOPS

09/04 – 09.00 - 12.00
COSMÉTIQUE NATURELLE/NATUURLIJKE COSMETICA
AVEC/MET ALMA SANA

14/05 – 09.00 - 12.00
PERMACULTURE/PERMACULTUUR
AVEC/MET MODULOR

04/06 – 09.00 - 12.00
PLOMBERIE/LOODGIETERSWERK
AVEC/MET LES DÉBROUILLARDES

6,7 & 8/07 – 09.00 - 12.00
CRÉATION D'UNE JARDINIÈRE/BOUW VAN EEN PLANTENBAK
AVEC/MET LES DÉBROUILLARDES

16/07 – 09.00 - 12.00
PEINTURES ET ENDUITS NATURELS/NATUURLIJKE
VERVEN EN COATINGS
AVEC/MET FAIS-LE TOI-MÊME

06/08 – 09.00 - 12.00
ENTRETIEN D'UN VÉLO/FIESTONDERHOUD
AVEC/MET CARMEN LA MOLINERA

24/09 – 09.00 - 12.00
UTILISATION DE LA FOREUSE/GEbruik VAN DE BOORMACHINE
AVEC/MET LES DÉBROUILLARDES

15/10 – 09.00 - 12.00
LA DÉCOUPE DU VERRE/GLAS SNIJDEN
AVEC/MET PUBCYCLING

03/12 – 09.00 - 12.00
PETITES RÉPARATIONS ÉLECTRIQUES /
KLEINE ELEKTRISCHE HERSTELLINGEN
AVEC/MET LES DÉBROUILLARDES

Politique de la ville « Programmation 2021-2025 » **FICHE DE PROJET- ACTION**

Commune de Schaerbeek

Date : Septembre 2020

Numéro et nom du projet : 3.2 Latitude Nord

Objectif(s) opérationnel(s) selon OORU (par ordre d'importance)

19 JANVIER 2017 - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la Politique de la Ville (extraits de l'article 23)

O.O. primaire

§ 3. Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

[...]

3° les interventions ou dispositifs permettant d'améliorer l'accueil des primo-arrivants et de public en errance, ainsi que de lutter contre le sans-abrisme ;

[...]

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : [Bertrand Dhuyvetter](#)

Fonction : [Fonctionnaire de prévention](#)

Adresse : [place Colignon, 1030 Schaerbeek](#)

Tél. : [02/244.73.49](#)

E-mail : bdhuyvetter@schaerbeek.irisnet.be

2. Identification du porteur de projet :

Nom : [Latitude Nord – Commune de Schaerbeek](#)

Forme juridique : [administration publique](#)

Siège social : [place Colignon, 1030 Schaerbeek](#)

Objet social : [administration publique](#)

Personne de contact : [Yvan Bjoko](#)

Tél. : [02/201.65.50](#)

E-mail : ybjoko@schaerbeek.irisnet.be

Site Internet : <https://www.1030.be/fr/content/latitude-nord-0>

N° de compte bancaire : [BE 76091000181295](#)

Agrémentations par une autorité publique : autorisation ISP ? ///

Connaissance du périmètre (*expliquez*) : [Situé place Solvay, Latitude Nord est particulièrement actif autour de la gare du Nord et à proximité des quartiers Brabant-Aerschot-Gaucheret. Latitude Nord peut en plus se rendre sur l'ensemble du territoire communal pour toute situation de personnes sans abri.](#)

Expériences utiles : Latitude Nord est un service d'accueil bas-seuil de jour pour les personnes précarisées depuis maintenant plus de 10 ans. La notoriété du service au niveau des acteurs communaux mais aussi régionaux n'est plus à faire.
Connaissance du fonctionnement de la Commune ? Latitude Nord fait partie intégrante de l'administration communale de Schaerbeek.

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
F	Commune de Schaerbeek	Apport financier		
O	Samu social	Relais pour les situations d'hébergement d'urgence		
O	Bruss'help	Diffuse les informations entre les différents acteurs du secteur.		
O	Médecins du Monde Croix rouge	Relais de situation		
O	Plateforme Prévention Sida	Organisation de dépistage		
O	Transit Asbl	Relais des usagers en matière d'assuétudes et formation à la réduction des risques. Complémentarité des approches/missions.		
O	Modus vivendi	Mise à disposition matériel de réduction des risques		

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Description du projet

Depuis 2017, le service Latitude Nord s'est adapté au contexte social et à l'augmentation de la grande précarité. Il a fait évoluer tant ses manières de travailler que son action elle-même. Les principales évolutions sont :

- un service plus axé sur l'accompagnement psychosocial individuel ;
- un accent mis sur la santé mentale ;
- une attention particulière en ce qui concerne l'accueil des femmes ;
- le développement des outils et le renforcement des relais et partenaires ;
- la spécialisation et la diversification des compétences de l'équipe.

Lors de la programmation précédente, Latitude Nord a dû s'adapter aux crises. Tout d'abord, face à la crise migratoire, Latitude Nord a modifié sa manière de travailler lors des permanences, trouver de nouveaux partenaires et de nouveaux relais. En 2020 est venu s'ajouter le confinement lié au COVID qui a renforcé la précarité d'un public déjà fragilisé et la difficulté de ne plus pouvoir accueillir le public lors des permanences. Latitude Nord a alors renforcé sa présence en rue afin de maintenir le contact et tenter de répondre aux besoins de 1^{ère} nécessité des usagers. Lors de la gestion de crise, Latitude Nord a permis de maintenir une information sur la situation des personnes en grande précarité et être un point de relais central.

L'expérience acquise par l'équipe de Latitude Nord en fait maintenant un acteur plébiscité que ce soit par les écoles et centres de formation, par les acteurs tant publics que privés. Le service est souvent invité à faire des présentations de sa manière de travailler.

5. Quelle est l'origine du projet ?

- Expliquez le constat de départ, la problématique rencontrée

Il y a une présence importante de personnes sans-abri dans le quartier Nord (Gaucheret/Aerschot/Brabant) et à proximité de la gare du Nord. Ces dernières années, les travailleurs de Latitude Nord ont vu croître de manière importante la présence de personnes migrantes dans le quartier Nord. Ces quartiers représentent la pointe Nord du « croissant pauvre de Bruxelles », leur population est socio-économiquement fragile, dans une situation de grande précarité sociale ou avec un risque de précarité sociale important.

En particulier, le diagnostic en préparation de la programmation 2021-2025 a permis d'identifier plusieurs constats :

- Pour le public en grande précarité, la situation dépend souvent de la coexistence de plusieurs problématiques, notamment liées à la pauvreté mais aussi aux assuétudes, à des problèmes de santé ou de santé mentale. Pour pouvoir non seulement fournir l'assistance bas-seuil mais également construire un parcours sur le long terme il est essentiel d'avoir des équipes multidisciplinaires et avec un réseau ancré sur le territoire communal et régional.
- Les stéréotypes liés à l'origine nationale (réelle ou perçue) constituent encore un écueil important pour l'accès aux activités normales des citoyens : avoir un logement salubre, travailler pour un salaire décent, s'épanouir. Toutes les activités, indépendamment de la thématique spécifique, doivent renforcer la cohésion sociale et le dépassement de la dualisation entre quartiers et entre communautés.
- En situation de crise aiguë, comme lors de la crise sanitaire du covid-19, des couches entières de la population peuvent bousculer en très peu de temps en situation de précarité voir de grande précarité. Il s'agit de personnes déjà en situation de vulnérabilité (logement insalubre, travail précaire ou au noir, manque de confiance dans le système...), mais également de travailleurs avec des contrats précaires ou des indépendants. Il est indispensable de maintenir un réseau de soutien permanent, équipé pour les situations de tous les jours mais aussi suffisamment flexible pour faire face à des besoins soudains d'une partie plus importante de la population.

- Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : ☒ OUI
 - i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?

Latitude Nord a pour mission d'accueillir et d'accompagner les personnes en grande précarité et en errance pour qu'elles retrouvent confiance dans les institutions et une autonomie dans leurs démarches. Cela implique d'offrir un soutien social et psychologique aux personnes par :

1. Un accueil dans le cadre d'une permanence à bas seuil d'accès

2. Un travail de rue sur le territoire communal
3. Un accompagnement individuel et une orientation vers des services d'aide spécifiques ou spécialisés

Latitude Nord tente de répondre de la manière la plus adéquate aux besoins de son public-cible en proposant de nouveaux projets ou de nouvelles approches. A titre d'exemple, le service a travaillé pendant quelques mois avec une infirmière communautaire. Durant la programmation précédente, une permanence ouverte exclusivement aux femmes a aussi été expérimentée pendant 6 mois.

- ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

Rapport d'évaluation de Latitude Nord pour l'année 2019.

- Un projet similaire existe déjà ? ☒ NON
 - i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ? : *(où et quand ?)*

Aucun projet de ce type n'existe en Région de Bruxelles-Capitale. Les autres services et dispositifs d'aide sociale sont spécialisés sur une matière ou avec un mode d'intervention particulier : travail de rue, hébergement d'urgence, accueil de jour, guidance...

- ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

//

- iii. En quoi votre projet diffère ? Qu'est-ce que votre projet apporte en plus ?

Latitude Nord se caractérise par :

1. **Son accès à bas seuil** : accès inconditionnel. Le service est accessible à toute personne quel que soit sa situation sociale, sanitaire et de santé mentale. La philosophie de non-exclusion du service ainsi que les réunions cliniques hebdomadaires de l'équipe permettent au service de maintenir cet accès à bas seuil.
2. **Son caractère généraliste** : il réalise un important travail d'accroche des personnes, travail de rue mais aussi accueil dans le cadre d'une permanence, ce qui permet la création d'une relation de confiance entre les personnes accueillies et les travailleurs sociaux. Ce travail est ensuite poursuivi par un accompagnement individuel qui permet de travailler spécifiquement sur la situation de la personne et de l'orienter vers les services d'aide spécialisés.
3. **Sa reconnaissance par le secteur comme un service d'orientation** : d'autres services s'adressent à lui pour savoir où orienter des personnes. Latitude Nord investit beaucoup de temps et de ressources en personnel afin d'entretenir un important réseau de partenaires et d'effectuer ainsi un travail de relais efficace. De ce fait, il permet également d'éviter la prise en charge d'une personne par plusieurs services qui font le même travail, ce qui peut avoir pour conséquences une perte de temps pour les services impliqués mais également pour les personnes qui peuvent éventuellement perdre leurs droits. Dans son rapport d'évaluation de la politique d'aide aux sans-abris 2014-2018¹, la Cour des comptes mentionne la difficulté d'avoir une lisibilité sur ce qui se fait dans le secteur, Latitude Nord, en maintenant des contacts permanents avec les partenaires du réseau et de par son important travail d'orientation, apporte cette lisibilité.

¹ Evaluation de la politique d'aide aux sans-abri de la Région de Bruxelles-Capitale, rapport de la Cour des comptes, Bruxelles, octobre 2019, p. 30.

4. **Sa spécialisation en matière de santé mentale.** La présence dans l'équipe d'un psychologue spécialisé en santé mentale et de l'expérience dans ce champ du coordinateur du service.
5. **Sa prise en compte de l'ensemble des aspects qui touchent à la précarité :** sociaux, administratifs, sanitaires, de santé,...
6. **Sa méthodologie de travail vis-à-vis des personnes accueillies :** co-construction avec les personnes accueillies, l'ensemble des informations récoltées dans les différents projets en cours alimentent la mise en place de nouveaux projets ou de nouveaux outils. Certains projets, comme les espaces de parole, ont pour objectif de créer un espace de co-construction avec les personnes et les travailleurs, du travail et des outils à mettre en place pour améliorer l'accroche, la prise en charge et le suivi des personnes.
7. **Sa méthodologie de travail en équipe :** co-construction des projets, intervention, réunions cliniques et organisationnelles, travail en binômes... Exemple des permanences ; moments et outils assurant la cohésion de l'équipe et du travail de 1ère ligne :
 - **Briefing** : organisé avant chaque permanence, les travailleurs échangent sur l'organisation de la permanence à venir et se transmettent les informations nécessaires concernant l'accueil et l'orientation des personnes.
 - **Débriefing** : mis en place après chaque permanence, les travailleurs échangent sur l'accueil qui vient de se clôturer et font le relevé statistique de ce qui a été observé et réalisé en permanence d'accueil.
 - **Réunion clinique hebdomadaire** : moment où les travailleurs peuvent prendre du recul et échanger leurs savoir-faire, savoir-être, posture professionnelle, ... lors des différents accompagnements réalisés avec les personnes.
 - **Réunion organisationnelle hebdomadaire** : mise en place afin de permettre notamment aux travailleurs d'organiser la permanence (la présence des travailleurs, préparation de la permanence). Depuis le mois de janvier 2019, un « moment de référence » permet au travailleur d'amener une question de fond liée à son projet. Ce « moment de référence » est investi à tour de rôle.
 - **Supervision individuelle** : depuis le début de l'année 2019, un moment individuel avec la coordination est proposé à chaque travailleur afin d'approfondir ses projets. Cette supervision est prévue tous les mois.
 - **Règlement d'ordre d'intérieur** : construit par les travailleurs et expliqué aux personnes lorsqu'elles sont accueillies, il assure le maintien du cadre au sein de la permanence d'accueil.

8. Une équipe pluridisciplinaire :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Coordinateur : assistant social, ingénierie et action sociale, santé mentale - Adjointe à la coordination : assistante sociale, criminologue - Psychologue : doctorant en psychologie clinique, santé mentale - Assistante sociale - Educatrice spécialisée en travail de rue - Educatrice spécialisée en réduction des risques |
|--|

6. Public visé : Précisez le type de public que vous visez (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et le nombre de participants escomptés.

Latitude Nord a pour mission d'accueillir et d'accompagner les personnes en grande précarité et en errance présentes sur le territoire de la commune de Schaerbeek. Ce sont des personnes sans domicile fixe, qui vivent en squat, avec ou sans problèmes d'assuétudes, les jeunes en fugue, les personnes désorientées, les personnes sans papiers, les personnes migrantes de passage, les personnes en demande d'asile,...

Etant donné le caractère bas seuil du service, il n'y a pas de spécificité pour le public visé en terme d'âge, de sexe, de niveau de qualification ou de situation sociale. Comme indiqué précédemment, l'accès au service est inconditionnel : toute personne quelque soit son état.

- Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?
(Si votre projet poursuit un objectif en matière de genre, décrivez comment vous pensez atteindre le public de filles-femmes par exemple)

1. Permanence d'accueil :

Les travailleurs de Latitude Nord organisent une permanence d'accueil à destination des personnes en grande précarité et en errance afin de créer un lien avec ces personnes. Pour ce faire, l'équipe met en place un cadre (espaces, moments, conditions) qui leur permet de créer un contact avec ces personnes, première étape d'un processus de resocialisation. Cette permanence est organisée dans les locaux de Latitude Nord, place Solvay, 2. La permanence d'accueil se déroule 3 fois par semaine : les lundis, mercredis et vendredis de 9h30 à 12h.

2. Travail de rue :

Deux fois par semaine, les travailleurs de Latitude Nord parcourent l'espace public aux alentours de la Gare du Nord afin :

- d'avoir une présence visible dans la rue ;
- d'entrer en contact avec les personnes en grande précarité et en errance qui ne viennent pas jusqu'à la permanence ;
- de rencontrer les services qui travaillent sur le terrain², potentiels relais des personnes en errance vers la permanence ;
- d'entrer en contact avec les personnes consommatrices qui se trouvent sur la voie publique ;
- d'observer comment les personnes vivent dans la rue pour orienter le travail.

Périmètre / zone de travail :

De janvier à juin 2019, les sorties se sont effectuées dans les périmètres suivants :

- Zone Gare du Nord : +1 (CCN/Gare SNCB), -1 (Gare des bus), esplanades (côté Progrès et côté Rogier), place Bolivar ;
- Zone Gaucheret : parc Gaucheret, quartier des logements sociaux, pont progrès et alentours ;

² Services sociaux mais également les commerçants, les services de nettoyage de la gare, personnes ressources, ...

- Zone Reine : épicerie « Chez Papa », rue d'Aerschot (entre n° 82 et « Chez Papa »), rue de Brabant (entre n° 25 et 184), place de la Reine, parc Reine Verte, rue de la Poste, rue Dupont, ...
- Zone Liedts : rue d'Aerschot et rue de Brabant (autre moitié), Place Liedts et alentours ;

Après l'évaluation de juin 2019, certaines zones ont été fusionnées :

- Les zones Gare du Nord et Gaucheret sont maintenant regroupées en « **Zone Ouest** »,
- Les zones Reine et Liedts en « **Zone Est** »,

Ce qui permet aux travailleurs de disposer d'une plus grande flexibilité lors des sorties.

Depuis le mois d'octobre 2019, la « Zone Ouest » a été étendue afin de couvrir la place Verboekhoven, la gare de Schaerbeek et leurs environs.

Les travailleurs de Latitude Nord interviennent également suite à une information d'un service communal, de l'autorité politique ou d'habitants. Ils se rendent sur les lieux où la présence de sans-abris ou de consommateurs a été signalée pour entrer en contact avec les personnes et les relayer vers la permanence ou vers des services spécialisés.

3. Projets/outils pour créer du lien :

Sur base des informations récoltées dans le cadre de leurs différents axes de travail, les travailleurs de Latitude Nord mettent en place des projets qui constituent à la fois des outils pour créer du lien avec le public visé et qui répondent également à un besoin du public dans sa trajectoire de resocialisation. Il s'agit de :

- Consignes administratives
- Consignes à bagages
- Kits hygiène
- Réduction des risques liés à la consommation
- Espaces de parole
- Santé mentale et précarité
- Prévention SIDA/MST : dépistages
- Permanences juridiques
- Possibilité de passer des appels téléphoniques et de consulter ses emails

4. Méthodologie et organisation du service : co-construction et intelligence collective

Le travail de l'équipe repose sur la co-construction des actions/projets qui implique la participation active de l'utilisateur dans la recherche de solutions en lien avec sa situation. Le principal défi consiste à développer une pratique participative (inclusive) dans le travail quotidien. Les différentes interventions menées par l'équipe ne peuvent aboutir que si les personnes en demande d'aide sont parties prenantes de la recherche de solutions.

Le fonctionnement du service repose sur la co-construction en équipe. Chaque action et/ou projet développé par Latitude Nord est pensé et construit en équipe. Un membre de l'équipe, particulièrement intéressé et/ou spécialisé sur la problématique, est le référent de ce projet ou de cette action. Ce travailleur est le garant du suivi et il veille au respect des décisions prises en équipe. Il est également chargé de se documenter en profondeur sur les évolutions en lien avec la question et de ramener l'information en réunion clinique afin que tous les travailleurs puissent bénéficier des dernières avancées en la matière. Tous les travailleurs participent mais le référent reste le garant du fil rouge qui guide le projet.

- Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle,...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?

Les données du service de ces 3 dernières années indiquent que la permanence est fréquentée par une grande majorité d'hommes et par 3 à 5% de femmes. L'accueil des femmes est une préoccupation particulière du service qui souhaite développer un projet spécifique sur la question du logement pour les femmes.

- Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?

Voir point 6. Public visé. Il n'est pas dans l'objectif de Latitude Nord de modifier la composition du public visé, il s'agit d'un accueil à bas seuil avec un accès inconditionnel. Cependant, une attention particulière est portée sur l'accueil des femmes et des MENA.

- Comment allez-vous communiquer sur le projet ?
 - Flyers et cartes de visite de présentation à destination du public-cible
 - Article dans le Schaerbeek Info (journal communal)
 - Site internet : Latitude Nord
 - Réalisation d'une capsule vidéo de présentation de l'équipe (en cours)

7. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?

Plan Climat (*précarité énergétique, rénovation durable, formation métiers d'éco-construction/rénovation...*), **Good Food** (*production et circuits courts, alimentation saine, formation métiers d'agriculture urbaine...*), **Zéro déchets et transition économie circulaire** (*compostage, vrac, tri, réemploi...*), **Good Move** (*mobilité douce...*), **Be Sustainable** (*Référentiel Quartiers Durables*) ...

Le Programme de Prévention Urbaine, dont Latitude Nord fait partie, est un département de la Direction Développement Stratégique et Durable qui met en œuvre le plan communal de développement durable et le plan climat de la commune ainsi que de nombreux projets transversaux menés par le service éco-conseil. Dans le développement de ses actions, Latitude Nord s'inscrit dans le cadre et les objectifs de la direction, notamment par l'utilisation de matériel durable :

- Communication : orientation des usagers vers les fontaines (eau potable) qui sont présentes sur l'espace public. Transmission d'une carte avec les différents lieux où se trouvent les fontaines.
- Don de gourdes réutilisables fournies par la commune de Schaerbeek afin d'éviter l'utilisation de bouteilles en plastiques
- Lors de la confection des colis alimentaire à destination des personnes sans abri, il est tenu compte de l'empreinte écologique. Pas de sac en plastique, couverts en bois réutilisables, récupération d'invendu, etc.
- Pour des questions d'hygiène, certaines démarches ne sont plus faisables (exemple : gobelets en carton à usage unique qui pouvaient être jetés dans des poubelles prévue à cet effet de manière sélective).

- La distribution de kits hygiène dans des emballages en plastique ne se fait plus depuis 2017 et a été remplacé par des sacs réutilisables.
- Tous les travailleurs de Latitude Nord viennent au travail en transports en commun et pour certains ils viennent à vélo.
- Le travail de rue se fait en majeure partie à pied et pour les déplacements plus longs en transport en commun.
- Un vélo a été mis à disposition du service pour les déplacements professionnels entre les différentes entités communales
- ...

Le travail de la coordination de Latitude Nord se conforme à l'éthique de travail de la Commune de Schaerbeek. La commune de Schaerbeek est en effet inscrite dans une démarche de durabilité, à la fois via le travail de ses services ainsi que dans son rapport aux Citoyens. On peut par exemple citer la Déclaration d'urgence climatique et environnementale approuvée par le Conseil Communal en date du 23 octobre 2019; l'adoption du Plan Communal de Développement Durable (PCDD), approuvé par le Conseil Communal le 27 juin 2012 et dont les objectifs ont été mis à jour en 2019; l'adoption d'une première version du Plan climat, approuvé lors du Conseil communal du 25 juin 2014, et le travail mené actuellement pour une mise à jour de ce Plan ; ainsi que la motion zéro plastiques approuvée par le Conseil communal du 19 juin 2019.

8. Quels résultats concrets envisagez-vous ? (Bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé)
(précisez par ex. le nombre d'hommes ou de femmes que vous souhaitez former ?)

1. Attirer un grand nombre de personnes sans-abri et en errance à la permanence. Même s'il est difficile de fixer un indicateur chiffré, puisque l'objectif de Latitude Nord n'est pas de faire du chiffre, la permanence est le lieu d'accroche et de travail par excellence avec ces personnes.
2. Avoir une visibilité du service au niveau de la commune et de la Région afin que les personnes sans-abris ou en errance ainsi que les acteurs du secteur sachent à qui s'adresser en cas de besoin.
3. Répondre à toutes les questions et demandes des personnes accueillies et les orienter vers les services adaptés. Cela implique un important travail de communication avec le public visé et de connaissance, mise à jour et contacts avec le réseau de partenaires afin de construire des relais efficaces.
4. Gérer les problématiques multiples du public visé : situation administrative et sanitaire, santé mentale, violences, consommation et risques liés à la consommation, Cela implique que les travailleurs sociaux soient formés et soutenus au quotidien dans la réalisation de leur mission.

9. Impacts attendus (à long terme, à quels changements peut-on s'attendre grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

L'impact attendu est l'épanouissement des individus et leur bien-être. Plus précisément :

- La resocialisation des personnes sans-abri, en errance ou en grande précarité : qu'elles retrouvent un lien de confiance en elles, avec les institutions et une autonomie dans leurs démarches.
- L'existence, pour la société en général, d'un « filet social » : savoir qu'il existe un service qui peut intervenir sur le décrochage social.
- Une compréhension de la précarité comme une trajectoire avec des évolutions possibles et non comme une situation inexorable.
- La mise en œuvre d'un travail collectif des acteurs sur le territoire de la Région qui valorise l'action de chacun.
- La considération des personnes en difficultés comme acteur de la résolution de leurs problèmes et la co-construction comme outil de travail et mode d'action sociale.

10. Méthode d'évaluation envisagée :

Conditions de réussites :

- Le maintien du caractère bas seuil de l'accueil.
- Chaque projet est basé sur des observations réalisées dans le cadre de l'exercice des missions et sur des interactions avec le public visé.
- Une équipe de travailleurs professionnels formés et qui font preuve de flexibilité : savoir-faire, savoir-être, expérience, interventions, supervisions, formation continue...
- Une équipe pluridisciplinaire.
- 2 personnes de l'équipe sont spécialisées sur les questions de santé mentale, dont un psychologue.
- Pratiques d'intelligence collective : construction des projets en équipe avec une personne de référence, travail en binômes, réunions organisationnelles, briefings et debriefings systématiques, réunions cliniques : lieu d'échange notamment sur les difficultés rencontrés dans le travail.
- La construction d'un réseau de partenaires et la réalisation d'une veille : avoir une bonne connaissance du réseau/secteur en permanence.
- Etre reconnu dans le réseau comme un acteur généraliste et un service d'orientation pour les questions d'errance et de grande précarité.
- Des locaux adaptés à l'accueil des personnes et au travail d'accompagnement.
- La possibilité de faire appel à un service de traduction SeTIS pour les personnes qui ne parlent ni le français ni le néerlandais.

Indicateurs de résultats :

Ces indicateurs serviront à évaluer le suivi du projet et devront être fournis lors du rapport final

- Fréquentation de la permanence :
 - Nombre de personnes accueillies
 - Nombre de jours d'ouverture
 - Moyenne par jour d'ouverture
 - Genre et profil des personnes
- Demandes des personnes accueillies :
 - Nombre
 - Type
 - Genre

- Orientation des personnes
- Autonomie des personnes : outils et projets qui participent à cette finalité
- Accessibilité à bas seuil
- Observations dans le cadre du travail de rue :
 - o Nombre de personnes observées
 - o Nombre de contacts
 - o Genre
 - o Nombre et types de demandes
 - o Nombre et types d'orientations
 - o Services rencontrés sur le terrain
 - o Cartographie des observations
- Demandes d'intervention du service :
 - o Nombre
 - o Date
 - o Demandeur
 - o Type d'intervention
- Accompagnement individuel :
 - o Nombre de personnes accompagnées
 - o Genre
 - o Type de demandes/problématiques
 - o Type d'intervention et relais
- Partenariats et orientations des services

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

11. Une phase préparatoire est-elle nécessaire³ (expliquez et présentez le timing prévu) :

Le projet est déjà en fonctionnement depuis quelques années.

12. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Durant toute la durée de la programmation.

13. Localisation de l'activité et son rayonnement d'action:

Le service se situe à la place Solvay, à l'arrière de la gare du Nord, dans un quartier marqué par la présence d'un public sans-abris nombreux.

Adresse du service : Place Solvay 2, 1030 Schaerbeek

14. Engagement de personnel : (ETP, période, niveau...)

Poste	ETP	Niv
Coordinateur	1	A
Coordinatrice adjointe	1	A
Travailleur social-Psychologue	1	A

³ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

Travailleuse sociale	1	B
Travailleuse sociale	1	B
Travailleuse sociale	1	B

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
	Mise en place de permanence (local)	Accueillir le public	2021	2025	hebdomadaire
...	Réunion cliniques hebdomadaire s + Réunion organisationnel le hebdomadaire	échanger leurs savoir-faire, savoir-être, posture professionnelle	2021	2025	hebdomadaire
	Supervision individuelle des travailleurs	un moment individuel avec la coordination est proposé à chaque travailleur afin d'approfondir ses projets.	2021	2025	Mensuelle
	Rédaction d'un règlement d'ordre intérieur	Chaque année un travail de révision et de présentation du règlement aux personnes	2021	2025	annuellement
	Établir des collaborations avec des réseaux adaptés	Pouvoir répondre aux différentes problématiques rencontrées par le public	2021	2025	Ponctuelle
	Mettre en place des espaces de parole avec les usagers	Pour que les actions du service restent en adéquation avec les réalités de la rue	2021	2025	3/an
	Mettre en place des actions de dépistages VIH et hépatite C	Répondre aux besoin du public	2021	2025	5/an

D. MOYENS

Taux d'intervention de la Politique de la Ville (%)

16. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	Avril-Dec 2021	2022	2023	2024	2025	Jan-Mars 2026	Total
PDV	€ 283.091,65	€ 360.741,87	€ 367.756,70	€ 374.911,84	€ 382.210,07	€ 70.772,91	€ 1.839.485,04
Commune							
Autres							
Total	€ 283.091,65	€ 360.741,87	€ 367.756,70	€ 374.911,84	€ 382.210,07	€ 70.772,91	€ 1.839.485,04

17. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Jan Mars 2026	Total
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux,...)							€ 0,00
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	€ 275.092,00	€ 350.741,89	€ 357.756	€ 364.911,90	€ 372.210,00	€ 68.772,90	€ 1.789.484,69
Fonctionnement (Frais catering pour les permanences, matériels pour le comptoir d'échanges de seringues, outils de communication, formations, projets spécifiques, ...)	€ 8.000,00	€ 10.000,00	€ 10.000,00	€ 10.000,00	€ 10.000,00	€ 2.000,00	€ 50.000,00
Total	€ 283.092,00	€ 360.741,89	€ 367.756	€ 374.911,90	€ 382.210,00	€ 70.772,90	€ 1.839.484,69

- **Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet** (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré à la Politique de la Ville programmation 2021-2025)

Frais de fonctionnement (liste non exhaustive) :

- Frais catering pour les permanences,
- Matériels pour le comptoir d'échanges de seringues,
- Outils de communication,
- Formations,
- Projets spécifiques,
- ...

Niv	Projection 2021	Projection 2022	Projection 2023	Projection 2024	Projection 2025
A	€ 70.342,64	€ 71.749,49	€ 73.184,48	€ 74.648,17	€ 76.141,14
A	€ 71.879,55	€ 73.317,14	€ 74.783,48	€ 76.279,15	€ 77.804,73
A	€ 77.310,51	€ 78.856,72	€ 80.433,86	€ 82.042,53	€ 83.683,38
B	€ 37.980,99	€ 38.740,61	€ 39.515,42	€ 40.305,73	€ 41.111,84
B	€ 44.189,81	€ 45.073,61	€ 45.975,08	€ 46.894,58	€ 47.832,48
B	€ 42.161,08	€ 43.004,30	€ 43.864,38	€ 44.741,67	€ 45.636,50
	€ 343.864,57	€ 350.741,87	€ 357.756,70	€ 364.911,84	€ 372.210,07

E. CONTINUATION DU PROJET

18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville : ☒ **OUI**

Si oui :

- *Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Au niveau régional, le Programme de prévention urbaine dont le service Latitude Nord fait partie, est entre autres subsidié par le Plan local de prévention et de proximité. Cet appel à projets ne permet pas une intégration du projet Latitude Nord. A ce jour, le seul type de financement possible est celui de la Politique de la Ville.

F. Annexes

Rapport d'évaluation de Latitude Nord pour l'année 2019.

Evaluation 2019

Latitude Nord
Programme de Prévention Urbaine
Commune de Schaerbeek

SOMMAIRE

1.	PERMANENCE	3
2.	TRAVAIL DE RUE.....	3
3.	ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	19
4.	ORGANISATION DU SERVICE ET PREOCCUPATIONS TRANSVERSALES	19
4.1.	Organisation de l'équipe et fonctionnement.....	23
4.2.	S'informer auprès des usagers : les espaces de parole.....	24
4.3.	Préoccupations transversales.....	24
5.	CONCLUSIONS / SUITES / PERSPECTIVES POUR LES PROCHAINS MOIS OU ANNEES	27

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Mission générale

Latitude Nord a pour mission générale d'accueillir et d'accompagner les personnes en grande précarité et en errance pour qu'elles retrouvent confiance dans les institutions et une autonomie dans leurs démarches. Cela implique d'offrir un soutien social et psychologique aux personnes par :

1. **Un accueil dans le cadre d'une permanence à bas seuil d'accès**
2. **Un travail de rue sur le territoire communal**
3. **Un accompagnement individuel et une orientation vers des services d'aide spécifiques ou spécialisés**

Axe 1 : Accueil à bas seuil d'accès

1. PERMANENCE

Objectif :

Trois fois par semaine, les travailleurs de Latitude Nord organisent une permanence d'accueil à destination des personnes en grande précarité et en errance¹ afin de créer un lien avec ces personnes. Pour ce faire, l'équipe met en place un cadre (espaces, moments, conditions) qui leur permet de créer un contact avec ces personnes, première étape d'un processus de resocialisation.

Il s'agit d'un accueil de jour à bas seuil d'accès. Cela signifie que toutes les personnes sont accueillies quel que soit leur état, de manière inconditionnelle. Cette permanence est organisée dans les locaux de Latitude Nord, place Solvay, 2.

Indicateurs :

- Ouverture de la permanence : jours, horaires et nombre de jours (par mois et par an)
- Nombre de personnes accueillies (par mois et par an et en moyenne par jour)²

La permanence d'accueil se déroule 3 fois par semaine : les lundis, mercredis et vendredis de 9h30 à 12h.

En 2019, 138 permanences ont été mises en place et le service a recensé 6510 passages.

Soit, une moyenne de 542 passages par mois et de 47 personnes par permanence.

¹ Latitude Nord entend par personne en grande précarité et en errance » : les personnes sans domicile fixe, les personnes qui vivent en squat, les personnes avec ou sans problèmes d'assuétudes, les jeunes en fugue, les personnes désorientées, les personnes sans papiers, les personnes migrantes de passage, les personnes en demande d'asile, ...

² Les travailleurs sociaux recensent le nombre de passages lors de permanences, c'est-à-dire :

- Des personnes qui passent sans effectuer de démarches administratives. Elles viennent prendre un café, chercher un lien, utiliser le téléphone, ou demander une information ;
- Des personnes pour lesquelles une orientation vers un autre service est réalisée directement : recherche d'un lieu où se doucher, d'un médecin, d'un avocat, ... ;
- Des personnes pour lesquelles leurs demandes nécessitent l'ouverture d'un dossier dans le cadre d'un entretien individuel : l'orientation demande plus de temps, la personne a plusieurs demandes, la personne nécessite un suivi individuel plus approfondi, ...

Par mois,

- 630 passages ont été recensés en janvier sur 11 permanences,
- 849 passages en février sur 11 permanences,
- 1199 en mars sur 13 permanences,
- 507 en avril sur 9 permanences,
- 272 en mai sur 12 permanences,
- 323 au mois de juin sur 11 permanences,
- 452 au mois de juillet sur 13 permanences,
- 498 au mois d'août sur 12 permanences,
- 495 au mois de septembre sur 13 permanences,
- 494 au mois d'octobre sur 12 permanences,
- 407 au mois de novembre sur 10 permanences,
- 384 au mois de décembre sur 11 permanences.

En raison de la forte fréquentation de la permanence d'accueil en ce début 2019 et de la difficulté d'assurer un accompagnement individualisé des personnes, le service a modifié sa manière d'accueillir afin de revenir vers sa mission première de service social (proposer un accompagnement psychosocial individuel). Ainsi, depuis début mai 2019, toute personne qui souhaite bénéficier des services de Latitude Nord doit être préalablement reçue par un travailleur social dans le cadre d'un entretien individuel. Latitude Nord accueille désormais les personnes qui sont en demande sociale et/ou pour qui le service peut effectivement réaliser des démarches.

Depuis ce jour, le service constate une nette évolution de la qualité de l'accueil et de la quantité de demandes exprimées ainsi qu'une forte diminution de la fréquentation de personnes sans demandes sociales.

→ Nombre d'hommes et de femmes

En 2019, les travailleurs ont recensé 6174 passages d'hommes et 304 passages de femmes en permanences d'accueil³, soit 94,8% d'hommes et 4,6% de femmes. Le pourcentage restant correspond aux Mineurs Etrangers Non Accompagné (MENA) qui se sont présentés lors d'une permanence.

→ Profils des personnes qui fréquentent la permanence

Les hommes et les femmes rencontrés en permanence d'accueil vivent en rue mais fréquentent également les hébergements d'urgence (Samu social, Pierre d'Angle). Certains sont installés en foyers d'hébergement, en maisons d'accueil ou en institutions. Enfin, d'autres personnes occupent un habitat précaire (appartement insalubre, squat, ...) ou logent temporairement chez une connaissance. Elles sont menacées d'expulsion et/ou sont confrontées à différentes formes de violences. Certaines sont à la recherche d'une forme de sécurité, de conditions de vie plus décentes, d'un respect de leurs droits, ...

Les statistiques du service pour l'année 2019 permettent les observations suivantes :

- 6 % du public sont des jeunes usagers entre 18 et 30 ans ;
- 67% des personnes qui fréquentent le service ont entre 31 et 50 ans ;
- 26% ont plus de 50 ans. Il apparaît une légère augmentation de ces personnes par rapport à l'année 2018 ;
- Près de 1% représente des personnes mineures (MENA) ainsi que des personnes pour lesquelles nous n'avons pas de date de naissance.

³ En moyenne, 45 hommes et 2 femmes se présentent donc par jour par permanence.

- La fréquentation féminine en permanence d'accueil a légèrement diminué par rapport à l'année 2018. De manière générale, le service observe que le nombre de femmes est nettement moins important que celui des hommes. Ceci peut s'expliquer par les changements effectués au premier semestre où le service a modifié sa manière d'accueillir afin de revenir vers sa mission première de service social (proposer un accompagnement psychosocial individuel), ce qui a impliqué une diminution du public migrant et transmigrant.

Le début de l'année 2019 a été marqué par la forte présence de personnes d'origine africaine en transit vers l'Angleterre. Cependant, le service ne détient pas de chiffres précis sur leur nombre car un dossier n'a pas systématiquement été ouvert pour ces personnes. Le service ouvre un dossier pour une personne lorsque celle-ci formule une demande sociale ou lorsqu'un accompagnement psychosocial est en cours. Cela n'a pas été le cas pour ces personnes « de passage », sollicitant essentiellement les sanitaires, le café et un espace où se poser.

Si on se base sur les dossiers ouverts, le service constate que :

- 60% des personnes accueillies sont européennes, parmi elles 24% sont belges. Les autres personnes proviennent en grande partie des pays de l'Est (Pologne, Roumanie, Bulgarie, Hongrie, ...) et des Balkans. Elles sont régulièrement à la recherche d'un emploi ou d'activités professionnelles ;
- 32% des personnes proviennent de pays « hors Europe » : Proche et Moyen Orient, Afrique, Asie, Amérique du Sud. Ce public peut être en démarche de régularisation ou en demande d'asile ;
- 8% des personnes sont de nationalités inconnues ;
- Parmi toutes ces personnes, 40% disposent d'un titre de séjour belge.

Il est à noter qu'une majorité d'utilisateurs est en rupture avec le réseau d'aide mais également avec leurs familles et leurs proches. Certains ont connu des passages en prison, en défense sociale ou en psychiatrie. D'autres sont en contact avec un réseau présent autour d'eux : CPAS, avocat, réseau d'aide aux personnes sans-abris, Certains dépendent du CPAS, de la mutuelle, de la Direction Générale des Personnes Handicapées, du chômage ou viennent d'être exclus du chômage.

Une partie du public est à la recherche d'un travail ou bénéficie d'un emploi précaire.

Certains sont consommateurs de produits psychotropes licites et/ou illicites (alcool, cannabis, héroïne, médicaments, cocaïne, traitements de substitution, ...).

L'ensemble de ces situations fragilise les personnes, avec pour conséquences des problèmes de santé physique et/ou des troubles mentaux.

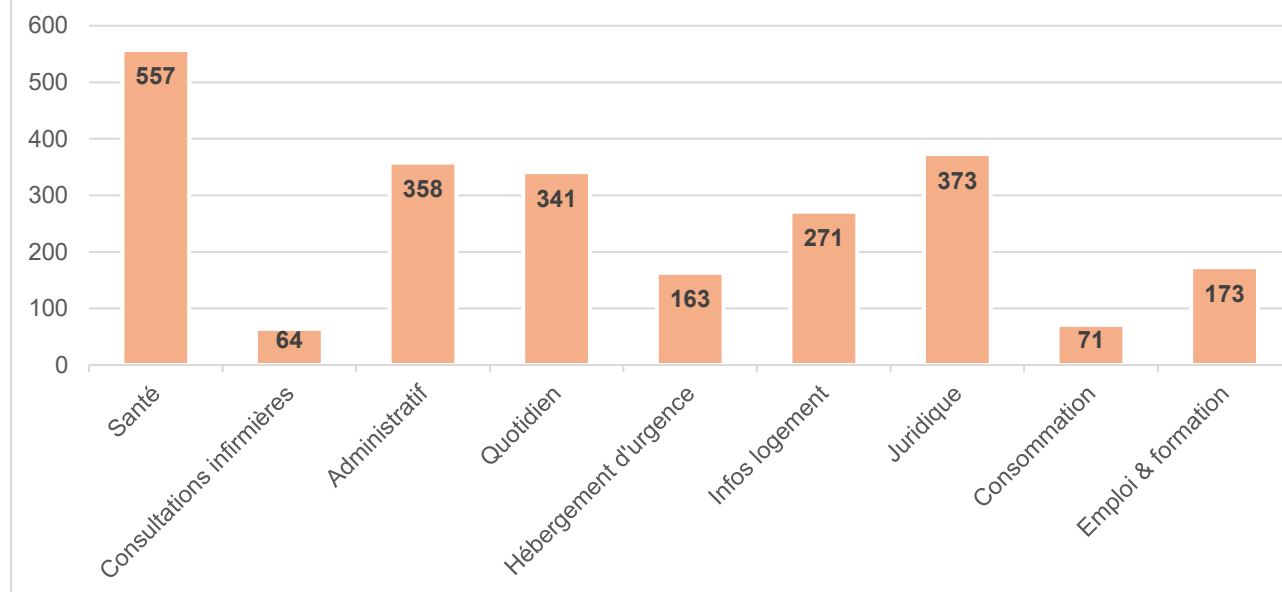
→ Quelles sont les demandes des usagers ?

Les principales demandes des usagers sont liées à la santé, aux soins infirmiers⁴, à l'administratif, au quotidien⁵, à l'hébergement d'urgence, à l'information sur l'accès au logement, au juridique et droits des étrangers, à l'emploi et à la formation ainsi qu'aux usages de drogues.

⁴ Des consultations infirmières ont été mise en place dans le courant de l'année 2019 pour répondre aux questions liées à la santé et l'hygiène.

⁵ Les demandes relatives au quotidien correspondent à des demandes d'hygiène, d'alimentation et de vêtements.

Demandes en 2019



Les demandes principales sont celles liées à la santé (en 2018, il s'agissait de santé et de logement). Ensuite viennent les demandes juridiques, administratives et celles portant sur le quotidien. Elles sont suivies par les demandes d'informations liées au logement, à la recherche d'emploi et de formation. Enfin, la recherche d'un hébergement d'urgence, les demandes liées à la consommation et les consultations pour des soins infirmiers clôturent l'ensemble des demandes posées par les usagers.

Concernant les demandes de santé, depuis mai 2019, Latitude Nord a engagé une infirmière en santé communautaire. Elle est chargée de développer le projet lié à l'hygiène en y intégrant un volet « soins de santé ». Ainsi, des consultations infirmières ont été mises en place tous les mercredis matin. Depuis le mois octobre, elle reçoit également les usagers le vendredi matin.

Concernant les demandes juridiques, Latitude Nord a développé une collaboration avec le service communal Soleil du Nord afin de mettre en place une permanence juridique au sein du service les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis de chaque mois. Néanmoins, il faut signaler que depuis le 1^{er} décembre 2019 cette permanence n'a plus lieu. En effet, la juriste qui assurait cette permanence est arrivée en fin de contrat et n'a pas encore été remplacée.

En fonction des demandes formulées par les usagers, ceux-ci sont orientés vers des services spécialisés de seconde ligne. Les services les plus sollicités sont :

- Le Hub humanitaire⁶
- La Plateforme Citoyenne
- Le Chauffoir de Schaerbeek
- Le Siréas
- Médecin du monde (antenne Athena)
- La Croix Rouge
- Douche Flux
- Soleil du Nord

⁶ Il s'agit d'un espace destiné aux migrants. Ce Hub est né de l'association de sept organisations et d'avocats de première ligne. Il propose des services tels que des conseils juridiques, des consultations médicales, un vestiaire social, ...

- L'Eglise Saint-Roch
- Le Samu social
- Le CPAS de Schaerbeek

→ Que font les travailleurs sociaux pour mettre ce cadre en place ?

Afin de maintenir le cadre en place, service prévoit différents moments et outils assurant la cohésion de l'équipe et du travail de 1^{ère} ligne

- **Briefing** : organisé avant chaque permanence, les travailleurs échangent sur l'organisation de la permanence à venir et se transmettent les informations nécessaires concernant l'accueil et l'orientation des personnes ;
- **Débriefing** : mis en place après chaque permanence, les travailleurs échangent sur l'accueil qui vient de se clôturer et font le relevé statistique de ce qui a été observé et réalisé en permanence d'accueil ;
- **Réunion clinique hebdomadaire⁷** : moment où les travailleurs peuvent prendre du recul et échanger leurs savoir-faire, savoir-être, posture professionnelle, ... lors des différents accompagnements réalisés avec les personnes ;
- **Réunion organisationnelle hebdomadaire** : mise en place afin de permettre notamment aux travailleurs d'organiser la permanence (la présence des travailleurs, préparation de la permanence). Depuis le mois de janvier 2019, un « moment de référence » permet au travailleur d'amener une question de fond liée à son projet. Ce « moment de référence » est investi à tour de rôle ;
- **Supervision individuelle** : depuis le début de l'année 2019, un moment individuel avec la coordination est proposé à chaque travailleur afin d'approfondir ses projets. Cette supervision est prévue tous les mois ;
- **Règlement d'ordre d'intérieur** : construit par les travailleurs et expliqué aux personnes lorsqu'elles sont accueillies, il assure le maintien du cadre au sein de la permanence d'accueil.

→ Quels sont les outils utilisés par les travailleurs sociaux et quel est leur lien avec l'objectif de créer du lien ? (Notamment consignes administratives, kit hygiène et projet de consignes mains libres)

Au sein des permanences d'accueil, le service met en place les actions suivantes :

- Consignes administratives ;
- Kits hygiène ;
- Consultations infirmières ;
- Consignes à bagages ;
- Réduction des risques liés à la consommation ;
- Espaces de paroles ;
- Santé mentale et précarité ;
- Actions liées à la prévention SIDA/MST (dépistages en collaboration avec la Plate-forme Prévention SIDA) ;
- Permanences juridiques en collaboration avec Soleil du Nord ;
- Mise à disposition d'un téléphone, possibilité de consulter ses mails.

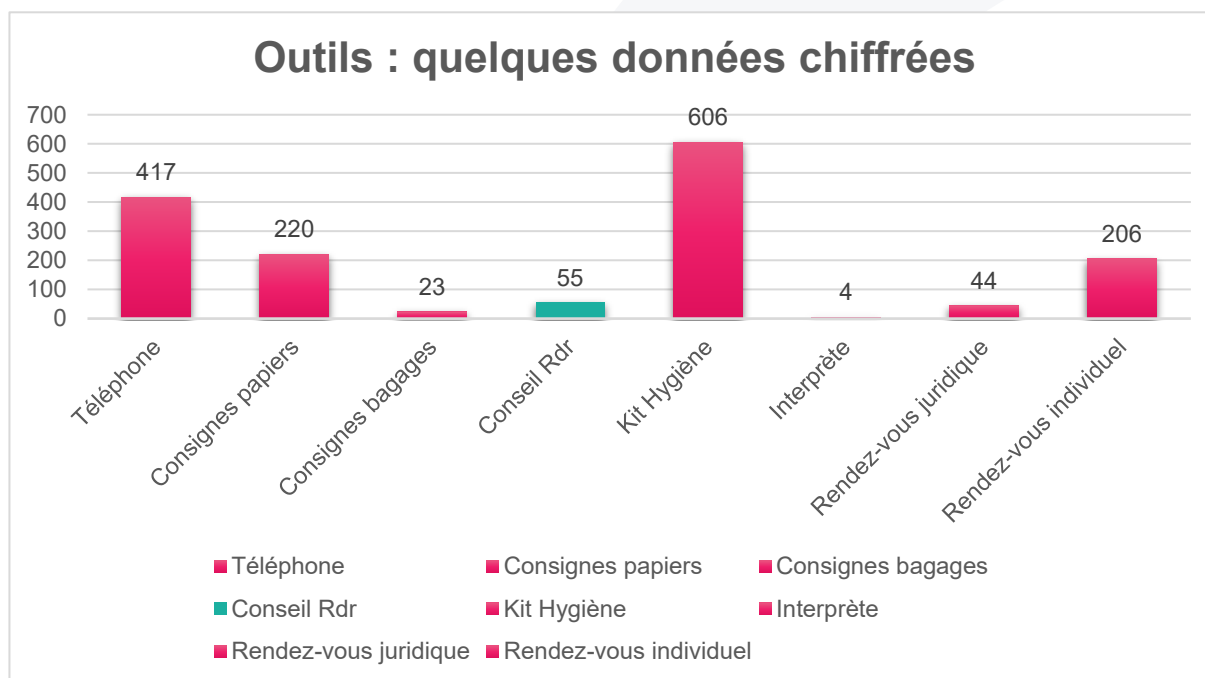
Au travers de ces actions, les travailleurs recréent du lien avec les usagers en donnant la possibilité d'exprimer des demandes qu'ils n'ont pas toujours l'occasion de poser ailleurs ou à d'autres moments.

Ces actions sont utilisées comme des outils de lien qui permettent aux personnes de se mettre en condition afin de d'exprimer une demande.

Aussi, les personnes sont parties prenantes dans toutes les actions mises en place au sein du service.

⁷ Cfr. Partie accompagnement individuel « articulation avec les réunions d'équipe ».

Pour information, ce tableau reprend les outils les plus utilisés lors des permanences d'accueil :



Le kit hygiène est l'outil le plus utilisé, suivi du téléphone, des consignes papiers et de l'accès aux rendez-vous individuels. Dans tous les cas, la personne est reçue individuellement par un travailleur, ce qui lui permet de formuler ses demandes.

Il est à noter que les conseils en matière de réduction des risques n'ont été comptabilisés qu'à partir de la mi-mai 2019.

→ Est-ce que ce qui est mis en place participe à l'objectif de créer du lien avec les personnes ? Comment ?

Oui, via l'accueil de chaque personne en permanence et des différentes actions mises en place au sein du service.

Par exemple, le projet « kits hygiène » n'est pas une simple distribution de matériel. Donner un kit, c'est prendre le temps de s'asseoir avec la personne, de faire sa connaissance, de prendre de ses nouvelles, de faire le point sur les démarches en cours, Grâce à ce moment individuel, la personne peut exprimer des demandes qu'elle n'exprimerait pas au sein de la permanence d'accueil, et ainsi entrer en lien avec les travailleurs.

→ Est-ce que ce qui est mis en place participe à la finalité de rendre les personnes plus autonomes ? Comment ?

L'accueil inconditionnel des personnes permet aux travailleurs de pouvoir prendre le temps avec celles-ci, en respectant leur temporalité, et ainsi entamer un travail avec elles.

Mais la participation de l'utilisateur est essentielle dans son accompagnement. Il est ainsi impliqué dans sa recherche de solutions.

Grâce à ce cadre mis en place par l'équipe, le service constate une augmentation de l'autonomie des personnes.

→ Est-ce que le service reste bas seuil ? Comment ? Qu'est-ce que l'équipe met en place pour cela ?

L'équipe veille au maintien de l'accueil sans condition de toutes les personnes qui fréquentent le service, quelles que soient les conditions dans lesquelles elles se trouvent. Aussi, les travailleurs présentent le lieu ainsi que le cadre du service aux nouvelles personnes qui franchissent le seuil de la permanence d'accueil.

Néanmoins, dans certaines situations, la personne accueillie est orientée rapidement vers le service le plus compétent pour elle⁸.

La philosophie de non exclusion garantit au service de maintenir le bas seuil d'accès.

La réunion clinique permet aux travailleurs de se remettre en question de manière permanente et assure également le maintien du bas seuil d'accès.

→ Quelles sont les difficultés rencontrées par les travailleurs sociaux ? Qu'est-ce qui est mis en place ou souhaité pour y remédier ?

- La **barrière de la langue** est une difficulté. En effet, toutes les personnes ne parlent pas le français ou le néerlandais. Pour ces personnes, les travailleurs peuvent faire appel au SeTIS, le Service de Traduction et d'Interprétation en milieu Social bruxellois.
 - Les **problèmes de santé mentale** que rencontrent certaines personnes ralentissent le travail d'accompagnement. De plus, nous constatons des difficultés dans la mise en place de partenariats et collaborations avec les services de santé mentale ou autre services spécialisés. Au travers de l'action « santé mentale et précarité », nous tentons d'améliorer cette situation.
 - La **violence** liée à la situation des personnes (violences de la vie en rue, violences conjugales, violences liées à la consommation, ...) rend aussi l'accompagnement des personnes plus compliqué. La réunion clinique permet aux travailleurs de pouvoir échanger sur de telles situations et tenter de trouver une réponse appropriée.
 - L'**augmentation de la fréquentation** impacte le travail réalisé lors des permanences d'accueil. Dès lors, la gestion collective de la permanence prend le dessus sur l'accompagnement individuel des personnes (remise en ordre administrative, création du lien, ...). Malgré la création du HUB humanitaire (chargé de la prise en charge des personnes migrantes) en gare du Nord, en janvier 2018, et à partir de juin 2019 à l'Avenue du Port, le service reste impacté par cette hausse de fréquentation.
- Il est à noter que, face à cette augmentation et à la difficulté d'avoir une équipe complète, Latitude Nord a fait appel – dans un premier temps – au service des Gardiens de la Paix afin de renforcer la présence de travailleurs lors des permanences d'accueil.
- Dans un deuxième temps, comme expliqué précédemment⁹, le service a modifié sa manière d'accueillir afin de revenir vers sa mission première de service social, c'est-à-dire proposer un accompagnement psychosocial individuel.

⁸ Par exemple, les mineurs étrangers non accompagnés, les familles, les femmes victimes de violences, ...

⁹ Explication à la page 4 dans la réponse à la première question concernant la permanence d'accueil

2. TRAVAIL DE RUE

Objectif :

2 fois par semaine, 2 travailleurs de Latitude Nord parcourent l'espace public aux alentours de la Gare du Nord afin d'atteindre les objectifs suivants :

- avoir une présence visible dans la rue ;
- entrer en contact avec les personnes en grande précarité et en errance qui ne parviennent pas à atteindre la permanence ;
- rencontrer les services qui travaillent sur le terrain¹⁰, potentiels relais des personnes en errance vers la permanence ;
- entrer en contact avec les personnes consommatrices qui se trouvent sur la voie publique ;
- observer comment les personnes vivent dans la rue pour orienter le travail.

Les travailleurs de Latitude Nord interviennent également suite à une information d'un service communal, de l'autorité politique ou d'habitants. Ils se rendent sur les lieux où la présence de sans-abris ou de consommateurs a été signalée pour entrer en contact avec les personnes et les relayer vers la permanence ou vers des services spécialisés.

Indicateurs :

→ Sorties : jours, horaires et nombre (par mois et par an)

Durant l'année 2019, Latitude Nord a effectué deux sorties par semaine en moyenne, soit entre 5 et 10 sorties par mois, pour un total de 98 sorties (hors demandes d'interventions).

Ces sorties s'organisent lors d'une matinée et d'une après-midi par semaine. Du mois de janvier au mois de septembre 2019, les sorties se sont généralement effectuées le mardi après-midi (de 14h à 16h) et le jeudi matin (de 9h à 11h). Depuis le mois d'octobre, l'équipe a décidé d'inverser les moments de sorties. Actuellement, les sorties s'effectuent le mardi matin (de 9h à 11h) et le jeudi après-midi (de 13h30 à 15h30).

→ Périmètre / Zone de travail

De janvier à juin 2019, les sorties se sont effectuées dans les périmètres suivants :

- Zone Gare du Nord : +1 (CCN/Gare SNCB), -1 (Gare des bus), esplanades (côté Progrès et côté Rogier), place Bolivar ;
- Zone Gaucheret : parc Gaucheret, quartier des logements sociaux, pont progrès et alentours ;
- Zone Reine : épicerie « Chez Papa », rue d'Aerschot (entre n° 82 et « Chez Papa »), rue de Brabant (entre n° 25 et 184), place de la Reine, parc Reine Verte, rue de la Poste, rue Dupont, ...
- Zone Liedts : rue d'Aerschot et rue de Brabant (autre moitié), Place Liedts et alentours ;

Après l'évaluation de juin 2019, certaines zones ont été fusionnées :

- Les zones Gare du Nord et Gaucheret sont maintenant regroupées en « **Zone Ouest** »,
- Les zones Reine et Liedts en « **Zone Est** »,

Ce qui permet aux travailleurs de disposer d'une plus grande flexibilité lors des sorties.

Depuis le mois d'octobre 2019, la « Zone Ouest » a été étendue afin de couvrir la place Verboekhoven, la gare de Schaerbeek et leurs environs.

¹⁰ Services sociaux mais également les commerçants, les services de nettoyage de la gare, personnes ressources, ...

→ Nombre de contacts et nombre de personnes observées (par mois et par an et en moyenne par jour)

Durant l'année 2019, 388 contacts ou échanges ont eu lieu en rue, dont :

- 16 au mois de janvier (2,3 échanges en moyenne par sortie) ;
- 36 au mois de février (4,5 échanges en moyenne par sortie) ;
- 36 au mois de mars (4 échanges en moyenne par sortie) ;
- 43 au mois d'avril (4,3 échanges en moyenne par sortie) ;
- 31 au mois de mai (3,1 échanges en moyenne par sortie) ;
- 28 au mois de juin (3,1 échanges en moyenne par sortie) ;
- 55 au mois de juillet (6,9 échanges en moyenne par sortie) ;
- 34 au mois d'août (3,4 échanges en moyenne par sortie) ;
- 37 au mois de septembre (5,3 échanges en moyenne par sortie) ;
- 16 au mois d'octobre (3,2 échanges en moyenne par sortie) ;
- 39 au mois de novembre (4,9 échanges en moyenne par sortie) ;
- 17 au mois de décembre (2,4 échanges en moyenne par sortie).

Depuis le mois de juillet 2018, l'équipe a maintenu le travail d'observation mais a fait le choix de ne plus quantifier le nombre de personnes observées afin de se concentrer sur la qualité des contacts.

En 2019, pendant ce travail de rue, nous avons constaté 130 contacts avec des personnes qui ne connaissaient ni ne fréquentaient le service Latitude Nord, à savoir :

Nombre de contacts mensuels			
Janvier : 7	Avril : 9	Juillet : 25	Octobre : 7
Février : 7	Mai : 10	Aout : 7	Novembre : 16
Mars : 12	Juin : 13	Septembre : 11	Décembre : 6
			Total : 130

Notons que sur ces 130 contacts, environ 8,5 % sont orientés vers la permanence d'accueil de Latitude Nord. Les autres étant orientés vers des services spécifiques en fonction de leur demande.

→ Nombre hommes et femmes et répartition

Parmi les personnes rencontrées, il a été relevé :

- 339 échanges avec des hommes (90%)
- 37 échanges avec des femmes (10%).

L'équipe a également rencontré 12 mineurs lors de ses sorties.

→ Quels sont les services rencontrés sur le terrain ?

Lors de cette année 2019, les acteurs rencontrés lors du travail de rue ont été :

- Le HUB humanitaire ;
- Le personnel d'entretien des toilettes de la gare du Nord ;
- Des personnes travaillant dans les commerces à proximité (épiceries, cafés, poissonnerie, sandwicherie, service de nettoyage, ...) ;
- Des balayeurs de rue (Bruxelles propreté) ;
- Des jardiniers et gardiens de parc ;
- Des gardiens de la paix ;
- Des bénévoles de la maison de quartier rue Dupont ;

- L'asbl Transit ;
- Le centre sportif « Pôle Nord » ;
- Rénovas ;
- Le gestionnaire du CCN ;
- L'asbl Aksent ;
- Des travailleurs et bénévoles de la Plateforme Citoyenne ;
- Soleil du Nord ;
- L'école sociale ISFSC ;
- Le chauffoir du CPAS de Schaerbeek ;
- L'asbl Biloba
- Le service Pergola¹¹ ;
- Des agents de la STIB ;
- La maison médicale « Globule »
- Des travailleurs de Médecins du Monde ;
- Les jardiniers et le responsable du parc Josaphat ;
- La maison médicale des Palais ;
- Les travailleurs sociaux de rue de Transit rue ;
- ...

Durant l'année 2019, sur les 98 sorties effectuées, 124 contacts ont eu lieu avec d'autres acteurs de terrain, dont 64 avec des personnes ne connaissant pas notre service, répartis comme suit :

- 7 en janvier (dont 3 premiers contacts) ;
- 4 en février (dont 2 premiers contacts) ;
- 15 en mars (dont 9 premiers contacts) ;
- 19 en avril (dont 6 premiers contacts) ;
- 12 en mai (dont 5 premiers contacts) ;
- 14 en juin (dont 9 premiers contacts) ;
- 3 en juillet (dont 1 premier contact) ;
- 10 en août (dont 4 premiers contacts) ;
- 4 en septembre (dont 0 premier contact) ;
- 9 en octobre (dont 6 premiers contacts) ;
- 20 en novembre (dont 17 premiers contacts) ;
- 7 en décembre (dont 2 premiers contacts).

→ Cartographie des observations. Comment ces observations sont-elles utilisées ?

Sur base des observations des travailleurs de Latitude Nord et des rapports des Gardiens de la Paix, une cartographie des problématiques sur le territoire a été établie et nous a permis de relever :

- Les personnes sans-abris présentes sur la voie publique ;
- Les squats ;
- Les sites de consommation ;
- Les seringues usagées et le matériel connexe retrouvés sur la voie publique ;
- La mendicité.

Durant les sorties effectuées en 2019, les échanges ont le plus souvent porté sur :

- Des problématiques liées au logement (recherche de logement, hébergement d'urgence) ;
- Des problèmes de santé ;

¹¹ Service d'éducation au respect de la propreté et de la nature

- Des problématiques liées à la consommation de drogues licites et/ou illicites (problèmes de consommation, recherche de structures de prise en charge, ...) ;
- Des démarches administratives diverses ;
- Des problématiques liées à l'hygiène (douche, vêtements, ...) et à l'alimentation.

Les travailleurs se servent de ces relevés afin d'effectuer une mise à jour permanente des informations et du réseau en lien avec ces problématiques.

→ Nombre de demandes en rue et orientations

En 2019, 93 demandes ont été formulées par les personnes rencontrées, qui ont donné lieu à 83 orientations¹² :

- Janvier : 2 demandes et 2 orientations ;
- Février : 11 demandes et 11 orientations ;
- Mars : 5 demandes et 5 orientations ;
- Avril : 12 demandes et 10 orientations ;
- Mai : 12 demandes et 12 orientations ;
- Juin : 6 demandes et 4 orientations ;
- Juillet : 16 demandes et 8 orientations ;
- Août : 5 demandes et 4 orientations ;
- Septembre : 5 demandes et 4 orientations ;
- Octobre : 6 demandes et 7 orientations ;
- Novembre : 9 demandes et 13 orientations ;
- Décembre : 4 demandes et 3 orientations.

→ Tableau de recensement des demandes d'interventions. Types de demandes et envoyeurs ?

Durant l'année 2019, Latitude Nord a reçu 51 demandes issues de différents services. Celles-ci ont donné lieu à 74 interventions sur le terrain, soit trois fois plus qu'en 2018¹³.

Cette augmentation peut être expliquée par :

- Une augmentation de la visibilité du service (autant interne à l'administration communale qu'externe) ;
- Une amélioration de la visibilité sur le site internet de la commune ;
- Une meilleure communication avec les services communaux et également avec les citoyens schaerbeekois ;
- Un Développement du travail en réseau.

Le tableau ci-dessous reprend les différentes interventions effectuées de l'année 2019 :

Qui	Date	Problématique(s)	Intervention(s)
Travailleurs sociaux de rue (TSR)	08/01/2019	Groupe de personnes roumaines qui dorment dans une voiture.	Les personnes n'ont pas été rencontrées.
Société d'aménagement urbain (SAU)	08/01/2019	Squat d'un terrain appartenant à la SAU.	Passage sur place avec la SAU. Personne absente mais la SAU nous explique la situation et nous montre l'habitation de la personne.

¹² Une différence peut être observée entre le nombre de demandes et le nombre d'orientations. Cela s'explique par le fait qu'une même demande peut donner lieu à plusieurs orientations. Celles-ci se sont faites vers les services suivants : Latitude Nord, Chauffoir du CPAS de Schaerbeek, Samu social, asbl Pierre d'angle, HUB humanitaire, Eglise Notre-Dame du Finistère, Médecin traitant des personnes rencontrées, Office des étrangers, CPAS, Médibus, Doucheflux, La Maraude, Poste Athena (Médecins du Monde), Transit asbl, Soleil du Nord, asbl Le Foyer, Maisons Médicales, Poverello, La Fontaine.

¹³ En 2018, le service a reçu 17 demandes qui ont donné lieu à 27 interventions.

			Contact avec le CPAS pour relais qui a pu rencontrer la personne et lui proposé plusieurs possibilités.
Citoyen Schaerbeekois	21/01/2019	Groupe de personnes qui dorment en rue.	Orientation immédiate vers la permanence d'accueil. Relais vers les maraudes de la Croix-Rouge et du SAMU.
Syndic	31/01 & 28/02/2019	Personne qui dort dans l'entrée d'un immeuble.	Personne absente mais contacts avec des habitants de l'immeuble. Relais vers les maraudes de la Croix-Rouge et du SAMU et vers les patrouilles des GPX.
Travailleurs sociaux de rue	12/02 & 12/03/2019	3 hommes qui dorment en rue.	Rencontre avec 2 hommes : ils ont déjà des contacts avec le CPAS. Orientation vers Latitude Nord.
SATT	13/02, 28/02, 02/05, 07/05 & 16/05/2019	Squats communiquant.	Contact avec une femme qui travaille à côté. Contact avec deux hommes du squat. Nous les questionnons sur la situation dans le squat (nombre de personnes, eau, électricité, nourriture, ...). Ils nous parlent de leur situation administrative. Annonce de la date d'expulsion. Orientation vers Latitude Nord, ils nous disent qu'ils vont faire passer le mot.
Citoyen schaerbeekois via SATT & fonctionnaire de prévention	14/02	Personnes roms qui squattent un terrain.	Rencontre avec plusieurs femmes : elles ont déjà eu des contacts avec le Foyer et avec le propriétaire du terrain.
Citoyen schaerbeekois	21/02, 22/02 & 28/02/2019	Homme qui dort devant la sortie de secours de l'école Galilée.	Personne absente. Contacts avec l'école Galilée et des habitants de la rue.
SATT	05/03 & 21/03/2019	Squat.	Pas de contact avec les personnes. Contact avec un voisin.
SATT	07/03/2019	Des personnes occupent un terrain.	Rencontre avec un homme. Ils sont suivis par le SAMU et le CPAS. Orientation vers Latitude Nord.
Rapports des Gardiens de la Paix	14/03/2019	Des personnes s'injectent dans la cour d'une école.	Rencontre avec un professeur et le gestionnaire des bâtiments. Ramassage de seringues.
Latitude Nord	22/05/2019	Une personne dort dans la gare du nord depuis plusieurs années avec qui il faut essayer de renouer le contact.	Contact avec la personne. Parle de son parcours mais refuse toute possibilité d'aide.
Citoyenne schaerbeekoise via le cabinet du Bourgmestre	22/05 & 28/05/2019	Personne qui dort dans l'entrée d'un immeuble.	Personne absente mais contacts avec des habitants de l'immeuble et des commerçants. Contact avec les maraudes de la Croix-Rouge et du SAMU.
SATT	23/05/2019	Une personne dort dans l'entrée d'un bâtiment.	Contacts avec les maraudes du SAMU et de la Croix-Rouge
Soleil du Nord	24/05 & 29/05/2019	Un homme dort sur la rampe de la maison des citoyens.	Personne absente. Contacts avec les travailleurs de l'IBGE. Contacts avec les maraudes de la Croix-Rouge et du SAMU.

Cabinet du bourgmestre via le SATT	28/05 & 06/06/2019	Trois personnes dorment à divers endroits dans un parc.	Personnes absentes. Rencontre avec le responsable du parc et des jardiniers.
Gardiens de la Paix	28/05 & 04/06/2019	Des personnes consomment et dorment dans un parc.	Les personnes n'ont pas été rencontrées mais contacts avec les GPX, le responsable d'un restaurant proche et des jardiniers. Seringues ramassées. Relais vers les éducateurs de rue de Transit.
Citoyenne schaerbeekoise	28/05/2019	Une personne dort devant la porte d'une maison.	Relais vers le SAMU.
Citoyen schaerbeekois	18/06 & 27/06/2019	Une personne dort devant l'entrée d'un bâtiment.	Personne absente.
Gardiens de la Paix	27/06/2019	Un homme dort dans l'entrée d'un bâtiment.	Personne absente.
Citoyen schaerbeekois	23/07 & 01/08/2019	Un homme dort en plein soleil sous 35°C.	Rencontre avec la personne. Conseil de se déplacer à l'ombre. Parle de ses soucis de santé et de son réseau. Orientation vers Latitude Nord. 2 ^e passage pour s'assurer que la personne ne dort plus au soleil.
Service contentieux administratif de Schaerbeek	23/07, 01/08 & 06/08/2019	Une personne a construit un abri devant le local technique d'un magasin Carrefour.	Rencontre avec la personne (déjà connue du service). Soucis de santé : contact avec la maraude du SAMU pour qu'ils passent avec un infirmier. Orientation vers une maison médicale. Relais vers Diogènes.
Service contentieux administratif de Schaerbeek	23/07, 25/07 & 30/07/2019	Squat.	Observation de 2 personnes endormies, 2 personnes qui consomment et 4 à 6 personnes qui attendent, mendient ou demandent du matériel de consommation. Ramassage de seringues. Rencontre avec 2 personnes. Orientation vers Latitude Nord.
Service contentieux administratif de Schaerbeek	23/07, 25/07 & 30/07/2019	Squat.	Porte condamnée. L'équipe a sonné mais n'a pas eu de réponse. Contact avec un voisin qui explique que les personnes entrent via les chemins de fer.
Gardiens de la Paix	02/08/2019	Une personne occupe un abri dans un parc.	Rencontre avec la personne mais contact difficile. Déjà suivie par plusieurs services. Orientation vers Latitude Nord.
SATT	08/08/2019	Squat.	Contact avec la personne. Orientation vers Latitude Nord.
SATT	08/08/2019	Squat.	Personnes absentes. Contact avec un habitant du quartier.
SATT	22/08/2019	Squat.	Personnes absentes. Contact avec la voisine d'en face. Flyers de Latitude Nord laissé devant la porte.
SATT	03/09/2019	Convention d'occupation temporaire.	Contact avec une occupante.
SATT	05/09/2019	Squat.	Contact avec une personne. Orientation vers Latitude Nord et Soleil du Nord.

Maison médicale du Nord	11/09/2019	Des personnes dorment et consomment sur une place proche.	Contact avec la maison médicale. Contacts avec Transit rue. Ramassage de seringues.
Responsable du parc Josaphat	26/09/2019	Deux personnes dorment dans le parc.	Personnes absentes. Contacts avec les jardiniers du parc.
Service gestion immobilière	03/10/2019	Squat.	Contact avec la personne. Orientation vers Latitude Nord. Contact avec le CPAS.
SATT	03/10/2019	Squat.	Contact avec un voisin. Intervention de la police au moment de notre passage.
SATT	08/10 & 29/10/2019	Squat.	Contact avec 3 personnes. Orientation vers Latitude Nord.
SATT	22/10/2019	Squat.	Contact avec une voisine qui explique que les personnes ont été expulsées la veille.
Responsable du parc Josaphat	23/10/2019	Une personne dort dans une tente.	Constatation de la présence de la tente mais la personne n'a pas été rencontrée.
Soleil du Nord	24/10/2019	Des personnes dorment sous le préau de la maison des citoyens.	Constat d'une personne qui dort. Ne se réveille pas quand on l'appelle. Contact avec le responsable des gardiens IBGE.
Citoyenne schaerbeekoise	29/10/2019	Une personne dort dans l'entrée d'un immeuble.	Rencontre avec des voisins. Rencontre avec la personne mais contact difficile. Par la suite : Contacts avec les maraudes du Samu et de la Croix-Rouge. Retour vers l'habitante. Contacts avec les équipes mobiles de Titeca & Saint-Luc. Contacts avec les Infirmiers de Rue. Rencontre avec la police de proximité. Réunion avec le Smes, la police de proximité et le service d'aide aux victimes.
Cabinet du Bourgmestre	29/10/2019	Suspicion de campement.	Impossible d'entrer sur les lieux car il s'agit d'un terrain privé. Pas d'observation de la présence d'un campement.
Soleil du Nord	07/11/2019	Des personnes dorment sous le préau de la maison des citoyens.	Rencontre avec les personnes. Explication qu'elles ne peuvent pas rester là durant la journée. Orientation vers le Hub humanitaire et le Médibus.
Cabinet du Bourgmestre	08/11 & 12/11/2019	Une personne occupe un abri dans un parc.	Personne rencontrée lors du 2 ^e passage. Ne souhaitait pas communiquer avec nous.
Citoyen schaerbeekois	08/11 & 14/11/2019	Une personne dort dans un parterre.	Contact avec une personne déjà rencontrée au mois de juillet. Rendez-vous en rue pour la semaine d'après mais la personne ne s'est pas présentée.
Responsable du parc Josaphat	12/11/2019	Une personne dort dans le kiosque à musique.	Personne absente. Contact avec le responsable du parc.
Citoyenne via le cabinet du Bourgmestre	14/11/2019	Personne(s) qui dorme(nt) devant un lavoir et une banque	Personne(s) absente(s). Pas de traces d'habitation ni de consommation. Contact avec des commerçants et un banquier.
SATT	27/11/2019	Squat.	Personnes absentes.
Citoyenne schaerbeekoise	03/12/2019	Deux personnes occupent un abri dans un parc.	Personnes absentes mais présence de beaucoup de couvertures, de matelas et de sacs.

SATT	05/12/2019	Présence d'un couple dont une femme enceinte dans un parc.	Passage sur place avant la demande d'intervention car nous avons entendu parler de la situation. Personnes absentes mais contact avec les TSR. Les TSR ont rencontré les personnes : nous leur avons transmis les coordonnées de différents services.
SATT	17/12/2019	Squat.	Personne rencontrée. Démarche effectuée pour trouver une maison médicale afin que la personne puisse bénéficier d'une aide médicale urgente du CPAS. Annonce de l'expulsion à venir. Orientation vers Latitude Nord.

→ Dans quels cas les travailleurs sociaux interviennent-ils / quels sont les critères qui déterminent leur intervention ?

Le service répond à toutes les demandes d'intervention. Les travailleurs estiment la réponse à donner suivant la problématique rencontrée. Cette réponse consiste à établir un constat de la situation, donner les informations nécessaires à la personne et à l'orienter vers Latitude Nord et/ou un service spécialisé.

→ Nombre d'interventions / nombre de signalements : quelle est la proportion ?

Durant l'année 2019, Latitude Nord a reçu 51 demandes d'interventions, et toutes ont reçu une réponse.

→ Comment les travailleurs sociaux réalisent-ils cette mission ?

Lorsqu'une demande d'intervention est adressée au service, deux travailleurs sociaux se rendent sur place et répondent en fonction de la/des problématique(s) rencontrée(s).

→ Quels outils utilisent-ils ?

Les outils dont disposent les travailleurs sociaux lors du travail de rue et des interventions sont axés sur la prévention, l'information et l'orientation :

- Les **kits hygiènes** permettent de réduire les risques liés à la santé ;
- Les **Stérifix**¹⁴ permettent de réduire les risques liés à la consommation de drogue par injection, mais également d'échanger sur la consommation et proposer des conseils de réduction des risques ;
- Les **containers** permettent de récupérer les seringues usagées retrouvées sur la voie publique afin de les détruire en toute sécurité ;
- Les **préservatifs** sont une aide à la réduction des risques HIV et MST ;
- Les **flyers** de présentation du service Latitude Nord ;
- Les **cartes** des Services d'aide aux personnes sans abri et services d'aide aux justiciables (Bruss'Help), fontaines d'eau potable et toilettes gratuites (Infirmiers de rue), ... ;
- **Différents flyers** : les travailleurs disposent de différents flyers portés sur un large panel de problématiques (Hépatite C, FARES, violences conjugales, O.R.C.A., ...) ;

¹⁴ Kit de prévention Sida et Hépatites à destination des usagers consommateurs par injection

- **Des plans** : les travailleurs ont également des plans des services vers lesquels ils orientent le plus souvent les personnes (La Fontaine, Samu Social, CPAS, ...).
- Quelles sont les difficultés rencontrées par les travailleurs sociaux ? Qu'est-ce qui est mis en place ou souhaité pour y remédier ?
- **Entrer en contact avec les personnes en rue**. Pour pallier à cela, des collaborations ont été mises en place avec des services spécialisés en travail de rue afin d'observer leur méthode de travail (Transit asbl, Diogènes asbl, ...).
- **Travailler en dehors de la permanence d'accueil** implique une autre posture de travail et une faculté d'adaptation de la part du travailleur : approche différente de l'utilisateur en rue, évaluation des risques, pas de supports informatiques, ... Ces questions sont discutées en équipe lors des réunions cliniques.
- **Les personnes rencontrées en rue sont souvent sous influence de produits**. Il est difficile d'intervenir dans ce cas de figure.
- **Nombre croissant de personnes avec des problèmes de santé mentale en rue** : personnes en décompensation, personnes en dehors de notre réalité, ...
- **La rue est source de violences** et les travailleurs qui interviennent en rue doivent en tenir compte pour leur propre sécurité (vigilance entre collègues, posture de travail adaptée à chaque situation, ...).
- Lors des sorties et/ou interventions, **les travailleurs sont régulièrement confrontés à des situations difficiles** : scènes d'injection, arrestations d'utilisateurs de manière violente, violence, ...
- **La gestion de l'augmentation du nombre de demandes d'intervention** nous oblige à empiéter sur le travail de rue hebdomadaire pour gérer ce type d'intervention.

En regard de ces différentes difficultés rencontrées, il est nécessaire que l'équipe soit formée de manière continue.

3. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Objectif :

Les travailleurs sociaux de Latitude Nord reçoivent les personnes qui le demandent afin :

- De les accompagner dans un travail de remise en ordre administrative,
- De leur permettre d'entrer en contact avec les institutions et services spécialisés,
- De les accompagner vers plus d'autonomie dans la réalisation de leurs démarches.

Quatre plages horaires de rendez-vous sont fixées chaque semaine au sein du service.

Celles-ci permettent aux travailleurs sociaux de fixer des rendez-vous individuels et de poursuivre le travail entamé dans le cadre des permanences.

Indicateurs :

- Nombre de personnes suivies

En 2019, 134 (nombre de dossiers ouvert du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019) personnes ont amené une à plusieurs demandes faisant l'objet d'un accompagnement administratif, social et psychologique. Un dossier est ouvert pour chacune de ces personnes.

- Type de demandes / problématiques

De manière générale, un dossier tend à regrouper plusieurs demandes et problématiques.

- Difficultés administratives ;
- Problèmes de santé physique et mentale ;
- Usages et consommations problématiques de drogues licites et illicites ;
- Accès aux besoins quotidiens (hygiène, alimentation, vêtements, ...) ;
- Difficultés liées au logement (accès au logement, hébergement d'urgence, menace d'expulsion et/ou expulsion) ;
- Difficultés juridiques et droits des étrangers ;
- Difficultés d'accès à l'emploi et aux possibilités de formation ;
- Vécus de violences (en rue, institutionnelles, conjugales, policières, ...)

- Nombre hommes et femmes et répartition

Parmi les dossiers ouverts en 2019, 91% concernent des demandes posées par des hommes et 9% se rapportent à des demandes faites par des femmes. Sur l'ensemble des 134 dossiers actifs, Latitude Nord compte 12 femmes et 122 hommes.

- Types d'interventions et relais

Le service réalise différentes interventions selon les demandes et les problématiques.

- **Difficultés administratives** : contact avec différentes administrations et services sociaux spécifiques en vue de rétablir les droits des personnes¹⁵.

¹⁵ Contact avec le CPAS dans le cadre d'une d'obtention de la carte santé et/ou de l'A.M.U. ; relais vers l'assistant(e) social(e) dans le cadre d'une adresse de référence d'une prime d'installation, d'une demande d'allocation ou d'un Plan Individuel d'insertion Sociale, ... Contact avec les Mutuelles, les administrateurs de biens, les services publiques (Direction générale Personnes Handicapées, ...)

- **Santé physique et mentale** : écoute et soutien en période de crise, de traitement et/ou de rétablissement. Contacts et relais vers le réseau des maisons médicales, des centres de soins et le réseau santé mentale (services de santé mentale, centres de guidance, équipes mobiles, hôpitaux, ...). Recherche et/ou contact avec un médecin généraliste, un psychologue et/ou un psychiatre de référence.
 - **Consommation** : travail de réduction des risques liés aux usages de drogues (prévention, distribution de matériel stérile d'injection, organisation de dépistages, ...), accompagnement dans les projets de cure et de postcure, créer ou recréer un réseau adapté à la situation (réseau d'aide aux personnes toxicomanes).
 - **Accès aux besoins quotidiens** : accès à du matériel d'hygiène et aux services de douches, lessives, vêtements, restaurants sociaux, colis alimentaires, ...
 - **Difficultés liées au logement** : relais vers les hébergements d'urgence, les maisons d'accueil, les services de recherche logement, les Agences Immobilières Sociales, ...
 - **Problèmes juridiques** : relais et contact avec un avocat ou les services juridiques adéquats, ...
 - **Difficultés d'accès à l'emploi/formation** : relais vers les services adaptés à la recherche d'emploi, vers les cours de langues et autres formations, ...
 - ...
- Comment sont organisés les rendez-vous individuels ?

Quatre types d'entretien sont organisés selon la demande de la personne, sa situation ainsi que les difficultés qu'elle traverse.

- **L'« entretien d'orientation et d'information »** : L'objectif est de donner une information, un conseil, une réponse sous forme d'une orientation vers des services plus spécifiques.
- **L'« entretien social et administratif »** : Il vise à informer des droits sociaux de la personne, à construire, avec elle, un accompagnement adapté dans la réalisation de ses démarches en vue d'une remise en ordre administrative, et de la préparer à l'orientation vers les services adéquats.
- **L'« entretien de soutien et d'écoute »** : L'objectif est de faire le point sur l'impact que peut avoir une problématique de santé mentale sur la situation d'une personne afin de l'orienter au mieux. Cet entretien vise également à proposer une écoute dans les moments de crise et à construire un relais vers d'autres services adaptés à la souffrance exprimée par la personne (service de santé mentale, centre de guidance, services hospitaliers, psychiatre, ...).
- **L'« entretien préalable »** : Depuis mai 2019, ce type d'entretien a été instauré pour toute nouvelle personne qui se présente aux permanences d'accueil. L'objectif de celui-ci est de présenter le service et de réaliser un premier état des lieux de la situation de la personne.

Ces 4 types d'entretiens peuvent être réalisés par un travailleur « seul » ou « en binôme » mais également « répartis sur deux travailleurs » en fonction des spécificités de la situation rencontrée.

- Qui fait quoi et comment est-ce réparti entre les membres de l'équipe (équilibre du nombre de dossiers entre les membres de l'équipe) ?

À l'ouverture d'un dossier, un travailleur référent est désigné afin d'assurer le suivi de la personne/de coordonner le dossier.

Les dossiers sont répartis équitablement entre les travailleurs de l'équipe en fonction de la demande et de la formation du travailleur social.

Exemple : un entretien de soutien et d'écoute sera réalisé le plus souvent par le psychologue de l'équipe.

- Quels sont les outils utilisés par les travailleurs sociaux ?

Les outils disponibles sont de différents types :

- Ordinateur, téléphone, fax, ...
- Kits hygiène, consignes (papiers/bagages), comptoir d'échanges de seringues,
- Le réseau autour de la personne
- Techniques d'entretien (écoute active, reformulation, communication non violente, ...),
- Le dossier de la personne : un outil essentiel qui reprend les coordonnées du réseau de la personne, des documents administratifs mais aussi les notes et décisions d'équipe concernant l'accompagnement.

Néanmoins, l'outil principal reste le travailleur social lui-même avec tout ce que cela comporte : l'empathie, le non-jugement, la tolérance, l'accueil à bas seuil d'accès, ...

→ Comment le travail réalisé rencontre l'objectif ?

Différents critères indiquent que les objectifs de remise en ordre administrative, d'accompagnement et d'autonomie sont réalisés.

- Un réseau adapté a été construit ou rétabli permettant à la personne de poursuivre son parcours,
- La personne nous informe des suites d'un relais qui a été construit avec elle,
- Suite à des entretiens individuels, la personne réalise elle-même ses démarches ou demande des conseils en vue de prendre contact avec d'autres institutions,
- La personne n'a plus de demandes spécifiques à formuler,
- ...

Lorsqu'un ou plusieurs de ces critères sont rencontrés, le dossier de la personne peut être archivé. En 2019, près de 57% des dossiers ont été archivés.

→ Articulation avec les réunions d'équipe ?

Latitude Nord a créé des espaces de réunions et d'échanges d'information permettant d'améliorer la qualité de l'accompagnement et de l'orientation.

- Les **réunions cliniques** prévoient :
 - Un nombre défini de dossiers à passer en revue afin de faire le point sur le travail d'accompagnement individuel pour chaque personne suivie par le service ;
 - La possibilité de présenter une (ou des) situations qui pose(nt) des difficultés afin de décider en équipe de la direction à donner à l'accompagnement et à l'orientation ;
 - De co-construire une posture de travail commune ;
 - L'échange de connaissances entre travailleurs.
- Les **briefings et débriefings** des permanences permettent le partage d'informations en lien avec les situations vécues en première ligne par les travailleurs mais également sur des accompagnements en cours.
- Les **réunions organisationnelles** sont des moments qui permettent d'organiser le service et notamment de planifier les rendez-vous individuels.

→ Quels sont les partenariats et collaborations ?

Latitude Nord établit des collaborations avec des réseaux adaptés aux différentes problématiques rencontrées sur le terrain :

- Problèmes de santé physique : Médecins du Monde, Poste Athena, HUB Humanitaire¹⁶, Samu Social Médicalisé, Maison médicale du Nord, Hôpitaux du réseau IRIS, ...
- Problèmes de santé mentale : Hôpitaux¹⁷, services de santé mentale¹⁸, équipes mobiles¹⁹, services travaillant le double diagnostic²⁰, dispositifs travaillant l'exil et la précarité²¹
- Consommation : Transit, Projet Lama, Modus Vivendi, Enaden, la M.A.S.S., ...
- Besoins quotidiens : Bulle asbl, La Fontaine, DoucheFlux, Croix-Rouge, Eglise Saint-Roch, Eglise le Finistère, Poverello, ...
- Les problèmes juridiques : Soleil du Nord, Siréas, O.R.CA²², PAG'ASA²³, Ciré²⁴, ...
- Logement : Union des Locataires, Housing First, Fonds du Logement, ...
- Autres : Bruss'Help, CASS, Plateforme Prévention Sida, Diogènes asbl, les différents CPAS bruxellois, les Amis d'accompagner²⁵ ...

Hormis ces divers acteurs, des collaborations étroites sont mises en place avec les différents services de la Commune de Schaerbeek : Soleil du Nord, Gardiens de la Paix, Rep-R, CPAS, Pôle sans-abri et exclusion du CPAS, le Chauffoir, CASS, ...

- Quelles sont les difficultés rencontrées par les travailleurs sociaux ? Qu'est-ce qui est mis en place ou souhaité pour y remédier ?
- **Le public accueilli par Latitude Nord vit dans sa propre réalité.** Cela implique une temporalité différente, des priorités différentes, et un rapport à l'urgence modifié. Le service doit tenir compte de ces éléments dans l'organisation de l'accompagnement. Néanmoins, le travail de bas seuil développé par Latitude Nord permet à ces personnes de garder une accroche avec les services sociaux et ainsi de réduire les risques liés à l'exclusion.
 - **La perte et/ou le vol de documents administratifs** freine(nt) considérablement l'accompagnement. Par la mise en place de consignes administratives et de consignes à bagages, Latitude Nord permet de réduire ce risque et de préserver l'autonomie de la personne.
 - **La barrière de la langue est une difficulté.** Pour ces personnes, les travailleurs peuvent faire appel au SeTIS. Cela complique néanmoins le travail de mise en lien que les travailleurs tentent de mettre en place avec les personnes.
 - **L'orientation vers des services de santé mentale reste compliquée.** En effet, le public accueilli par Latitude Nord a difficilement accès aux services spécialisés (pas de documents d'identité, pas de mutuelle, pas de moyens financiers, ...). **À souligner également que le réseau connaît un phénomène de saturation.**

¹⁶ Le HUB humanitaire est un lieu où différentes organisations non gouvernementales fournissent aux migrants divers services gratuits. Le HUB qui est installé en Gare du Nord regroupe la Croix Rouge, Médecins Sans Frontières, Médecins du Monde, SOS Jeunes Quartier Libre, la Plateforme citoyenne, Caritas international, Vluchtelingenwerk, Ciré, ...

¹⁷ Brugmann, Clinique Saint-Jean, ...

¹⁸ La Gerbe, A.N.A.I.S., La Marge

¹⁹ « 107 précarité », « Equipe Mobile Crise Saint-Luc », ...

²⁰ Consommation associée à des troubles psychiatriques – La M.A.S.S., le projet LAMA / Déficience mentale associée à des troubles mentaux ainsi que des troubles du comportement – CIM Maya

²¹ Ulysse, d'Ici et d'Ailleurs

²² Organisation pour Travailleurs Immigrés Clandestin

²³ Assistance adaptée aux victimes de la traite des êtres humains en Belgique.

²⁴ Coordination et Initiative pour Réfugiés et Etrangers

²⁵ Service d'accompagnement qui, par une équipe de bénévoles encadrés par des professionnels, accueillent, écoutent, orientent et accompagnent gratuitement sur le terrain les personnes qui se trouvent face à une situation difficile.

- **L'augmentation de situations violentes auxquelles le travailleur social est confronté** représente une difficulté : violences conjugales, violences liées à la vie en rue, familles et enfants en grande précarité, handicaps en contexte précaire, La mise en place des réunions cliniques permettent au travailleur de parler de cette violence en équipe, ce qui lui permet de poursuivre le travail d'accompagnement plus sereinement.
- L'accompagnement psychosocial et administratif est plus compliqué lorsque les **personnes sont sous l'influence de produits**.
- ...

4. ORGANISATION DU SERVICE ET PREOCCUPATIONS TRANSVERSALES

4.1. Organisation de l'équipe et fonctionnement

Composition de l'équipe

- 1 coordinateur (bachelier assistant social, master en ingénierie et action sociale) ;
- 1 adjointe à la coordination (bachelier assistante sociale et master en criminologie) ;
- 1 psychologue clinicien (master en psychologie clinique (ULG), certificat universitaire santé mentale et précarité (UCL) doctorant en psychologie clinique et sciences de l'éducation (UMons)) ;
- 1 travailleuse sociale et assistante sociale ;
- 1 travailleuse sociale et éducatrice spécialisée en travail de rue ;
- 1 travailleuse sociale et éducatrice spécialisée en réduction des risques ;
- 1 travailleuse sociale et infirmière en santé communautaire.

Le fil rouge qui nous permet de garder le cap et de rester fidèle à notre action est l'usager.

Pour nous, il est avant tout une personne et il doit rester le centre de nos préoccupations.

Notre travail repose également sur la co-construction de nos actions/projets. Nous faisons, ici, référence au partage, à l'échange et à la co-construction des savoirs, des actions et des projets qui sont implémentés par le service. Ceci implique la participation active de l'usager dans la recherche de solutions en lien avec sa situation.

Le principal défi consiste à développer une pratique participative (inclusive) dans notre pratique quotidienne avec la personne. Les différentes interventions que nous menons ne peuvent aboutir que si les personnes en demande d'aide sont partie prenante de la recherche de solutions.

Organisation générale du service

Le fonctionnement du service repose sur la co-construction de notre action en équipe. Cela signifie que tous les travailleurs participent de manière active à son organisation mais que les usagers doivent aussi participer et apporter leur pierre à l'édifice.

Organisation par action/projet

Chaque action et/ou projet implémenté par Latitude Nord est pensé et construit en équipe. Par la suite, un membre de l'équipe qui est particulièrement intéressé et/ou spécialisé par la problématique que nous tentons de travailler deviendra le référent de ce projet ou de cette action. Cela signifie, entre autre, que ce travailleur sera le garant du suivi et qu'il devra veiller au respect des décisions prises en équipe. Il sera également chargé de se documenter en

profondeur sur les évolutions en lien avec la problématique et de ramener l'information en réunion clinique. Ceci afin que tous les travailleurs puissent bénéficier des dernières avancées en la matière. Tous les travailleurs participent mais le référent reste le garant du fil rouge qui guide notre action.

4.2. S'informer auprès des usagers : les espaces de parole

Latitude Nord a toujours été attentif à la parole et aux demandes des personnes en grande précarité. Afin que les actions du service restent en adéquation avec les réalités de la rue, l'équipe estime pertinent de mettre en place des espaces de parole. Des rencontres sont organisées au sein de la permanence d'accueil où professionnels et usagers échangent autour de thématiques touchant à la vie en rue et à l'errance urbaine.

L'équipe organise au minimum 3 espaces de parole sur l'année, dans les locaux de Latitude Nord. Il s'agit de prioriser la parole de l'utilisateur. Un des objectifs de cette action est de récolter des informations venant du terrain qui permettront d'améliorer et d'affiner l'intervention du service mais également de susciter la rencontre entre les professionnels du réseau et les usagers.

En 2019, Latitude Nord a organisé 3 espaces de parole :

- Le premier portait sur l'accueil à Latitude Nord. En effet, suite aux modifications apportées par le service afin de se recentrer sur sa mission de service social, il paraissait important de solliciter les premiers concernés sur le sujet. Cet espace de parole a été organisé sans l'intervention de professionnels extérieurs au service. 5 usagers y ont participé.
- Le deuxième espace de parole a porté sur « Les demandes d'aide au CPAS ». Le CPAS étant un service sollicité par une grande partie de notre public, il nous a semblé important d'échanger avec les usagers du service pour avoir un retour sur leur expérience. 7 usagers y ont participé.
- Le dernier espace de parole a été organisé parallèlement à la Journée Mondiale de Lutte contre le Sida, en ciblant les préventions VIH et MST. En plus des échanges, les travailleurs ont proposé des animations autour de ces thématiques. 11 usagers étaient présents.

Soulignons également que huit moments de dépistages VIH et hépatite C ont été organisés dans nos locaux. Sur les 48 dépistages effectués, deux se sont révélés positifs à l'hépatite C et ont été pris en charge par un service spécifique (Cetim²⁶ et Réseau Hépatite C) :

- Mai : 11 dépistages
- Juin : 11 dépistages
- Octobre : 5 dépistages
- Novembre : 21 dépistages

4.3. Préoccupations transversales

Santé mentale

Le service Latitude Nord a établi de nombreux contacts avec des personnes souffrant de troubles psychiques²⁷. Les travailleurs observent que ces troubles ont des impacts importants sur la situation sociale et administrative des personnes :

²⁶ Centre conventionné avec l'INAMI qui permet d'offrir au patient un accompagnement social, psychologique, diététique et sexologique (service sociale maladie infectieuse du CHU Saint-Pierre)

²⁷ Les critères retenus par le service sont :

- L'expression, sous différentes formes, d'une souffrance psychique,

- Contacts difficiles avec les services sociaux ;
- Mise à distance, voire méfiance vis-à-vis des soins ;
- Interférences dans l'accueil ;
- Ralentissement des démarches réalisées dans l'accompagnement des personnes ;
- Difficultés dans le maintien d'un traitement en situation de mal logement ;
- ...

Concernant l'orientation et la construction d'un réseau, des collaborations ont été établies cette année avec différents services de santé mentale²⁸ et d'autres structures²⁹ installés sur le territoire de Schaerbeek et les communes avoisinantes. Il est à préciser que ces contacts sont construits dans le cadre d'accompagnement d'usagers qui fréquentent la permanence d'accueil.

Afin de dépasser les difficultés rencontrées dans l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes, les travailleurs organisent une réunion clinique hebdomadaire. Elle a pour objectifs :

- Le maintien de la personne au centre des échanges et des décisions construites en équipe,
- Le partage des pratiques et des savoirs afin d'affiner une posture d'accueil³⁰ partagée par l'équipe,
- La construction d'un accompagnement adapté à chaque personne, prenant en compte la dimension des troubles psychiques de la personne.

Réduction des risques

En 2019, Latitude Nord a maintenu une approche généraliste de la consommation qui prend en compte la diversité des produits licites ou illicites utilisés par les usagers consommateurs. Nous avons toutefois affiné nos outils d'évaluation et développé nos postures de travail.

Ces outils nous ont permis d'avoir un aperçu plus précis des demandes formulées et démarches réalisées lors des permanences d'accueil mais aussi lors de nos sorties en travail de rue.

En ce qui concerne la permanence d'accueil, nous avons établi un item « consommation » et un item « réduction des risques » que nous complétons lors de chaque débriefing :

- L'item "**consommation**" est coché pour toute demande formulée par un usager consommateur. Ces demandes peuvent être liées à une demande de cure/postcure, de suivis par un médecin/psychiatre connaissant le secteur des assuétudes, ...
- L'item "**réduction des risques**" est coché lorsqu'un travailleur a pu donner des conseils de réduction des risques à un usager consommateur. Ces conseils visent une amélioration des pratiques de consommation: ne pas partager le matériel de consommation, l'utilisation de matériel stérile et où l'obtenir, éviter de consommer seul ou de mélanger les produits, ...

Depuis l'instauration de ces outils, dans le courant du mois de mai 2019, nous avons pu constater une augmentation constante du nombre de conseils de réduction des risques donnés aux usagers fréquentant la permanence. En effet, une attention particulière est portée afin que chaque travailleur puisse multiplier les échanges avec les usagers consommateurs.

-
- Une demande de soutien et/ou d'un suivi d'ordre psychologique auprès des travailleurs de Latitude Nord,
 - La présence d'un(e) psychiatre et/ou d'un(e) psychologue dans le réseau de la personne,
 - La demande d'une rencontre avec un(e) psychiatre et/ou un(e) psychologue,
 - Un passage en hôpital psychiatrique,
 - La présence d'un traitement,
 - ...

²⁸ Les services de santé mentale : La Marge, La Gerbe, Le Rivage et Le Méridien

²⁹ MSF Belgique et Médecin du Monde dans le cadre d'une permanence psychologique à destination des personnes migrantes, les urgences psychiatriques des hôpitaux du réseau IRIS.

³⁰ Soutenir et accompagner malgré l'absence de demande, encourager le maintien des contacts avec le psychiatre et/ou le psychologue présent dans le réseau de la personne, construire une approche préventive concernant une consommation problématique de médicaments et/ou toute démarche d'automédication, ...

Les demandes liées à l’item “consommation” restent quant à elles, stables. Ces demandes nous permettent de solliciter le réseau d’aide de l’usager consommateur, mais aussi d’orienter vers des services d’accompagnement et de prises en charge spécialisés en assuétudes.

Ces échanges ont balayé un ou plusieurs volets de certaines dimensions de la consommation:

- Quels produits consommés?
- Par quelles voies?
- Et en quelles circonstances?

L’objectif du projet de réduction des risques en ce qui concerne le travail de rue pour cette année 2019 était de permettre à chaque travailleur de Latitude Nord de préciser sa posture de travail. Les outils d’évaluation ont mis en avant l’évolution de ces postures. Des lignes directrices ont été dégagées :

- Aborder les usagers consommateurs de manière calme et posée, bienveillante et respectueuse;
- Prendre soin de mettre l’usager consommateur au centre de l’intervention;
- Viser la création de liens durables basés sur le respect et la confiance.

Nous avons ainsi pu constater une augmentation du nombre de contacts directs établis avec des usagers consommateurs sur le territoire de Schaerbeek. Cette évolution est liée à différents aménagements que les travailleurs de Latitude Nord ont pu mettre en place, par exemple des sorties avec des partenaires du réseau comme Transit ASBL.

La fréquentation du comptoir d’échange de matériel stérile et l’utilisation du Récupérateur Externe de Seringues Usagées [RESU] restent pour leur part stable. Cependant, nous envisageons de compléter notre comptoir d’échange de matériel avec du matériel d’inhalation, notamment des pipes à crack et de l’aluminium. En travail de rue, une demande liée à la consommation sur cinq concerne le matériel d’inhalation.

Accéder au matériel d’inhalation permet d’inscrire Latitude Nord dans le mouvement qui s’opère depuis plusieurs années dans le secteur des assuétudes, à savoir une amélioration³¹ de la prise en charge des personnes consommatrices.

En parallèle, Latitude Nord a pu mener plusieurs sensibilisations aux ramassages de seringues auprès des Gardiens de la Paix. Durant ces échanges, la thématique “comment aborder quelqu’un qui consomme en rue” a aussi pu être évoquée.

En ce qui concerne le travail de rue, l’équipe de Latitude Nord a plusieurs fois pu mettre en place des sorties en collaboration avec les partenaires du réseau, à savoir l’équipe d’éducateurs de rue de l’ASBL Transit.

Plusieurs dépistages du virus de l’hépatite C et du Sida ont lieu dans les locaux de Latitude Nord, en collaboration avec la Plateforme Prévention Sida.

Une étroite collaboration avec les travailleurs de l’équipe de Déclic a permis de participer à une matinée “Portées-Portails”, événement organisé par l’ASBL Albertine et les Bibliothèques Communales de Schaerbeek. Cette matinée avait pour but de sensibiliser des adolescents sur la thématique de la dépendance/des assuétudes.

Latitude Nord va poursuivre l’accueil et l’orientation des usagers consommateurs vers le réseau. Le service continuera de renforcer ses collaborations avec le réseau spécifique [Transit ASBL, DUNE ASBL, Projet Lama, Centre Enaden, ...]. Pour terminer, l’équipe de Latitude Nord continuera d’affiner ses postures de travail à travers des formations et des rencontres afin d’optimiser l’accueil et le suivi des usagers consommateurs.

Hygiène, santé et précarité

En contexte de grande précarité, la personne peut facilement perdre son accès aux soins de santé : les cotisations de la mutuelle ne sont plus payées, les demandes pour les cartes médicales ne sont plus faites... il y a un tas de raisons sociales pour lesquelles la personne précarisée n’a plus accès aux soins. Les bénéfices de la prévention n’atteignent souvent pas les personnes en situation précaire. La participation aux dépistages n’est pas élevée, les vaccins ne sont pas en ordre. Les addictions posent problèmes. L’alimentation n’est pas saine, les consultations médicales préventives

³¹ En effet, l’ouverture de la salle de consommation à moindre risque de la commune de 1000 Bruxelles est prévue dans le courant de 2020. De plus, l’ouverture du centre intégré à très bas seuil est prévue pour 2023. Ce centre combinerait plusieurs services et approches spécialisés en assuétudes.

ne sont pas honorées... En situation précaire, il est difficile de prendre soins de soi : l'accès à un point d'eau n'est pas évident, les douches ne sont pas fréquentes, les vêtements ne sont pas lavés, les hommes ne se rasent plus, les mains et les pieds sont sales, la dentition n'est pas soignée.

Par le biais du Projet « hygiène, santé et précarité », nous tentons de gagner la confiance des usagers et les motiver à prendre soin de leur hygiène ainsi que de leur santé en les accompagnants vers des structures de soins adaptées, en les écoutant activement et en les conseillant.

Notre travail se base également sur la prévention et l'éducation à la santé. Nous jouons le rôle d'intermédiaires médico-sociaux entre les personnes en grande précarité et les professionnels de la santé et de l'aide sociale.

L'objectif général du projet étant de veiller à maintenir une bonne santé et une bonne hygiène en prévenant les risques.

Depuis mai 2019, l'équipe de Latitude Nord a été renforcé par l'engagement d'une infirmière en santé communautaire à mi-temps. Celle-ci est chargée de développer le projet « hygiène, santé et précarité ». A cet effet, une première permanence a été mise en place à partir de juillet 2019. Celle-ci se déroulait le mercredi de 9h30 à 12h. Une seconde permanence a débuté dans le courant du mois d'octobre qui se déroule le vendredi aux mêmes heures.

16 permanences infirmières ont eu lieu depuis le début de ce projet durant lesquels l'infirmière a établi 64 contacts³².

Les principales demandes ont été :

- L'accès aux soins de santé et à l'hygiène ;
- L'accès à l'Aide Médicale Urgente (AMU) ou une carte médicale ;
- Consultations médicales ;
- Hospitalisation et soins spécifiques en hôpital (dentiste, ophtalmologie, ...) ;
- Problématique liée à l'assuétude.

Il est difficile pour le service de faire une évaluation approfondie de ce projet. En effet, sa mise en place est récente (depuis le mois de juillet 2019), et les premiers soins de santé physique ont été administrés à partir de la fin du mois d'août. Malgré tout, dès la mise en place de la permanence, des orientations ont pu être effectuées. En moyenne, l'infirmière voit 4 personnes par permanence santé. Et, ce chiffre ne cesse d'augmenter.

Pour 2020, nous continuerons le travail entamé en 2019. Il s'agira de développer notre action afin d'améliorer les orientations en matière de santé et d'hygiène au bénéfice des usagers.

5. CONCLUSIONS / SUITES / PERSPECTIVES POUR LES PROCHAINS MOIS OU ANNEES

En 2020, Latitude Nord va poursuivre le travail effectué en 2019 en s'adaptant au contexte social et en faisant face à l'augmentation de la grande précarité, des flux migratoires et des personnes sujettes à des problèmes de santé mentale. Un accent particulier sera mis sur le développement de ses différentes actions.

Latitude Nord va :

- Continuer et affiner les différents projets existant ;
- Se réserver la possibilité de développer de nouveaux projets si nécessaire ;
- Maintenir et consolider les liens qui peuvent exister entre les diverses actions ;
- Poursuivre et améliorer les différentes collaborations avec les réseaux, plus spécifiquement avec le secteur de la santé mentale et des assuétudes ;
- Maintenir et intensifier les collaborations avec les services du Programme de Prévention Urbaine (PPU) ;
- Développer d'autres approches en lien avec les problématiques de consommation ;

³² L'infirmière recense le nombre de contacts établis lors de ses permanences. Une même personne peut donc être reçu à plusieurs reprises en consultations.

- Développer le comptoir d'échange de matériel stérile en y intégrant du matériel d'inhalation ;
- Continuer de sensibiliser les travailleurs de Latitude Nord aux différentes thématiques rencontrées, au travers de formations, colloques, rencontres, ... ;
- Sensibiliser l'équipe au suivi des actions mises en place afin d'assurer la pérennité de celles-ci ;
- Développer le projet hygiène, santé et précarité ;
- Redynamiser le projet Espace de Parole ;
- Poursuivre la collaboration avec la Plate-forme Prévention SIDA dans la mise en place de dépistages VIH et hépatite C ;
- Développer l'aspect participatif des différents projets ;
- Explorer les possibilités de l'accompagnement physique vers le réseau santé mentale de seconde ligne ;
- Affiner le travail de prise en charge de la « crise » en explorant différentes techniques que les travailleurs de Latitude Nord sont en mesure d'appliquer.

Enfin, Latitude Nord souhaite également améliorer la méthode de suivi de ses projets et actions en cours.

Pour rappel, le suivi et l'évaluation continue consistent à :

- Constater l'avancement du projet par rapport à sa planification ;
- Évaluer l'écart éventuel existant entre les objectifs fixés et les résultats atteints ;
- Évaluer les résultats atteints ainsi que les effets produits ;
- Évaluer l'action des différents acteurs participants au projet.

L'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ne garantissent pas que les objectifs fixés seront atteints. En effet, beaucoup de variables interviennent en cours de processus et certaines d'entre elles ne peuvent être anticipées. C'est ainsi que tout projet nécessite une mise au point régulière afin de réajuster, si nécessaire, les indicateurs et critères fixés au départ. Ainsi, le service estime indispensable de s'arrêter régulièrement afin d'évaluer en continu les projets en cours.

Politique de la ville « Programmation 2021-2025 »
FICHE DE PROJET- ACTION

Commune **Schaerbeek**

Date : **septembre 2020**

Numéro et nom du projet : **3.3 Invendus ? Pas perdus !**

Objectif(s) opérationnel(s) selon OORU (par ordre d'importance)

19 JANVIER 2017 - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la Politique de la Ville (extraits de l'article 23)

§ 3. Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

[...]

2° les actions ou opérations de financement et de subside d'infrastructures permettant de lutter contre la précarité;

[...]

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : **Blondel Benoit**

Fonction : **Chef de Projet – éco-conseil**

Adresse : **Place Colignon, 1030 Schaerbeek**

Tél. :

E-mail : **bblondel@schaerbeek.be**

2. Identification du porteur de projet :

Nom : **Commune de Schaerbeek**

Forme juridique : **administration publique**

Siège social : **Place Colignon, 1030 Schaerbeek**

Objet social : **administration publique**

Personne de contact : **Benoit Blondel**

Tél. :

E-mail : **bblondel@schaerbeek.be**

Site Internet : **www.1030.be**

N° de compte bancaire : **BE 76091000181295**

Agréations par une autorité publique : **le Service éco-conseil est un service de la Commune de Schaerbeek**

autorisation ISP ? **non**

Connaissance du périmètre (*expliquez*) : **Le service éco-conseil, d'une manière générale, s'efforce d'accompagner le changement en vue de 'durabiliser' les comportements, de l'administration comme des citoyens.**

Expériences utiles : Benoit Blondel a supervisé le projet 'Invendus pas perdus' en 2020, et connaît de ce fait tous les partenaires (commerces et associations).
 Connaissance du fonctionnement de la Commune ? Benoit Blondel travaille à la Commune depuis 5 ans. Le service éco-conseil, par nature, travaille de façon transversale, avec de nombreux autres services.

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (ETP)	Intervention financière (en €)
O	Colruyt (3)	Fournisseur d'invendus		
O	Carrefour (2-3)	Fournisseur d'invendus		
O	Projet DREAM	Intermédiaire invendus		
O	Bourse aux dons	Plateforme de gestion des dons alimentaires		
O	Plateforme LOCO	Synergies (ea logistiques) avec membres LOCO		
O+F	EPISOL	Epicerie sociale Assistance logistique	0,5 ETP ¹	
O	Croix-Rouge, section 1030	Epicerie sociale Colis alimentaires		
O	AMANI	Colis alimentaires		
O	Le Gaffi	Colis alimentaires		
O	Poverello	Restaurant social		
O	Unless	Distribution de repas		
O	Le Chauffoir	Distribution de repas		
O	La Porte d'Ulysse	Distribution de repas		
O	Biloba	Atelier de cuisine		
O	De Schakel	Atelier de cuisine		
O	CASSMU	Atelier de cuisine		
O	La Gerbe	Atelier de cuisine		
O	EVA	Table d'hôte communautaire		
O	AMOS	Accueil en milieu ouvert		
O	CPAS de Schaerbeek	Partenaire vav banque alimentaire – réinsertion socio-professionnelle		
O	Maison des femmes	Table d'hôte, intégrant des invendus alimentaires		
O	Maison médicale Neptune	Cuisine de quartier, intégrant des invendus alimentaires		
O	Bouillon de Cultures	Cuisine de quartier, intégrant des invendus alimentaires		

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Description du projet

2017-2020 : le projet 'Invendus pas perdus' vise principalement à créer un support logistique et une stratégie de valorisation des invendus alimentaires à l'échelle communale entre les commerces alimentaires et les opérateurs de l'aide alimentaire et répondre à un besoin d'approvisionnement, pour les plus démunis, l'accent étant mis sur les produits frais.

¹ Non subsidié par la PdV.

La récolte se fait principalement auprès de grandes surfaces alimentaires schaarbeekoises, et la redistribution à une bonne douzaine d'associations schaarbeekoises actives dans le secteur de l'aide alimentaire. En août 2020, le cap des 100 tonnes récoltées et redistribuées a été franchi.

2021-2025 : la poursuite du projet s'inscrit dans un **contexte** où les besoins en invendus alimentaires se sont significativement accrus, la cause la plus récente et la plus évidente étant la crise sanitaire.

Le projet visera :

- À récolter au minimum 40 tonnes par an, pour une valeur de quelque 200.000 euros (en pratique, il est vraisemblable que le volume récolté excédera 50 tonnes/an).
- Faire gagner environ 100 euros/an en pouvoir d'achat à quelque 2500 personnes.
- À impacter favorablement la santé alimentaire de quelque 2500 personnes, en incluant davantage de produits frais dans leur alimentation (97% des vivres récoltés).
- à développer de nouvelles activités de valorisation et/ou de transformation, notamment en suscitant et en collaborant avec des 'cuisines de quartier' schaarbeekoises.

5. Quelle est l'origine du projet ?

- Expliquez le constat de départ, la problématique rencontrée
- Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : ☒ OUI
 - i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ? Voir ci-dessous.
 - ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?
- Un projet similaire existe déjà ? : ☒ NON
 - i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ? : (où et quand ?)
 - ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?
 - iii. En quoi votre projet diffère ? Qu'est-ce que votre projet apporte en plus ?

Le projet vise à renforcer et diversifier le projet existant 'Invendus pas perdus', lequel a reçu un subside 'Politique de la Ville' 2017-2020.

Le projet reposait principalement sur :

- L'importance et l'évolution de la précarité à Schaerbeek ;
- Le faible niveau de l'offre d'invendus alimentaires ;
- Les difficultés logistiques importantes auxquelles les acteurs de l'aide alimentaire se trouvaient confrontés.

'Invendus pas perdus' se proposait donc :

- d'identifier et d'informer les commerces schaarbeekoises des avantages fiscaux à faire don de leurs invendus alimentaires ;
- de faciliter la logistique des invendus alimentaires de l'ensemble des acteurs de l'aide alimentaire à Schaerbeek ;
- d'organiser des événements autour de la récupération et de la cuisine des aliments donnés en vue de créer du lien social et d'offrir une visibilité à la démarche citoyenne et inclusive ;
- d'augmenter non seulement le volume d'invendus alimentaires valorisés mais aussi la qualité, en y incluant davantage de légumes, fruits et pains.
- De manière chiffrée, de récolter 2900kg/mois en légumes, fruits et pains.

Ces objectifs ont été atteints et même dépassés. Sur la seule année 2019, dernière année entière du projet, le volume récolté et redistribué est de plus de 40 tonnes (soit plus de 3300kg/mois) pour une valeur de 195.000 euros. Ce volume était constitué à 97% de produits frais. Sur les 9 premiers mois de l'année, ce volume est même en forte hausse avec plus de 6tonnes/mois, et ce en dépit de la crise sanitaire.

Quel est le constat aujourd'hui ?

Plusieurs constats ont été posés suite à la rédaction du diagnostic en préparation de la programmation 2021-2025 de la Politique de la Ville :

- les travaux des acteurs de terrain qui travaillent avec un public précarisé démontrent l'importance d'une approche transversale, où les lieux dédiés à l'aide alimentaire deviennent aussi lieu de socialisation et de reconnaissance.
- les travaux des acteurs de terrain pointent les multiples difficultés rencontrées par les personnes précarisées à avoir accès à une alimentation variée et de qualité. (source : Solenprim)
- À Schaerbeek, les bénéficiaires du revenu d'intégration social (RIS) ou équivalent (ERIS) ont augmenté de 24% entre 2014 et 2018. Les bénéficiaires schaerbeekois du (E)RIS sont moitié plus nombreux² que la moyenne régionale bruxelloise. Qui plus est, ces chiffres ne reflètent pas encore la dégradation économique consécutive à la grave crise sanitaire de 2020, dégradation dont il est attendu qu'elle s'amplifie encore dans les prochains mois, sinon prochaines années.

Et aussi

- Le niveau de l'offre d'invendus est meilleur : la réglementation entourant les dons alimentaires est mieux connue. Cependant, de nouveaux acteurs – privés- sont en embuscade pour tenter de rafler ces invendus à très bas prix et les revendre.
- D'ici fin 2023, tous les commerçants seront légalement contraints de trier à la source tous leurs biodéchets. Ceci représente une opportunité pour récupérer, en amont, davantage d'invendus alimentaires.

Nouveautés : en quoi votre projet diffère ? qu'est-ce que le projet apporte en plus ?

Points d'améliorations identifiés :

- La redistribution des aliments n'est pas toujours entièrement pertinente dans les volumes redistribués ni dans la nature des aliments redistribués, au regard des associations bénéficiaires du jour.
Afin d'y remédier, le projet veut pouvoir s'appuyer sur un petit espace de stockage pour pouvoir stocker les denrées alimentaires pour de (très) courtes durées.
- Le projet se propose de renforcer l'autonomie alimentaire et l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous, en particulier les publics précarisés de la ZRU.

² En effet, les bénéficiaires schaerbeekois du (E)RIS représentent 8,2% de la population des 18-64 ans, la moyenne régionale étant de 5,5% (source : Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale).

À cette fin, nous voulons y susciter et soutenir des 'Cuisines de quartier' schaarbeekoises.

Qu'est-ce qu'une 'Cuisine de quartier' ? Une Cuisine de quartier, c'est un espace équipé mis à la disposition de groupes de citoyens qui se réunissent régulièrement pour choisir des recettes, s'approvisionner et réaliser collectivement des préparations alimentaires. Les portions confectionnées sont partagées selon les quantités souhaitées par chaque participant, qui paye ses parts et les emporte à la maison. Ces 'Cuisines de quartier' génèrent également d'importants bénéfices collatéraux: lien social, solidarité, valorisation et renforcement des savoirs, autonomisation, etc.

Le projet soutiendra des 'Cuisines de quartier' en les alimentant en invendus, ce qui fera significativement baisser le prix des portions emportées à la maison par les participants, se traduisant donc en gains de pouvoir d'achat.

Le soutien du projet aux 'Cuisines de quartier' pourra aussi prendre la forme d'une mise à disposition d'une cuisine équipée d'une taille et de fonctionnalités appropriées ou d'animations de ces groupes.

- Le projet explorera la possibilité de transformer, à travers les 'Cuisines de quartier' schaarbeekoises, une partie des invendus récoltés en vue d'une revente au sein du réseau des épiceries sociales de la Région. Ceci permettrait ici aussi de générer des bénéfices en termes de valorisation et renforcement des savoirs, autonomisation, interculturalité, mise à l'emploi, ...
- Enfin, même si le projet n'est plus très loin de l'optimum de l'utilisation des ressources logistiques actuelles, il est possible d'augmenter encore légèrement le volume récolté avec ces mêmes ressources. Ceci suppose que l'on parvienne à susciter ou capter davantage de dons alimentaires.

6. Public visé : Précisez le type de public que vous visez (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale, ...) et le nombre de participants escomptés.

Les bénéficiaires directs du projet sont les associations du secteur de l'aide alimentaire de Schaerbeek, dans toute leur diversité. On peut distinguer quatre types d'associations. Il s'agit des associations :

- Gérant une épicerie sociale, avec accès limité aux publics précarisés ;
- Distribuant ou servant des repas aux publics précarisés, gratuitement ou pour une somme symbolique ;
- Distribuant des colis alimentaires aux publics précarisés ;
- Organisant des ateliers de cuisine pour des publics précarisés.

Les bénéficiaires indirects sont définis par les associations 'bénéficiaires directes du projet'. Il s'agit de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS), de personnes sans domicile fixe, de personnes suivies par le service d'aide à domicile dont les ressources se situent sous le seuil de pauvreté, de bénéficiaires de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA), ...

Les associations 'bénéficiaires directes du projet' conçoivent leur action de manière inclusive. Certaines de ces associations permettent la mise à l'emploi et l'apprentissage de compétences / savoir-faire / savoir-être pour un public en (ré)insertion professionnelle. Les associations organisant des ateliers de cuisine veillent tout particulièrement à favoriser la mixité sociale.

Comment allez-vous communiquer sur le projet ?

L'ensemble des canaux de communication communaux seront utilisés, le journal communal, le site internet, la page FB. En outre, une ou plusieurs capsules vidéos (en fonction de l'opportunité) donneront à voir le fonctionnement du projet, ses résultats et bénéfices.

Les associations partenaires du projet auront également à cœur de souligner, dans leurs canaux de communication respectifs, la bonne collaboration à l'œuvre.

7. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?

Plan Climat

Les émissions de gaz à effet de serre liées au système alimentaire représentent environ le tiers du total des émissions, loin devant tous les autres secteurs d'activité.

Le projet réduisant de 40 tonnes par an le gaspillage alimentaire a un impact direct et significatif sur ces émissions. En effet, à défaut d'être collectés, redistribués et consommés, ces invendus alimentaires seraient dans le meilleur des cas biométhanisés, et souvent tout simplement incinérés.

Good Food

Le projet récolte quasi-exclusivement des produits frais : 40% de légumes, 23% de fruits, 20% de produits laitiers et 8% de pain (soit un total de 97%). Ces invendus améliorent substantiellement la qualité nutritionnelle des bénéficiaires finaux du projet. Les invendus distribués par d'autres acteurs, telles les banques alimentaires, distribuant en bonne partie les aliments du 'Fonds européen d'aide aux plus démunis' (FEAD), sont essentiellement des aliments secs', beaucoup moins intéressants du point de vue nutritionnel.

Le projet est tout particulièrement en phase avec la stratégie Good Food, celle-ci visant à « soutenir les initiatives de récupération de surplus alimentaire, notamment en co-finançant la logistique nécessaire à la collecte » (axe 5 : réduire le gaspillage alimentaire - action 2 : valoriser les invendus alimentaires), ce qui constitue l'axe de travail essentiel de ce projet.

Zéro déchets et transition économie circulaire

Le projet a pour effet de réduire le gaspillage alimentaire de quelque 40 tonnes par an. A travers les 'Cuisines de quartier', en partie alimentées en invendus par le projet, il est envisagé que les invendus puissent également être transformés et conservés avant d'être consommés.

Le projet contribuera pleinement à la réalisation de la vision 2019-2025 de « réduire le gaspillage alimentaire de 30% en 2020 tout en assurant une redistribution optimale vers les publics précarisés des invendus alimentaires », dès lors que c'est précisément vers ces publics que s'effectue la redistribution de ces invendus.

Par ailleurs, les invendus collectés comportent souvent quelques aliments impropres à la consommation : légumes ou fruits pourris ou trop abîmés (ceux-ci peuvent être estimés de l'ordre de 5 à 10% des volumes collectés). Ces aliments rejoignent systématiquement la

déchetterie communale en fin de journée, à deux pas du garage communal où la camionnette est garée la nuit, pour y être compostés.

Good Move

Dans sa mise en œuvre, le projet minimise le plus possible le nombre et la distance des déplacements, en étant attentif, d'une part, à ne collecter et à ne redistribuer les invendus quasi-exclusivement que sur le territoire communal ; et d'autre part en définissant les tournées de collecte et de redistribution, c'est-à-dire l'ordre dans lequel ces collectes et redistributions sont effectuées, de manière à minimiser les distances parcourues.

Les volumes transportés dans le cadre du projet ne permettent en règle pas d'éviter le recours à un véhicule à moteur. Nous resterons cependant attentifs aux opportunités qui se présenteraient d'effectuer certaines redistributions avec d'autres moyens de transport, en ce compris le vélo-cargo.

8. Quels résultats concrets envisagez-vous ?

L'ambition est de récolter et de redistribuer intégralement au moins 40 tonnes d'aliments frais par an, soit plus de 180 kg /jour de travail, avec une valeur moyenne de 5€/kg.

Cette collecte de vivre portera presque exclusivement sur des aliments frais : légumes, fruits, produits laitiers, boulangerie, charcuterie (par ordre décroissant d'importance).

La redistribution de ce volume se fera intégralement au profit des associations bénéficiaires directes du projet, et ensuite à leurs publics précarisés respectifs.

Combien de personnes/ménages aidés

Considérant le nombre de partenaires et leurs volumes d'activités respectifs, le projet impactera au moins 400 familles et 1530 personnes, soit un total estimé de plus de 2400 personnes (avec une taille de famille estimée - de manière conservatoire- à 2,2).

9. Impacts attendus

Impact sur le budget des personnes et ménages bénéficiaires : les bénéficiaires finaux des invendus verront leur pouvoir d'achat augmenter du montant des invendus reçus, soit en première approximation environ 100 euros par an pour chacun des 2500 bénéficiaires (la valeur des invendus étant de l'ordre de 250.000€/an).

Impact sur la santé alimentaire : les bénéficiaires finaux voient leur assiette ordinaire améliorée, incluant davantage de produits frais, autrement souvent délaissés au profit des produits transformés et prêts à l'emploi. Ceci impacte favorablement l'apport en fibres, en vitamines, la réduction du sel, des graisses, des conservateurs, colorants et autres exhausteurs de goût. À travers la communication du projet, cet impact se vérifiera aussi auprès du grand public atteint par les canaux de communication communaux.

Impact sur la perception des invendus alimentaires : l'information et la sensibilisation, à travers la communication du projet ainsi qu'à travers les partenaires du projet, sur les notions de 'date limite de consommation' (DLC : « à consommer jusqu'au ») et de 'date de durabilité minimale' (DDM : « à consommer de préférence avant le ») est de nature à modifier durablement la perception (des bénéficiaires finaux du projet comme celle du grand public) de ces invendus. Cette modification de perception est de nature à réduire le gaspillage alimentaire à plus large échelle.

Impact sur la perception de l'impact du système alimentaire : l'information et la sensibilisation, à travers la communication du projet, sur l'impact du système alimentaire sur notre environnement renforcera la compréhension et l'importance de cet impact.

10. Méthode d'évaluation envisagée :

Conditions de réussites :

Une condition importante est de continuer à recevoir des invendus alimentaires des commerces. Les commerces sont guidés par le profit. Ils demeurent en recherche de la solution la plus profitable, celle qui leur permettra de diminuer le plus possible leurs pertes : en effet, en dépit de ce que les commerces peuvent récupérer la TVA sur leurs invendus lorsque ceux-ci sont donnés, ces invendus représentent pour elles une perte. Les commerces cherchent une façon de réduire davantage cette perte, et cette recherche pourrait déboucher sur de nouvelles options, préjudiciables au secteur de l'aide alimentaire en général et au projet en particulier. Nous demeurerons attentifs à diversifier nos sources d'approvisionnement en invendus, pour diminuer le danger que représente ce risque.

Les cuisines de quartier sont un concept fort neuf en Belgique. Des incertitudes demeurent quant au fait que ce concept « prenne » ou « ne prenne pas ». Ce concept a cependant déjà beaucoup été affiné au Québec (où l'asbl 'Cuisines de quartier' s'est inspiré et même formé), et les chances de bonne implantation paraissent élevées. Dans notre phase exploratoire, le concept a suscité d'emblée beaucoup d'intérêts. Des contacts ont déjà été pris avec la Maison des Femmes et son projet 'place aux cheffes', avec l'asbl 'Bouillon de cultures' et avec la Maison Médicale Neptune. Ces contacts sont avancés et devraient déboucher sur autant de 'Cuisines de quartier'. Une, voire deux cuisines collectives, susceptibles d'accueillir des 'Cuisines de quartier' ont été identifiées, ayant la taille voulue. Les associations et structures précitées sont en capacité, de par leurs structures et ressources, d'encadrer les membres des 'Cuisines de quartier' qui seront accueillies en leur sein. L'asbl 'Cuisines de quartier', avec laquelle la Commune est en étroit contact, joue un rôle primordial dans le bon développement de ces 'Cuisines de quartier', en particulier sur Schaerbeek : sur l'identification des personnes ressources et la mise en contact, sur l'identification des lieux et sur l'équipement des lieux, sur la formation d'animatrices des Cuisines et ponctuellement sur l'animation, ...

Par ailleurs, dans le présent projet, on cherche notamment à développer une synergie nouvelle, en intégrant des invendus alimentaires à ces cuisines de quartier. Cette nouveauté présente des attraits mais pourrait aussi se heurter à certaines réticences. Il conviendra de veiller à bien communiquer sur les qualités de ces invendus alimentaires. Une réflexion a été entamée à ce sujet avec une diététicienne de la Maison Médicale Neptune.

Indicateurs de résultats :

- Les volumes et/ou poids des invendus récoltés et redistribués, ce qui est aisé dès lors que des fiches reprenant cette information sont remises lors de l'enlèvement.
- Le nombre d'associations - présentes dans la ZRU - bénéficiant de la redistribution d'invendus.
- Le nombre de personnes ou ménages bénéficiaires des 'associations bénéficiaires directes' (information obtenue sur base des déclarations de ces dernières associations).
- Nombre d'articles / de posts / de vidéos / de visites de site en relation avec le projet.

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

11. Une phase préparatoire est-elle nécessaire³ (expliquez et présentez le timing prévu) :

Le projet s'inscrit dans la poursuite d'un projet financé par la programmation 2017-2020 de la Politique de la Ville, tout en l'amplifiant et en le diversifiant. Dans cette mesure, la mise en œuvre du projet pourra pour l'essentiel, démarrer dès le jour 1 à un haut taux d'activité.

Du côté de la collecte : le nombre de magasins auprès desquels la collecte se fait ainsi que le volume d'invendus collectés peut encore, du point de vue des moyens logistiques dont dispose le projet, être légèrement augmenté. Cela suppose prospection, contacts avec le service de l'Urbanisme (qui gère l'octroi des permis d'environnement aux surfaces commerciales, et, le cas échéant, conditionne cet octroi à une politique volontariste de gestion des invendus alimentaires), contacts avec les gérants des surfaces commerciales (et parfois leurs sièges respectifs).

Du côté de la redistribution : cette redistribution se poursuivra en faveur d'épiceries sociales, de restaurants sociaux et de structures distribuant des colis alimentaires. Cette redistribution s'élargira, avec le présent projet, à des 'Cuisines de quartier' schaarbeekoises, lesquelles restent à mettre sur pied.

Une 'Cuisine de quartier' c'est un espace équipé mis à la disposition de groupes de citoyens qui se réunissent régulièrement pour choisir des recettes, s'approvisionner et réaliser collectivement des préparations alimentaires. De telles 'Cuisines de quartier', outre qu'elles permettent de lutter contre la pauvreté, favorisent notamment l'intégration, l'interculturalité, la mise à l'emploi, la sortie de l'isolement, ...

'Invendus pas perdus' a contacté la toute nouvelle asbl 'Cuisines de quartier' et leur a proposé de fournir quelques futures 'Cuisines de quartier' schaarbeekoises (en voie de constitution donc) en invendus, afin d'intégrer ces invendus dans la préparation de leurs repas. Ceci aura pour effet d'en diminuer substantiellement le coût. La réaction a été très positive, et des contacts ont été pris avec les structures (asbl, maisons médicales,...) accompagnant ces cuisines de quartier en formation.

12. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Le projet couvrira la période d'exécution du programme PdV 2021-2025, soit une durée totale de 5 ans.

13. Localisation de l'activité et son rayonnement d'action:

Le projet se déroulera essentiellement sur le territoire communal :

- Les collectes d'invendus alimentaires se feront principalement auprès de surfaces alimentaires schaarbeekoises : les Carrefour, Colruyt, ...
- Les distributions d'invendus alimentaires se feront aux acteurs de l'aide alimentaire schaarbeekoises, situés dans la ZRU, directement sur leurs lieux d'implantation respectifs, permettant à ces associations de se concentrer sur le service aux bénéficiaires finaux.

Adresse du service eco-conseil : Maison Communale, Place Colignon, Schaarbeek

14. Engagement de personnel :

³ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

Une personne effectuera la collecte, le tri et la redistribution des invendus : ce travail représente 1 ETP de niveau C sur la durée du projet.

Ce travail s'effectuera sous la supervision du coordinateur du projet (niveau A) qui aura pour responsabilités :

- les relations avec les commerces : leur information, sensibilisation et mise à disposition des invendus ;
- les relations avec les associations, tant pour la redistribution que pour le développement des nouveaux axes de travail (valorisation au sein de Cuisines de quartier et, le cas échéant, transformation alimentaire) ;
- de préparer une tournée hebdomadaire, jour par jour, et d'ajuster celle-ci en fonction des aléas ;
- de superviser la personne assurant la logistique ;
- d'organiser toute la communication du projet.

La coordination du projet nécessite 0,4 ETP de niveau A sur la durée du projet.

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Volet	Etapes	2021	2022	2023	2024	2025	2026
ÉQUIPE / CADRE	Vérification des conditions d'embauche niveau C. Etablir un contrat de travail.	X					
	Maintien de l'implication du CPAS	X	X	X	X	X	X
LOGISTIQUE	Identifier espace de stockage	X					
	Utilisation de l'espace de stockage		X	X	X	X	X
	Tester vélos cargos pour petits volumes?		X	X			
RÉSEAU ASSOCIATIF	Contacts avec les associations ZRU	X	X	X	X	X	X
	Nouvelle convention de partenariat avec Episol	X					
	Poursuite prospection 'Cuisines de quartier' en vue intégration d'invendus	X	X				
	Prospection en vue du développement d'un axe transformation		X	X			
	Participation à la plateforme / réseau régional dédié à la logistique collaborative, LOCO	X	X	X	X	X	X
COMMERCES	Revoir convention avec la 'Banque alimentaire - Brabant'	X					
	Redéfinition collaboration avec cellule 'permis d'environnement' commune de Schaerbeek	X					
	Diversifier supermarchés alimentaires de la zone + entretien des contacts	X	X	X	X	X	X
	Rencontres fédérations secteur alimentaire FEVIA / AFSCA	X					
COMMUNICATION	Communications sur la vie du projet dans le journal communal	X		X		X	X
	Mise à jour descriptif pour site internet	X					
	Vidéos de présentation du projet			X			X

D. MOYENS

Taux d'intervention de la Politique de la Ville (%)

16. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
PDV	56.896	76.500	76.500	76.500	76.500	19.604	382.500
Commune	Camionnette (+ partenariat Episol)						
Autres	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Total	56.896	76.500	76.500	76.500	76.500	19.604	382.500

17. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Matériel & investissement ⁴ (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux,...)	0	0	0	0	0	0	0
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	48.750	65.000	65.000	65.000	65.000	16.250	325000
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)	8146	11500	11500	11500	11500	3354	57500
Total	56.896	76.500	76.500	76.500	76.500	19.604	382.500

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré à la Politique de la Ville programmation 2021-2025)

Informations sur l'investissement/briques (description, planning, ...) :

Le poste fonctionnement couvre d'une part la location d'un petit local pour le stockage de (très) court terme des vivres alimentaires (voir ci-dessus les 'points d'améliorations identifiés') ; et d'autre part l'animation de 'Cuisines de quartier' et la location de cuisines appropriées pour l'accueil de groupes 'Cuisines de quartier'.

⁴ Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

E. CONTINUATION DU PROJET

18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville : ☒ OUI

Si oui, quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :

Le projet n'est a priori pas auto-finançable, sauf à revendre les invendus à prix coûtant (ventilation des frais de collecte et de redistribution sur les bénéficiaires directs et/ou indirects). Outre que cela pose des questions d'ordre réglementaire (la revente, même à prix coûtant, d'invendus donnés, ne va pas de soi), se pose la question de la souhaitabilité d'une telle évolution, considérant la vulnérabilité financière des publics visés.

Des contacts avec le CPAS ont été pris et continueront d'être développés pour examiner dans quelle mesure ce projet pourrait, au-delà de la programmation Politique de la ville, s'épanouir en son sein.

F. Annexes

Liens vers les vidéos illustrant les projets (lien actif en novembre 2020)

Invendus pas perdus, social et délicieux ! - Onverkocht niet verloren, een heerlijk, sociaal project ([Lien](#))

Invendus pas perdus : Opération gagnante ([Lien](#))

Politique de la ville « Programmation 2021-2025 » **FICHE DE PROJET- ACTION**

Commune SCHAERBEEK

Date : OCT 2020

Numéro et nom du projet : 3.4 FORPISP

Objectif(s) opérationnel(s) selon OORU (par ordre d'importance)

19 JANVIER 2017 - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la Politique de la Ville (extraits de l'article 23)

§ 3. Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

[...]

4° les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement en lien avec le logement et l'aménagement du territoire.

A. PORTEUR DU PROJET

1. 1

Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : [HERDIES Alain](#)

Fonction : [Directeur](#)

Adresse : [Rue de Jérusalem, 46 – 1030 Schaerbeek](#)

Tél. : [02/247.77.57](#)

E-mail : aherdies@jst1030.be

Identification du porteur de projet :

Nom : [JEUNES SCHAERBEEKOIS AU TRAVAIL](#)

Forme juridique : [asbl](#)

Siège social : [Rue de Jérusalem, 46 – 1030 Schaerbeek](#)

Objet social : [Centre de Formation](#)

Personne de contact : [HERDIES Alain](#)

Tél. : [02/247.77.57](#)

E-mail : aherdies@jst1030.be

Site Internet : www.jst1030.be

N° de compte bancaire : [BE47 8792 3122 0180](#)

Agrémentations par une autorité publique : [Décret COCOF-SPFB](#)

autorisation ISP : [oui](#)

2.

2. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : [HERTOGS Pierre](#)

Fonction : [Directeur](#)

Adresse : [Rue de Jérusalem, 46 – 1030 Schaerbeek](#)

Tél. : 02/247.77.66
E-mail : phertogs@sae1030.be

Identification du porteur de projet :

Nom : [SCHAERBEEK ACTION EMPLOI](#)
Forme juridique : asbl
Siège social : Rue de Jérusalem, 46 – 1030 Schaerbeek
Objet social : Initiative d'Economie Sociale
Personne de contact : [HERTOGS Pierre](#)
Tél. : 02/247.77.66
E-mail : phertogs@sae1030.be
Site Internet : www.sae1030.be
N° de compte bancaire : [Belfius BE98 0682 4273 9493](#)
Agrégations par une autorité publique : [BEE IPES3](#)
autorisation ISP : [oui](#)

Connaissance du périmètre (expliquez) :

Les **Jeunes Schaerbeekois au Travail** ont été créés en 1996 par plusieurs échevins de la Commune de Schaerbeek.

Depuis près de 25 ans, l'asbl a participé aux différents Contrats de Quartiers via l'implication dans différents projets identifiés par les bureaux d'études et permettant d'améliorer le dispositif de voirie, de verdurisation et de logements au travers de nos Ateliers de Formations par le Travail en Pavage, menuiserie et jardinage. Notre participation aux Commissions Locales nous permet de partager des expériences avec le réseau associatif local.

La structure d'économie sociale **Schaerbeek Action Emploi** « SAE » a été mise sur pied en 2006 afin de compléter le dispositif d'insertion visant après une formation d'acquiescer une première expérience professionnelle. Ainsi les programmes de rénovation de bâtiment et d'ouvrier de voirie-paveur sont les 2 axes retenus lors de la création de l'asbl

Impliqués dans la maison de l'Emploi (dispositif de mise en commun de pratiques d'insertion avec ACTIRIS, l'ISP du CPAS de Schaerbeek, la Mission Locale, l'ALE, Promotion de l'Emploi, l'asbl, le Guichet d'Economie Locale, Werkwinkels) nous contribuons à accueillir des personnes (H/F) au sein de nos projets afin de leur permettre d'accroître leurs compétences et de mettre en pratique leurs acquis techniques.

Partenaires actifs de la Commune de Schaerbeek, nous collaborons avec les services de l'infrastructure afin de venir en support des besoins locaux par la mise en pratique de nos formations

Expériences utiles :

Nos ateliers de Formation par le Travail et d'Economie Sociale d'Insertion mettent en œuvre chaque année des opérations pratiques de chantiers et ou d'entretien de sites verts sur le territoire de Schaerbeek afin de développer nos programmes pédagogiques en Pavage, menuiserie et jardinage et en rénovation.

Citons :

- | | |
|-----------------|--|
| En jardinage : | La section « jardinage » de JST
L'entretien des sites du Crossing et du parc Reine Verte
L'aménagement de jardinières de façades (verdurisation des rues)
La gestion du site Van Dijk pour la mise en place de l'agriculture urbaine. |
| En menuiserie : | La section « Menuiserie » de JST
L'angle de rue Olivier/Haecht (assise publique) |

La toiture de Soleil du Nord (400 m² en terrasse)
Barrières de crèches communales (nouvelles normes ONE)

- En pavage : Les sections pavage-ouvrier de voirie de SAE et JST
Réfection de trottoirs (+/- 1000 m²/an) à Schaerbeek
Pose d'éléments de voirie (potelet, dalles podotactiles,
Pose de bordures, égouttage
- En rénovation : La section « rénovation » de SAE
Travaux d'enduisage, de peinture dans les bâtiments scolaires
Rafraichissement de logements sociaux
Pose de cloison, de faux-plafonds

Connaissance du fonctionnement de la Commune ?

Les Jeunes Schaerbeekois au Travail ainsi que Schaerbeek Action Emploi ont été créés dans le cadre du dispositif communal pour l'emploi-formation.

L'évolution des asbl a mené les Conseils d'Administrations à un rapprochement avec l'autorité communale. Depuis peu, les 2 asbl sont considérées comme ASBL « IN HOUSE » par rapport à la Commune de Schaerbeek. Elles sont dorénavant contrôlées majoritairement par cette autorité. Les 2 Assemblées sont constituées en majorités par des représentants désignés par le Conseil Communal de Schaerbeek tenant compte de la répartition politique des dernières élections communales.

Conventions de partenariats

Pour chaque secteur qui nous occupe dans les 2 asbl, il existe des Conventions de partenariats qui guident les activités d'entretien et/ou de travaux à réaliser sur base de commande renouvelée après chaque exécution des travaux.

Nos contacts avec les services concernés sont donc permanents afin de planifier, d'organiser, de réceptionner les travaux et/ou les services exécutés.

D'autres parts, cela permet aux stagiaires (JST) et ouvriers PTP ou ART60 (SAE) de mener à bien leur parcours d'insertion. Ainsi des conventions de collaborations signées avec différents services communaux et validées par le Collège des Bourgmestre et Echevins. Ces conventions nous permettent de réaliser avec nos stagiaires et ouvriers des entretiens de sites et des travaux confiés par les entités communales. Ainsi, nous cherchons à réaliser la partie pratique de nos formations.

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Mission Locale de Schaerbeek	Apport de candidats (PTP, Stagiaires)	Variable selon le projet professionnel	0
O	CPAS	Apport de candidats ART 60	4	0
O	ACTIRIS	Apport de Candidat	8	Intervention dans les salaires des PTP
O	Bruxelles Formation	Validation du programme pédagogique	0	0
O	BEE	Agrément en Economie Sociale	0	0

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Description de projet

Le projet FORPISP a pour objectif le renforcement des actions de formation menées par les asbl Jeunes Schaerbeekois au Travail « JST » et Schaerbeekois Action Emploi « SAE ».

Il permet d'une part d'assurer un encadrement suffisant des actions et permet d'autre part de développer des actions ciblées renforçant les apprentissages et l'accompagnement social des stagiaires de JST et des ouvriers de SAE.

L'autorité communale au travers des services de l'infrastructure est consciente de la problématique d'emploi de sa population. JST et SAE organisent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés et mettent à disposition des services communaux.

Historique : PDV 2017-2020

Dans le cadre de la Politique de la Ville 2017-2020, Les Jeunes Schaerbeekois au Travail « JST » et Schaerbeek Action Emploi « SAE » ont développé le projet FORPISP

ForPISP s'inscrit dans les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et vise à améliorer le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructure de quartier afin de renforcer la cohésion sociétale. Les actions réalisées par notre public sont largement visibles auprès des habitants des quartiers, des associations et dans les écoles où nous intervenons depuis plusieurs années. Cela permet de faire le lien entre les personnes formées et les habitants qui voient dans les actions un réel investissement des pouvoirs publics auprès des publics défavorisés. Ainsi chaque action apporte un « + » au niveau du quartier et permet à nos stagiaires et ouvriers de renforcer leurs compétences !

ForPISP s'adresse aux Demandeurs d'Emploi non qualifiés en proposant des formations en lien avec l'aménagement du territoire (aménagement d'espaces publics - jardinage, menuiserie, pavage) et du logement (rénovation légère intérieure) :

- Former des jeunes et moins jeunes qui sont à la recherche d'un emploi, mais trouvent systématiquement porte close par manque de formation
- Sensibiliser le public féminin aux métiers manuels ;
- Accueillir des personnes porteuses de handicap au sein des formations est un axe qui sera développé dans le cadre de l'insertion des personnes porteuses de handicap.

INTRODUCTION PDV 2021-2025

- **Former des jeunes et moins jeunes qui sont à la recherche d'un emploi**, mais trouvent systématiquement porte close par manque de formation

Nos formations visent l'accompagnement du public infra qualifié adulte tant d'un point de vue pédagogique que socio psychologique.

Au travers de réels chantiers pédagogiques, les actions de SAE et de JST sont mises en place pour développer les compétences dans les métiers de la Rénovation, du jardinage, du pavage et de la menuiserie d'une part ; et l'accompagnement personnel vers le projet professionnel de chaque stagiaire ou ouvrier.

- **Sensibiliser le public féminin aux métiers manuels**

Ce projet appuie la mise en place des « semaines de découverte aux métiers manuels » (cfr dossier Polform1030) car il vise l'intégration de femmes dans nos actions de formations chez JST et SAE

Ainsi notre agent-e de suivi sera la personne de référence pour faciliter cette intégration

- **Accueillir des personnes porteuses de handicap au sein des formations**

Partenaire de Cap Inclusion depuis plusieurs années, JST accueille dans son dispositif des personnes en situation de handicap qui ont le potentiel d'accéder au marché du travail dans les secteurs privés/publics.

Membre du GT Handistreaming (Actiris – bruxelles Formation – Phare – Centres de formations), JST participe au développement de filières de formation visant l'employabilité du public porteur de handicap.

5. Quelle est l'origine du projet ?

- Expliquez le constat de départ, la problématique rencontrée

Le diagnostic a largement mis en évidence :

- un problème d'éducation et de formation qui reste un frein à l'emploi : 45% des Demandeurs d'emploi Schaerbeekois ont au max diplôme inférieur
- taux de chômage qui reste parmi les plus élevés de la Région de Bruxelles-Capitale; 16,7% de la population de Schaerbeek
- sur base des données Actiris :
 - « Fin juillet 2020, Bruxelles comptait 8.140 jeunes chercheurs d'emploi, soit 1.169 de plus que l'année précédente (+16,8%). Le nombre de jeunes inscrits pour la première fois après leurs études augmente de 48,6% par rapport à l'an dernier »

- Au mois d'août 2020, 2937 des 7151 demandeurs d'emploi ayant introduit une demande d'allocation ont un diplôme étranger qui n'est pas reconnu en Belgique
- Si l'emploi féminin a de façon générale augmenté en région bruxelloise l'accès à certains métiers reste inégal : certains métiers sont considérés comme étant « réservés en grande partie aux hommes : c'est le cas des métiers de l'électricité et de l'électrotechnique (0% de femmes), les métiers qualifiés du bâtiment (2,2%), et les conducteurs de véhicules lourds (5,9%) ».
- l'accès à l'emploi est plus difficile en raison de son origine nationale (réelle ou perçue par le potentiel employeur
- une partie des chercheurs d'emploi, notamment ceux qui se qualifient pour la trajectoire d'Insertion Socio-Professionnelle, doivent d'abord acquérir une série de compétences qui précèdent l'obtention d'un diplôme, et notamment la maîtrise d'une des langues nationales et des « compétences de base ».
- de façon stable dans le temps, moins de la moitié de femmes habitant Schaerbeek et en âge de travailler est effectivement occupée.

L'autorité communale au travers des services de l'infrastructure est consciente de la problématique d'emploi de sa population. JST et SAE organisent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés et mettent à disposition des services communaux des équipes qui contribuent à la rénovation de sites dans plusieurs domaines : la rénovation de bâtiments scolaires, de crèches, de maisons de repos... ; la gestion d'entretien d'espaces verts ; la rénovation de trottoirs ; l'amélioration de l'espace public ...

L'autorité communale a constaté le bon fonctionnement de nos projets et souhaite renforcer ceux-ci pour la prochaine période PdV 2021-2025. L'apport de nos équipes a permis aux services communaux de dégager du temps pour travailler sur d'autres projets.

Le personnel est encadré et formé par nos soins, certains sont même engagés par la suite si un poste à la commune vient à se libérer.

- Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : ☒ OUI
 - i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet

Le programme ForPISP de 2017-2020 s'inscrit déjà dans cette démarche:

ForPISP s'inscrit dans les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et vise à améliorer le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructure de quartier afin de renforcer la cohésion sociale.

Le projet ForPISP s'adresse aux Demandeurs d'Emploi non qualifiés en proposant des formations en lien avec l'aménagement du territoire (aménagement d'espaces publics - jardinage, menuiserie, pavage) et du logement (rénovation légère intérieure) :

- Former des jeunes et moins jeunes qui sont à la recherche d'un emploi, mais trouvent systématiquement porte close par manque de formation ;
- Sensibiliser le public féminin aux métiers manuels ;
- Accueillir des personnes porteuses de handicap au sein des formations est un axe qui sera développé dans le cadre de l'insertion des personnes porteuses de handicap.

JST est d'ailleurs partenaire actif du programme « CAP INCLUSION » porté par la fédération ACFI au sein de laquelle plusieurs acteurs bruxellois se sont associés en vue

d'accroître l'employabilité du public porteur de handicap dans les métiers manuels. Ce dispositif est soutenu par le Gouvernement bruxellois et soutenu par le service PHARE SPWB.

- ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?
 - Un projet similaire existe déjà ? : **X OUI**
 - i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ? : *(où et quand ?)*

Nous souhaitons poursuivre et renforcer les formations en lien avec l'aménagement du territoire et du logement réalisé entre 2017-2020.

Par rapport à la programmation précédente, les actions d'inclusion du public porteur de handicap seront renforcées

6. Public visé : Précisez le type de public que vous visez (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et le nombre de participants escomptés.

Le Public cible de nos asbl présentent différentes caractéristiques :

Public adulte : Nous visons les personnes en âge de travailler (min 18 ans)

Infraqualifié : Une des clés est le niveau d'étude de la personne
Notre public dispose au maximum du secondaire inférieur

Genre : Nous proposons d'intégrer hommes et femmes selon le même dispositif. Les actions de formations sont développées dans ce sens.
Les tâches demandées seront identiques indépendamment du genre. Une tolérance des absences sera en vigueur, moyennant justificatif, de la même manière pour les hommes comme pour les femmes.
Afin de faciliter l'intégration des femmes dans notre dispositif majoritairement masculin, des actions de « découverte de métiers manuels à destination du public féminin » sont organisées (cfr. Projet Masui)

Inclusion : JST comme SAE accompagne le public en situation de handicap. Un certain nombre de places leur est réservé.
Chaque demande fait l'objet d'un stage d'observation qui permet à l'équipe pédagogique de vérifier l'adéquation entre la demande et la capacité de suivre un processus de formation. Les handicaps visés sont de types légers (mentaux et/ou moteurs légers)

Réinsertion : Souvent coupé de la réalité après une période d'incarcération, le justiciable a besoin d'une période de transition vers la société afin de se remettre en marche.
Nos agents de suivi reçoivent chaque demande, analyse leur pertinence et organise l'intégration dans les formations proposées
Nous collaborons ainsi avec différentes structures dont le service RePR de Schaerbeek et les Maisons de justices dont dépendent les justiciables.

Socialisation : En manque de repères sociétaux, celui ou celle qui n'a plus de contact, a perdu son emploi, a connu une

situation difficile, un parcours d'insertion s'avère nécessaire pour rééquilibrer son projet de vie.

Dans ce cas, nos agents de suivi accompagnent chaque personne en vue de faciliter l'insertion. De remettre en place un accompagnement extérieur visant à faciliter le parcours et aborder les difficultés parfois cachée derrière une demande de formation.

- Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?
(Si votre projet poursuit un objectif en matière de genre, décrivez comment vous pensez atteindre le public de filles-femmes par exemple)

Communication Toute communication se veut mixte.
Elle porte sur le métier au sens pluriel. Interviews et exemples de femmes actives.
Une capsule vidéo est en cours de réalisation visant la promotion de la diversité H/F dans les métiers de la construction.

Mixité d'équipe Dans nos recrutements nous visons à développer une équipe pédagogique mixte. L'intérêt est de montrer que les métiers n'ont pas de genre mais bien des techniques spécifiques !

Actions spécifiques Un partenariat avec d'autres centres de formations est en cours dans la zone afin de développer des actions ciblées qui permettront aux femmes de découvrir des métiers manuels lors d'ateliers découvertes pratiques. Cette action est d'ailleurs développée dans un autre projet PdV (PoIFORM)

- Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle,...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver?

Mixité des groupes : Afin de permettre l'inclusion et le multi-particularisme
Nous tentons à chaque recrutement de permettre un mélange des genres, origines ethniques et faciliter l'inclusion de personnes porteuse d'un handicap.

Dynamique de groupe : Nos agents de suivi accompagnent la dynamique de chaque groupe en organisant dès le démarrage d'un groupe des animations visant à faciliter les échanges, la collaboration.

Partenariat Handistreaming : Nous sommes membre actifs de la plateforme GT handistreaming mise sur pied par Bruxelles formation et la Cocof.
Les actions visent l'inclusion du handicap, l'organisation de conférences, les rencontres entre formateurs

Salons : JST et SAE participent à la Bourse Emploi locale et au Salon des Formations (régional).

Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?

La mixité sociale est envisagée et encouragée dans chaque recrutement pour plusieurs raisons :

Dynamique de groupe : par expérience nous obtenons une meilleure dynamique de groupe lorsqu'un groupe est mixte (origines, situation, passé judiciaire, âge...)

Dynamique pédagogique : lorsque les stagiaires (JST) ou ouvriers (SAE) apprennent ou travaillent ensemble, ils sont plus à même de pratiquer des codes (langues, respect de l'autre culture) afin de se comprendre et ainsi s'intégrer dans la société à la sortie du projet.

Echanges de savoirs : la fait d'avoir une composante hétérogène de compétences et d'expériences, permet aux personnes de se valoriser auprès des collègues et favorisent la collaboration (visant l'apprentissage du travail en équipe)

Mixité culturelle : la mixité sociale permet largement lors du travail ou de l'apprentissage en commun de se familiariser avec d'autres us et coutumes et ainsi désenclaver le sens communautaire.

- Comment allez-vous communiquer sur le projet ?

Rapports d'activités annuels

Chaque année un rapport d'activités complet est réalisé sur base des actions développées l'année précédente. Il est utilisé lors des présentations publiques, lors de réunions avec nos partenaires... Et transmis sur simple demande.

Reporting aux pouvoirs subsidants

Pour chaque Pouvoir subsidant une fiche d'évaluation (selon leurs critères propres) est complétée. Elle contient les éléments objectifs des réalisations menées durant l'année précédente.

Site de communication (FACEBOOK)

JST et SAE disposent d'un lien Facebook sur lesquels nous publions des reportages sur nos actions, des informations sur nos prochains recrutements...

Bourses d'emplois

Chaque année une bourse d'emploi est organisée à Schaerbeek. Elle représente pour nous une journée de communication auprès du public cible (en recherche d'emploi ou de formation)

Journée Formation – Bruxelles Formation

Chaque année une journée « se former à Bruxelles » est organisée par Bruxelles Formation. Elle est l'occasion d'échanges avec le public cible pour présenter les domaines pédagogiques qui nous concernent et mettre en avant les pouvoirs subsidiaires qui nous aident dans la réalisation de nos projets

Site Internet

JST comme SAE dispose d'un site Internet sur lequel il est fait mention du logo de la Politique de la Ville

Courriers

Le LOGO PDV est mentionné dans chaque courrier sortant des 2 asbl.

7. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?

Plan Climat (*précarité énergétique, rénovation durable, formation métiers d'éco-construction/rénovation...*), **Good Food** (*production et circuits courts, alimentation saine, formation métiers d'agriculture urbaine...*), **Zéro déchets et transition économie circulaire** (*compostage, vrac, tri, réemploi...*), **Good Move** (*mobilité douce...*), **Be Sustainable** (*Référentiel Quartiers Durables*) ...

Secteur jardinage (Good Food)

En regard de la politique **Good Food**, nous avons obtenu la gestion d'un site en intérieur d'îlot « Van Dijk » où nous formons les stagiaires qui participent aux cours subventionnés par la PDV à l'agriculture urbaine en privilégiant des techniques douces (paillage, compostage sur site, espèces indigènes). L'objectif est de donner les bases à notre public de la gestion d'un potager et d'éveiller à la problématique alimentaire (cycle de conférences en gestion différenciée)

A terme (lors du déménagement sur le site Masui (cfr PdV 2017-2020) → promotion et utilisation des légumes dans la cafeteria (qui sera aménagée pour les stagiaires).

En ce sens, ce volet du projet permet de placer l'alimentation au cœur de la dynamique urbaine. En regard en particulier de l'objectif « mieux produire », c'est-à-dire cultiver et transformer localement des aliments sains et respectueux de l'environnement. Un travail en agriculture urbaine permet en effet de

1. augmenter la production alimentaire locale et durable,
2. accompagner la transition de la demande pour tous,
3. développer une culture alimentaire « Good Food » durable et désirable,
4. réduire le gaspillage alimentaire,

Au sens plus large, ce projet permet en outre la prise en compte des spécificités sociales et multiculturelles, l'exemplarité des pouvoirs publics, le travail sur des méthodologies de changements de comportements adaptées aux différents publics cibles et s'appuyant sur les tissus locaux existants, ainsi que l'autonomisation et l'augmentation de la capacité des acteurs à développer leurs propres projets, par le développement de compétences, de partenariats et de projets locaux.

Secteur menuiserie (Zéro déchet et transition économie circulaire)

Notre atelier de menuiserie travaille sur des commandes spécifiques en utilisant exclusivement du bois labellisé SFC. Récupère les déchets et pratique soit la réutilisation des bois, soit le

recyclage (marché de service auprès d'un service de collecte des déchets « bois » qui vise le recyclage et/ou le réemploi des matières non utilisables ou non recyclable par notre menuiserie).

Des actions de sensibilisation sont développées vers notre public afin qu'il développe de bonnes pratiques en la matière.

Nous collaborons régulièrement à la fabrication d'objets utiles à l'aménagement du territoire (Dispositif Contrats de Quartiers Durables, Projets locaux, associations...)

Ce volet du projet permet d'intégrer les éléments de réduction des déchets ainsi que de réemploi des matériaux. Comme prévu dans le PREC, cela renforce la création et la pérennisation d'activités notamment dans des domaines identifiés comme prioritaires visant l'utilisation rationnelle des ressources en construction (notamment le réemploi de matériau de construction). De plus, en référence au Plan de Gestion des Ressources et Déchets, la formation de personnels dans ce domaine renforce une vision long-terme d'une gestion rationnelle des déchets comme ressource. En ce sens, ce projet contribue aux objectifs du PGRD :

- ancrer une transformation des pratiques de consommation plus durables et plus circulaires ;
- maximiser la préservation et la valorisation de la matière, si possible localement;
- entraîner le secteur économique de l'offre dans la pratique circulaire.

Et aussi

- Transformer les pratiques de consommation des activités professionnelles et les encourager vers le zéro déchet
- Poursuivre la transition du secteur de la construction vers une gestion circulaire des ressources et des déchets de construction
- Développer la nouvelle économie de la gestion durable des ressources

Secteur Pavage- voirie (Good Move)

JST et SAE forment des stagiaires/ouvriers aux techniques de voirie.

Nous intervenons en support du service pavage de la Commune de Schaerbeek et sommes de ce fait amenés à intervenir sur des axes prioritaires du plan Good Move favorisant les usagers légers qui empruntent les trottoirs, chemins, routes cyclables de la zone

Nous participons ainsi au P.A.V. (art5 de l'Ordonnance du 26 juillet 2013 – plan d'aménagement des voiries)..

Secteur Rénovation (Zéro déchet et transition économie circulaire ; quartiers durables)

Les équipes de SAE contribuent à la rénovation d'espaces publics (Ecoles communales, logements sociaux...).

Les matériaux utilisés en rénovation sont prioritairement labélisés BIO et tiennent compte des contraintes de nos clients.

Le recyclage des déchets est systématique. Nous renforçons chaque année la formation de nos ouvriers (techniques liées à l'écologie, recyclage...).

Voir remarques « Secteur menuiserie »

Ce volet du projet contribue à redessiner les quartiers schaerbeekois comme « quartiers durables », dans la volonté de prendre en considération « les objectifs du développement durable des Nations Unies et du Plan Régional de Développement Durable de la Région de Bruxelles-Capitale (PRDD), en cohérence avec les autres plans régionaux stratégiques (plan

nature, plan eau, plan bruit, plan de mobilité, etc.). ». En ce sens, le travail des équipes contribue à créer des quartiers accueillants, avec des espaces ouverts et bâtis structurants et appropriables par tous. L'objectif est de donner aux citoyens un cadre de vie de qualité, tout en visant une amélioration de l'impact sur l'environnement.

8. Quels résultats concrets envisagez-vous ? (Bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé)

Jardinage (formation qualifiante)

Chaque stagiaire suivra des cours théoriques (botanique, reconnaissance des végétaux, sécurité sur chantier, remise à niveau en Français et mathématiques).

Des cours pratiques (outillage du métier, entretien de sites, arrosage, semis et plantations, aménagements de parcs et jardins, entretien et aménagements de toitures végétales, pratique de l'agriculture urbaine, application de la sécurité).

La formation se déroule en 2 temps : 1 préformation de 4 mois suivie d'une formation qualifiante de 9 mois avec stage en entreprise.

JST : Le stagiaire qui accomplit son parcours complet et réussit les épreuves organisées pour chaque module (attesté dans un carnet d'évaluation) reçoit une attestation de qualification.

Menuiserie (formation qualifiante)

Chaque stagiaire suivra des cours théoriques (Etude des essences de bois, Durabilité naturelle des bois, Les différents assemblages, Etude des différents panneaux utilisés en menuiserie, Lecture de plan, Dessin technique, Prise des mesures, remise à niveau en Français et mathématiques).

Des cours pratiques (fabrication d'une caisse d'ébrasements de porte plus placement, escalier droit et quartier tournant, différentes techniques d'assemblages, Bordereau de débitage, débitage, rabotage, agencement de meubles, toupillage, machine à commandes numériques).

La formation se déroule en 2 temps : Préformation de 4 mois suivie d'une formation qualifiante de 7 mois suivie d'un stage en entreprise.

JST : Le stagiaire participe à des chantiers dans l'atelier de menuiserie et sur site.

Celui qui accomplit un parcours complet et réussit les épreuves organisées pour chaque module (attesté dans un carnet d'évaluation) reçoit une attestation de qualification.

Nouveau : mise en place de la certification au métier de menuisier d'intérieur moyennant le passage de 7 Unités d'acquisition d'apprentissage qui doivent être réussies.

Pavage (formation qualifiante)

Partir de situation existante dans les rues de la ville et améliorer les revêtements des trottoirs par la mise en pratique des techniques du métier de paveur. Utilisation de différents types de matériaux (clinkers, dalles, pavés, bordures, potelets, jardinières de façades...).

Programme :

Cours théoriques : Découverte de l'outillage, des matériaux de construction. Installation d'un chantier, techniques d'aménagement, technique de voirie, remédiation en mathématiques / Français.

Cours pratiques : Aménagement de trottoirs, d'accès pavés... utilisation du matériel et des matériaux de chantier, préparation de supports, réalisation de fondations, pose de revêtements (pavés, klinkers, dalles, bordures, jardinières, potelets...

JST : La formation pratique et théorique se déroule sur 6 mois suivi d'un stage en entreprise et de la recherche active d'emploi. Depuis peu de temps, il est possible de valider ses compétences d'ouvrier-paveur à Bruxelles (auprès de Bruxelles Formation – secteur Construction)

SAE : Les ouvriers PTP sont sous contrat de 2 ans et les ART 60 entre 1 an et 2 ans (les apprentissages sont organisés sur la durée de leur contrat). Possibilité de valider ses compétences d'ouvrier-paveur à Bruxelles Formation (secteur construction)

Rénovation du bâtiment

Apprentissage des techniques d'enduisage, de préparation des surfaces, de peinture... dans des bâtiments publics principalement. Suivant les demandes, apprentissage de techniques particulières (carrelage, plafonnage, cloisons gyproc...).

Programme des formations dispensées aux ouvriers en rénovation :

Sécurité sur chantier : cours théoriques et passage de l'examen VCA – sécurité de base sur chantier.

Techniques du bâtiment : terminologie des intervenants sur chantier, Communication sur chantier, Géométrie, Chronologie des interventions, Installation de chantier, utilisation d'un échafaudage.

Pose d'éléments menuisés : Outillage manuel, Outillage électroportatif, Sécurité sur chantier de menuiserie, Pose de portes et quincaillerie, Techniques de pose de cloisons.

Peinture sur boiserie : Matériel et entretien, Ponçage, décapage.

Préparation des supports : enduisage, dégraissage, Couches de fonds : primer, vernis, finition, vernissage, Les différents types de peintures, Techniques mixtes.

Lieux d'apprentissage : Les apprentissages se passent majoritairement sur terrain (principalement dans le cadre des chantiers de rénovation de bâtiments scolaires, de logements sociaux).

SAE : Les ouvriers PTP sont sous contrat de 2 ans et les ART 60 entre 1 an et 2 ans (les apprentissages sont organisés sur la durée de leur contrat).

9. Impacts attendus (à long terme, à quels changements peut-on s'attendre grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

ForPISP s'inscrit dans les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et vise à améliorer le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructure de quartier afin de renforcer la cohésion sociale.

Le projet ForPISP s'adresse aux Demandeurs d'Emploi non qualifiés en proposant des formations en lien avec l'aménagement du territoire (aménagement d'espaces publics - jardinage, menuiserie, pavage) et du logement (rénovation légère intérieure) :

- Former des jeunes et moins jeunes qui sont à la recherche d'un emploi, mais trouvent systématiquement porte close par manque de formation ;
- Sensibiliser le public féminin aux métiers manuels ;
- Accueillir des personnes porteuses de handicap au sein des formations est un axe qui sera développé dans le cadre de l'insertion des personnes porteuses de handicap.

JST est d'ailleurs partenaire actif du programme « CAP INCLUSION » porté par la fédération ACFI au sein de laquelle plusieurs acteurs bruxellois se sont associés en vue d'accroître l'employabilité du public porteur de handicap dans les métiers manuels. Ce dispositif est soutenu par le Gouvernement bruxellois et soutenu par le service PHARE SPWB.

10. Méthode d'évaluation envisagée :

Conditions de réussites :

ACTIONS	RISQUES	PISTES DE SOLUTIONS
Jardinage	Météo peu propice aux activités Matériel défectueux	Mettre en place des actions de réserve (travail dans les serres, visite de sites...) Contrat de maintenance avec sous-traitant
Menuiserie	Machine en panne Manque de stagiaires	Contrat d'entretien Relancer la communication /projet
Pavage	Manque de chantiers	Relancer les administrations, recherche de partenaires
Rénovation	Accident sur chantier	Formation sécurité /chantier

Indicateurs de résultats :

Evaluation :

- Nombre de personnes formées chaque année (pour JST – nombre de stagiaires : 50/an et pour SAE – nombre d'ouvriers PTP et ART60 : 14/an, tous groupes confondus)
- Réalisation de vrais chantiers (délais, apprentissage des techniques, gestion des marchandises et des outils)
- Taux d'accomplissement du programme de formation;

Nous analysons les taux de réussite en collaboration avec Actiris et Mission Locale.
Pour SAE, les sorties positives est en moyenne de 30%. Le taux est très variable en fonction du public cible (maladie de longue durée, incarcération... sont des freins auxquels nous devons faire face dans notre public)

Pour JST, le taux de sorties positives est de + de 70%. Ce taux peut également varier d'une année à l'autre en fonction du contexte économique ou social, mais aussi des difficultés que connaissent nos stagiaires (maladie, dépendance, problèmes financiers...)

Il est important de noter que nous pouvons suivre les personnes tant qu'elles sont inscrites comme D.E. dans notre base de données. 6 mois après les formations, les données ne sont plus accessibles (RGPD). Nous confirmons nos données annuelles sur base de la statistique disponible auprès d'ACTIRIS.

Chiffres sur base année complète

Réalisation/résultats	2021	2022	2023	2024	2025
ACTION 1 Horticulture	Réalisation du programme de formation 18 participants	Réalisation du programme de formation 18 participants	Réalisation du programme de formation 18 participants	Réalisation du programme de formation 18 participants	Réalisation du programme de formation 18 participants
ACTION 2 Menuiserie	Réalisation du programme de formation 9 participants	Réalisation du programme de formation 9 participants	Réalisation du programme de formation 9 participants	Réalisation du programme de formation 9 participants	Réalisation du programme de formation 9 participants
ACTION 3 Pavage	Réalisation du programme de formation 12 participants 4 PTP	Réalisation du programme de formation 12 participants 4 PTP	Réalisation du programme de formation 12 participants 4 PTP	Réalisation du programme de formation 12 participants 4 PTP	Réalisation du programme de formation 12 participants 4 PTP
ACTION 4 Rénovation légère	Réalisation du programme de formation 10 participants	Réalisation du programme de formation 10 participants	Réalisation du programme de formation 10 participants	Réalisation du programme de formation 10 participants	Réalisation du programme de formation 10 participants

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

11. Une phase préparatoire est-elle nécessaire¹ (expliquez et présentez le timing prévu) :

Chaque projet comprend une phase d'échange avec le service concerné (analyse de la demande, pertinence // à notre cahier de charge pédagogique, mise en œuvre, examen de la signalétique de chantier, budgétisation)

Si ces différents éléments permettent la collaboration entre l'asbl et le service, la durée du projet est évaluée par les encadrants/formateurs de même que la période de réalisation.

Une phase de démarrage est prévue afin de vérifier les aspects pratiques (accès aux lieux, sécurisation du site de travaux, consultation des impétrants pour les chantiers de voirie)

12. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Début : début de la programmation Fin : avril 2026

13. Localisation de l'activité et son rayonnement d'action:

Les formations sont données sur le territoire de Schaerbeek (Rue de Jerusalem 46, puis Rue Masui 186 après rénovations) Les interventions ont lieu sur : voirie, écoles, maison de repos, espace vert...

Rayonnement régional (stages, mise à l'emploi, partenariats)

Les stagiaires de JST qui arrivent en fin de formation recherchent systématiquement un lieu de stage avec l'accompagnement de l'agent de suivi.

La recherche de stage débute 3 mois avant celui-ci. Les stages se réalisent soit au sein d'une entité publique, soit auprès d'une entreprise privée et ont une durée de 152 heures. Ils doivent répondre à des critères correspondants aux programmes de formations suivies. Ils font l'objet d'un contrat de stage entre JST, Bruxelles Formation et l'entreprise. Une évaluation est prévue en fin de stage.

Les stagiaires de JST et les ouvriers de SAE sont accompagnés dans leur recherche d'emploi (préparation du CV et d'une lettre de motivation, des entretiens de sélection, de la recherche sur les moteurs de recherches d'emplois...) et ce pour une durée minimale de 6 mois après leur formation ou leur emploi PTP ou ART60

14. Engagement de personnel : (ETP, période, niveau...)

½ temps toute la période pour la gestion administrative (appui à la direction)

¹ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2021-2026...	Analyse des besoins de chantiers	Planifier le travail (SAE) et la formation (JST)	04/2021	04/2026	Périodique (en fonction des besoins)
2021-2026	Réalisation des chantiers ou des entretiens	Permettre la mise en œuvre des apprentissages techniques par la pratique de chantier	04/2021	04/2026	Annuel ou périodique selon le chantier
2021-2026	Analyse des résultats	Vérifier la pertinence du chantier // pédagogie déployée	04/2021	04/2026	Min 2 x/an
2021-2026	Reporting des actions réalisées	Analyse des résultats auprès de la PdV	04/2021	04/2026	1 x / an

D. MOYENS

Taux d'intervention de la Politique de la Ville (%)

16. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste Budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
PdV	76.864,44	113.166,66	120.666,66	128.666,66	135.666,66	40.902,22	615.433,30
Commune	50.0000	50.000	50.000	50.000	50.0000	50.000	300.000
Autres	1.335.000	1.348.000	1.361.000	1.365.500	1.388.000	1.401.500	8.199.000
Total	1.461.864,44	1.511.166,66	1.531.666,66	1.544.166,66	1.573.666,66	1.492.402,22	9.114.433,30

Fonds propre commune:

FORPISP 35000,- subside communale annuel JST + 15000 Subside communal annuel SAE

Autres sources:

FORPISP :JST// + ACTIRIS + SPFB COCOF + Contrats de Quartiers (Pogge et Stephenson) + convention d'entretien + chantier communaux + Bruxelles Formation (volet handicap) + Réduire et Compensé +

17. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux...)	7.444,44	5.166	6.666	8.166	9.666	0	37.108,08
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	60.000	94.000	98.000	102.000	106.000	35.333,33	495.333,33
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)	9.420,00	14.000	16.000	18.000	20.000	5.568,89	82.988,89
Total	76.864,44	113.166	120.666	128.166	135.666	40.902,22	615.433,30

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré à la Politique de la Ville programmation 2021-2025)

Informations sur l'investissement/briques (description, planning, ...)

Matériel & investissement : petits investissements - achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux...

Personnel : rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...

Fonctionnement : matériel nécessaire à la mise en place des cours

E. CONTINUATION DU PROJET

18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville : ☒ OUI

Si oui :

- Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :

Vu notre rapprochement communal récent (pour les 2 asbl) nous sommes en discussion avec les autorités communales pour stabiliser les collaborations et envisager de rendre structurel nos conventions moyennant un financement stable.

F. Annexes

Politique de la ville « Programmation 2021-2025 » **FICHE DE PROJET- ACTION**

Commune SCHAEARBEEK

Date : OCT 2020

Numéro et nom du projet : 3.5 POLFORM1030

Objectif(s) opérationnel(s) selon OORU (par ordre d'importance)

19 JANVIER 2017 - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la Politique de la Ville (extraits de l'article 23)

§ 3. Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

[...]

4° les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement en lien avec le logement et l'aménagement du territoire.

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : HERDIES Alain

Fonction : Directeur

Adresse : Rue de Jérusalem, 46 – 1030 Schaerbeek

Tél. : 02/247.77.57

E-mail : aherdies@jst1030.be

2. Identification du porteur de projet :

Nom : JEUNES SCHAEARBEEKOIS AU TRAVAIL

Forme juridique : asbl

Siège social : Rue de Jérusalem, 46 – 1030 Schaerbeek

Objet social : Centre de Formation

Personne de contact : HERDIES Alain

Tél. : 02/247.77.57

E-mail : aherdies@jst1030.be

Site Internet : www.jst1030.be

N° de compte bancaire : BE47 8792 3122 0180

Agréations par une autorité publique : Décret COCOF-SPFB

autorisation ISP : oui

Jeunes Schaerbeekois dispose d'un agrément d'Atelier de Formation par le Travail « AFT » qui entre dans le Décret ISP auprès du SPFB-Cocof. Cet agrément est renouvelable par période de 3 ans. Actuellement nous sommes agréés jusqu'en 2022.

Connaissance du périmètre : Depuis sa création en 1996, JST a développé en 20 années d'activité à Schaerbeek un nombre important de partenariats. Certains sont devenus stables et visent des projets à long terme (entretien de parcs, pose de jardinières de façades,

rénovation de trottoirs...), d'autres sont temporaires et remplissent des missions spécifiques (aménagement de toitures végétales, menuiserie urbaine, plantation d'arbres...).

Spécialisé en insertion socioprofessionnelle, JST est membre de diverses plateformes locales (Maison de l'Emploi, Cohésion Sociale, Fédération de l'insertion...) et concourt régulièrement pour des appels à projets spécifiques (Discrimination du genre, Inclusion de la personne porteuse de handicap...) qui ont permis d'accueillir un public toujours plus large et varié.

Actif dans divers projets de Contrats de Quartiers depuis sa création, contribuant ainsi à la mise en œuvre de plusieurs programmes de revitalisation urbaine qui ont permis le développement de nos filières manuelles en pavage, jardinage et voirie. Les Contrats de Quartiers sont à plus d'un titre intéressants car ils visent à améliorer les infrastructures d'un quartier et permettent aux habitants d'être mieux sensibilisés à leur environnement tant spatial que sociologique.

Les actions de la Politique de la Ville permettent de développer des projets en lien avec les besoins en constante évolution de la Commune de Schaerbeek. Ainsi, la politique de mobilité mise en place pour laquelle JST souhaite par la mise en place d'un axe de formation spécifique et qui touche notre public cible

Expériences utiles : Directeur de JST depuis 2003

Connaissance du fonctionnement de la Commune ?

Etroitement lié aux instances communales par notre statut récent d'asbl « In House » JST est depuis sa création partenaire communal sur de multiples projets afin de renforcer plusieurs dispositifs communaux.

Plus spécifiquement, nous collaborons avec plusieurs structures communales :

Service Espaces Verts : par l'entretien de plusieurs sites (Parc Reine Verte, abords du Crossing...) et sur des missions spécifiques (élagage saisonnier, plantation de parterres, placement d'arbres...).

Voirie – Pavage : Chaque année le service pavage de la commune (dont le nombre de voiries est important) nous confie la réfection de trottoirs, la pose d'éléments de sécurité, le dépannage urgent dans certains quartiers.

L'Infrastructure : analyse de projets pilotes (jardinières de façades, parking vélo, rénovation de sites...)

L'Eco-Conseil : développement de jardinières de façades en dehors du périmètre des contrats de quartiers

Afin de mieux coordonner l'ensemble de nos missions, nous avons récemment modifié nos statuts pour devenir une asbl « In House » sous contrôle de l'autorité communale.

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Maison des Femmes	Partenaire pour Semaines découverte métiers manuel pour public féminin		0
O	Mission Locale de Schaerbeek	Coordination du programme Mécanicien Cycle	1 agent de guidance	Facturation des prestations
O	APAJ	Partenaire pour Semaines découverte métiers manuel pour public féminin	3 formateurs	Facturation des prestations
O	Centre Fac	Partenaire pour Semaines découverte métiers manuel pour public féminin	3 formateurs	Facturation des prestations
O	Bruxelles Formation	Partenaire pour Semaines découverte métiers manuel pour public féminin Partenaire pour Mécanicien Cycle	3 formateurs + support communication	Facturation des prestations
O	SAE	Partenaire pour Semaines découverte métiers manuel pour public féminin	3 formateurs	Facturation des prestations
O	EFJ – Classe Moyenne	Partenaire pour Mécanicien Cycle		0

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Description de projet

Le projet POLFORM s'articule en deux axes :

Mécanicien Cycle qui est la suite de la réflexion menée dans le cadre de la veille environnementale dans le domaine des métiers manuels.

Découvertes des métiers destinés au public féminin qui est la suite élargie du programme Bricoladies développé dans la PDV 2017-2020.

Historique : PDV 2017-2020

La Politique de la Ville 2017-2020 a permis au projet MASUI de mettre en place plusieurs actions dont voici un résumé

INVESTISSEMENTS – BATIMENT MASUI

L'achat par la commune de Schaerbeek du bâtiment situé rue Masui 186 a été réalisé dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Reine Progrès. Les asbl Jeunes Schaerbeekois au Travail et Schaerbeek Action Emploi impliquées en

Insertion Socioprofessionnelle et en Economie Sociale doivent y installer leur siège d'activités moyennant des travaux d'aménagement sur le site.
Les fonds nécessaires aux travaux font l'objet d'un budget dans la PdV 2017-2020

NOTE : Installation à Masui

Les travaux sont prévus sur 2021 – mi 2022. Suite à cela, JST et SAE prévoient de déménager 2^e semestre 2022

Les actions des 2 ASBL ont évolué ces 4 dernières années.
Nous maintiendrons la Menuiserie au 46 Jérusalem
L'atelier « mécanicien cycle » sera installé aux Ecuries Van de Tram.

VEILLE STRATÉGIQUE DES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT

Une analyse de la situation des formations aux métiers manuels dans JST et SAE afin d'envisager d'améliorer les programmes à la notion de gestion raisonnée de l'environnement.

Enfin, l'émergence d'une nouvelle formation en lien avec la politique de l'environnement en Région bruxelloise qui sera mise sur pied dans le cadre de l'appel à projet PdV 2021-2025

MODULE D'ACCOMPAGNEMENT A L'ENTREPRENEURIAT

Accompagner les publics cibles de nos projets afin d'augmenter l'entrepreneuriat pour certains stagiaires et ouvriers qui sortent de nos filières

MODULE DE SENSIBILISATION DES METIERS MANUELS AU PUBLIC FEMININ

Mise sur pied de modules de formations courtes des métiers manuels afin de sensibiliser le public féminin à développer un parcours de formation chez JST et SAE (d'autres partenaires selon l'orientation professionnelle)

INTRODUCTION PDV 2021-2025

Le projet POLFORM s'articule en deux axes :

Mécanicien Cycle

La mise en place d'une formation au métier de mécanicien cycle est issue de la réflexion menée durant la PdV 2017-2020 (axe veille environnementale)

Métier manuel en devenir dans le contexte de mobilité douce en Région bruxelloise, il devra permettre au public infra qualifié de se former dans un secteur où les besoins évoluent.

La PdV 2021-2025 nous permettra de mettre en place cette nouvelle action parmi les formations déjà développées par JST dès 2021 !

Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Mis en place lors de la PdV 2017-2020, les semaines de découverte des métiers destinées au public féminin seront élargies à de nouveaux partenaires afin d'étoffer le programme vers d'autres métiers manuels visant à lutter contre la discrimination H/F et favoriser la répartition H/F dans les métiers manuels et plus particulièrement

ceux de la construction où moins de 10% des emplois sont occupés par des femmes !

5. Quelle est l'origine du projet POLFORM1030?

Plusieurs constats ont été posés suite à la rédaction du diagnostic en préparation de la programmation 2021-2025 de la Politique de la Ville :

- En juillet 2020 Actiris recensait un taux de chômage de 16.9% à Schaerbeek, contre une moyenne régionale de 15.4%.
- En 2018 Actiris a identifié « les domaines d'activité retenus pour l'analyse [...] la mobilité urbaine et douce, l'économie circulaire et l'économie numérique. Ces trois domaines [sont] perçus comme étant stratégiques pour le développement de la Région bruxelloise ». Le Service Études et Statistiques de Bruxelles Formation, dans son dossier d'opportunité pour le métier de Technicien/Réparateur de cycles (H/F) conclut que « A l'aune des analyses quantitatives et qualitatives, il apparaît opportun de développer une formation de technicien / réparateur de cycles, de type pilote ».
- Depuis 2002, le nombre de cyclistes à Schaerbeek a pratiquement été multiplié par 7.
- Une partie des chercheurs d'emploi, notamment ceux qui se qualifient pour la trajectoire d'Insertion Socio-Professionnelle, doivent d'abord acquérir une série de compétences qui précèdent l'obtention d'un diplôme, et notamment la maîtrise d'une des langues nationales et des « compétences de base ».
- L'accès à l'emploi est plus difficile en raison de son origine nationale (réelle ou perçue par le potentiel employeur)
- Actiris note que : « [...] certains métiers sont considérés comme étant « réservés en grande partie aux hommes : c'est le cas des métiers de l'électricité et de l'électrotechnique (0% de femmes), les métiers qualifiés du bâtiment (2,2%), et les conducteurs de véhicules lourds (5,9%) »
- Le SPF Sécurité sociale et le SPP Intégration sociale estiment que l'intégration sur le marché du travail des personnes qui bénéficient d'une allocation de remplacement de revenus/allocation d'intégration reste encore limitée, en dépit du fait qu'il s'agit d'un moteur important de l'inclusion sociale.

POLFORM1030 où en entier Pôle Formation 1030 vise le renforcement de modèles pédagogiques en liens avec les besoins actuels. Ce programme vise la mise en place de formation innovante dans des secteurs en évolution (e.a. en lien avec l'environnement, l'évolution des techniques, les besoins de la Ville...).

Le projet POLFORM s'articule donc en deux axes :

- Après diverses analyses et consultation de partenaires du secteur formation, la proposition de développer un programme de formation de Mécanicien cycle est devenue une évidence.
- Développer l'implication des femmes dans les métiers manuels par l'entremise de semaines de Découvertes pour les femmes des métiers manuels contribue à ce développement.

A. Mécanicien de cycles:

Le projet de formation qualifiante de mécanicien de cycles a vu le jour suite à une augmentation de la demande du secteur du cycle (formulée lors de notre analyse de pertinence du projet) en main d'œuvre qualifiée. S'en est suivie la réalisation d'un dossier d'opportunité sur le profil métier en question, afin de vérifier le fondement de cette demande et de conclure sur la pertinence d'une telle formation à Bruxelles, dans le paysage actuel. Cette étude a été le fruit d'une collaboration entre la Mission locale de Schaerbeek et le service Analyse, Étude et Statistique de Bruxelles Formation. Les conclusions sont indubitablement positives au lancement d'une telle formation, un constat appuyé par les différentes observations qui suivent.

Les divers études et comptages réalisées ces dernières années démontrent une augmentation grandissante et continue de l'utilisation du vélo à Bruxelles, avec 13% de plus en moyenne par année de déplacements vélo depuis 2010 (Pro Vélo). En outre, suite à la crise sanitaire du Covid-19, les ventes et demandes de réparations de cycles explosent et tous les vélocistes font état d'un rythme de travail effréné les amenant à des engagements rapides et en masse.

Ces derniers déplorent la moindre qualité des formations de mécanicien de cycles existantes les obligeant à engager des techniciens non suffisamment qualifiés à leurs yeux. C'est pourquoi le projet de formation ci-présent est réfléchi pédagogiquement et conceptuellement pour mieux coller aux attentes du secteur du cycle, en prenant appui sur le dossier d'opportunité réalisé.

Ainsi, la première grande recommandation est d'axer la formation sur un apprentissage laissant une place importante à la pratique, ce qui est l'essence même d'un AFT (atelier de formation par le travail). Un stage sera également organisé pour concrétiser les acquis des stagiaires et les insérer dans leur futur secteur professionnel.

En outre, le programme de formation s'appuie sur celui développé par l'Efp (centre de formation en alternance des PME) à l'aide des acteurs du monde du cycle (actualisé en 2019) et est réadapté pour JST grâce à l'expertise d'un mécanicien cycles en mission de consultance, bien ancré dans son secteur.

Le dernier grand constat en faveur d'un tel projet de formation tient à sa dimension inhérente en faveur d'une mobilité douce, problématique à l'agenda politique régional via le Plan Good Move approuvé en mars 2019 et à l'exécution accélérée depuis la crise sanitaire du Covid-19 (voir point B.6 pour plus d'informations à ce sujet).

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Développer des actions afin de lutter contre la discrimination H/F dans les métiers manuels visant à augmenter la répartition H/F dans les métiers manuels et plus particulièrement ceux de la construction où moins de 10% des emplois sont occupés par des femmes !

- Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : ☒ OUI
 - i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?

Pour l'axe B : **Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin**

Depuis 2018, nous avons développé une série de semaines découverte aux métiers manuels permettant de recevoir des femmes et les initiés aux techniques de base du métier. Au départ nous avons proposé les métiers pour lesquels JST et SAE forment des personnes (menuiserie, jardinage, pavage, rénovation de bâtiment). Mais il nous est apparu nécessaire d'ouvrir la perspective vers d'autres partenaires qui forment également du public en insertion dans d'autres domaines. Ainsi dès 2019 l'asbl APAJ a été approchée pour envisager de développer d'autres semaines de découverte de métiers (Carrelage, plomberie...)

Il est vraiment important de continuer à lutter contre cette discrimination du genre dans les métiers manuels. D'autant plus que selon Constructiv (fédération de la Construction en Belgique) *"La construction n'est plus le même secteur qu'il y a 20 ou 30 ans, elle est devenue beaucoup plus technologique"*, analyse Robert de Mûelenaere, administrateur délégué de la confédération. *"Le secteur aura ainsi davantage besoin de profils techniques, mais une partie du travail en deviendra aussi moins pénible."*

Il est donc important de continuer cette approche de longue durée, de casser les stéréotypes, les croyances selon lesquelles seuls les hommes sont capables d'exercer un métier manuel !

- Un projet similaire existe déjà ? : ☒ NON

Pour l'axe A. **Mécanicien de cycles:**

D'autres projet de formation de mécanicien de cycles et de technicien vélo existent déjà à Bruxelles, mais sont complémentaires avec celui proposé ci-présent.

1. Ainsi, l'**Efp** propose une formation sur deux années de mécanicien cycles en alternance et en cours du soir depuis 7 ans (voir annexes pour la fiche de présentation). Elle s'adresse tant à des jeunes apprentis (entre 15 et 23 ans à l'inscription) qu'à des futurs chefs d'entreprise (plus de 18 ans), quel que soit leur niveau d'étude, qu'ils soient chercheurs d'emploi ou actuellement à l'emploi, que ça soit dans le cadre d'un projet professionnel ou comme passion. À la fin de ce parcours, l'accès à la qualification et à la gestion sont obtenus, l'efp visant avant tout à former des indépendants.

Or le projet de formation développé par JST et la Mission locale vise des **publics différents**: des chercheurs d'emplois inscrits chez Actiris, majeurs et éloignés du marché de l'emploi, c'est-à-dire peu qualifiés (maximum CESSI avec une exception de 20% admis avec CESS). C'est pourquoi, la formation inclut un accompagnement à la fois psycho-social pour soutenir les stagiaires et éviter les décrochages et également socio-professionnel afin de les préparer en amont au monde de l'emploi.

En outre, l'efp cible des publics prêts à s'engager sur une longue durée (3 ans pour les apprentis et 2 ans pour les chefs d'entreprise), alors que les publics visés par JST ont généralement des contraintes de vie les amenant à privilégier une formation courte et bien encadrée.

Il ne reste pas moins que si les publics visés diffèrent, le métier est le même pour les deux formations. C'est pourquoi, une collaboration s'est construite entre l'Efp et le binôme JST-Mission locale afin de mettre en commun leurs ressources, aboutissant plus concrètement à un projet en développement de création d'une passerelle entre la formation de JST et la deuxième année de l'efp appelée "G34- Négociant en cycles", pour les stagiaires intéressés de continuer leur formation vers une direction de chef d'entreprise. Les diverses organisations impliquées vont s'accorder sur le programme de la nouvelle formation en AFT, afin de le rendre cohérent en terme de contenu avec la première année à l'efp appelée "Mécanicien de cycles" (ce qui explique également l'équivalence des titres entre les formations).

2. **Cyclo asbl** est un autre acteur de formation ayant développé « Dynamo » depuis 2003, également dans le domaine du cycle. C'est un projet d'économie sociale qui engage des chercheurs d'emploi avec des contrats spécifiques (soit d'article 60, soit de PTP « Programme de Transition Professionnel ») dans un objectif global de réinsertion socio-professionnelle, sur une ou deux années et suivant le plan d'embauche appliqué. Ceux-ci sont formés intensivement pendant 4 mois avant de rejoindre un point Cyclo (il existe 9 ateliers de réparation de cycle répartis dans Bruxelles) pour un stage rémunéré courant jusqu'à la fin de leur contrat.

Au final, très peu des stagiaires formés s'orientent réellement dans le monde du cycle après leur contrat. Un tiers trouve un emploi que ça soit dans le cycle ou ailleurs (souvent comme magasinier), un tiers ouvre leur droit aux allocations de chômage et sont chercheurs d'emploi et en tiers se répartit dans une catégorie autre (entre la mutuelle, le CPAS et des départs à l'étranger notamment).

Aussi, les objectifs du projet de JST et ceux de Cyclo asbl diffèrent notablement. Le premier vise avant tout une mise à l'emploi de stagiaires formés spécifiquement pendant 6 mois pour rentrer dans le secteur du cycle et coller aux attentes des vélocistes. Le second vise surtout à permettre une réinsertion de son public dans le monde de l'emploi en lui offrant temporairement un travail dans sa structure, pour qu'il puisse in fine en sortir soit en tant que travailleur soit en tant que chercheur d'emploi.

De plus, comme conclu dans le dossier d'opportunité (en annexe) réalisé avec Bruxelles Formation, les vélocistes et techniciens cycles interrogés déplorent pour la majorité une qualité de formation insatisfaisante dû essentiellement au manque de compétences acquises des stagiaires sortants. C'est pourquoi, le projet de JST et de la Mission locale développe son programme de formation avec l'aide d'un mécanicien cycle expérimenté et intégré dans le monde du vélo, tout en prévoyant des stages auprès des vélocistes pour mettre un pied dans le secteur aux futurs stagiaires.

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Depuis 2017 et dans le cadre de la politique de la Ville, JST a développé une série d'ateliers thématiques, tous liés aux métiers manuels, et visant spécifiquement le public féminin. L'un des objectifs principaux étant de sensibiliser les femmes à ces métiers dits « masculins » et de les ouvrir aux secteurs historiques de JST (Menuiserie, jardinage, pavage).

Grâce à ces ateliers, permettant une mise en pratique des savoirs de base, nos formateurs métiers ont permis aux personnes participantes de se familiariser avec des outils, d'effectuer un certain nombre de réalisations et ainsi démontrer que ces métiers sont aussi accessibles aux hommes qu'aux femmes.

Très rapidement, nous avons senti le besoin de découvrir d'autres métiers manuels, de profiter d'autres expériences... et avons lancé des appels de services à d'autres partenaires afin d'augmenter le panel des métiers. APAJ, centre de formation à Schaerbeek, reconnu en ISP a rejoint le dispositif en 2019 en mettant en place d'autres ateliers (plomberie, mosaïque, carrelage...).

Pour les semaines découvertes, tout sera pris en charge par SAE et JST, la Maison des Femmes est une partenaire mais n'est pas financée dans cette fiche.

Il était prévu de mettre sur pied 4 semaines de découvertes des Métiers et en 2020 ce sont près de 8 semaines de découvertes métiers qui sont prévues, permettant ainsi d'élargir le panel des métiers.

En 2017 : un premier module de menuiserie : 10 participantes

En 2018 : 4 modules : 40 participantes

En 2019 : 6 modules : 60 participantes

Ces modules ont permis à près de 40% des participantes à envisager de se diriger vers un métier manuel. 20% des personnes sont ensuite rentrées en formation. Il s'agit d'un processus long qui vise un promouvoir les métiers manuels auprès des femmes et faciliter leur entrée en formation.

6. Public visé : Précisez le type de public que vous visez (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et le nombre de participants escomptés.

A. Mécanicien de cycles:

Les publics visés par ce projet de formation sont ceux dit "ISP", c'est-à-dire relevant d'organismes du secteur de l'insertion socio-professionnelle, qui se spécialisent dans l'accompagnement vers l'emploi et ou la formation de personnes les plus éloignées du marché de l'emploi. L'objectif est d'apporter des ressources permettant à ces personnes en situation plus fragile de réduire le fossé institutionnel et d'en faire la cible première des activités de JST et de la Mission locale de Schaerbeek. En ce sens, ces deux organismes travaillent de manière inhérente à l'inclusion sur le marché de l'emploi et de la formation des publics infraqualifiés ou dont les qualifications ne sont pas reconnues en Belgique.

C'est donc ce type de publics que cible la formation de mécanicien de cycles et dans lequel elle recrutera. Plus concrètement des personnes de niveau maximum CESI (avec une exception de 20% possible de CESS), c'est-à-dire 91% des publics accompagnés par la Mission locale. Les publics de la Mission locale sont également caractérisés par :

- une longue durée d'inactivité allant entre 1 an à deux pour un tiers et plus de deux pour un autre tiers d'entre eux
- une parité de genre et l'inclusion de personnes avec handicap reconnu
- une forte représentation d'origines étrangères avec 48% de nationalité autre que belge principalement en provenance hors de l'Union européenne
- une représentation diversifiée en terme d'âge à partir de 18 jusqu'à plus de 45 ans, avec une majorité dans la tranche entre 30 et 45 ans

Précisément pour ce projet de formation, outre un niveau maximum CESI demandé aux participants pour privilégier les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi, ceux-ci doivent être majeurs sans limite maximum d'âge et inscrits chez Actiris comme chercheurs d'emploi au moment de l'entrée en formation. Un total de 10 à 12 stagiaires est visé pour chaque cycle de formation.

Sans viser à constituer exclusivement un groupe de genre féminin, la Mission locale et JST possèdent tous deux de l'expérience dans l'animation et le focus de ces publics et ne manqueront pas de communiquer, soutenir et suivre plus spécifiquement les candidates se présentant aux séances d'information.

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Le public visé par les Semaines Découvertes est féminin, en recherche d'emploi qui vise une réorientation professionnelle, mais souhaitant à minima découvrir les métiers manuels.

Nous recrutons les participantes via plusieurs canaux (public de la Maison des Femmes de Schaerbeek, ISP du CPAS, Mission Locale de Schaerbeek...). A noter la mise en place de Bricoladies à la Maison des Femmes d'une durée de 3 heures.

Il n'y a pas d'exigence sur les critères d'âge (il faut être majeure). La compréhension du Français est nécessaire pour suivre les programmes.

La volonté de s'épanouir dans le métier choisi, l'éventualité de se former ensuite à long terme via les structures en ISP...

L'émancipation, l'intégration sociale, l'image de soi sont clairement des objectifs transversaux au travers des modules de découverte des métiers organisés.

- Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?
(Si votre projet poursuit un objectif en matière de genre, décrivez comment vous pensez atteindre le public de filles-femmes par exemple)

A. Mécanicien de cycles:

Pour promouvoir l'action auprès du public visé, c'est-à-dire éloigné du marché de l'emploi et peu qualifié, incluant notamment les publics accompagnés en Mission locale, l'information et la communication passeront principalement via les conseillers emplois en interne; et pour atteindre les publics externe une stratégie de communication sera développée grâce à l'expertise en la matière de la Mission locale et de JST (voir point "communication" ci-dessous).

Sans viser à constituer un groupe exclusivement féminin, la Mission locale et JST auront un point d'attention à une inclusivité féminine, sachant que le secteur du cycle est justement traversé par cette même problématique. Et pour atteindre ce public, une communication inclusive sera mise en place (par les images et le langage sur les flyers et les posts sur les réseaux sociaux par exemple) et des présentations de la formation seront prévues en collaboration avec des organismes travaillant avec ce type de public.

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Relais auprès des partenaires, séances d'informations, relais dans le journal de la commune, publicité auprès des programmes de Contrats de Quartiers, informations auprès des asbl touchant un public féminin...

- Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?

A. Mécanicien de cycles:

Étant donné les publics visés par ce projet de formation, celui-ci participera à une plus grande mixité sociale globale au sein du secteur du cycle à Bruxelles. En effet on y retrouve généralement des professionnels masculins, de nationalité belge, à qualifications plus élevées (min CESS, souvent études supérieures) que nos publics visés (maximum CESI) et à capitaux social, économique, culturel et symbolique plus importants.

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

En multipliant les canaux de communication autour du projet. Via la cohésion sociale de Schaerbeek et les partenaires de quartiers (asbl, Foyer Schaerbeekois, ISP CPAS...)

Elles s'adressent à des publics en recherche d'emploi et peu qualifiés et vise une sensibilisation citoyenne, afin de donner à toutes les moyens de comprendre son cycle et de l'utiliser durablement (SOCIAL). Le projet portera une attention sur la création de liens avec les habitants de la commune notamment via l'ouverture d'un atelier de réparation vélos ouvert hebdomadairement et via l'organisation d'événements de sensibilisation.

- Comment allez-vous communiquer sur le projet ?

A. Mécanicien de cycles:

Un support de type flyer et affichettes en papier et numérique est conçu et pensé, à travers les choix de langage, de design et d'images, pour représenter au mieux la formation et attirer les publics-cible, notamment en mettant l'accent sur la diversité des publics reçus en formation, afin de permettre à chacun de s'y représenter.

Divers canaux de communications sont utilisés pour diffuser l'information et le support image:

- les réseaux sociaux tels que Facebook et Instagram (partage des publications par les différents partenaires du projet et acteurs ISP liés)
- le site web de la Mission locale, de JST et de la commune de Schaerbeek
- Dorifor (site web cataloguant les formations à Bruxelles qui est très fréquenté) via une fiche formation
- la newsletter d'Actiris
- l'affichage papier dans divers lieux partenaires ou inclusif de ce type de promotion
- la bourse formation organisée par Bruxelles Formation une fois par an
- la bourse emploi organisée par Schaerbeek une fois par an

En outre, la communication passe aussi via les conseillers-emplois internes de la Mission locale, via le réseau global des missions locales partageant l'information à leurs publics, via les partenaires ISP au sens plus large et à Schaerbeek plus spécifiquement (antenne Actiris chez qui le projet est présenté, idem section ISP du CPAS, via les contrats de quartiers, etc.).

De plus, les partenaires principaux du projet, comme l'Efp et Bruxelles Formation Industrie, font suivre l'information à travers leurs propres moyens de communication à large impact.

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Pour la période 2017-2020, les inscriptions des participantes sont réalisées par la Maison des Femmes qui se charge de la diffusion des modules auprès du public visé.

Afin d'élargir la communication, les partenaires se réuniront début 2021 (et ensuite au moins 1x/an) afin de renforcer l'information (supports web, partenaires locaux, Mission Locale, ISP CPAS...)

Avec le partenariat de Bruxelles Formation – nous proposerons la mise en place d'une communication élargie.

7. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?

Plan Climat (précarité énergétique, rénovation durable, formation métiers d'éco-construction/rénovation...), **Good Food** (production et circuits courts, alimentation saine, formation métiers d'agriculture urbaine...), **Zéro déchets et transition économie circulaire** (compostage, vrac, tri, réemploi...), **Good Move** (mobilité douce...), **Be Sustainable** (Référentiel Quartiers Durables) ...

A. Mécanicien de cycles:

Le projet de formation "Mécanicien de cycles" s'inscrit indubitablement dans une démarche durable de mobilité douce et est en alignement complet avec le plan **Good Move**, développé par la Région et approuvé en mars 2020.

De fait, la formation de mécanicien cycles mettant en avant le vélo comme mode de transport préférentiel, rejoint plusieurs grandes dimensions et enjeux urbains de la City Vision développés dans le Plan Good Move:

- Elle propose et promeut bien un moyen plus écologique (les cycles en ce compris les différents types de vélos et secondairement les trottinettes) de transport pour participer à la construction d'une ville durable (GREEN).
- Elle vise à alimenter le secteur du cycle de futurs salariés et indépendants qualifiés et prêts à répondre aux demandes grandissantes de techniciens (PERFORMANT).
- Elle s'adresse à des publics en recherche d'emploi et peu qualifiés et vise une sensibilisation citoyenne, afin de donner à tous les moyens de comprendre son cycle et de l'utiliser durablement (SOCIAL). Le projet portera une attention sur la création de liens avec les habitants de la commune notamment via l'ouverture d'un atelier de réparation vélos ouvert hebdomadairement et via l'organisation d'événements de sensibilisation. Les détails de l'organisation de ces ateliers seront précisés ultérieurement.
- Par la promotion des cycles comme moyens de transport alternatifs à la voiture, le projet vise les mêmes grands objectifs régionaux de réduction des pollutions urbaines en tout genre, telle que les sonores et celles de l'air et une augmentation de l'activité sportive ainsi qu'une réduction du stress lié au trafic automobile. La formation participe à la démarche politique de l'apaisement des quartiers en proposant une solution de mobilité plus douce (PLEASANT & HEALTHY).

B. Semaine Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Chaque module comprendra un volet « transition économie circulaire » en favorisant le réemploi des matériaux.

Quelques exemples : Menuiserie : Confection de mobilier par le recyclage d'ancien meuble

Maraîchage : Consommer moins d'eau par la technique du paillage

Peinture : utiliser des peintures recyclées

Carrelage : Réaliser une pose écologique

8. Quels résultats concrets envisagez-vous ? (Bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé)
(précisez par ex. le nombre d'hommes ou de femmes que vous souhaitez former ?)

A. Mécanicien de cycles:

Le but de ce projet de formation est de mettre les 10 à 12 stagiaires / an à l'emploi en tant que mécanicien de cycles, ou de les mener à la passerelle établie avec l'Efp s'ils veulent obtenir le certificat de gestion.

En outre, via ce projet de formation ancré localement, un objectif secondaire poursuivi est de sensibiliser les citoyens à la mobilité douce via l'utilisation du cycle, en ouvrant l'atelier périodiquement pour des réparations et de la maintenance des cycles des habitants et en organisant des événements faisant le lien entre les stagiaires et les citoyens.

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Nous visons à mettre en place 8 cycles de *Semaines Découverte* par an d'une durée de 5 jours chacun. 10 à 12 femmes seront amenées à participer à chaque atelier.

Via ce biais, nous souhaitons contribuer à changer l'image de la femme dans les métiers manuels, casser les préjugés et augmenter le nombre effectif de femmes suivant les formations manuelles.

Un autre résultat concret attendu est l'augmentation du nombre de femmes s'inscrivant in fine dans les formations professionnalisantes avec la mise en place de fiches d'évaluation et du suivi post découverte métier auprès des participantes.

9. Impacts attendus (à long terme, à quels changements peut-on s'attendre grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

A. Mécanicien de cycles:

Les impacts durables de ce projet se joueront à différents niveaux:

Le but est de permettre une inclusion de personnes plus éloignées du marché de l'emploi (c'est-à-dire des publics ISP) dans le secteur montant du cycle, qui est encore peu représenté par ces publics. Un des impacts potentiels est donc une plus grande mixité sociale dans ce domaine. De plus celui-ci étant en demande de main d'œuvre (surtout post crise sanitaire), la formation l'alimentera directement et participera au développement plus large du secteur de la mobilité douce, comme souhaité par le plan Good Move.

Grâce au lien local de ce projet, un autre impact de long terme à relever est une plus grande information et conscientisation des citoyens aux enjeux d'une ville durable, qui privilégie des transports alternatifs à l'automobile. Il rejoint la City Vision du plan Good Move tel que développé plus haut.

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Aujourd'hui, il est montré que la femme peut tout à fait exercer un métier manuel (dans le secteur de la construction il reste de nombreux clichés pour permettre une intégration de la femme. Nous souhaitons montrer par l'exemple que c'est possible, et qu'une participation de plusieurs partenaires dans divers contextes permettra à terme de favoriser cette évolution et pas seulement dans les métiers dévolus aux femmes « historiquement ». Nous visons clairement à rendre fluide le principe d'égalité entre homme et femme dans les métiers manuels.

La Maison des Femmes de Schaerbeek organisera des Bricoladies de 3 heures destinés aux femmes. Le principe est de sensibiliser celles-ci à s'inscrire dans un processus à plus long terme vers les métiers manuels, ainsi la mise en place de semaines de découvertes des métiers manuels chez un partenaire spécialisé.

A long terme il ne doit plus être question de sexisme dans les métiers manuels, mais un libre choix vers une carrière souhaitée et selon ses envies de développement.

➔ *Émancipation des femmes :*

- *Visibilisation de la participation des femmes à la vie active ;*
- *Inspiration des filles et des femmes grâce au modèle donné ➔ des femmes dans l'entreprise, des femmes dans la construction;*
- *Renforcement des liens entre femmes pour une lutte collective contre les inégalités liées au genre ;*
- *Responsabilisation des femmes dans un métier manuel dans lequel on retrouve majoritairement des hommes ;*
- *Ralliement des hommes à la cause de l'égalité par l'expérience. Une entreprise égalitaire est plus rentable qu'une entreprise qui ne l'est pas. Ce qui est vrai pour la société en général.*

➔ *Inclusion :*

- *Vitrine du vivre-ensemble, du faire-ensemble, entre femmes, et entre les hommes et les femmes ;*

10. Méthode d'évaluation envisagée :

Conditions de réussites :

A. Mécanicien de cycles:

Actions	Risques	Pistes de solutions
Lieu pour un atelier pédagogique pour cycles: Ecuries du tram (RDC)	Impossibilité d'occuper les Ecuries du tram pour la formation	Atelier sur le site de la Maison de l'Emploi au 46, rue de Jérusalem (accord entre partenaires)
Aménagement de l'atelier et achat de matériel (outillage et flotte de cycles)	Pas de subsides PdV	Pas de solution actuellement
Engagement d'un formateur principal de cycle et assistant pour les cours pratiques	Pas de subsides PdV	Idem
Reconnaissance de l'action de formation par Bruxelles Formation	Pas de financement trajets domicile-formation pour les stagiaires et pas de prime Bruxelles Formation pour l'action	Pas de solutions actuellement
Recrutement des publics	Manque des publics-cibles	Stratégie de communication avec l'aide des partenaires du projet et des acteurs locaux à Schaerbeek
Accompagnement des stagiaires	Pas de subsides Actiris?	Pas de solutions actuellement

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Actions	Risques	Pistes de solutions
Lieux pour les ateliers Semaines Découverte (partenaires du projet)	Difficultés à planifier les actions	Recherche d'autres partenaires et/ou de locaux
Matériel nécessaire aux actions	Pas disponible au moment souhaité	Consultation des autres partenaires
Disponibilité du formateur	Indisponibilité	Recherche d'un autre formateur
Recrutement des publics	Manque des publics-cibles	Stratégie de communication avec l'aide des partenaires du projet et des acteurs locaux à Schaerbeek
Accompagnement du public ciblé	Pas de subside PDV	Recherche d'autre source de subside

Indicateurs de résultats :

Ces indicateurs serviront à évaluer le suivi du projet et devront être fournis lors du rapport final

A. Mécanicien Cycle

Nbre de Participants	Le projet prévoit 12 stagiaires / cycle de formation *
Nbre d'heures de cours	+/- 700 heures / cycle de 6 mois + stage / an
Nombre de personnes mises à l'emploi	Difficile à estimer avant le démarrage du projet (+ de 50%)
Nbre d'évènements organisés	Il est prévu d'organiser des actions de sensibilisation en lien avec les projets de Contrats de Quartiers à Schaerbeek (nombre à déterminer)
Accompagnement stagiaires	Toute la durée de la formation et minimum 6 mois après la fin de celle-ci
Enquête de satisfaction	En fin de formation
Guidance post formation	La Mission locale de Schaerbeek effectuera le suivi-guidance stage/emploi jusqu'à 1 an après la formation)

B. Découverte des métiers manuels pour un public féminin

Nbre de Participants	Le projet prévoit 10 à 12 participantes / action *
Nbre de modules	8 modules d'une semaine
Nombre de personnes mises en formation	Nous souhaitons que 25% des personnes qui suivent un module s'inscrivent ensuite en formation
Nbre d'évènements organisés	Il est prévu d'organiser des actions de sensibilisation en lien avec différents partenaires locaux
Accompagnement	Chaque module fait l'objet d'un encadrement spécialisé et d'un suivi du partenaire
Enquête de satisfaction	En fin de module
Suivi des participantes	Dresser un tableau de suivi par participante (jusqu'à 1 an après participation)

➔ (*) Nombre de participant-es en situation normale (le cas Covid 19 par exemple peut contraindre à adapter nos actions)

C. MISE EN OEUVRE DÉTAILLÉE DU PROJET

11. Une phase préparatoire est-elle nécessaire¹ (expliquez et présentez le timing prévu) :

A. Mécanicien de cycles:

Une phase préparatoire à la formation de mécanicien de cycles est nécessaire:

1. Elle a déjà commencé en 2019 par une étude du marché de l'emploi, de la formation et du secteur du cycle à Bruxelles. Un dossier d'opportunité a été réalisé et sera prochainement publié (été 2020) sur le métier de technicien/réparateur de cycles en collaboration avec Bruxelles Formation.²

2. Ensuite, le programme de formation est en construction depuis le printemps 2020 (clôture en été 2020) à l'aide de l'efp qui possède déjà une formation dans le domaine mais menant au métier

¹ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

d'indépendant, se donnant en alternance et en cours du soir. Nous sommes aussi aidés par un mécanicien de cycles expérimenté et intéressé par l'emploi futur de formateur.

3. Dans le même temps, depuis début 2020, des recherches et négociations sont réalisées pour choisir un lieu pouvant servir d'atelier pédagogique.

4. Le site prévu pour l'atelier de formation (Ecuries Van de Tram) nécessite un aménagement, c'est-à-dire entre autres mettre en place des établis et postes de travail, ce qui commencera dès le démarrage de la Politique de la Ville 2021-2025. L'achat de matériel se fera à la suite via la consultation d'offre, incluant l'outillage des postes de travail en atelier et une flotte de cycles. Les cours théoriques seront donnés sur le site Masui 186.

5. De la même manière, dès le démarrage de la Politique de la Ville 2021-2025, seront réalisés des marchés de services pour certaines compétences en vue de contractualiser les formateurs nécessaires au programme de formation « Mécanicien Cycle » pour le début de la formation en septembre 2021. Il s'agira donc de prestations facturées et non de contrats de travail.

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

1. Dans un premier temps les partenaires du programme de « semaines découverte des métiers destinées au public féminin » se concertent sur les thématiques à aborder et répartissent entre eux la sélection de thèmes selon les compétences des équipes pédagogiques.

2. Ensuite, un calendrier est établi tenant compte de la disponibilité de leurs équipes et des ateliers nécessaires pour la mise en œuvre des semaines découverte.

3. Après accord sur l'organisation et la répartition entre opérateurs, des conventions sont signées afin de mettre le dossier administratif en ordre.

4. lancement de la communication du programme (validation au Collège, élaboration d'un plan de diffusion auprès du public (via les associations actives schaarbeekoises, Maison des Femmes 1030, Mission Locale, ISP CPA, Foyer Schaarbeekoises...)

5. Démarrage des actions selon la thématique choisie. Chaque action se déroule sur 1 semaine chez le partenaire sélectionné. Rencontre avec l'équipe pédagogique et des agents de suivi en vue d'une éventuelle entrée en formation ultérieure.

6. Evaluation des modules par les participantes, par les formateurs. Evaluation entre partenaires, adaptation des modules si nécessaire et programmation de l'année suivante

7. Reporting auprès de la PdV (fréquentation, évaluation...)

12. Date de début, de fin et durée totale du projet :

A. Mécanicien de cycles:

- Date de début du projet préconisée (en fonction de la décision de la Région de la date de démarrage de la Politique de la Ville 2021-2025): **15/04/2021**
- Date de démarrage de la formation préconisée (même précautions que ci-dessus): **06/09/2021** pour une durée de 6 mois donc jusqu'au **25/02/2022** et avec une fréquence d'une fois par an jusqu'à la fin de la programmation PDV 2021-2025/6³.

Remarque: Le démarrage de la formation était initialement prévu pour début février mais à cause de la crise du Covid19, le début de la Politique de la Ville 2021 a été reporté à mi-avril 2021 (en attente de confirmation) au lieu de janvier 2021. C'est pourquoi, les prochaines

³ Ces dates peuvent faire l'objet de légers ajustements suivant l'évolution du projet.

formations des 4 années suivantes feront l'objet d'une réflexion pour décider si la date de démarrage doit être avancée à début d'année comme initialement prévu et ce afin de collaborer au mieux avec nos partenaires.

- Durée totale du premier projet de formation incluant la mise en place : **10 mois et demi**
- Durée totale du projet de formation par participant (avec une fréquence d'une fois par an): **6 mois + stage**

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Avril 2021 – avril 2026 : 8 modules / année

1 module = 5 jours

13. Localisation de l'activité et son rayonnement d'action:

A. Mécanicien de cycles:

Le projet de formation sera localisé à Schaerbeek dans un lieu qui reste à être déterminé. Le lieu choisi est important, car nous souhaitons donner de la visibilité à ce projet qui d'une part permettra de former des personnes au métier de Mécanicien Cycle, et d'autre part visera à favoriser l'usage du vélo auprès de groupes pas encore outillés. Des actions seront développées dans différents quartiers afin de promouvoir davantage l'utilisation du cycle dans l'environnement local (un groupe de travail avec les partenaires locaux « Contrats de Quartiers, Mobilité 1030... » auxquels se joindra notre projet en vue de partager des expertises.

Les écuries du tram (quartiers Pogge et Colignon) sont préconisées mais la confirmation ne pourra advenir que dans les mois à venir (été 2020), des négociations étant en cours avec les utilisateurs présents et la commune. Si ce n'est pas le cas, utiliser des locaux de la Maison de l'emploi est une alternative moyennant négociations avec les acteurs concernés. Une autre solution plus temporaire sous la forme de modules sera envisagée si cette deuxième possibilité n'aboutit pas.

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Afin de faire découvrir chaque métier dans des conditions optimales, notre partenariat vise à réaliser les actions dans les lieux où l'activité de formation se déroule habituellement dans le but de créer entre le public participant et la structure où se déroule l'action.

14. Engagement de personnel : (ETP, période, niveau...)

A. Mécanicien de cycles:

Pour le projet de mécanicien de cycles il est prévu de lancer des marchés de services pour les prestations pédagogiques du métier Mécanicien Cycle.

Durant la formation de 6 mois présence de formateurs sous statut indépendant (facturation) + accompagnement des agents de guidance de la Mission Locale

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Les partenaires du programme « découverte des métiers destinée au public féminin » participent avec leurs équipes et facturent des prestations de coûts (il n'y a donc pas d'engagement de personnel).

Les partenaires nous adressent une facture de prestation.

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

A. Mécanicien de cycles:

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2019-2020	Étude du marché de l'emploi, de la formation et du secteur du cycle	Déterminer la pertinence de lancer un projet de formation "Mécanicien cycle"	12/09/2019	26/06/2020	Une seule fois
2019-...	Collaboration sur l'analyse du secteur avec Bruxelles Formation Industrie et sur le programme de formation avec l'Efp	Construction de partenariats dans un objectif de complémentarité entre formations existantes et de soutien	05/12/2019	...	Une seule fois
2020	Consultation d'offres et engagement pour mission de consultance d'un mécanicien cycles	Construction d'un programme de formation adapté à la structure pédagogique de JST	15/05/2020	30/06/2020	Une seule fois
2020	Recherche de locaux (atelier pédagogique et classes)	Abriter le projet de formation	01/01/2020	31/12/2020	Une seule fois
2021	Aménagement de locaux en atelier pédagogique pour cycles	Abriter le projet de formation	15/04/2021	31/08/2021	Une seule fois
2021	Consultations d'offres et achats de matériels nécessaires (outillage et flotte de cycles)	Outiller la formation pour permettre son exécution en atelier	15/04/2021	31/08/2021	Une fois par an
2021	Réalisation de marchés de services pour l'équipe pédagogique	Exécuter la formation	15/04/2021	15/06/2026	Une fois par an
2021	Recrutement des futurs stagiaires: séances d'informations, tests écrits et entretiens de motivation	Sélectionner un groupe de 10 à 12 stagiaires maximum pour entrer en formation	15/05/2021	30/08/2025	Une fois par an
2021	Exécution de la formation	Former 10 à 12 stagiaires au métier de mécanicien de cycles	06/09/2021	25/02/2026	Une fois par an

B. Semaines Découverte des Métiers destinées à un public féminin

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2020-2021	Convention de partenariat	Développer un panel de métier	01/11/2020	31/03/2021	Réunions à planifier
2021-2026	Organisation des modules	Formation de base aux métiers	15/04/2021	31/03/2026	8 x / an
2021-2026	Évaluation des modules	Améliorer le dispositif selon feed-back	04/2021	04/2026	8 x / an
2021-2026	Réunion des partenaires	Echanges et évaluation du dispositif	04/2021	04/2026	2 x / an
2021-2026	Reporting	Analyse du dispositif	2021	2026	1 x / an

2021-2026	Communication	Renforcer la participation	2 0 2 1	2 0 2 6	Plusieurs fois / an
-----------	---------------	----------------------------	---------	---------	---------------------

D. MOYENS

Taux d'intervention de la Politique de la Ville (%)

16. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
PDV	126.000	121.000	123.000	122.000	124.000	44.000	660.000
Commune	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	210.000
Autres (*)	830.000	838.000	846.000	854.500	863.000	871.500	5.103.000
TOTAL	991.000	994.000	1.004.000	1.011.500	1.022.000	950.500	5.973.000

(*) Autres : ACTIRIS + SPFB COCOF + Contrats de Quartiers (Pogge et Stephenson + nouveaux CDQ durables) + Convention d'entretien + chantiers communaux + Bruxelles Formation (volet handicap) + Réduire et Compensé

Les montants ne sont pas connus pour le moment

17. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux,...)	55000	13000	13000	10000	10000	4000	105000
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances...)	0	0	0	0	0	0	0
Fonctionnement Prestataires pédagogiques	71000	108000	110000	112000	114000	40000	555000
Total	126000	121000	123000	122000	124000	44000	660000

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré à la Politique de la Ville programmation 2021-2026)

Matériel & investissement : petits investissements (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux,...)

Fonctionnement : Prestataires pédagogiques

E. CONTINUATION DU PROJET

18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville : OUI

Si oui :

- Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :

Nous souhaitons obtenir à long terme l'accès aux financements COCOF et FSE ainsi qu'Actiris pour la guidance des stagiaires.

Le programme de formation mécanicien Cycle est innovant à ce stade. Selon les résultats de mise à l'emploi et les besoins régionaux dans ce secteur, nous envisageons de rendre l'action structurelle et donc financées par nos sources de financement classique (ACTIRIS, COCOF, FSE...)

Pour la « découverte des métiers manuels pour les femmes » il en va de même à long terme. C'est d'ailleurs une des raisons qui nous amène à associer d'emblée Bruxelles Formation dans le partenariat afin d'envisager de pérenniser cette approche via nos partenaires régionaux.

F. Annexes

« Dossier d'opportunité : Technicien/Réparateur de cycles (H/F) »
Service Études et Statistiques de Bruxelles Formation
Mission locale de Schaerbeek

BRUXELLES
FORMATION



former pour l'emploi



MISSION LOCALE
DE SCHAERBEEK

Dossier d'opportunité

Technicien/Réparateur de cycles (H/F)

Service Études et Statistiques de Bruxelles Formation
Mission locale de Schaerbeek

Service Études et Statistiques de Bruxelles Formation
Secrétariat au 02/371.74.13 ou personnes de contact :
c.remy@bruxellesformation.brussels / f.romano@bruxellesformation.brussels /
e.ugeux@bruxellesformation.brussels

Mission locale de Schaerbeek
Secrétariat au 02/247.77.20 ou personne de contact : mdesloover@milocs.be

Table des matières

I.	Introduction	4
A.	Structure du dossier d'opportunité	4
B.	La fonction de Technicien/Réparateur de cycles	5
II.	Analyse des données sectorielles	7
A.	Délimitation des indicateurs sectoriels	7
B.	Données sectorielles	8
1.	Nombre d'unités locales d'établissement de travailleurs.....	8
2.	Nombre de travailleurs salariés	9
3.	Commission paritaire compétente pour les techniciens/réparateurs de cycles.....	9
4.	Analyse de l'activité de commerce et de réparation de cycles sur base de recensements	10
C.	Précautions méthodologiques	11
D.	Tendance du secteur : études et points favorables	12
III.	Analyse des indicateurs métiers	16
A.	Offres d'emploi et réserve de main d'œuvre chez Actiris.....	16
1.	Description de la main-d'œuvre inscrite chez Actiris	16
2.	Description des offres d'emploi publiées chez Actiris	17
3.	Caractère critique de la fonction	17
B.	Offres d'emploi parues sur les sites d'emploi	17
IV.	Analyse qualitative.....	18
A.	Les caractéristiques du secteur du vélo et de la micro-mobilité.....	18
1.	Les lieux d'achat, d'entretien et de réparation.....	18
2.	Une vision commune partagée par les acteurs	19
3.	Croyances et pratiques	21
4.	Focus sur la livraison à vélo à Bruxelles	21
5.	Focus sur la micro-mobilité à Bruxelles	22
6.	Impact Covid-19 : un test à grande échelle	24
B.	Dans l'atelier d'un vélociste	25
1.	Mais où sont les techniciens/réparateurs de cycles ?	25
2.	Les vélocistes : particularités et articulation	26
3.	Le vélociste et ses différentes activités	28
4.	Clientèle et fournisseurs : perspectives sur la demande et son développement	31
5.	Profils de vélocistes et recrutement de techniciens/réparateurs de cycles	33
6.	Impact Covid-19 : les vélocistes sur le pont.....	35
C.	Formations cycle à Bruxelles et perspectives	36
1.	Offre de formations au métier de technicien/réparateur de cycles	36
2.	Perspectives futures de formations.....	38
3.	Impact Covid-19 : où sont les (bons) techniciens ?.....	40
V.	Conclusion et mesures préconisées.....	41
VI.	Bibliographie et références.....	46

I. Introduction

Objectifs et délimitations du dossier d'opportunité

Le dossier d'opportunité a pour objectif d'aider à la prise de décisions concernant l'opportunité de mettre en place une nouvelle formation, de maintenir une formation existante ou de restructurer une offre de formation. Les dossiers d'opportunité alimentent les discussions menées dans le cadre du développement de l'offre de formation, notamment en analysant les indicateurs économiques du secteur visé par la formation, en étudiant sa place dans l'offre de formation existante et en examinant la plus-value qu'elle offrirait par rapport aux besoins sur le marché de l'emploi bruxellois.

Un dossier d'opportunité concerne un métier ou un groupe de métiers proches inscrits dans un secteur particulier. Il est réalisé sur base d'une demande précise qui est discutée préalablement. Ce dossier concerne le métier de Technicien/Réparateur de cycles. Il s'inscrit dans le cadre de la volonté du centre BF Technics de développer une nouvelle filière de formation pour répondre à une demande supposée d'expertise technique en matière de réparation de cycles en Région bruxelloise (notamment ceux assistés par un moteur). Ce dossier est réalisé en partenariat avec la Mission locale de Schaerbeek qui avait pour souhait de développer une nouvelle formation de technicien de cycles en atelier de formation par le travail et ce, dans le cadre d'un ancrage communal du projet.

Diverses sources sont mobilisées pour collecter les données emploi et formation dans la partie quantitative du dossier d'opportunité. Pour cela, Bruxelles Formation collabore avec view.brussels pour le calcul des données économiques sectorielles, celui des taux de sorties positives et les informations relatives aux offres d'emploi publiées chez Actiris.

A. Structure du dossier d'opportunité

L'analyse d'opportunité est réalisée sur base d'informations récoltées selon deux approches :

- **l'approche quantitative**, qui est utilisée pour dresser une image et une analyse du contexte économique dans lequel la fonction prend place et pour approcher les données propres au métier étudié (notamment la réserve de main-d'œuvre inscrite chez Actiris, les offres publiées chez Actiris et leur satisfaction ainsi que les offres d'emploi publiées sur les sites de recrutement). Ces éléments font l'objet des deux premières parties du dossier (indicateurs sectoriels et indicateurs métier) ;
- **l'approche qualitative**, qui est utilisée pour analyser les attentes des entreprises, des représentants sectoriels ou d'autres acteurs pouvant être concernés par le métier étudié. Les informations sont récoltées sur base d'entretiens semi-directifs (individuels) qui durent entre une heure et deux heures trente. Des questions sont posées sur la situation actuelle du secteur, sur leur perception du métier étudié et sur ses perspectives d'avenir ainsi que l'offre de formation existante à Bruxelles et en lien direct ou indirect avec le métier. L'analyse de ceux-ci fait l'objet de la troisième partie de ce dossier.

Les deux approches sont complémentaires et utilisées conjointement pour formuler les propositions qui sont exposées en guise de conclusion du dossier.

La crise sanitaire liée au Covid-19 est survenue lors de la finalisation du présent dossier d'opportunité. Il est attendu que l'emploi comme les secteurs soient impactés par les mesures qui ont été prises dans le cadre de la gestion de cette crise. Ainsi que le souligne view.brussels dans son étude sur la détermination des besoins en emploi et formation, la crise du Covid-19 est susceptible de détruire des emplois et de générer des nouveaux besoins en emploi et en formation. Des priorités politiques seront également revues pour soutenir la relance socio-économique

Il est encore trop tôt pour dégager des tendances spécifiques à partir de données chiffrées. Cependant, plusieurs sollicitations ont pu se faire auprès de certains acteurs qui avaient été interrogés préalablement dans le cadre du dossier d'opportunité. À partir de ces nouvelles informations, l'objectif est de proposer une première analyse des impacts possibles de la crise Covid-19 sur le secteur du cycle et sur la demande de Technicien/Réparateur de cycles. Les points sur cette situation exceptionnelle sont insérés à la fin de chacune des parties qualitatives afin de discuter les analyses effectuées initialement.

B. La fonction de Technicien/Réparateur de cycles

La fonction de réparateur de cycles (intitulé du profil sectoriel établi par EDUCAM) fait l'objet d'une réflexion du Service francophone des Métiers et Qualifications (SFMQ) visant à rédiger un profil métiers et un profil formation en accrochage avec le code ROME V3 I1603 « Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs ».

Ce dossier d'opportunité reprend l'appellation proposée par le SFMQ à savoir « technicien de cycles »¹. Celle-ci renvoie notamment au besoin de compétences supplémentaires en dehors de la mécanique proprement dite, notamment en électronique dans le cas des vélos à assistance électrique. Découlant de ce profil, le SFMQ envisage également un profil secondaire de technicien de cycle « valoriste » incluant des tâches spécifiques liées au travail de recyclage. Ce dernier ne sera pas envisagé dans le présent dossier.

Tel que le définit le SFMQ, le technicien de cycles² est capable d'assembler, régler, entretenir et réparer un cycle. Ce métier est présent dans le secteur des vendeurs et réparateurs de vélos, tricycles et quadricycles. Il est exercé chez les fabricants de cycles ou dans des entreprises de location de cycles. Dans les entreprises de ventes et réparation de vélos, le mécanicien de cycles travaille sous la responsabilité du chef d'entreprise.

Le technicien de cycles peut aussi travailler dans le domaine du recyclage de cycles mécaniques et électriques. Il peut également réparer les nouveaux engins de déplacement comme les trottinettes. Il entretient, répare et remplace des pièces et l'équipement des vélos selon les consignes de sécurité et la réglementation en vigueur. Il monte aussi des vélos et assimilés et les adapte selon les consignes des constructeurs.

Le SFMQ définit pour ce métier les activités clés suivantes :

- assembler les cycles (y compris réglage) ;
- traduire la demande de la clientèle en termes techniques ;
- entretenir tout type de cycle ;

¹ SFMQ, *Étude préliminaire : mécanique deux-roues et véhicules associés*, validée par la chambre des métiers le 30/08/2019, pp. 48-49.

² On entend par cycles, selon le code de la route, les vélos mécaniques et les vélos à assistance électrique.

- monter des accessoires complémentaires (éclairage, garde-boues, béquilles...) ;
- intervenir sur les systèmes de freinage des différents cycles ;
- intervenir sur les systèmes de direction des différents cycles ;
- intervenir sur les systèmes de suspension des différents cycles ;
- intervenir sur les systèmes de transmission des différents cycles suspension ;
- intervenir sur les systèmes électriques des différents cycles (éclairage, transmission, moteur...).

II. Analyse des données sectorielles

Situation et évolution du secteur en lien avec le métier de Technicien/Réparateur de cycles

Ce chapitre dresse un état des lieux des statistiques administratives et publiques disponibles relatives au métier de réparateur de cycles. L'approche statistique sectorielle développée dans ce chapitre est basée principalement sur les données de l'Office national de Sécurité sociale (ONSS) selon la classification NACE-BEL 2008. Des éléments en lien avec la commission paritaire relevante pour ce métier sont également exposés. Les données mentionnées ci-après sont circonscrites à la Région de Bruxelles Capitale ou à d'autres zones géographiques pertinentes.

Si les statistiques ONSS ventilées selon la classification NACE-BEL permettent d'envisager la situation économique et l'évolution d'un secteur dans son ensemble, elles peuvent être moins représentatives pour un métier en particulier. La fonction de réparateur de cycles, de par le caractère de « métier de niche » qu'il revêt, est plus difficile à identifier et à quantifier. D'autre part, les données administratives, disponibles jusque 2017 uniquement, ne permettent pas d'analyser les évolutions les plus récentes, notamment celles en lien avec les actuelles mesures de politiques régionales (intensifiées suite à la crise COVID-19). Pour ces raisons, il faut considérer les chiffres qui suivent (nombre d'établissements de travailleurs et nombre de salariés) comme des seuils minimaux à exploiter en regard des autres approches développées, tant dans ce chapitre – notamment les analyses faites à partir de recensements et les données de la mobilité douce à Bruxelles – que dans l'approche qualitative exposée au chapitre IV du présent rapport.

A. Délimitation des indicateurs sectoriels

Les données ONSS étudiées ont fait l'objet d'un traitement et d'une communication de view.brussels.

Comme indiqué en introduction, pour circonscrire le champ d'étude, les regroupements ont été réalisés sur base de la *nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (version belge)* (NACE-BEL 2008). Les groupes suivants ont d'abord été retenus comme pouvant être mis en lien avec la fabrication, l'entretien, la réparation et la vente de cycles :

Secteur	Division		Sous-classe	
Industrie manufacturière	30	Fabrication d'autres matériels de transport	30.920	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	46	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	46.495	Commerce de gros de cycles
	47	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	47.785	Commerce de détail de cycles en magasin spécialisé
Autres activités de services	95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	95.290	Réparation d'autres biens personnels et domestiques

Dans la suite, seule la sous-classe 47.785 sera analysée. En regard des éléments qualitatifs développés dans le chapitre IV du présent rapport et de vérifications effectuées dans les bases de données publics de l'ONSS (les établissements fournissant un service de réparation sont le plus souvent apparentés à

celle-ci), elle apparaît comme la plus pertinente pour l'engagement de profils de techniciens/réparateurs de cycles. La nomenclature NACE-BEL 2008³ la décrit de la manière suivante :

47.785 Commerce de détail de cycles en magasin spécialisé :

Comprend le commerce de détail spécialisé de bicyclettes, tandems, tricycles, à l'exclusion des jouets, et d'autres cycles sans moteur, ainsi que leurs pièces et accessoires.

Notons qu'elle ne comprend théoriquement pas la réparation de cycles ni la vente de bicyclettes équipées d'un moteur auxiliaire.

La réparation de bicyclettes, à supposer qu'elle soit désignée comme l'activité principale⁴ de l'entreprise, est classée dans la sous-classe 95.290 qui concerne la réparation de toute une série de biens personnels et domestiques. Compte tenu du niveau de détail, les données concernant les cycles à proprement parler sont indisponibles. Ces entreprises spécifiques ne sont donc pas comptabilisées dans les analyses ci-dessous.

B. Données sectorielles

Les données sont issues des statistiques décentralisées des postes de travail de l'ONSS. Ces statistiques présentent le nombre d'unités locales d'établissement de travailleurs au sein d'une région, d'une province ou d'un arrondissement déterminé. Elles sont établies sur la base des unités d'établissement (ou unités locales) des entreprises où les travailleurs sont occupés (apparenté au siège d'exploitation). En raison de la présence des (très) petites et moyennes entreprises, elles permettent difficilement de tirer des conclusions sur l'évolution des entreprises proprement dites. Les chiffres sont ceux de la Région de Bruxelles Capitale et des deux provinces de Brabant. Ils sont donnés pour les années 2013 à 2017. 2017 est la dernière année actuellement disponible auprès de view.brussels.

1. Nombre d'unités locales d'établissement de travailleurs

NACE		2013	2014	2015	2016	2017
Région de Bruxelles Capitale						
47.785	Commerce de détail de cycles en magasin spécialisé	15	14	14	14	17
Brabant flamand						
47.785	Commerce de détail de cycles en magasin spécialisé	42	41	43	47	48
Brabant wallon						
47.785	Commerce de détail de cycles en magasin spécialisé	6	4	5	5	6

Tableau 1 : nombre d'unités locales d'établissement de travailleurs. Source : ONSS - Calculs view.brussels

En 2017, on dénombrait 17 entreprises en lien avec l'activité de commerce de détail de cycles en magasin spécialisé. Ce nombre reste stable entre 2013 et 2017. Le nombre d'entreprises en lien avec cette même activité est très restreint en Brabant wallon (entre 4 et 6 entreprises entre 2013 et 2017). Il est par contre plus conséquent pour le Brabant flamand : 48 entreprises en 2017 et un minimum de 41 entreprises entre 2013 et 2017.

³ NACE-BEL 2008, Nomenclature des activités économiques, disponible sur <https://statbel.fgov.be>.

⁴ L'activité principale de l'entreprise est définie par l'ONSS comme celle correspondant au chiffre d'affaire le plus important, ou, à défaut, celle qui occupe le plus grand nombre de travailleurs.

Du point de vue de **la taille des entreprises**, toutes les entreprises répertoriées dans la vente de détail de cycles en Région de Bruxelles Capitale et en Brabant wallon emploient moins de 5 salariés. Celles présentes en Brabant flamand restent également généralement de petite taille. 5 d'entre elles présentes en 2017 employaient néanmoins jusqu'à 10 salariés.

2. Nombre de travailleurs salariés

NACE		2013	2014	2015	2016	2017
Région de Bruxelles Capitale						
47.785	Commerce de détail de cycles en magasin spécialisé	23	23	21	24	33
Brabant flamand						
47.785	Commerce de détail de cycles en magasin spécialisé	78	78	87	101	111
Brabant wallon						
47.785	Commerce de détail de cycles en magasin spécialisé	9	6	7	9	10

Tableau 2 : nombre de travailleurs salariés ONSS - Calculs view.brussels

En 2017, on dénombre 33 salariés actifs dans les entreprises en lien avec l'activité de commerce de détail de cycles en magasin spécialisé alors qu'ils n'étaient que 23 en 2013 (+10 salariés).

Le nombre de salariés actifs dans cette même activité est très restreint en Brabant wallon (et variable entre 6 et 10 salariés sur la période 2013-2017). Il est par contre plus conséquent et en constante augmentation pour le Brabant flamand : 111 salariés en 2017 (+33 salariés sur la période 2013-2017).

3. Commission paritaire compétente pour les techniciens/réparateurs de cycles

La Commission paritaire est très importante pour les employeurs et pour les travailleurs puisque les conventions collectives de travail conclues au sein de chaque commission paritaire déterminent les conditions de travail et de rémunération dans l'entreprise. Le critère essentiel pour déterminer la commission paritaire compétente est l'activité réellement exercée par le travailleur dans une entreprise sur le territoire belge.

La Commission paritaire 149.04 « sous-commission paritaire pour le commerce du métal »⁵ est théoriquement celle compétente pour les travailleurs actifs dans la réparation de cycles, (voir l'A.R. du 07/05/2007). Cette dernière reste malheureusement trop large pour être analysée sous l'angle précis des travailleurs exerçant une activité de technicien/réparateurs de cycles.

Néanmoins, il faut souligner qu'une publication au Moniteur Belge en date du 1^{er} janvier 2020 rend obligatoire l'application de la convention collective du 26 juin 2019⁶. Elle s'applique de facto à tous les employeurs et travailleurs des entreprises relevant de la commission paritaire 149.04 et rend pour ceux-ci le régime de travail plus adaptable et plus favorable pour les travailleurs (entre autre : revalorisation salariale, garanties supplémentaires pour les jeunes et les plus âgés, avantages supplémentaires notamment du point de vue de l'intervention financière pour la garde des enfants,

⁵ La CP 149.04, la sous-commission pour le commerce du métal, est compétente pour fixer les conditions de travail et de rémunération des ouvriers actifs dans les entreprises qui s'occupent de la production et/ou l'import/export de vélos, de matériel agricole, d'appareils et matériels électriques et électroniques spécifiquement destinés aux véhicules routiers, de tout objet en métal et/ou appareils mécaniques, du commerce de sanitaire et du chauffage central sans placement, de l'exploitation des appareils de distribution automatique et autres jeux électriques ou électroniques.

⁶ « Arrêté royal rendant obligatoire la convention collective de travail du 26 juin 2019, conclue au sein de la Sous-commission paritaire pour le commerce du métal, relative à l'accord national 2019-2020 ».

flexibilité du temps de travail et incitants à la formation). Cette modification pourrait à terme favoriser l'insertion des travailleurs dans les entreprises relevant de cette commission paritaire.

4. Analyse de l'activité de commerce et de réparation de cycles sur base de recensements

Nous avons souligné en introduction la difficulté d'approcher l'activité de réparation de cycles en raison de sa difficile identification au sein des classifications NACE-BEL communément utilisées. D'autre part, dans les analyses qui précèdent, nous avons supposé un lien étroit entre cette activité et les magasins spécialisés en commerce de cycle. Nous verrons plus loin dans ce dossier que les entretiens menés auprès des professionnels du secteur vont également dans ce sens (cf. chapitre IV : analyses qualitatives). D'autres éléments permettent de confirmer cette tendance.

Les recensements des associations de promotion de l'usage du vélo précisent notamment le paysage de cette activité en Région de Bruxelles Capitale. L'analyse qui suit se base sur une carte interactive, publiée et mise à jour régulièrement par l'ASBL CyClo⁷. Celle-ci recense l'ensemble des services commerciaux et associatifs en lien avec ce type de mobilité. Outre son analyse descriptive, nous proposons ci-dessous un approfondissement de l'étude de l'activité commerciale et d'emploi des acteurs qui y sont recensés. Celui-ci est réalisé sur base d'une correspondance avec les données publiques disponibles auprès de la Banque Carrefour des entreprises et de la Centrale des bilans (auprès de la Banque nationale de Belgique). Ces recherches permettent de mobiliser des informations administratives supplémentaires sur l'identification des acteurs présents en Région de Bruxelles-Capitale. Elles permettent également de creuser, au moyen des bilans sociaux⁸, la connaissance du personnel employé par ces acteurs. Cette dernière approche reste toutefois incomplète en raison du caractère non obligatoire par les petites entreprises (moins de 50 travailleurs) de publier leurs bilans sociaux auprès de la Banque nationale.

Comptabilisation des commerces de cycles actifs à Bruxelles

La carte établie par l'ASBL CyClo recense 63 commerces actifs dans une ou plusieurs des activités suivantes : la réparation de cycles (en service commercial ou en atelier participatif), la vente (de vélos neufs ou d'occasion) et la location. **Un premier croisement auprès de la Banque Carrefour des entreprises permet de confirmer l'activité pour 59 d'entre eux** (trois n'ont pas été retrouvées dans la BCE et deux sont déclarées en cessation d'activité). Pour rappel, seuls 17 établissements avaient été précédemment identifiés en 2017 en Région de Bruxelles-Capitale sur base des données ONSS extraites de la catégorisation NACE-BEL 47.785 (commerce de cycles en magasin spécialisé). Le nombre d'entreprises recensées est donc significativement plus élevé et ce pour plusieurs raisons :

- Il prend en considération des établissements identifiés par l'ASBL CyClo dans une activité de réparation, de vente ou de location mais inscrits dans d'autres codes NACE-BEL (par exemple le secteur associatif ou celui en lien avec des activités récréatives ou de loisirs).
- Il inclut les établissements inscrits dans le code 95.290 (réparation d'autres biens personnels et domestiques) dont l'activité est confirmée dans le domaine des cycles.

⁷ <https://www.cyclo.org/fr/actualites/a-la-recherche-dun-service-velo-a-bruxelles>

⁸ Le bilan social contient des informations spécifiques relatives à l'emploi dans l'entreprise et notamment les engagements de travailleurs en cours d'exercice (sur base des déclarations Dimona effectuées par l'employeur) et l'état du personnel de l'entreprise en fin d'exercice fiscal.

Activités des commerces de cycles actifs à Bruxelles

En termes de services fournis par les 59 établissements identifiés par l'ASBL CyClo, ceux-ci sont ventilés de la manière suivante :

- 14 établissements (23,7%) fournissent principalement des services en lien avec la réparation (en service au client ou sous forme d'ateliers participatifs). Ceux-ci peuvent également proposer un service de location.
- 14 établissements (23,7%) fournissent principalement des services de vente de cycles (neufs ou d'occasion). Ceux-ci peuvent également proposer un service de location.
- 27 établissements (45,8%) fournissent à la fois des services en lien avec la réparation et la vente de cycles. Ceux-ci peuvent également proposer un service de location.
- 4 établissements (6,8%) fournissent exclusivement des services de location de cycles.

Du point de vue de la durée d'activité des établissements recensés⁹, 25 d'entre eux (42,4%) sont actifs depuis plus de 10 ans, 11 (18,6%) ont été créés entre 2014 et 2010 et 23 (39%) ont été établis dans le courant des cinq dernières années (dont 9 en 2018-2019).

Emploi dans les commerces de cycles actifs à Bruxelles

L'emploi dans les établissements recensés par l'ASBL CyClo a été approché au moyen des bilans sociaux disponibles via la Banque Carrefour des entreprises.

L'analyse qui suit ne porte que sur 21 entreprises (35,6%), la publication des bilans sociaux auprès de la Banque nationale de Belgique n'étant pas obligatoire pour la plupart des entreprises concernées. La majorité d'entre elles (18) employaient moins de 8 travailleurs (temps plein ou temps partiel) lors de la clôture du dernier exercice connu (2018 ou 2019 selon l'actualisation des données de la BCE). Les trois entreprises restantes se distinguent par un nombre de travailleurs beaucoup plus élevé, il s'agit de Cowboy Saloon (24), l'ASBL CyClo (59) et l'ASBL ProVelo (82). Ces trois dernières, si elles exercent effectivement des activités en lien avec le vélo (vente et réparation comprises), le font, soit dans un cadre d'activité plus large (CyClo et ProVelo), soit dans une structure économique plus importante (Cowboy Saloon, showroom de la société de vélos électriques Cowboy S.A.). On peut supposer pour celles-ci une plus grande diversité de postes au sein des travailleurs qu'elles occupent (communication, conseillers, marketing, etc.) et donc une représentativité moindre en ce qui concerne les profils de techniciens/réparateurs.

Des 18 entreprises occupant moins de 8 travailleurs, la moyenne de travailleurs occupés lors de la clôture du dernier exercice connu est de 2,25. Dans l'ensemble des travailleurs occupés à ce moment dans ces 18 entreprises, près de la moitié d'entre eux le sont à temps partiel.

C. Précautions méthodologiques

Les données disponibles auprès de l'ONSS ne montrent pas un accroissement significatif de l'activité en lien avec le commerce de cycles en Région de Bruxelles Capitale entre 2013 et 2017 (tant du point de vue des entreprises que du nombre de salariés).

Il faut rappeler le caractère relativement restreint de cette approche par les données ONSS. Si la classe prise en compte (commerce de détail de cycles en magasin spécialisé) est en correspondance avec

⁹ Cette durée d'activité a été calculée à partir des dates de début d'activité reprises pour chaque entreprise recensée dans les données de la Banque Carrefour des entreprises. Ce début d'activité peut cependant être consécutif à la reprise d'une ancienne entité ayant cessé ses activités.

l'activité dans laquelle des réparateurs/techniciens de cycles sont supposés travailler (cf. profils EDUCAM, futurs profils SFMQ et fiche ROME V3), certaines entreprises peuvent relever d'autres catégories NACE. Il faut aussi garder à l'esprit qu'une partie des entreprises et des salariés relevant de la classe 95.290 « Réparation d'autres biens personnels et domestiques » peut également concerner la réparation de cycles (probablement des ateliers ne s'occupant que de la maintenance et de la réparation) mais cette partie n'est pas identifiable. L'approche par recensement permet néanmoins de compléter en partie ces manquements.

En outre, il est probable qu'une part de l'activité soit prise en charge par des travailleurs indépendants (seuls ou en gestion partagée mais sans salarié). Sur ce point, les données INASTI transmises par view.brussels ne permettent pas de ventiler assez précisément la catégorisation NACE-BEL pour obtenir des données pertinentes.

Pour aller plus loin dans la description du paysage du secteur, il est aussi nécessaire de s'appuyer sur les études menées par les acteurs concernés par la mobilité et le vélo (Bruxelles Mobilité, GRACQ, Pro Velo, VIAS, etc.).

D. Tendance du secteur : études et points favorables

Plusieurs études réalisées ces dernières années suggèrent que l'utilisation du vélo et le développement de la mobilité douce à Bruxelles démontrent d'une tendance favorable de ce secteur en termes de développement de l'emploi en son sein : tant du côté des acteurs de terrain, des usagers, du cadre législatif, du cadre fiscal, des développements de nouvelles technologies rendant la formation indispensable que du potentiel des nouveaux usagers.

De manière empirique le nombre de déplacements à vélo est en augmentation de 13%, en moyenne, chaque année depuis 2010 selon l'Observatoire du vélo¹⁰. Les outils de mesure ne permettent pas de connaître le nombre d'utilisateurs. Par contre, le comptage effectué par Pro Velo (en matinée, sur 26 lieux dans Bruxelles, à quatre moments de l'année) montre que le vélo continue à s'imposer en 2019 comme mode de déplacement urbain. Une augmentation de +8,9% est observée par rapport à l'année 2018. Une reprise de croissance est à noter après une stagnation enregistrée entre 2016 et 2017.

Emplois dans les grandes chaînes

Les grandes chaînes de distribution ne sont pas reprises dans les catégories statistiques présentées plus haut, malgré l'offre de réparation de cycles qu'elles peuvent proposer.

Selon le Cahier n°7 de l'Observatoire de la mobilité sur le vélo (Gerken et Fenton, parution 2020), une estimation de 7.200 unités vendues dans le commerce de détail, mise en perspective avec les quelques 26.000 ventes globales par an, laisse à penser que deux tiers des vélos seraient vendus par les grandes enseignes de sport ou les grandes surfaces (Décathlon, Carrefour, Ikéa, Aldi, Cora, Makro, etc.). Le volume de ventes annuel moyen d'un vélociste est d'environ 200 unités. Sans ce volume, le vélociste peut être en difficulté financière. Les vélocistes interrogés confirment ces chiffres. Ils sont mis en concurrence avec les grandes surfaces, qui vendraient certains jours jusqu'à 400 vélos.

¹⁰ Fanny DESMET, Émilie HUMBERT, *Observatoire du vélo en Région de Bruxelles Capitale. Comptages et analyses des données*, Rapport 2019, Bruxelles Mobilité/ Provélo.

La sécurité routière : un point d'attention

Le Baromètre de la Mobilité de janvier 2020, réalisé par VIAS Institute, indique notamment le nombre moyen de vélos passant par 12 points de comptage permanents répartis dans Bruxelles par jour, par mois et aussi par saison (été et automne). Il sort tous les trois mois. Ce baromètre mentionne (p.75) qu'en moyenne, 742,81 vélos passent un lundi en été contre 861,07 en automne ; et, un dimanche, 530,83 vélos en été contre 483,22 en automne. En juin, 829,30 vélos passent en moyenne aux compteurs contre 475,78 en décembre.

Ces chiffres, s'ils restent sensibles à la saison d'utilisation (été/automne, juin/décembre), montrent une certaine stabilité dans l'utilisation des vélos et un usage qui dépasse le cadre récréatif. L'augmentation du port du casque (passant de 13% en 1999 à près de 60% des utilisateurs en 2019¹¹) et les équipements de sécurité sur les véhicules (en 2019, 74% des véhicules observés étaient correctement éclairés à l'avant et à l'arrière et un quart des cyclistes étaient équipés de chasubles fluorescentes) sont d'autres éléments qui peuvent laisser supposer d'une utilisation pérenne et professionnelle des vélos à Bruxelles.

En s'appuyant sur des données trimestrielles, le baromètre du premier trimestre 2020 montre que le nombre d'accidents corporels impliquant des cyclistes a diminué entre le premier trimestre 2019 et celui de 2020, s'élevant respectivement à 192 et 187 accidents. Ce type d'accidents occupe environ 22% de l'ensemble des accidents tout usager confondu pour ces deux années.

Premier trimestre	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Accidents corporels	874	899	734	897	898	911	956	861	861	819
Impliquant des cyclistes	81	80	66	104	97	124	161	125	192	187
<i>Proportion</i>	9%	9%	9%	12%	11%	14%	17%	15%	22%	23%
<i>Evolution accidents</i>		3%	-18%	22%	0%	1%	5%	-10%	0%	-5%
<i>Evolution usagers cyclistes</i>		-1%	-18%	58%	-7%	28%	30%	-22%	54%	-3%

Tableau 4 : nombre d'accidents de la route en Région de Bruxelles Capitale
Source : VIAS

Le tableau 4 le montre, la proportion des accidents impliquant des cyclistes a fortement augmenté entre 2011 (9%) et 2020 (23%), si l'on compare les données du premier trimestre de chaque année. Cette forte augmentation témoigne du développement important de la mobilité douce à Bruxelles.

La technicité des nouveaux vélos

Van Zeebroeck et Charles (2014) mentionnent dans leur étude que 50% des vélos vendus sont des vélos à assistance électrique. La topographie difficile de Bruxelles pousse un certain nombre d'utilisateurs à opter pour un mode de déplacement assisté. Selon l'Observatoire du vélo (Desmet et Humbert, 2019), la présence de ces vélos-là à l'heure de pointe du matin était de 12% en 2018 et de 20% en 2019. Les déplacements à Bruxelles se font en grande partie dans le cadre du trajet domicile-travail et/ou pour conduire les enfants à l'école.

Les développements technologiques peuvent démontrer d'un besoin de profils qualifiés pour assurer l'entretien et la réparation de ce type de vélos en circulation.

¹¹ Ibidem, p. 16-20.

Usagers avec passagers : usagers potentiels

De plus, le vélo cargo prend de plus en plus d'ampleur dans le paysage bruxellois. Peu répandu il y a 5 ans, il représente actuellement 4% des vélos comptabilisés en heure de pointe. En 2019, il devient le mode de transport le plus privilégié **des familles roulant avec enfant**, passant de 12% en 2018 à 30% en 2019. Le transport des enfants s'effectue avec un siège enfant, un follow-me et une troisième roue dans 70% des cas.

Recours au leasing dans le cadre professionnel

Un autre phénomène est également présent au niveau de la mobilité douce mais, cette fois-ci, il concerne les entreprises. D'après les personnes interrogées lors des entretiens qualitatifs, de plus en plus d'entreprises proposent à leurs employés **un vélo de société** (classique ou électrique selon les besoins de l'individu) ou alors, elles mettent à disposition de leurs travailleurs des vélos partagés.

Ce phénomène de leasing est bien là et s'amplifie mais il n'explose pas, selon les acteurs interrogés. Des données chiffrées ne sont pas connues à ce jour. Une partie de ces entreprises recourant au leasing a, en interne, un service qui peut prendre en charge l'entretien et la réparation des vélos. Par contre, les autres entreprises externalisent ce service à des vélocistes ou à des ateliers associatifs.

Vélos, économie et emploi en Région de Bruxelles-Capitale

D'après l'étude « Impact et potentiel de l'usage du vélo sur l'économie et l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale. Les effets directs et indirects de l'usage du vélo en 2002, 2012 et 2020 » (Van Zeebroeck et Charles, 2014), la part de travailleurs actifs directement en lien avec le vélo est fixée à environ 100 ou 120 personnes, incluant les fonctionnaires ainsi que les emplois subsidiés en association (comme Pro Velo, Cyclo) et les vélocistes.

L'étude mentionne une estimation à hauteur de 600 emplois pour 2020 mais ce n'est pas du tout le cas. Les mesures attendues pour favoriser la mobilité douce n'ont pas été mises en œuvre en termes d'infrastructures cyclables, de promotion du vélo, d'approbation du Plan Good Move, etc. Puis, la part modale, soit la proportion des déplacements en transport public sur l'ensemble des déplacements pour une période donnée, avait été fixée à hauteur de 20% pour l'année 2020 alors qu'elle s'élevait à 5% en 2014. Étant donné que cette proportion est de 8% en 2020, l'objectif des 20% s'est vu reporté à 2030. Dans cette optique, au niveau des infrastructures, deux à trois kilomètres de pistes cyclables sont aménagés par année en moyenne.

Par ailleurs, il est également judicieux de considérer l'aspect fiscal d'une utilisation du vélo dans le cadre professionnel, à savoir les déplacements domicile-travail, dans le chef des cyclistes. En effet, les travailleurs peuvent bénéficier d'une exonération à hauteur de 100% de l'indemnité perçue. Même si cet avantage fiscal ne peut être adapté par les pouvoirs régionaux (cette disposition fiscale reste de la compétence du Pouvoir fédéral), il peut néanmoins varier en fonction de la commission paritaire à laquelle appartient l'employeur en raison de son caractère non obligatoire. Les dépenses visant à stimuler l'usage du vélo par l'employeur bénéficient pourtant d'une exonération fiscale à hauteur de 100%.

Impact potentiel de la crise du COVID-19 sur l'utilisation du vélo

Suite à la période de confinement décidé par les autorités belges dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 à partir de mars 2020, l'utilisation des différents modes de transport est mise en évidence dans le Baromètre de la Mobilité de l'institut Vias (juin 2020)¹² en fonction de trois périodes :

- « avant » : du 1er janvier au 19 mars 2020 ;
- « pendant » : du 20 mars au 3 mai 2020 ;
- « après » : du 4 mai au 24 mai 2020.

À Bruxelles, le rapport publié par Vias montre que, « avant » le confinement, 1,98% des déplacements se faisaient au moyen du vélo, contre 2,75% « après ». Cette proportion atteignait 7,30% durant la période de confinement. La part d'utilisation du vélo avec assistance électrique pour les déplacements a elle néanmoins diminué entre les périodes « avant » et « après », passant respectivement de 1,68% à 0,65% du total des déplacements à Bruxelles. De plus, le nombre de cycliste/usager est aussi épinglé par le rapport : par heure, à Bruxelles, Vias observe une augmentation de leur nombre par rapport à la période « avant » et « pendant ». La pénurie de certaines pièces détachées en grandes et petites surfaces atteste également d'un usage plus intensif – voire d'un usage tout court – du vélo.

Si, à court terme en période post confinement, les chiffres montrent une hausse prometteuse du nombre d'utilisateurs, il faut néanmoins nuancer en pointant les 50,82% de bruxellois interrogés à la question « Après le confinement, je changerai définitivement mon mode de transport principal pour travailler. » qui ont répondu « pas du tout d'accord ».

¹² Baromètre de la Mobilité de Vias (Juin 2020) et « Covid-19 : le succès fou des vélos provoque la pénurie de cycles et de pièces détachées », Jean-François Noulet, publié le jeudi 04 juin 2020 dans LeSoir.

III. Analyse des indicateurs métiers

Offres d'emploi et réserve de main d'œuvre chez Actiris, caractère critique de la fonction, offres d'emploi publiées et offre de formations disponibles

Ce chapitre est consacré à l'analyse précise des données emploi et formations en lien avec la fonction de technicien/réparateur de cycles.

Pour la consultation des données d'Actiris sur la main-d'œuvre et sur les offres d'emploi disponibles chez eux en lien avec cette fonction, le code professionnel Actiris suivant a été retenu pour l'analyse :

Code professions	Dénomination
3-50.81	Mécanicien réparateur de cycles (vélos)

A. Offres d'emploi et réserve de main d'œuvre chez Actiris

Les tableaux qui suivent présentent des données issues des bases de données d'Actiris, notamment :

- **La réserve de main d'œuvre (RMO)** : nombre de personnes inscrites dans ce métier dans le courant de l'année écoulée.
- **Les offres d'emploi reçues (OE reçues)** : nombre d'offres publiées par des employeurs par le biais d'Actiris. Ce nombre ne contient pas les offres Eures et celles en intérim. Une offre est dite ordinaire quand elle ne s'inscrit pas dans le cadre d'un dispositif d'aide à l'emploi.
- **Taux de satisfaction** : il représente la proportion des offres clôturées, sachant qu'une offre est considérée comme telle si elle est annulée ou satisfaite. Le taux de satisfaction est exprimé ci-dessous sous forme de moyenne des taux observés de 2015 à 2018 (la satisfaction des offres pour 2019 n'étant pas disponible au moment de la rédaction de ce dossier).

1. Description de la main-d'œuvre inscrite chez Actiris

Réserve de main d'œuvre inscrite chez Actiris	2015	2016	2017	2018	2019
Mécanicien réparateur de cycles (vélos)	43	40	40	57	49

Tableau 3 : réserve de main d'œuvre inscrite chez Actiris 2015-2019. Calculs view.brussels.

Au total, sur l'année 2019, 49 individus se sont inscrits au moins une fois dans le métier de mécanicien réparateur de cycles. Notons qu'au 1er janvier 2019, 33 chercheurs d'emploi étaient déjà déclarés dans ce métier dans les bases de données d'Actiris et 29 l'étaient toujours au 31 décembre 2019. On peut en déduire qu'au moins une partie de la réserve annuelle de main-d'œuvre (20 sur 49 chercheurs d'emploi) inscrite dans le courant de l'année est sortie de celle-ci pour une raison ou pour une autre (changement d'orientation professionnelle ou désinscription). Ces données sont relativement stables depuis 2015.

En raison de l'effectif restreint de chercheurs d'emploi inscrits dans ce métier, aucune analyse de genre, de niveau d'études ou de durée d'inactivité ne sont disponibles.

2. Description des offres d'emploi publiées chez Actiris

Fonctions Actiris	Offres reçues					Total 2015-2019	Moyenne satisfaction 2016-2019
	2015	2016	2017	2018	2019		
Mécanicien réparateur de cycles (vélos)	11	8	21	27	19	86	70%

Tableau 4 : offres d'emploi publiées chez Actiris 2015-2019. Calculs view.brussels.

En 2019, 19 offres ont été publiées chez Actiris pour la fonction de Mécanicien réparateur de cycles. En 2018, 27 offres ont été publiées et 21 d'entre elles ont été satisfaites. Le nombre d'offres publiées dans ce métier est en augmentation depuis 2015 (11 en 2015, 8 en 2016, 21 en 2017). La satisfaction de ces offres est relativement stable (chaque année, au moins 3 offres sur 5 sont satisfaites). Au total, de 2015 à 2016, une moyenne de 70% des offres publiées dans ce métier ont été satisfaites.

En raison de l'effectif restreint d'offres publiées pour ce métier, aucune analyse du type des contrats proposés et des prérequis pour la fonction ne sont disponibles.

3. Caractère critique de la fonction

Annuellement, view.brussels relève et qualifie les fonctions critiques en Région bruxelloise. Une fonction est considérée comme telle si :

- elle regroupe un minimum de 20 offres d'emploi reçues ;
- son taux de satisfaction est inférieur à la moyenne de l'ensemble des offres ;
- sa durée d'ouverture est supérieure à la médiane de l'ensemble des offres.

Une fois que la fonction remplit les trois critères simultanément, elle est reprise dans une liste qui est soumise au service employeur d'Actiris et aux fédérations patronales. Ceux-ci qualifient et commentent les pénuries et ajoutent éventuellement d'autres fonctions qui ne remplissent pas nécessairement les conditions statistiques ci-dessus.

Selon cette méthodologie et sur les 10 dernières années, aucune fonction en lien avec la réparation ou l'entretien de cycles n'a jamais été pointée comme critique par view.brussels.

B. Offres d'emploi parues sur les sites d'emploi

Les dossiers d'opportunité proposent une analyse des offres publiées sur plusieurs sites de recrutement en parallèle de l'analyse des offres publiées sur le site d'Actiris. Cette analyse est conçue comme une démarche complémentaire sur deux plans. D'une part, elle s'appuie sur une plus grande diversité d'offres d'emploi en incluant plus de canaux de diffusion, Actiris ne couvrant pas l'ensemble des annonces publiées pour la fonction étudiée. D'autre part, portant sur un délai plus court, cette démarche permet une analyse plus intensive du contenu de chaque offre.

En ce qui concerne la fonction de technicien/réparateur de cycles, l'analyse n'a pas pu être réalisée en raison d'un nombre insuffisant d'offres récoltées. Sur la période allant du 1^{er} janvier au 15 mars 2020, seule une offre pouvant être mise en lien avec la fonction a été trouvée sur les sites internet consultés (Forem, reference.be, optioncarriere.be et indeed.be). Celle-ci émanait de la grande enseigne de sport Décathlon et visait un profil large de technicien en atelier cycles. L'offre d'emploi n'était pas localisée et elle était proposée pour 5 candidats, à durée déterminée et à mi-temps (21 heures/semaine).

IV. Analyse qualitative

Compte rendu des entretiens auprès de vélocistes, d'acteurs du monde de la formation et de représentants institutionnels et associatifs

Cette partie est centrée sur les données collectées à partir de la technique de l'entretien qualitatif. Ces rencontres individuelles en face à face ont duré entre une et deux heures trente selon les interlocuteurs. Parmi les acteurs rencontrés, on compte 7 vélocistes (SOS Vélo, Vélo fixer, Bike your planet, Magic vélo, IMP Bike, Morning cycle, Maison du vélo), 4 acteurs institutionnels (Cabinet ministériel de la mobilité, Bruxelles Mobilité, VIAS, Syntra), 4 associations prônant le vélo et la mobilité douce (GRACQ, Pro Velo, Ecoconso, Maestromobile), 1 entreprise de location (Dott), 2 coopératives de livraison à vélo (Dioxyde de gambettes, Urbike), 3 écoles / centres de formation (Ernest Richard, efp, CyCLO) et 1 atelier associatif, participatif et formatif (Atelier rue Voot).

Les thèmes abordés ont varié selon la personne interrogée, mais ils portaient principalement sur la vision de la mobilité douce à Bruxelles, la place du vélo et de la micro-mobilité à Bruxelles actuellement et dans le futur, les perspectives d'avenir du technicien/réparateur de cycles, les compétences nécessaires du technicien/réparateur de cycles, le type de recrutement et la formation attendue, les attentes des usagers, les différents lieux de réparation et d'entretien, la santé économique et financière des vélocistes, les formations existantes à Bruxelles, etc.

Les extraits d'entretien qui sont utilisés dans l'analyse ci-dessous ont été anonymisés. Il faut préciser que les personnes interrogées utilisent différents termes pour parler du technicien/réparateur de cycles comme par exemple le technicien vélo, le mécanicien vélo, le mécano.

Cette partie se structure comme suit. Les principales caractéristiques du secteur du vélo et de la micro-mobilité seront présentées à partir des entretiens mais aussi des lectures conseillées par les personnes interviewées et quelques articles de presse. Ensuite, le focus sera mis sur l'atelier des vélocistes pour montrer comment se déroule le travail, le recrutement ainsi que les perspectives de développement à venir. Enfin, l'offre de formations professionnalisantes actuelle liée au métier de technicien/réparateur de cycles ainsi que les perspectives futures de formation au niveau de la Région de Bruxelles seront exposées.

A. Les caractéristiques du secteur du vélo et de la micro-mobilité

Cette partie présente dans un premier temps les différents types de lieux où un utilisateur peut acheter, entretenir et réparer son vélo (ou autre engin). Puis, la vision commune et partagée des acteurs à propos du secteur est exposée ainsi que les croyances et les pratiques du secteur. Ensuite, deux focus sont proposés, l'un sur la livraison à vélo à Bruxelles avec notamment la question du potentiel de développement, l'autre sur le phénomène de la micro-mobilité comme effet de mode ou développement durable. Enfin, un dernier point rend compte des changements opérés en matière de mobilité en lien avec le Covid-19.

1. Les lieux d'achat, d'entretien et de réparation

Sur le marché de l'entretien et de la réparation des vélos se côtoient vélocistes, ateliers partagés, ateliers associatifs, points vélos et repair cafés. Les acteurs interrogés expliquent que chaque lieu de

réparation a été conçu pour répondre à des besoins différents. En gros, le besoin de proximité des navetteurs aux points vélo, le besoin de suivi accru pour les vélos de plus haute gamme (dont les vélos électriques) chez les vélocistes et les besoins en termes d'accessibilité dans les ateliers associatifs et participatifs et dans les repair cafés.

La vente et la maintenance de vélos neufs sont réalisées par des professionnels qualifiés aux termes de l'arrêté royal du 21 décembre 2006. Une partie de ces ventes est réalisée par des grandes surfaces généralistes ou spécialisées dans les articles de sport et de loisirs. Les ateliers associatifs et participatifs proposant de l'aide à la maintenance des vélos ont également une visée sociale directe ou indirecte.

Le Cahier n°7 de l'Observatoire de la mobilité sur le vélo (Gerken et Fenton, à paraître en 2020) se réfère à Vandermeersch (2015) pour distinguer deux types d'ateliers : les ateliers vélo participatifs permettant l'auto-réparation par le client lui-même, encadré par un mécanicien animateur qualifié salarié ou bénévole ; et les ateliers vélo offrant un service professionnel par des ouvriers qualifiés ou sous contrat d'insertion.

Une partie de ces ateliers est rattachée à des associations dont la visée ne se limite pas à la mécanique vélo, telles que les Ateliers de la rue Voot, qui est un centre d'expression et de créativité, ou CyCLO, une entreprise d'économie sociale avec un projet d'insertion socio-professionnelle. Ces associations perçoivent alors des subventions couvrant une part importante de leurs frais de personnel et de fonctionnement.

Les ateliers participatifs ont un mode d'organisation plus léger et plus informel. Ils se mettent en place de façon temporaire, intermittente ou saisonnière. Fonctionnant en autogestion, ils donnent accès, gratuitement ou pour un prix modique, à un espace de travail, à de l'outillage vélo et à un stock de pièces neuves ou de récupération. Des animateurs bénévoles amateurs ou qualifiés assurent l'animation des sessions dans une perspective d'action citoyenne.

Les repair cafés, quant à eux, sont des initiatives gérées par des associations ou des bénévoles où des réparateurs (professionnels ou amateurs, bénévoles) mettent à disposition leurs compétences pour tenter de réparer des objets. L'objectif est d'éviter de jeter inutilement des objets et de leur donner une seconde vie. Certains repair cafés acceptent les vélos non électriques en réparation.

2. Une vision commune partagée par les acteurs

L'ensemble des personnes interrogées partage une vision commune à propos de la mobilité douce à Bruxelles et de la place que prend le vélo et la micro-mobilité à Bruxelles. Le vélo n'est alors pas un phénomène de mode mais il est bien inscrit dans une dynamique durable ("ça a de l'avenir", pour reprendre leur expression). Pro Velo et Tridée se sont d'ailleurs dotés d'un plan "Bike for Brussels" pour réaliser entre 2019 et 2024 les ambitions vélo du Plan Régional de Mobilité (GoodMove) qui a été approuvé le 5 mars 2020 par le Conseil des Ministres.

Les acteurs rencontrés associent le vélo - ou mode de déplacement équivalent - à une démarche environnementale notamment : réduction du nombre de voitures en circulation, désengorgement des transports publics, mode de transport non polluant, bénéfice pour la santé, etc. Certaines personnes vont jusqu'à prôner le vélo classique plutôt que l'électrique car il est plus "écologique". On peut remarquer une dissension à ce propos entre une vision plus technologique versus plus écologique (notamment la question de la fabrication, de la durée de vie et du recyclage des batteries) au niveau des modes de déplacement doux.

Le nombre de personnes utilisant un moyen de transport doux augmente chaque année, avec une diversité dans le type de transport utilisé (gyropode, vélo classique, vélo électrique, vélo cargo, speed pedelec, trottinette classique, trottinette électrique, etc.). Selon l'Observatoire du vélo (Desmet et Humbert, 2019), certains lieux de comptage connaissent une forte augmentation du flux de cyclistes. Par exemple, l'Avenue Franklin Roosevelt, suite à d'importants aménagements au niveau de l'infrastructure, a vu sa fréquentation s'intensifier de 68% entre 2016 et 2019. Les acteurs rencontrés, eux-mêmes pratiquant le vélo, confirment qu'ils ne sont plus seuls sur les pistes.

En revanche, le discours est plus mitigé par rapport à la micro-mobilité et au libre-service. Les personnes interrogées disent que ce phénomène (trottinette personnelle ou partagée, gyropode, etc.) ne prendra pas autant d'ampleur que le vélo et qu'il restera une niche. Le vélo apparaît être plus universel que la trottinette ou autre engin de micro-mobilité. Puis, la dimension de la sécurité et la qualité de l'engin remettent en question la fiabilité des modes de déplacement de micro-mobilité.

En ce qui concerne le libre-service, il reste relativement peu utilisé voir méconnu du public. La durée de vie d'une trottinette partagée est estimée à quelques mois ; l'entretien et les réparations la font durer plus longtemps, jusqu'à quelques années. La majorité des personnes interrogées ont l'impression que les entreprises de libre-service sont plutôt attirées par les intérêts commerciaux qu'un réel enjeu de mobilité différente et douce.

La mobilité douce est clairement soutenue à travers le Plan Good Move pour lequel presque l'ensemble des communes de Bruxelles a adhéré d'emblée. Ce Plan prévoit notamment l'apaisement de certains quartiers afin de favoriser la mobilité douce et l'aménagement des grands axes pour avoir plus d'infrastructures cyclables.

Le développement de la mobilité douce - vélo et engins de micro-mobilité - sera favorisé à partir du moment où un changement dans les croyances se fera notamment vis-à-vis de "la voiture trophée, image sociale" et la "voiture réflexe". L'enjeu n'est pas la suppression de la voiture mais bien la dissociation entre la possession individuelle et l'utilisation de la voiture, d'après le GRACQ. La mobilité douce sera aussi favorisée lors de la présence d'une certaine masse critique d'utilisateurs. Cette masse critique tend également à diminuer le nombre d'accidents, ce qui est nommé le "safety by numbers".

Les acteurs remarquent qu'il n'y a presque plus de saisonnalité ces deux voire trois dernières années, en ce sens où l'utilisation du vélo n'est plus autant liée à la bonne/mauvaise saison, comme ce l'était les années précédentes. De la sorte, l'utilisation de ce mode de déplacement se fait toute l'année et ce, notamment parce qu'il est utilisé par les travailleurs.

À Bruxelles, la pratique du vélo n'est pas tant liée au tourisme ; ce l'est par contre plus pour la micro-mobilité comme les trottinettes partagées (libre-service ou free-floating). Une entreprise de location de trottinettes nous disait qu'elle voit clairement son nombre d'utilisateurs exploser en été et se réduire fortement en hiver.

Il existe trois freins à la pratique du vélo. Le premier concerne le vol de vélo. Plusieurs études sur le sujet montrent qu'une personne sur trois arrête de se déplacer en vélo après un vol. Les autres facteurs d'abandon d'un mode de déplacement doux sont le manque d'infrastructures cyclables et sécurisées ainsi que l'entretien et les réparations à faire sur le vélo. Les utilisateurs ne savent pas nécessairement réaliser les petites réparations eux-mêmes donc ils laissent ce mode de déplacement à la cave. De plus, ils achètent parfois des vélos / trottinettes de mauvaise qualité donc les frais de réparation peuvent être importants et ils ne souhaitent investir ces montants-là.

Et, la pratique du vélo est aussi culturelle : certains groupes de personnes sont plus familiarisés au vélo alors que d'autres non. Par ailleurs, une problématique de la ville est le manque potentiel d'emplacement de stationnement. Les personnes ne sont pas toujours en mesure de stocker un vélo chez elles.

3. Croyances et pratiques

Pour l'instant, un accès à la profession est nécessaire pour ouvrir son atelier/magasin. Il est en discussion quant à son maintien ou non. Les personnes interrogées estiment que la suppression de l'accès n'est pas une bonne idée en raison que n'importe qui pourra ouvrir un magasin, ce qui risque de créer un manque de professionnalisme dans le secteur. La dimension gestion est tout aussi cruciale que l'aspect mécanique. Les acteurs imaginent difficilement qu'une personne se lance sans bagage dans un projet d'ouverture d'un magasin car il est très difficile de tenir un magasin à l'équilibre financier.

Le secteur doit faire face à un "problème de sous" à différents niveaux. Premièrement, les utilisateurs estiment que le vélo est gratuit et doit le rester. Cette croyance s'appuie sur le fait qu'une partie des utilisateurs achète leur moyen de déplacement doux (vélo, trottinette ou autre) ainsi que leur équipement en seconde main, donc à bas prix.

De plus, la gratuité du vélo fait que les utilisateurs n'envisagent pas facilement d'aller faire entretenir leur vélo ou autre mode de déplacement chez un professionnel. Il est difficile pour les utilisateurs d'envisager de payer un entretien deux à trois fois (voire plus) plus cher que le prix d'achat initial (par exemple, le vélo a coûté 100 euros en seconde main et les frais de réparation estimés sont d'un montant de 300 euros).

En revanche, une autre catégorie d'utilisateurs existe. Il s'agit des personnes qui prévoient plus spontanément des entretiens et envisagent les frais de réparation. Elles le font quand leur mode de déplacement doux est quotidien et / ou qu'il est à assistance électrique, c'est-à-dire qu'il a coûté un certain prix et que la technicité (ainsi que la garantie) les empêche a priori de faire l'entretien et la réparation elles-mêmes.

Deuxièmement, les entretiens et réparations coûtent un certain prix en raison du coût de la main d'œuvre. La réparation n'est pas une activité rentable. La santé financière des vélocistes peut être très fragile. Ces aspects seront développés dans la partie sur les vélocistes.

Le secteur est principalement masculin ; très peu de femmes travaillent comme gérante ou technicienne vélo. Des actions sont menées pour attirer les femmes dans les filières de formation et certains employeurs tentent d'engager des femmes.

4. Focus sur la livraison à vélo à Bruxelles

La livraison de marchandises à vélo cargo à Bruxelles représente environ 2% à 3% du transport de marchandises. Les acteurs interrogés disent que Bruxelles pourrait réaliser jusqu'à 25% voire 30% des livraisons à vélo cargo. Cela signifie que Bruxelles a un grand potentiel en termes de services de livraison. Il pourrait y avoir jusqu'à 400 coursiers alors qu'il y en aurait actuellement une cinquantaine.

Le calcul proposé par une coopérative de livraison est le suivant : il y a 20 millions de livraisons en un an (1 livraison sur 4 à vélo) donc 5 millions par an (divisé par 52 semaines), ce qui fait environ 100.000 livraisons par semaine (divisé par 6 jours), ça donne environ 16.000 livraisons par jour (divisé par 8 heures par jour de travail), on arrive à 2.000 livraisons par heure. Actuellement, il y a en moyenne dix

livraisons par heure donc il y aurait un besoin de 200 coursiers mais concrètement, cela signifie 400 coursiers car ils ne travaillent pas 8h par jour.

Faire plus de livraison à vélo cargo nécessite une adaptation de la législation car les remorques mesurant 1m13 dépassent la norme qui est fixée à 1m. Les livreurs ont pour l'instant une dérogation de circulation mais qui a un caractère temporaire. Le développement de l'activité de livraison doit passer aussi par un aménagement des infrastructures cyclables (pistes cyclables trop étroites ou manquantes), des stations de chargement des colis ainsi que des vélos et des remorques. Actuellement, les stations - les "hubs" - sont en développement et ce projet est géré par Urbike. En attendant ces stations, le stockage des colis est effectué pour l'instant chez le client.

Les entreprises de livraison à vélo cargo sont en général organisées sous le statut de coopérative. Les coursiers ont un contrat de travail fixe de minimum trois heures par jour (19h de travail par semaine ; salaire entre 1.000 et 1.150 net par mois avec en plus une prime de pénibilité physique). Ce temps de travail peut être complété par d'autres tâches à réaliser au sein de la coopérative comme l'administratif, la communication, la mécanique vélo ou autre.

Les compétences attendues d'un coursier vélo sont : autonomie, sens des responsabilités, politesse, être orienté solution, ponctualité (crédibilité par rapport au client), aimer le vélo, savoir rouler dans la circulation, être vif et vigilant, être respectueux des colis et de la chaîne, avoir un minimum de connaissances techniques du vélo. Niveau formation, Urbike forme certains travailleurs de leurs clients au métier de coursier et ce, à leur demande et dans le cadre de projets pilotes.

Les coopératives de livraison sont de plus en plus nombreuses sur le marché donc la concurrence commence à être présente. Il y a une dizaine d'années, une seule entreprise proposait ce service de livraison. Il y a un réel potentiel de livraisons à vélo cargo, notamment car de grandes enseignes commencent à recourir à ce service, mais les coopératives de livraison sont actives dans le même périmètre de marché, ce qui renforce la concurrence au lieu d'offrir leur service à des enseignes différentes. La concurrence serait atténuée à partir du moment où ces petites coopératives s'associeraient face à un gros concurrent.

Certaines entreprises sont récentes sur le marché donc elles n'ont pas encore suffisamment de recul pour être en équilibre budgétaire. Certaines d'entre elles développent des projets qui sont subsidiés pour développer leur activité et se maintenir à flot. La santé financière de ces entreprises, même si elles ont des années d'ancienneté, est fragile.

Les coopératives de livraison à vélo n'ont pas une flotte suffisante - seulement une dizaine de vélos cargo - pour engager un technicien à temps plein. Recourir à un vélociste ou à un technicien indépendant leur coûte trop cher donc la solution est d'avoir dans l'équipe de coursiers une personne qui s'y connaît en mécanique vélo et de renvoyer les vélos cargo chez le fournisseur quand le problème est insoluble.

Certaines coopératives sont ouvertes à l'idée de mutualiser un technicien vélo pour entretenir et réparer les flottes de plusieurs coopératives de livraison. Mais alors quid de la concurrence dans un marché qui fonctionne avec des appels d'offre ?

5. Focus sur la micro-mobilité à Bruxelles

Les personnes qui utilisent les engins de micro-mobilité (gyropode, trottinettes classiques ou électriques en partage ou en possession individuelle) sont beaucoup moins nombreuses que celles à vélo. Elles ne sont pas plus nombreuses à utiliser régulièrement un engin partagé.

Les entreprises de libre-service ne sont pas très stables : elles restent quelques mois dans le paysage bruxellois puis disparaissent. Quelques-unes tiennent le coup financièrement, notamment à travers des collaborations rapprochées avec les communes. Il est difficile d'obtenir des statistiques précises sur les entreprises de libre-service ainsi que sur l'utilisation du libre-service par la population.

Un article de presse dans Le Soir (De Muelenaere, paru le 21/06/19) mentionne la présence à ce moment-là d'environ 5000 trottinettes à Bruxelles pour 6 opérateurs. L'ordonnance du 29 novembre 2018 relative à l'utilisation de modes de transport partagés en flotte libre alternatifs à l'automobile et son arrêté du 17 janvier 2019 devraient régir ce secteur. Pourtant, l'application de cette législation manque à l'appel car un seul opérateur dispose d'une licence. Et la régulation du stationnement des trottinettes et des licences sera à l'avenir contrôlée par des agents de Bruxelles Mobilité, comme précisé dans un article de presse (Le Soir, paru le 01-02/02/2020).

Dans l'article de De Muelenaere, le trajet moyen en trottinette à Bruxelles est de 1,5 à 2,5 kilomètres et d'une durée moyenne de 10 à 15 minutes, d'après les chiffres des opérateurs. La trottinette est vue comme l'engin multimodal par excellence qui permet de combler le premier et le dernier chaînon des déplacements. Cependant, la plupart des utilisateurs de trottinettes sont surtout des piétons ou des utilisateurs des transports publics donc ce mode de déplacement ne permet pas de désengorger les routes des voitures. Ce constat est confirmé par les acteurs associatifs et institutionnels rencontrés.

Dans un article de presse sur les trottinettes de La Libre Belgique (Meulders, paru le 16/11/2019) est mentionné que l'opérateur Lime a ainsi attiré 265 000 utilisateurs uniques pour 2 millions de trajets, ce qui signifie qu'entre un cinquième et un quart des Bruxellois ont au moins une fois essayé ce produit. La durée moyenne d'un trajet en Lime est de 7 minutes pour une distance moyenne de 1,2 kilomètres. Selon L'Echo (29/01/2020), Dott comptabilise en un an 700 000 trajets à Bruxelles de 3 kilomètres en moyenne et Lime 2,3 millions de trajets sur 15 mois.

La pratique trottinettes partagées est en lien direct avec la saison, moins en ce qui concerne le vélo. Elle tend à se réduire en hiver et à augmenter à la belle saison. En général, les personnes qui utilisent ces modes de déplacement en hiver le font également d'office en été.

Le profil des utilisateurs des trottinettes en libre-service est très spécifique : il s'agit des jeunes hommes entre 18 et 35 ans qui cherchent à vivre une expérience "fun" ; le profil du "jeune cadre dynamique". Ce profil est confirmé par l'enquête de Bruxelles Mobilité (2019, p. 7-10) sur les utilisateurs de trottinettes électriques, avec notamment une surreprésentation des cadres et des diplômés du supérieur. Les entreprises de libre-service n'arrivent pas à toucher facilement d'autres publics et à les fidéliser.

L'évolution de ce secteur est difficile à prévoir tant il semble balbutiant, avec un modèle économique fragile. Et, la législation n'est pas encore très précise en matière de pratiques de libre-service. Selon l'article de presse de De Muelenaere (paru le 21/06/19), l'activité de free-floating n'est pas très rentable malgré l'engouement pour tester une trottinette partagée par exemple de la part d'une partie de la population.

Dans l'article de presse de Meulders (paru le 16/11/2019), un des secrets de réussite est de miser sur la qualité du matériel et surtout sur son entretien, selon le porte-parole de Lime. La durée de vie d'une trottinette est désormais de neuf mois. Cet opérateur a pour objectif d'augmenter cette durée de vie à quinze voire dix-huit mois grâce à la maintenance préventive. Dans L'Echo (29/01/2020), Dott adopte la même stratégie, ce qui l'a amené à employer une vingtaine de personnes pour l'entretien et la réparation des trottinettes.

Les entreprises de libre-service ont un ou deux modèle(s) de vélo / trottinette. Elles engagent notamment des anciens mécaniciens voiture qui se sont reconvertis au vélo ou à la trottinette. Le travail est plus aisé car ils doivent connaître un à deux modèles alors que les techniciens chez les vélocistes doivent pouvoir réparer une multitude de modèles, très récents ou très anciens.

Quand les vélos / trottinettes sont en panne en nombre, certaines entreprises de libre-service pensent à les envoyer par camion dans une filiale d'un pays voisin car la main d'œuvre coûte moins chère. Cette pratique est étonnante en regard du fait que l'on peut imaginer ce service d'entretien et de réparation comme étant non-délocalisable.

6. Impact Covid-19 : un test à grande échelle

À partir de la mi-mars 2020, la crise sanitaire du Covid 19 a produit une situation inédite à laquelle la Belgique n'a pas échappé. Des mesures sans précédent ont été établies telles que, notamment, le confinement et les règles sanitaires comme la distance physique.

Au niveau de la Région bruxelloise, les impacts sur la mobilité ont rapidement pu être constatés, comme une diminution du trafic routier de 35% sur le territoire bruxellois et l'apparition d'emplacements de parking vides car ils n'étaient plus utilisés par les navetteurs. Les habitants ont été invités à se déplacer dans le périmètre de leur quartier à pied ou à vélo.

La crise a impliqué la mise en œuvre de mesures sanitaires nécessaires à la limitation de la propagation du virus, mais pas seulement. En effet, des opportunités en termes de mobilité ont pu également être tirées de cette situation. Des actions de différents types ont été entreprises par la Région et les communes bruxelloises. Fin mai, Bruxelles Mobilité en dresse un premier état des lieux. On y trouve des mesures temporaires, des mesures transitoires ainsi que d'autres qui participent à l'accélération de la mise en œuvre du plan de mobilité Good Move.

- Des aménagements temporaires sont réalisés en faveur des modes actifs par « la plupart des communes », dès la fin du mois de mars (suite à l'appel de la Ministre Elke Van de Brandt et à un soutien régional matériel et conceptuel) : piétonisation, rue réservée aux jeux, couloir cyclo-piéton, etc. Le 20 mai, près de 100 projets sont inventoriés ;
- Le 16 avril 2020, l'arrêté du gouvernement « Ville 30 » est publié, la commune de Jette généralise le 30 km/h le 4 mai. Dans les autres communes, la mise en œuvre de cette mesure est prévue pour le 1er janvier 2021 ;
- 40 km de pistes cyclables « corona » sont aménagées et s'ajoutent au réseau cyclable déjà mis en place dans la Région ;
- Certains axes (Rue de la Loi, Boulevard Général Jacques, Boulevard Sylvain Dupuis, Boulevard Reyers, etc.) voient réduire la place allouée à la voiture au bénéfice de pistes cyclables ;
- 100 feux de signalisation sont adaptés en fonctions des flux de trafics réels en faveur des cyclistes et des piétons et les appels sont font automatiquement (désactivation des boutons poussoirs) ;
- Des campagnes sont lancées pour la promotion de la marche et du vélo, pour les déplacements courts à vélo après le confinement (#Pédalonsàfond), pour les bienfaits du vélo (radio, affichage, 7Dimanche, www.bike.brussels). Les messages sont tant d'ordre général que ciblés sur des activités spécifiques (shopping, école, travail, etc.) ;
- Des accompagnements particuliers sont proposés aux écoles ainsi qu'aux entreprises.

Par ailleurs, les communes ont mis à disposition des citoyens des pompes à vélo dans l'espace public (mise à jour de la carte interactive « Mobigis » pour trouver facilement une pompe). Des projets de stationnement sécurisé des vélos sont à prévoir pour développer la pratique du vélo.

Malgré les nombreux aménagements, certains restent toutefois timides et parfois fort étiqués (seulement 1m50 est prévu pour les cyclistes ou la piste est partagée avec les piétons). D'autres ne sont pas suffisamment de qualité et sécurisants pour les enfants.

La plupart de ces mesures étaient bien prévues dans le plan Good Move, mais leur mise en œuvre a été accélérée par rapport au calendrier initial (programmation avant 2030). Cela se conçoit actuellement de façon provisoire ou en test. Beaucoup sont monitorées pour réfléchir à leur maintien et/ou à leur amélioration avec le retour progressif du trafic. C'est l'occasion de tester à grande échelle les mailles apaisées dans les quartiers résidentiels et d'en tirer les leçons pour l'avenir. Par exemple, les espaces de rencontre piétons / vélos se font sans feux de signalisation mais, sur les grands axes, le test montre qu'il est important de maintenir les feux en fonctionnement.

Les effets du confinement conjugués à ces différentes mesures sont : une croissance dans la pratique du vélo pour les loisirs, le maintien des totaux journaliers par rapport à une période hors crise sanitaire (alors que la circulation motorisée a elle-même baissé), la multiplication par six de la pratique du vélo le week-end.

Le maintien de ces effets dépendra des politiques mises en œuvre. Bruxelles Mobilité vise à convaincre, via ses campagnes de communication, les nouveaux « cyclistes du dimanche » d'intégrer le vélo comme un moyen de transport plus régulier. Par ailleurs, les pistes cyclables temporaires ont été choisies pour faire partie du réseau vélo principal en construction. Leur expérimentation est donc accélérée par la mise en selle de beaucoup d'habitants.

Le défi est de maintenir les aménagements au-delà de la période Covid. Des tensions apparaissent entre associations prônant le vélo et celles prônant la voiture. Les nouveaux cyclistes se sentaient parfois en insécurité face aux libertés voire incivilités prises par les automobilistes. Les mentalités n'ont pas radicalement changé même si un certain nombre de personnes s'est mis à rouler en vélo. Il faudra voir les évolutions au moment du retour du trafic routier habituel.

B. Dans l'atelier d'un vélociste

Le premier point énumère les lieux où un technicien/réparateur de cycles peut trouver un emploi dans le secteur. Dans un deuxième temps, sont présentés les différents acteurs rencontrés et spécifiquement mobilisés dans cette partie. Un troisième temps invite à affiner les activités de vente et de maintenance, notamment en les appréhendant sous un aspect plus pratique. Dans un quatrième temps, seront considérées les parties prenantes à l'activité des vélocistes telles que les clients (particuliers et entreprises) et les fournisseurs. La focale sera ensuite mise sur les profils recherchés et effectivement engagés par les vélocistes. Enfin, cette partie se clôture à nouveau sur un point de la situation par rapport à la donne Covid-19.

1. *Mais où sont les techniciens/réparateurs de cycles ?*

Ainsi que cela a été évoqué plus haut, plusieurs acteurs interviennent sur le marché de la réparation et de l'entretien de cycles : les vélocistes, les grands magasins orientés "sport", les ateliers associatifs, les ateliers partagés et les repair cafés.

Au côté de ces acteurs centraux, d'autres entreprises pourraient également recourir à l'engagement à temps plein d'un technicien/réparateur de cycles. Cependant, cela ne se vérifie pas actuellement. Il est ainsi peu probable de retrouver un technicien vélo au niveau de la fabrication, car il s'agit à ce jour d'un travail délocalisé (en raison du coût de la main d'œuvre) et ce, même si le siège social, la conception, etc. sont assurés en Belgique¹³.

Par ailleurs, un technicien vélo ne sera pas nécessairement engagé pour l'entretien de flottes en libre accès (travail répétitif et hyper segmenté, sans nécessité d'une logique spécifique aux cycles) ou pour l'entretien de flottes chargées de la livraison de marchandises à vélo (tailles de la flotte et/ou de la structure trop petites pour garantir la rémunération d'un professionnel spécialisé à temps plein). Enfin, les magasins de grande distribution généralisée (Carrefour, etc.) n'intègrent assurément pas de techniciens vélo dans leur personnel car ils n'assurent pas de service après-vente.

Ce rapide récapitulatif du secteur du cycle (fabrication, vente et réparation) permet de cibler les endroits où un technicien/réparateur de cycles peut actuellement travailler de façon rémunérée et à temps plein. Sont donc exclus les entreprises énumérées ci-dessus, qui ne s'appuient pas (ou pas encore) sur cette profession spécifique, ainsi que les ateliers partagés et repair cafés, qui mobilisent essentiellement des bénévoles. Il est ainsi possible d'affirmer que le métier s'exerce, le plus souvent, chez un vélociste ou dans un grand magasin orienté "sport" (cf. offre Décathlon, relevée dans la partie III.B). D'autres types d'entreprises ne sont cependant pas à écarter telles que les sociétés de location de vélo, de leasing, ou encore celles structurées en atelier fermé.

2. Les vélocistes : particularités et articulation

Dans le cadre strictement légal, les vélocistes sont définis comme des professionnels qualifiés dans la vente et la maintenance de vélos neufs. Toutefois, les acteurs rencontrés invitent à nuancer le propos. Parmi ceux-ci, sont distingués :

- Six vélocistes qui allient effectivement les trois éléments-clés qui caractérisent la profession, à savoir : la vente, la maintenance ainsi que l'objet neuf. Cela n'empêche pas cependant une certaine diversité au sein de cette définition. Des déclinaisons peuvent toucher des activités connexes (en incluant notamment un volet associatif, composé de projets de sensibilisation au vélo et de cohésion sociale autour du vélo, vélocistes 3 et 5), mais aussi l'orientation de l'activité (à destination de quelle clientèle), la taille de la structure et le développement visé de l'entreprise. Tous ces éléments seront repris et développés dans les parties suivantes.
- Pro-vélo, est un atelier de vente et de réparation de cycles qui émane de l'ASBL GRACQ. Son activité est initialement à destination du grand public. Son fonctionnement s'approche alors de celui d'un vélociste classique. C'est d'ailleurs parce qu'il a constaté le développement et la stabilisation des vélocistes, contribuant de facto à augmenter et diversifier l'offre de service, que l'organisme a décidé de réorienter son activité ("en arrêtant, nous n'abandonnons pas les cyclistes bruxellois puisqu'ils ont de plus en plus de possibilités de réparation ailleurs"). Ce réaménagement se fait essentiellement par rapport à son public-cible. Ainsi, les services à destination des particuliers ont été restreints au maximum (outre de la location, vente uniquement via déstockage et réparation seulement pour les vélos vendus) au profit des

¹³¹³ Pour information, seule une entreprise est inscrite à Bruxelles en 2017 dans l'activité de fabrication de vélos (non motorisés) (source ONSS). Par ailleurs, plusieurs personnes rencontrées ont soutenu que, entre-temps, au moins deux entreprises avaient cessé leurs activités.

entreprises (mise à disposition de flotte et maintenance). Pro-vélo se distingue désormais des vélocistes et se définit essentiellement comme un service de flotte.

- Les Points vélos : il s'agit d'une initiative de la Région qui, suite à un partenariat avec les principales gares ou dans le cadre d'un contrat de quartier, a pour objectif de favoriser l'intermodalité en assurant des services de proximité, parmi lesquels la réparation des cycles. Les Points vélos sont présents dans 4 gares (Central, Luxembourg, Midi et Nord) ainsi que dans 3 autres ateliers vélo (Atelier Bockstael, Het Atelier Participatif, Point Vélo Bourse). Ces différents partenariats sont sous-traités à l'entreprise d'économie sociale CyCLO. Suivant le principe d'économie sociale, subventionnés par les pouvoirs publics, les points vélos ne sont pas tenus par des enjeux de rentabilité mais de service. Cela leur permet ainsi de proposer des (petites) réparations à moindre coût. Par ailleurs, ils ne proposent pas de vélos neufs à la vente, mais font de la récupération, de l'up-cycling ainsi que de la vente de seconde main. Ils travaillent également à l'insertion socio-professionnelle des stagiaires que CyCLO forme par ailleurs, via son projet DyNAMO (voir point 3.1.).

Les acteurs rencontrés reconnaissent une complémentarité de principe entre les vélocistes et les ateliers subventionnés ("il y a de la place pour tout le monde", vélociste 5). Les ateliers partagés et les ateliers participatifs permettent que les cyclistes s'outillent et s'autonomisent dans la (petite) maintenance de leur vélo. Les Points vélos travaillent également à l'accessibilité du vélo pour ceux qui préfèrent ne pas intervenir eux-mêmes dans la réparation de leur engin et qui ne recourent pas au service d'un vélociste (achat en grande surface, seconde main, etc.). Comme ces acteurs sont subventionnés, ils peuvent prendre plus de temps pour effectuer des réparations. En contrepartie, ils héritent bien souvent de vélos de moindre qualité ou plus vieux. Cela implique également un lien plus distendu par rapport aux évolutions du marché du cycle. Par-delà le public de navetteurs visé initialement par les points vélos, ce sont essentiellement des questions de budget et de sensibilité (vélo de qualité, économie circulaire, etc.) qui distinguent le public des acteurs subventionnés de celui des vélocistes.

En outre, certains vélocistes soulignent la valeur ajoutée des interventions des ateliers partagés et participatifs. L'objectif de viser l'autonomisation progressive du cycliste serait un "win-win" complet car les interventions apprises ne relèveront jamais que d'un niveau basique de maintenance. Vélociste 8 affirme ainsi que des gestes tels que gonfler un pneu ou graisser une chaîne devraient être appris à l'école. Il y a un avantage à décharger les vélocistes des petites réparations, aussi basiques que rapides, qui se révèlent en fait peu intéressantes. C'est ce qu'expliquent tant le monde associatif ("ce n'est pas ça qui les fait vivre") que le vélociste 5: "qu'on puisse faire autre chose, parce que, nous, changer des pneus et des patins de freins toute la journée, c'est pas ce qui nous motive en se levant le matin". A contrario, il y aura toujours besoin d'une intervention spécialisée ("le jour où la personne devra changer sa transmission, elle viendra le faire ici", vélociste 5).

Toutefois, des crispations sont remontées à plusieurs reprises au cours des entretiens. Ainsi, si les points vélos "ont le mérite d'exister, notamment en faisant la promotion du vélo", ils ne sont pas forcément bien considérés par les vélocistes. Il a déjà été reproché aux points vélos leur manque de transparence sur leur objectif de réinsertion socioprofessionnelle. Pour les vélocistes privés (vélocistes 3, 4, 8), ce point est pourtant essentiel, car c'est ce qui explique à la fois un même service pour un coût moindre et le risque d'une qualité de travail plus "inégaie". L'objectif de réinsertion de CyCLO via son projet DyNAMO ne serait pas compatible avec une formation de professionnels du vélo, qui doivent avant tout être des "passionnés". En outre, toujours selon les vélocistes, la pratique du moindre coût

et de la récupération, parfois poussée à l'extrême, contreviendrait à l'enjeu de sécurité, garantie ultime assurée par le vélociste envers sa clientèle (vélociste 4, 5).

Des écarts au principe de complémentarité entre les acteurs ont également relevés. Plusieurs vélocistes ont ainsi rapporté que les points vélos auraient vendu tout un temps des équipements à un prix inférieur à celui du marché alors que certains ateliers de partage verraient les animateurs bénévoles se transformer en véritables professionnels "low-cost". Chez certains vélocistes, il peut y avoir de la rancœur à ce que ce qu'ils considèrent comme un service de moindre qualité soit subventionné voire encouragé au détriment de leur activité. Ce sont des dévoiements dérangeants que les vélocistes dénoncent comme une concurrence déloyale, alors qu'il faut "pouvoir gagner sa vie" ("est-ce juste ?"). Ils ne rapportent toutefois pas de réelle menace pour leur propre activité (vélociste 4, 8).

Ainsi, si les acteurs se connaissent entre eux, force est de constater que les différences de pratiques et de mentalité sont souvent essentialisées. Conscient de cette situation, CyCLO explique travailler actuellement à se présenter auprès des acteurs privés¹⁴. Des communications interpersonnelles s'établissent pour aplanir les rapports et les différences. À ce stade toutefois, il semblerait que l'imperméabilité entre les vélocistes et les points vélos perdure encore quelques temps. De fait, si CyCLO relève des transitions possibles pour les travailleurs entre les deux types de structures (pour un autre rythme de travail, d'autres types de vélos, etc.), les entretiens ne permettent pas de relever de cas concret de passage d'un salarié CyCLO vers le privé (ou inversement).

La présentation des différents acteurs intervenant dans la vente et/ou la réparation de vélos neufs (ou d'occasion) permet de souligner, au-delà de la définition univoque, une diversité d'activités et de pratiques. De plus, elle met en évidence la façon dont les activités, tout comme les acteurs, peuvent s'articuler ou s'achopper entre elles/eux.

Enfin, il est important de remarquer l'absence de deux acteurs dans l'analyse. Il manque d'une part, les magasins de grande distribution spécialisés dans le sport, car ils n'ont pas donné suite à nos sollicitations. Pour les vélocistes, ils sont connus et intégrés comme de la concurrence directe. D'autre part, ne sont pas reprises les entreprises qui se consacrent exclusivement à la maintenance et à la réparation de vélos. Pointé par certains vélocistes, ce type de structure est peu répandu et généralement géré par un indépendant. Les vélocistes en les mentionnant rendent compte de relations plutôt collaboratives.

3. Le vélociste et ses différentes activités

L'activité des vélocistes comprend principalement la vente et la maintenance des cycles. Le technicien/réparateur de cycles intervient dans ces deux activités, étant donné que la vente passe par le montage du vélo (qui peut prendre, selon les modèles, une demi-heure à une demi-journée).

En général, la réparation et l'entretien des cycles sont considérés comme un service au client aussi indispensable que nécessaire. C'est un engagement pris par le vélociste pour permettre une continuité dans la pratique du vélo et pour assurer la sécurité du cycliste (vélociste 4, 5). En outre, cette garantie comporte une valeur ajoutée fondamentale par rapport à la vente en ligne ou en grande surface "généraliste". Elle est constitutive dans la définition que le vélociste fait de sa profession qui peut ainsi soutenir un "vrai" service après-vente ("parce que c'est facile sur internet de faire des réductions pour la vente, mais après ?", vélociste 4).

¹⁴ A noter que le développement des points vélos au cours de ces dernières a contribué à ce cloisonnement puisque la majorité du personnel à avoir été engagée provient directement des formations données par CyCLO.

Cependant, la maintenance est une activité peu (voire pas) rentable pour le vélociste. Premièrement, si la marge sur les pièces existe bien, elle est toutefois limitée car les pièces sont relativement bon marché (notamment en comparaison aux pièces d'une voiture). Deuxièmement, et c'est un avis partagé par tous les acteurs rencontrés dans le cadre de ce dossier, c'est surtout le coût élevé de la main d'œuvre en Belgique qui presse les vélocistes. Ainsi, un mécanicien vélo coûte 48 euros de l'heure, TVA incluse. Le vélociste 4 explique : "Un entretien coûte 39 euros, montant calculé sur base du temps nécessaire au mécanicien pour effectuer l'opération, soit $\frac{3}{4}$ d'heure. Le devis est présenté à l'avance au client. Le moindre contretemps est donc pris en charge par l'atelier. Si le mécanicien prend 1h30, c'est $\frac{3}{4}$ d'heure de perdu, parce que l'atelier perd un deuxième entretien qui aurait pu être effectué sur le même laps de temps."

Selon certains, il peut être "possible de s'y retrouver", notamment avec "des mécaniciens rapides et efficaces" (vélociste 4) ou "en faisant ce qu'on connaît" (vélociste 8). Cependant, de manière générale, le coût élevé de la main d'œuvre, couplé au fonctionnement par devis, limite fortement la rentabilité de la maintenance pour les vélocistes. On peut y voir d'ailleurs une des raisons de la réorientation de l'activité de Pro Velo vers de la réparation qu'il qualifie lui-même de "ciblée".

La rentabilité et le développement d'une entreprise passe essentiellement par la vente de cycles et d'équipements : "ce qui intéresse un magasin, c'est de vendre des vélos, d'entretenir ses flottes, mais pas de réparer les vélos du tout-venant, car ils ne gagnent pas grand-chose dessus" (représentant associatif).

De fait, les vélocistes sont plutôt partagés sur le fait d'accepter "n'importe quel vélo" à la réparation. Tous s'entendent bien sur le service à garantir sur les cycles qu'ils ont vendus : vélos connus, pièces à disposition, contact avec les fournisseurs, etc. C'est pour les "autres vélos" qu'il y a plus d'hésitation, tels que les vélos de moins bonne qualité ou trop vieux. Les vélocistes peuvent ainsi, plus ou moins fréquemment, renvoyer ces clients vers d'autres acteurs du secteur, comme les points vélos ou les réparateurs indépendants (vélociste 5). Les raisons de ces refus ne manquent pas : expériences négatives, intervention peu rentable, manque de place et de temps, pas de connaissances, pas d'outils et de pièces adéquates, etc. Certains vélocistes vont même jusqu'à ne plus accepter d'autres vélos que ceux préalablement vendus dans leur magasin, réduisant ainsi leur activité de maintenance à un service après-vente (vélociste 4, 7, 8). Il faut toutefois noter que les "exceptions" ne sont pas rares ("c'est dur de refuser des gens qui ne savent pas où aller", vélociste 4, 5). La prise en charge sera alors d'autant plus balisée, notamment avec la sensibilisation l'aspect qualitatif d'un vélo et la présentation d'un devis (sachant qu'au plus le vélo est de mauvaise qualité, plus l'intervention prendra de temps et donc sera coûteuse).

Presque tous les vélocistes privés rencontrés vendent des articles neufs. Les marges réalisées sur les ventes sont d'ailleurs plutôt intéressantes ("mais il ne faut pas oublier le travail de montage qu'il y a derrière", vélociste 5). Cela a pour effet de limiter fortement la dimension de recyclage et d'up-cycling auprès de ce type d'entreprise. Seuls les vélocistes 3 et 5 intègrent la vente de seconde main sur base de convictions écologiques et sociétales fortes. Vélociste 3 peut soutenir son activité en vendant « en petite quantité » des vélos neufs et d'occasion, cela tient essentiellement à la taille de sa structure (seul, un futur employé à temps partiel) et à la diversification de son activité (ASBL, actions de sensibilisation et de formation, etc.). Vélociste 5, ayant structuré une partie de son activité en ASBL, veut également proposer un système de reprise d'anciens vélos, mais se dit lucide quant à ses limites : "entre deux réparations, si les pièces le permettent". L'essentiel de ce type d'activité est rendu à CyCLO, "ça coûte trop cher pour un vélociste, c'est impossible de revendre un vélo complètement

renové au prix de l'heure (note : heure facturée), ce serait hors de prix (note : puisque que ce type d'intervention prend beaucoup de temps) !" (vélociste 5).

Outre les équipements et accessoires, sont donc principalement distribués une ou plusieurs marques et modèles sur lesquels les vélocistes décident de miser. Il s'agit d'un choix primordial sur bien des points de la vente, comme la qualité et la durabilité du vélo, ainsi que de l'entretien que le vélociste garantit par la suite : qualité et accessibilité des manuels de réparation, de l'approvisionnement et du service après-vente du fournisseur. Suivant les améliorations en termes de qualité, les prix des vélos, fixés par les fournisseurs, ont assez bien augmenté ces dernières années (vélociste 2). Cela peut d'ailleurs faire pression sur les vélocistes qui redoutent de voir se détourner une partie de leur clientèle au profit d'achat sur internet ("c'est comme vendre des pains à 7 euros", vélociste 1, 2).

Le démarrage de l'activité d'un vélociste et son développement sont liés à un important investissement placé dans les stocks car les vélos sont payés à la livraison par le fournisseur. Vélociste 5 souligne : "sans stock, on ne peut pas répondre à la demande, mais c'est de l'argent qui est bloqué". L'aspect prévisionnel est d'autant plus important que la commande s'effectue avant le dernier trimestre pour l'année suivante. La commande doit spécifier les modèles, mais également jusqu'à leurs tailles et coloris. Cela souligne l'importance de la gestion au sein de ce type d'entreprise.

La plupart des vélocistes propose une offre élargie de vélos en intégrant notamment les vélos électriques, les vélos cargo, les vélos pliables, speed pedelec, etc. Certains peuvent même décider de se spécialiser sur l'un ou l'autre type d'engin, comme les vélos cargo.

Les vélocistes concernés confirment la percée des vélos à assistance électrique ces dernières années. Un certain nombre d'avantages sont reconnus au vélo électrique comme celui de "remettre les gens en selle" et de faciliter la mobilité douce (vélociste 5 : "mon meilleur argument, c'est de leur faire essayer le vélo"). Il est reconnu que ce type de vélo, plus technique, comporte des problématiques spécifiques et limite, ce faisant, l'autonomie de l'utilisateur dans le registre des réparations à effectuer.

Une grande majorité des vélocistes est par contre très méfiante envers les trottinettes électriques, malgré le marché qu'elles peuvent représenter aujourd'hui pour un nombre restreint d'experts (vélociste 1). Si des convictions écologiques et militantes sont parfois soulignées, les critiques les plus généralisées sont celles liées à sa qualité (fragile, peu adaptée à la vitesse), à son entretien (réparations fréquentes, difficiles) ainsi qu'à la fiabilité des fournisseurs (vélociste 2, 4). Seul vélociste 4 en propose à la vente : un modèle unique, qu'il considère fiable et possible d'entretenir.

La vente apparaît comme le moteur essentiel de l'activité du vélociste privé puisque c'est elle qui garantit la rentabilité de l'entreprise ("les bons magasins vendent minimum 1 vélo par jour", vélociste 1). Le métier serait toutefois incomplet sans un service de réparation et de maintenance, même si celui-ci peut être ciblé, voire strictement se limiter à un "service après-vente" ("si on veut bien vendre, il faut un bon service derrière", vélociste 4). Ce service, même s'il ne permet pas de faire "du chiffre", doit également être efficace et peut même être débordé, mis "sous pression" au nom de la rentabilité (vélociste 5).

Globalement, le nombre de réparateurs de vélos semble déterminé par la taille de l'entreprise, le nombre de ventes visées/effectuées et les perspectives de développement. Ce nombre suit l'idée qu'il faut pouvoir "se permettre ce type d'engagement". Ainsi, vélociste 2 fonctionne seul depuis 17 ans sans vouloir augmenter son nombre de clients alors que vélociste 4 connaît une augmentation constante de son chiffre d'affaire de 30% par an, diversifie continuellement son offre et compte actuellement 10 salariés. Vélociste 5 a démarré son magasin cette année en s'appuyant directement

sur deux mécaniciens et deux stagiaires alors que, de son côté, vélociste 1 se dit objectivement dans l'impossibilité d'engager ("plus qu'un salarié, ce serait trop cher").

Le secteur est très fluctuant, "beaucoup ouvrent et ferment" (vélociste 2). Les facteurs explicatifs sont la mauvaise gestion et les dépenses importantes qu'il faut engager lors du lancement de ce type de commerce (vélociste 1). La stabilisation peut d'ailleurs prendre plusieurs années. Les vélocistes notent plusieurs éléments de contexte favorable à leur développement : le succès du vélo électrique, l'augmentation de la demande auprès du public ainsi que le contexte politique favorable à la mobilité douce. Ce sont autant de points qui participent d'ailleurs à la stabilisation du volume de travail à travers les saisons, laissant présager qu'il n'y aurait plus de creux à terme. En outre, cela leur permet de considérer leur métier comme "soutenable" (vélociste 8), dans un secteur "lancé et bien loin d'être saturé" et comportant un "important potentiel de développement" (vélociste 4, 5).

4. Clientèle et fournisseurs : perspectives sur la demande et son développement

Les vélocistes sont encore confrontés à l'idée que, pour le grand public, "un vélo, ça ne coûte pas cher". Un changement de mentalité s'opère toutefois, et ils le constatent notamment auprès de leur clientèle. De plus en plus sensibilisée à la nécessité d'un vélo fiable et de qualité, cette dernière est réceptive aux améliorations qualitatives de l'offre de cycles et aux coûts associés (vélos électriques, pliables, etc.). La plupart des vélocistes propose des vélos de grandes marques et certains revendiquent même n'avoir que du "haut-de-gamme" (vélociste 2, 8). Cela souligne une clientèle plutôt aisée. Les professionnels insistent cependant : leurs clients ne sont pas que des "vélo-bobos", ils sont avant tout "conscientisés" (vélocistes 1, 3, 8).

Une autre idée encore fort présente auprès du grand public est celle selon laquelle un vélo, une fois acheté, ne doit plus coûter. Là encore, les vélocistes relèvent une clientèle plus encline à accepter des devis plus importants. Comme dit précédemment, il s'agit d'un public composé d'utilisateurs quotidiens ("ça doit pouvoir rouler tous les jours") et / ou ayant fait l'acquisition d'un vélo plus technique (donc plus cher et plus difficile à entretenir soi-même). Progressivement sensibilisés à la valeur de l'investissement, ces utilisateurs intègrent la nécessité d'un meilleur suivi à assurer. Les vélocistes participent à ce changement de mentalité via un travail de sensibilisation ("d'éducation", vélociste 5), notamment grâce au devis ou aux factures détaillées (vélociste 4) ou en proposant des réparations ciblées et donc moins coûteuses (vélociste 5).

L'entretien d'un vélo dépendrait de plusieurs variables : type d'utilisateur (à l'aise, très prudent), type de conduite (et usures spécifiques associées), relation de confiance nouée avec le vélociste (clientèle fidélisée). Le vélo choisi compte également et est lui-même déterminé par l'expérience du cycliste (vélo de qualité moindre par peur du vol, faible connaissance, facilité, etc.). Suivant cela, une règle unique semble difficile à définir. Toutefois, certains vélocistes conseillent un entretien préventif tous les six mois, un an.

Les acteurs institutionnels et associatifs reconnaissent que la couverture est incomplète sur Bruxelles. De leur côté, les vélocistes nourrissent effectivement un lien avec le quartier dans lequel ils ancrent leurs activités. Ce lien est bien sûr une préoccupation pour ceux d'entre eux qui ont une visée plus sociale de par leur volet associatif (vélociste 3, 5). Mais il l'est également pour les autres, en tant que donnée pour leur clientèle, suivant les critères de proximité et d'accessibilité. Vélociste 4 va même jusqu'à soulever la nécessité d'adapter son offre au profil socio-économique des habitants de son quartier.

Si les entreprises privées ne bénéficient pas des mêmes subventions que les points vélos, leur activité est soutenue par différentes mesures destinées au particulier. La Région poursuit la prime Bruxell’Air alors que certaines communes proposent des primes supplémentaires. Ces mesures ne font toutefois pas l’unanimité car elles ne sont pas dépourvues du risque de l’effet d’aubaine. Le politique garde cette réflexion pour les projets à venir. Les entreprises ont, quant à elles, la possibilité d’intervenir en octroyant à son personnel un budget mobilité à la place d’une voiture de société, dont la mobilité douce, ainsi qu’une indemnité au kilomètre. Enfin, certains vélocistes mettent en place des offres spécifiques pour faciliter l’achat de vélo comme le paiement par mensualités (vélociste 4). Ces différentes actions travaillent à élargir l’accès à un matériel de qualité à d’autres publics. Ce faisant, ils participent à éloigner l’activité de vélocistes de la niche “vélo-bobo”.

Outre la vente au particulier, le leasing apparaît comme une réelle opportunité pour le développement de l’activité des vélocistes. Ainsi, les structures privées comportant le plus grand nombre de travailleurs (vélociste 4, 5, 7, 8) sont également celles qui ont décidé d’inclure ce type de service dans leur activité. Le marché attire de plus en plus d’acteurs. Bien que cela réduise la marge de progression, son développement est assuré, notamment grâce aux aides octroyées. Concrètement, le vélociste démarché directement les entreprises ou rencontre des entreprises spécialisées dans le leasing. Le B to B devient dès lors une activité à part entière pour ces vélocistes. Il vend alors ses propres véhicules comme “flotte de service” puis il en garantit la maintenance. En aval de la vente, la maintenance se planifie facilement et se réalise via déplacement. Le vélo à assistance électrique rencontre un succès considérable, notamment pour le confort qu’il garantit. Le budget octroyé permet également le placement de vélos de haute gamme.

Quelques entreprises de vélocistes mentionnent avoir été approchées pour réaliser l’entretien de flotte en libre accès (vélos et/ou trottinettes). Ce sont des contrats conséquents qui peuvent considérablement impacter le contenu et le volume de l’activité. Cette formule semble toutefois moins stable et moins sécurisante que celle du leasing, car il n’y a, a priori, pas de garantie, ni sur la qualité du matériel, ni sur la durabilité de l’entreprise de flotte en libre accès. Une fin prématurée de contrat peut profondément perturber l’activité, voire le magasin de cycles (vélociste 4). D’autres cas de sous-traitance sont également possibles, même s’ils semblent plus marginaux. Ainsi, vélociste 3 a un partenariat de maintenance et de dépannage (en déplacement) avec une société de livraison à vélo. Selon plusieurs vélocistes, le développement optimal des entreprises du libre accès et du service de livraison à vélo a plutôt intérêt à passer par l’internalisation de la maintenance. Cette décision a d’ailleurs déjà été prise par certaines, soit en développant des ateliers spécifiques, soit en sollicitant les équipes déjà en charge des voitures.

Outre les clients, le développement de l’activité des vélocistes est tributaire des fournisseurs. Si cela joue pour la vente (qualité et constitution des stocks), les spécificités de leur business model impactent surtout l’activité de maintenance et de réparation proposées par les vélocistes. Spécialisation des pièces, des outils, voire des principes mêmes de fonctionnement de vélos... sont autant de raisons pour le vélociste de maintenir des contacts et de réaliser des tâches supplémentaires en matière de mise à jour des connaissances (la dynamique d’atelier est un soutien primordial), de logistique et de gestion des stocks.

Cette relation de dépendance est exacerbée dans le cas des vélos à assistance électrique à cause de la technologie liée au moteur. En effet, sans autorisation spécifique (licence octroyée par le fournisseur), le mécanicien n’est pas autorisé à intervenir sur le moteur, sous peine de perdre la garantie et de s’en faire facturer un nouveau. Il doit procéder à son démontage puis l’envoyer au service après-vente du fournisseur. L’analyse d’un simple dysfonctionnement d’un moteur doit elle-même passer par une série

d'outils spécifiques : machine pour le diagnostic, ordinateur et clé pour pouvoir lire les codes de panne/ problème technique.

Certains vélocistes pensent qu'à terme les fournisseurs développeront leur propre service après-vente face à la complexité grandissante de leurs modèles. Cela accroîtrait la charge administrative des vélocistes au détriment de la maintenance en elle-même. A contrario, les vélocistes auraient-ils intérêt à pouvoir intervenir sur les vélos ? Cela dépendrait avant tout du type d'intervention (connaissance fine du modèle, diagnostic complet, pièce à disposition, temps de travail, etc.). Actuellement, le secteur déplore un manque criant d'expérience concernant le fonctionnement des vélos à assistance électrique. Les fournisseurs proposent des formations mais celles-ci resteraient superficielles. Quelques vélocistes parlent même de démonter complètement un de leurs vélos en fin de garantie pour améliorer les connaissances de leur équipe (vélociste 2, 5).

Si les fournisseurs proposent effectivement du matériel de qualité, il n'en demeure pas moins, selon les vélocistes, qu'il y a beaucoup d'incertitude concernant la durée de vie d'une batterie au-delà de ce qui est couvert par la garantie. Le business model des fabricants miserait davantage sur le rachat d'un engin ou de la pièce complète (impossible d'ouvrir un moteur sans abîmer le boîtier par exemple) plutôt que son prolongement. Dans le même temps, les premiers vélos à assistance électrique (a fortiori les flottes de leasing) vont voir leur garantie arriver à terme. Que vont-ils devenir ?

Un questionnement sous-jacent apparaît alors : cela vaudrait-il la peine pour un vélociste de pouvoir prolonger voire recycler une batterie ? Si la réflexion n'est pas neuve concernant les produits de grande consommation (production industrielle, à grande échelle), l'interrogation est particulièrement prégnante pour le secteur. Elle l'est d'autant plus que beaucoup d'éléments ne favorisent pas le recours à l'up-cycling et la valorisation par le vélociste : coût de la main d'œuvre élevé en raison du temps à y consacrer, manque de connaissances fines en matière d'électronique, impossibilité d'assurer une nouvelle garantie par le magasin et difficulté de proposer un devis raisonnable ("les clients pourront-ils suivre ?", vélociste 5). Tous ces éléments peuvent pousser les vélocistes, par facilité, à vendre du neuf car ils ne rencontrent pas leurs intérêts économiques. De plus, l'aspect durable n'est pas nécessairement une préoccupation pour tous les vélocistes.

5. Profils de vélocistes et recrutement de techniciens/réparateurs de cycles

Les vélocistes rencontrés sont des entrepreneurs qui, pour lancer leur activité, ont fait le pari de la mobilité à vélo et de son développement. Les perspectives de recrutement et la constitution d'une équipe sont influencées par le parcours personnel des vélocistes et la dynamique du secteur.

Parmi les vélocistes rencontrés, peu sont d'abord passés par la fonction salariée de mécanicien de cycles (vélociste 4, 8). Beaucoup mettent en avant leur profil autodidacte, en soulignant l'intérêt pour le bricolage (vélociste 2) et/ou la mécanique vélo (vélociste 3, 4), et ce bien avant l'entame de leur formation. Le reste démontre d'un profil de reconversion où domine avant tout une idée de passion, d'envie, d'implication (vélociste 1, 5, 8).

L'accès à la profession étant encore d'application à Bruxelles, tous les vélocistes ont dû passer par la certification. Globalement, leur expérience personnelle de formation est plutôt mitigée, ce qui les fait déboucher sur deux conclusions. Premièrement, et à tout le moins, rien ne remplace la pratique en atelier ("sur 10 vélos, il y en a 4 qui se réparent comme on nous l'a appris, pour le reste, il faut bricoler", vélociste 5). Deuxièmement, le diplôme obtenu "ne veut pas dire grand-chose" car il acte uniquement l'acquisition de bases théoriques. Une large majorité va jusqu'à partager explicitement ses réserves sur la qualité des formations actuelles : "la sauce ne prend pas", "il manque une expérience solide de

travail". Seul un vélociste est plus positif, ce qui est directement à mettre en lien avec sa fonction de formateur.

En matière de recrutement, plusieurs vélocistes relèvent des demandes : des candidats techniciens/réparateurs de cycles qui ne manquent pas, mais qui ne conviennent pas nécessairement. Ils déplorent la sous-qualification généralisée dans le métier (vélociste 1, 4, 8). Ils passent d'ailleurs très rarement par des offres d'emploi. Le recrutement semble opérer beaucoup plus par le bouche-à-oreille et/ou le stage. Il est d'ailleurs intéressant de souligner que, pour deux entreprises au moins, les engagements ont dû se faire très rapidement pour soutenir leur développement ("j'ai peut-être engagé trop vite", vélociste 8). Le "bon moment" jouerait donc dans le recrutement tel qu'il s'opère actuellement. L'épreuve se traduit souvent par une journée en atelier, avec une intervention plus ou moins grande du gérant. Toutefois, comme beaucoup le déplorent, ce type d'essai n'est pas toujours révélateur.

Les entretiens effectués permettent de dresser les caractéristiques requises pour un mécanicien de cycles. L'analyse révèle qu'il n'y aurait pas un profil unique recherché, mais bien plutôt un scoop plus ou moins large selon les entreprises et leurs besoins spécifiques :

- Les exigences en matière de connaissances mécaniques sont très variables, certains vélocistes compensant les lacunes en la matière par l'exigence d'une motivation et d'une implication très importantes (vélocistes 5, 8). A l'inverse, les structures plus fortement axées sur la rentabilité souhaitent des personnes qualifiées (sous-entendu "rentable", vélociste 1, 2, 3, 4), opérationnelles directement, notamment grâce à leur expérience et leur autonomie ("sans expérience, c'est pas possible, ça coûte trop cher", vélociste 4) ;
- Au côté des compétences mécaniques et techniques, s'ajoute, a minima, un contact client. Des tâches telles que la réception du vélo, le diagnostic rapide ("impliquant un travail d'écoute du rapport au corps", vélociste 1) et un premier devis, l'explication des réparations effectuées incombent à tout mécanicien travaillant chez un vélociste, étant donné que l'atelier n'est pas fermé (à l'inverse des sociétés de flotte en libre accès par exemple). Ce contact peut être bienvenu de façon plus affirmée, tirant sur le sens commercial (vente de vélo, d'accessoires, etc.), notamment parce qu'il soutient l'activité la plus rentable des magasins de vélos ;
- La répartition des tâches (activité/vente, administratif, etc.) se fait selon la taille de l'entreprise et la valorisation de la polyvalence par le patron. Ainsi, si la polyvalence est indispensable en tant que vélociste, elle n'est pas toujours nécessaire, ni même souhaitée pour le personnel supplémentaire. Par exemple, la plupart des employés de vélociste 4 sont assignés soit à la vente, soit à la réparation. À l'inverse, vélociste 5 insiste pour s'adapter aux affinités et besoins de chacun. Tous deux soulignent la capacité à pouvoir travailler en équipe et cohabiter en atelier. Les vélocistes 2 et 3, en raison de la petite taille de leur structure, gèrent l'ensemble des tâches ;
- Pour la majorité, la langue est une variable importante, que ce soit pour la clientèle comme, mais dans une moindre mesure, pour les contacts avec les fournisseurs (néerlandais, anglais). Indispensable pour le gérant et l'entreprise, la langue est plutôt alors à voir comme un "plus" personnel concernant le technicien ;
- Tous se rejoignent sur l'intérêt spécifique pour le vélo, a contrario de ce qui pourrait être soutenu par des entreprises de flotte en libre accès : "les mécaniciens auto ne conviendraient pas" (vélociste 1), "les techniciens doivent rouler à vélo" (vélociste 3), "s'il n'est pas intéressé

par le vélo, ce sera un moins bon mécano” (vélociste 4), etc. C’est un point essentiel, une condition sine qua non qui fait l’unanimité des vélocistes.

Les contrats proposés sont généralement à durée indéterminée, à la fois plus durables et plus faciles à arrêter directement lorsque la personne ne convient pas. Cependant, certaines pratiques plus “ad-hoc” voire borderline (travailleur indépendant, faux travailleur indépendant, “dépannage”, etc.) sont présentes en réaction au coût de la main d’œuvre. Le recours au travail saisonnier n’est pas aussi fréquent qu’on aurait pu le croire (vélociste 1, 6). Plus nombreux sont les vélocistes qui visent avant tout à maintenir et fidéliser leur personnel (“une boîte est belle de tous les côtés”, vélociste 5). L’enjeu de stabilité est d’autant plus fort qu’un départ imprévu déséquilibre l’activité.

Beaucoup d’employeurs sont conscients qu’on ne fait pas nécessairement carrière dans une seule et même structure. Certains vélocistes réfléchissent d’ailleurs à remettre leur commerce. Loin de l’idée de cloisonnement, ils considèrent tant les mouvements entre entreprises de vélocistes que les opportunités de transition vers d’autres métiers en lien avec le vélo et / ou la maintenance.

Considérant les perspectives d’engagement, peu de vélocistes se disent aujourd’hui en demande d’élargir leurs équipes. Ainsi, le vélociste “pour” met une priorité sur le développement et l’apprentissage de ses stagiaires (vélociste 5). A contrario, le vélociste “contre” sort d’une restructuration de l’activité au cours de laquelle il a procédé à une réduction volontaire du nombre de mécaniciens (vélociste 7). Les vélocistes “pourquoi pas” sont beaucoup plus nombreux. L’aspect conditionnel souligne l’enjeu de rentabilité. Ainsi, certains envisagent de prendre une personne afin qu’elle puisse reprendre, à terme, leur commerce (vélociste 2, 3). Vélociste 1 multiplie les conditions au niveau de la formation et en termes de statut (“smart” dans un premier temps) pour engager définitivement un stagiaire. Enfin, deux autres ont besoin de garanties sur le profil en termes d’expérience et de confiance, sans les rencontrer actuellement sur le marché (vélociste 4, 8).

6. Impact Covid-19 : les vélocistes sur le pont

Afin d’obtenir un premier aperçu des impacts de la crise sanitaire du Covid-19 sur les vélocistes et les techniciens vélo, deux d’entre eux ont été interrogés à ce propos, début juin 2020. Ils témoignent à la fois de leurs propres expériences et de leurs observations plus larges sur le secteur du cycle.

Tous deux notent une hausse énorme des ventes de vélos et des demandes de réparations, depuis le début de la crise sanitaire. Le confinement ayant entraîné une chute libre des déplacements en voiture, et ce, couplé à un aménagement accéléré des infrastructures pro-cycles, un important bassin de nouveaux utilisateurs de cycles s’est révélé. En effet, durant cette période, le vélo a conquis un large public, composé à la fois de personnes plus ou moins préparées qui attendaient le bon moment pour se lancer et de tous nouveaux pratiquants qui saisissent cette occasion pour le tester et/ou en faire un loisir. Les premiers seront probablement des cyclistes plus réguliers et pérennes dans leur pratique que les seconds, dont une bonne partie sera temporaire car avant tout contextuelle.

Nonobstant le caractère temporaire de certains nouveaux utilisateurs, la hausse rapide et exceptionnelle des ventes et demandes de réparations de cycles entraîne aujourd’hui plusieurs conséquences importantes pour les vélocistes et techniciens vélo :

- Des rentrées financières plus élevées avec l’explosion des ventes de vélos neufs et des demandes de réparation et de maintenance ;

- Un rythme de travail intense et un besoin immédiat et important de main d'œuvre qualifiée, menant à des engagements massifs à l'échelle du secteur du cycle (un des vélocistes interrogés est passé de 3 à 7 collaborateurs) ;
- Un délai particulièrement long pour les réparations et la maintenance des cycles (environ un mois), obligeant les vélocistes à fermer durant plusieurs jours voire toute une semaine pour certains, afin de rattraper ledit retard ;
- Des refus quotidiens de prise en charge de réparations ;
- Des ruptures de stock de pièces standards chez tous les fournisseurs ;
- L'ouverture ou la planification d'ouverture potentielle de nouveaux magasins de cycles ;

Concernant les perspectives futures du monde du cycle, les acteurs interrogés sont tous inquiets d'un manque d'approvisionnement en vélos d'ici le dernier trimestre de l'année, vu le temps de latence nécessaire aux fournisseurs et fabricants en terme de production. Un risque d'incapacité à suivre la demande est anticipé, car, même si certains nouveaux utilisateurs de cycles retourneront à leurs vieilles habitudes d'automobilistes ou vers les transports en commun, un surplus se maintiendra.

C. Formations cycle à Bruxelles et perspectives

Cette partie contient trois points. Le premier concerne l'offre de formations professionnalisantes actuelle à Bruxelles liée au métier de technicien/réparateur de cycles. Chacune des formations est présentée avec le regard critique des vélocistes. Le deuxième a trait aux perspectives futures de formation dans la Région bruxelloise. Il met en avant différents points d'attention à prendre en compte dans le cadre de la création d'une nouvelle formation professionnalisante dans le paysage existant. Le troisième point réfléchit sur l'impact du Covid-19 en matière de (demande de) formation.

1. Offre de formations au métier de technicien/réparateur de cycles

Van Zeebroeck et Charles (2014, p. 30) relèvent dans leur étude que "le degré de qualification du personnel embauché par les vélocistes reste très problématique : la plupart des vélocistes sont amenés à former eux-mêmes leurs employés après engagement. Cette faible qualification s'explique entre autres choses par l'absence jusqu'il y a peu d'une filière de formation en Région de Bruxelles-Capitale". Depuis lors, plusieurs types de formations professionnelles autour du vélo ont émergé à Bruxelles et s'y sont développées. Aujourd'hui, tous les vélocistes interrogés en connaissent au moins une.

Le projet DyNAMO de CyCLO asbl : C'est un projet de formation et d'économie sociale qui existe depuis 2003. Il vise les publics les plus éloignés du marché de l'emploi (ACS insertion, contrats PTP et article 60 principalement) dans l'objectif d'une réinsertion socio-professionnelle. Ceux-ci sont engagés avec des contrats variant entre 1 an et 2 ans en fonction de leur statut. Ils suivent tous une formation intensive de 4 mois en début de parcours avant d'être envoyés pour le reste de leur contrat en stage pratique dans un atelier de réparation vélo interne à l'organisme, c'est-à-dire dans un point CyCLO (aussi appelé "Point vélo").

Sept points CyCLO sont présents dans Bruxelles, incluant systématiquement un chef d'atelier, deux ou trois collaborateurs (contrats fixes) et un à trois assistants (stagiaires en formation). Pour rappel, les points CyCLO s'occupent de petites réparations et ne font pas de vente de vélo. L'asbl CyCLO se positionne dans une démarche écologique et d'économie circulaire en pratiquant la récupération et n'achetant en neuf que certaines pièces de vélo quand c'est nécessaire. Dans la même lignée

philosophique, les points CyCLO ne prennent pas en charge les utilisateurs de vélo électrique. L'asbl reconnaît néanmoins une tendance inexorable à la hausse de l'utilisation de ce type de vélo et, par conséquent, un besoin d'apprentissage pour les futurs techniciens. De la sorte, elle inclura prochainement ces nouvelles compétences dans son programme de formation.

Depuis 2003, le projet a évolué en parallèle avec le développement du vélo à Bruxelles, ce qui permet une plus grande diversité des débouchés post-formation comme l'expliquent les acteurs de CyCLO interrogés. CyCLO asbl propose aujourd'hui deux entrées en formation par an de 8 personnes, avec une réserve permanente de recrutement. Au départ, l'asbl avait beaucoup plus difficile à recruter et possédait peu de critères de sélection. Maintenant des prérequis en mécanique sont demandés et des tests écrits ont été mis en place pour choisir les candidats.

Concernant le programme de formation, les stagiaires sont formés quotidiennement en atelier pédagogique sur des vélos récupérés. Ils ont également une matinée par semaine centrée sur l'apprentissage de compétences transversales ("soft skills"), et des cours de néerlandais sont aussi inclus dans le programme, leur fréquence variant selon le niveau de chaque stagiaire. Les apprenants sont évalués après leur formation intensive de 4 mois, tout le long de leur stage pratique en Point vélo où ils devront, par exemple, travailler leur contact client. C'est donc un point d'attention de CyCLO, outre les compétences techniques, d'aborder le côté commercial du technicien vélo. Ce rapide parcours de formation ne donne pas accès à la qualification pour les apprenants, mais CyCLO asbl prend financièrement en charge les droits d'inscription au jury central pour ceux qui désirent l'obtenir.

Au final, quelles sont les différentes sorties observées pour les stagiaires sur le marché de l'emploi ? Sur une base de 10 apprenants, en moyenne un tiers arrive à l'emploi dans le monde du vélo ou ailleurs (par exemple comme magasinier grâce au brevet cariste obtenu pendant la formation), un tiers bénéficie des allocations de chômage en étant chercheur d'emploi reconnu après leur contrat presté chez CyCLO, et le dernier tiers se partage entre ceux qui partent à l'étranger, passent à la charge de la mutuelle ou émargent au CPAS.

Mécanicien de cycles en alternance à l'efp : C'est une formation de l'enseignement en alternance, qui dure deux ans en cours du soir, avec un stage pratique obligatoire de minimum 250 heures par an sur un lieu agréé par le sfpm. Elle concerne à la fois les jeunes en apprentissage (entre 15 et 23 ans) et les futurs chefs d'entreprise. Les publics sont variés en âge ainsi qu'en termes de parcours professionnel et de formation. La première année de formation à l'efp est centrée sur la partie technique du métier de mécanicien de cycles, et la deuxième année sur l'aspect de "négociant en cycles". À la fin de leur parcours, les auditeurs ont accès au métier via la qualification et peuvent ouvrir leur propre commerce grâce au module de gestion inclus dans la formation.

Un budget de provision a été donné au pôle mobilité il y a plusieurs années. Étant plutôt centrée sur la moto et la voiture à l'époque, la formation mise en place en septembre 2013 a été peu investie à ses débuts. Pour le vélociste 1, cela a contribué à une vision négative à l'égard de cette formation qu'il juge de qualité insuffisante. Aujourd'hui, celle-ci est remise à l'avant-plan avec notamment un nouvel atelier pédagogique en cours de construction, avec du nouveau matériel (tel que deux vélos électriques neufs) et des référentiels retravaillés en 2019. Un changement s'amorce donc pour l'efp dans l'investissement du secteur du vélo.

De même que chez CyCLO asbl, l'efp note un recrutement plus difficile au lancement du projet en 2013, par rapport à aujourd'hui. Outre le fait que toute formation doit se faire connaître des différents opérateurs partenaires et développer sa communication pour attirer plus de candidats, l'augmentation de l'utilisation du vélo de toute part explique aussi un bassin de recrutement grandissant.

Malgré cette constatation, les chiffres donnés par l'efp soulignent un écart important entre le nombre d'inscrits en première année et celui en deuxième année (actuellement 17 auditeurs sont en première et 5 en deuxième). Dans tous les cas, il semble y avoir un abandon important entre les deux années. L'hypothèse émise par un des responsables à l'efp est qu'une partie des personnes sont simplement des passionnés de vélo et souhaitent en connaître davantage sans en faire leur métier et trouver un emploi dans le secteur. On peut également se demander si certaines de ces personnes, n'ayant pas l'ambition d'ouvrir leur propre commerce, ne vise que l'apprentissage technique de la première année, leur permettant déjà de se faire employer comme technicien de cycles.

Réparateur vélo & Technicien vélo chez Syntra : C'est une formation néerlandophone donnée en cours du soir sur trois ans. Les deux premières années donnent le titre de réparateur et la troisième année mène au certificat de technicien. Selon le Cahier n°7 de l'Observatoire de la mobilité sur le vélo (Gerken et Fenton, à paraître en 2020), seul 40 apprenants finissent la formation avec un diplôme pour 127 inscrits entre 2014 et 2017. Comme pour l'efp, on constate ici un écart important entre le nombre d'inscrits au démarrage et ceux terminant les deux premières années.

Pour l'efp, les hypothèses émises sont celles de passionnés s'inscrivant sans pour autant vouloir se lancer dans le métier, et d'apprenants visant simplement l'acquisition de compétences techniques (et non gestionnaires) et donc arrêtant la formation après la première année. Dans le même ordre d'idée, on peut relever pour Syntra le facteur de la durée de formation comme un frein à un nombre important de sorties positives. Un questionnement sur le suivi durant la formation est également pertinent.

Un projet de cours du jour est en train d'être lancé (2020-2021), ce qui montre également l'investissement de Syntra dans le domaine du vélo.

Centre d'enseignement secondaire d'Etterbeek - Ernest Richard : Cette école d'enseignement secondaire a tenté de lancer en septembre 2019 une option en mécanique vélo pour les cinquièmes années, mais faute du nombre d'étudiants minimum (un seul intéressé au lieu des huit requis), le projet a été avorté.

Le chef d'atelier explique cet échec par le peu de temps disponible entre avril, le moment d'acceptation du programme officiel, et septembre, la rentrée, pour communiquer et intéresser les jeunes à cette nouvelle filière. En outre, en participant à des salons de l'emploi, il remarque que les adultes sont plus attirés par cette option que les jeunes en secondaire.

Le programme d'enseignement prévu à Ernest Richard était inspiré de celui réalisé par l'efp, et préconisait 12 heures de pratiques par semaine. Des cours de néerlandais et de gestion avaient également été inclus.

En décembre 2019, l'école n'avait pas encore décidé si elle allait relancer cette option vélo pour l'année suivante, ou si le projet serait mis de côté. Avant l'échec du projet 2019-2020, la commune d'Etterbeek avait investi des fonds dans la rénovation des infrastructures pour permettre la construction d'un atelier pédagogique dans l'école. Le bourgmestre est très intéressé par la question de la mobilité douce, qui est à l'agenda politique actuel de toutes les communes.

2. Perspectives futures de formations

Le paysage des formations professionnalisantes à Bruxelles étant dressé, cette section aborde les recommandations et retours des vélocistes sur l'offre existante et potentielle.

Concernant le point de vue des vélocistes sur les formations actuelles, il est globalement plutôt négatif du côté francophone. Ainsi, la plupart des vélocistes et acteurs interrogés s'accordent sur la qualité moindre de formation chez CyCLO asbl. Certains lient ce constat posé à l'objectif premier de "réinsertion sociale" (concept connoté négativement par au moins deux vélocistes) de CyCLO, qui mènerait à engager des personnes qui ne sont pas motivées ou suffisamment passionnées par le vélo. Il y aurait dans ce cas un décalage entre les attentes des vélocistes et l'objectif principal poursuivi par l'asbl.

Quant à la formation à l'efp, les avis sont moins durs mais restent globalement négatifs, car doutant des compétences finales des stagiaires sortants. Les raisons invoquées ne semblent pas systématiquement se recouper et, pour certains, pourraient provenir de l'image d'une formation peu investie à ses débuts. Un acteur interrogé, passé lui-même par l'efp, déplore le manque de spécificité du volet gestion qui est général à tous les domaines de formation ainsi que des cours pratiques de qualité insuffisante, mais heureusement complétés par le stage en entreprise.

Face à la possibilité d'une nouvelle formation de technicien/réparateur de cycles, il convient de relever tout d'abord que certains vélocistes (2 & 3) ne voient pas l'utilité de créer une formation supplémentaire à Bruxelles, sachant que l'efp, CyCLO et Syntra sont déjà présents. En général, ceux-ci ont des difficultés à faire la différence entre les différents publics destinataires de ces formations et les spécificités de l'une par rapport aux autres. Les autres vélocistes interrogés s'appuyant sur un manque de main d'œuvre qualifiée sont demandeurs, sans être proactifs, tout en mettant lourdement l'accent sur un besoin qualitatif.

Pour une grande partie des acteurs interrogés, recruter des personnes "**passionnées**" par le vélo est le critère principal de recrutement qu'une formation devrait avoir. Certains suggèrent d'accepter en formation uniquement des personnes roulant régulièrement à vélo. Ce sont souvent les vélocistes les plus engagés voire militants qui se positionnent comme tel.

De même, tous les acteurs interrogés sont unanimes sur le fait qu'une bonne formation de technicien vélo doit laisser une large place à la **pratique**. Des apprentissages en atelier pédagogique au stage chez un vélociste, toutes les formations existantes appliquent déjà cette recommandation première, mais parfois de manière insuffisante en termes de volume ou de qualité selon les vélocistes interrogés.

Cette emphase sur la pratique renvoie à la question de la méthodologie d'apprentissage utilisée pour introduire cette concrétisation de la théorie. Chez CyCLO asbl et à l'efp, un atelier pédagogique existe à cette fin et tous deux couplent leurs cours pratiques à la réalisation de **stages**. Mais, au vu de la réalité financière des vélocistes, engager et prendre en charge un stagiaire leur coûte beaucoup en termes de temps, d'énergie, d'efficacité dans le traitement des demandes clients. C'est donc un luxe que peu de vélocistes peuvent se permettre d'emblée, sachant également que le secteur reçoit chaque année les demandes des stagiaires de l'efp (pour un stage souvent rémunéré) et que les points Cyclo sont réservés en premier lieu pour les stagiaires internes. Seul Syntra ne rend pas obligatoire la réalisation d'un stage.

Un deuxième point faisant presque l'unanimité met en avant l'importance de la maîtrise des **principes mécaniques** que le technicien vélo sortant de formation doit posséder. Ainsi, CyCLO asbl conseille, dans le cadre d'une formation démarrant sans prérequis, d'asseoir les bases mécaniques de chaque apprenant avant d'aller plus loin dans la formation. Ceci inclut l'apprentissage des outils, des principes de dynamométrie et des matières. Le tout étant de rester très concret et d'aborder la chose par des exercices pratiques.

Au vu de l'engouement que connaît le **vélo électrique** ces dernières années et du peu de connaissances des vélocistes en la matière car ils découvrent la technologie au moment où elle arrive, un besoin apparaît clairement dans ce domaine. Aussi, inclure un module sur le vélo électrique dans la formation transparaît dans de nombreux entretiens, tout en précisant qu'il est important de maîtriser finement la mécanique vélo avant de se spécialiser.

Le métier de vélociste n'est pas fait que de réparations et de montages techniques, une grande part se joue dans la relation avec la clientèle, la **gestion administrative et logistique** de son magasin. C'est pourquoi CyCLO asbl accorde de l'importance à la compétence relation-clients, qui est abordée en théorie pendant la formation et pratiquée au quotidien en stage. De même, l'efp a intitulé sa deuxième année de formation "négociant en cycles" pour cette raison. L'aspect commercial ("soft skills") et gestionnaire du métier (incluant les liens avec les fournisseurs) doivent être pris en compte lors de l'établissement du programme de formation. Selon le vélociste 1, dans un magasin, pour une heure de travail technique, on compte une heure de travail administratif et/ou logistique (rédaction de devis, encodage des colis, gestion des stock et fournisseurs, etc.), aussi il est important que le technicien vélo puisse avoir des compétences de base dans ces domaines.

Dans les différentes formations professionnelles existantes, la **durée** des cours et des stages varie énormément, notamment en fonction des cours en soirée ou en journée. Dans le cas d'une formation à destination d'un public de chercheurs d'emploi, les cours et les stages doivent se donner en journée et être l'activité principale et à temps plein des publics. La durée de formation dépend donc du type de pédagogie choisie et de la volonté de mener ou non à une qualification (sachant que l'accès à la profession est en discussion). Il est à noter que les formations longues comme celles de l'efp et de Syntra ont un taux d'abandon important au vu des écarts de participants entre l'année d'entrée et de sortie.

Pour être un technicien vélo "autonome et complet", tel qu'attendu par la plupart des vélocistes interrogés (autonome étant synonyme de rentable), le technicien doit se confronter aux différents modèles et type de cycles sur le marché, ce qui nécessite du temps. Les vélocistes estiment à entre un an et un an et demi pour acquérir cette expérience. Se pose la question suivante : est-ce que des vélocistes en tension pour faire survivre leur magasin seront prêts à engager des stagiaires sortants de formation sans cette expérience ? Ou faut-il trouver un moyen d'inclure au moins partiellement cette expérience à la formation ?

Le monde du vélo est un petit monde où la plupart des acteurs se connaissent et la réputation d'une formation semble vite faite et partagée par la majorité. Prendre en compte les différents acteurs intéressés et inclure les plus motivés dans le projet pourrait s'avérer être un choix stratégique.

3. Impact Covid-19 : où sont les (bons) techniciens ?

La crise sanitaire du Covid-19 a entraîné une augmentation notable d'utilisateurs de cycles et donc d'activité et de rentrées financières pour les vélocistes, avec pour conséquence un recrutement en masse de techniciens de cycles qualifiés. Les vélocistes interrogés expliquent avoir engagé en urgence des techniciens ne correspondant pas exactement à leurs attentes et critères, et expriment plus que jamais le besoin d'une formation de qualité.

V. Conclusion et mesures préconisées

À l'aune des analyses quantitatives et qualitatives, **il apparaît opportun de développer une formation de technicien / réparateur de cycles, de type pilote**. Les principaux éléments analytiques qui appuient cette décision sont notamment :

- À l'échelle régionale, le contexte politique est favorable à la mobilité douce et à son développement, notamment via l'approbation du plan Good Move en mars 2020 qui va travailler sur les trois freins au développement du vélo à savoir le manque d'infrastructures favorisant les déplacements doux et les stationnements en sécurité, le vol et les croyances par rapport au vélo ("le vélo doit être gratuit", "pas d'entretien nécessaire"). La mise en œuvre de ce Plan pourrait avoir des répercussions sur l'activité des vélocistes.
- Au niveau des usagers, s'impriment une tendance à la hausse des déplacements à vélo ainsi qu'une diversification des cycles présents sur la route. Ces évolutions s'accompagnent d'une augmentation du nombre de vélos à assistance électrique vendus. Les usagers peuvent également s'appuyer sur différentes mesures d'aide pour réaliser des achats de meilleure qualité ainsi que davantage d'entretien.
- Les données quantitatives disponibles auprès de l'ONSS en matière d'emploi ne permettent pas de conclure à une demande importante en matière d'emploi dans la fonction. La situation des commerces de cycles à Bruxelles est toutefois stable. Ces données doivent aussi être manipulées avec précaution compte tenu des limites qui ont été relevées : la dernière année disponible est 2017 ; les données concernant les indépendants dans le secteur ne sont pas connues ; les données rendent difficilement compte des employeurs inscrits dans d'autres catégories NACE-BEL 2008 que la 47.785 (commerce de cycles en magasin spécialisé). L'analyse des activités en lien avec l'économie du vélo recensées à Bruxelles par l'ASBL CyClo permet tout de même d'affiner la connaissance de ce secteur à Bruxelles et de monter un certain dynamisme de celui-ci.
- Plusieurs formations sont déjà proposées en Région bruxelloise mais, selon les acteurs interrogés l'offre n'est pas suffisante qualitativement parlant puisqu'elle n'atteint pas leurs attentes en tant qu'employeurs. De plus, entre l'efp formant des indépendants et CyCLO visant avant tout la réinsertion socio-professionnelle, il y a un vide concernant des publics de chercheurs d'emploi francophones voulant se former en journée et en quelques mois à un métier de salarié. Il s'agit néanmoins de ne pas surcharger le marché de la formation et de veiller à l'absorption des candidats sortant par le secteur.
- Les entretiens avec les vélocistes soulignent la difficulté d'engager une personne supplémentaire en raison du coût de la main d'œuvre. Une garantie semble indispensable pour assurer l'insertion des stagiaires.
- Les données qualitatives mettent bien en évidence un besoin de techniciens vélo. Ce besoin est pressenti croissant pour les années futures, les vélocistes engageraient potentiellement une part plus importante au sein du secteur (par rapport à d'autres acteurs comme la grande distribution, etc.)
- Les données recueillies dans un second temps soulignent que la crise sanitaire a amené une accélération du plan Good Move ainsi qu'une augmentation de la pratique du vélo. Le maintien

de cette hausse dans le temps sera fortement lié aux politiques mises en œuvre après le confinement. Malgré le caractère temporaire de l'usage des cycles pour certains, les vélocistes sont néanmoins assurés d'une hausse structurelle de la demande.

- Les entretiens réalisés avec les vélocistes mettent en évidence une série de points d'attention à intégrer pour suivre l'évolution de leur activité et du secteur. Ces points sont multiples et relatifs au développement d'autres types d'acteurs dans le secteur :
 - introduction de grandes marques ou de grandes filières sur le marché de la vente et de la réparation de cycles
 - regroupement des vélocistes et de leurs ateliers sous de plus grandes enseignes
 - tendance à l'internalisation de la vente et de la réparation par les sociétés de leasing ou les entreprises elles-mêmes
 - développement du service après-vente par les fournisseurs
 - développement des aides politiques à l'égard des ateliers participatifs
 - de la revalorisation et de l'économie circulaire au sens large

Ces différentes évolutions peuvent impacter la demande globale de techniciens (à Bruxelles, en Belgique) ainsi que les compétences requises par les vélocistes ou par les autres acteurs et les besoins en matière de formation.

- Les secteurs connexes tels que le secteur de la livraison à vélo et celui du free-floating ne se positionnent pas actuellement comme des secteurs pourvoyeurs d'emploi pour une main d'œuvre spécifiquement qualifiée dans le cycle.

Le tableau ci-dessous reprend les différentes mesures préconisées en lien avec les observations et constats analytiques. Pour chaque mesure sont précisées les ressources disponibles ou éventuellement à créer.

Mesures préconisées	Observations et constats	Ressources disponibles ou à créer
Partenariats		
Associer les acteurs du secteur intéressés par le projet dans la formation	Parmi les personnes rencontrées pour la réalisation de ce dossier, beaucoup étaient intéressées par l'initiative	- BF technics - Mission locale de Schaerbeek - Service Production de Bruxelles Formation - Acteurs institutionnels et associatifs (GRACQ, Bruxelles Mobilité, etc.) - Acteurs de terrain (vélocistes, ateliers, grandes enseignes, etc.)
Solliciter les partenaires et leur expertise au moment de la construction du projet de formation	- Besoin de travailler l'adéquation entre les exigences élevées des employeurs et le profil des stagiaires sortant - Besoin de faire connaître le projet de formation dès ses prémises - Besoin d'un lien accru avec les lieux qui pourraient engager des techniciens de cycles	- BF technics - Mission locale de Schaerbeek - Service Production de Bruxelles Formation - Acteurs de terrain (vélocistes, ateliers, grandes enseignes, etc.) - Acteurs institutionnels et associatifs (GRACQ, Bruxelles Mobilité, etc.)
Travailler des rapports de qualité et de confiance avec les acteurs du secteur	Secteur de petite taille et circulation rapide de l'information, ce qui invite à veiller aux bonnes relations, à la communication ainsi qu'à la « bonne réputation » de la formation	- BF technics - Mission locale de Schaerbeek
Modalités de la formation		
Développer une formation de jour d'une durée de 6 mois, un an	- Il existe déjà, sur Bruxelles, une offre de formation en cours du soir, sur plusieurs années (efp, Syntra) - CyCLO a une offre en cours du jour pour des profils spécifiques (PTP, article 60). Il propose 4 mois en intensif avec des prérequis en mécanique - Syntra va lancer, en septembre 2020, une formation de réparateur de vélo, en cours du jour, d'une durée d'un an (public néerlandophone) - Les personnes rencontrées estiment qu'une formation de quelques mois à un an maximum est suffisante pour	- BF technics - Mission locale de Schaerbeek - Service Production de Bruxelles Formation - SFMQ - Centres de formation actifs (efp, CyCLO, Syntra)

	acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier	
Organiser une entrée en formation tous les 18 mois, soutenues par des séances d'information spécifiques (au métier, à la mobilité douce, etc.)	La taille du secteur, le nombre limité d'offres d'emploi ainsi que les formations existantes sur Bruxelles invitent à s'en tenir à cette temporalité pour ne pas saturer le marché	- BF technics - Mission locale de Schaerbeek - Service Production de Bruxelles Formation
Mettre l'accent sur le « métier-passion » en matière de recrutement de candidats	- Les personnes rencontrées s'accordent sur l'importance d'une affinité réelle pour le vélo. - Certains vélocistes, au moment du recrutement, regardent si le candidat vient à vélo à son entretien d'embauche. D'autres affirment qu'un mécanicien automobile n'a pas les compétences pour travailler dans son atelier.	- BF technics - Mission locale de Schaerbeek - Service Production de Bruxelles Formation
Programme de formation		
Centrer la formation sur la pratique du métier	Les acteurs interrogés soulignent l'importance pour le technicien vélo d'avoir une expérience suffisante, soit une certaine autonomie ainsi qu'une méthode de travail consistante	- BF technics - Mission locale de Schaerbeek - SFMQ - Centres de formation actifs (efp, CyCLO, Syntra) - Vélocistes
Garantir les compétences techniques, en incluant l'assistance électrique	- Besoin de maîtriser finement la mécanique de base (apprentissage des outils, principe de dynamométrie, etc.) - Actuellement, le secteur déplore un manque de qualification, a fortiori concernant les vélos à assistance électrique - Actuellement, l'offre en cycles se caractérise par une large gamme de vélos et vélos spécialisés (marques, modèles, année de production) à laquelle le technicien peut être confronté - En outre, le diagnostic et le devis participent également à une pratique autonome du métier	- BF technics - Mission locale de Schaerbeek - SFMQ - Traxio (formation pour les professionnels, label de qualité) - Fournisseurs - Centres de formation actifs (efp, CyCLO, Syntra) - Vélocistes
Développer les compétences de gestion et de vente	- Le métier de vélociste ne se réduit pas à l'aspect technique, mais comprend d'autres compétences qui sont liées au fonctionnement en atelier ouvert - La gestion concerne, outre la gestion de l'entreprise (comptabilité, communication, etc.), les stocks (pièces et vélos) et les fournisseurs - La vente inclut la relation-client ainsi que la connaissance des marques et des produits	- BF technics - Mission locale de Schaerbeek - SFMQ - Traxio (formation pour les professionnels, label de qualité) - Fournisseurs - Centres de formation actifs (efp, CyCLO, Syntra)

		• Vélocistes
Accompagner les stagiaires dans leur parcours de formation et vers l'emploi (visite d'entreprise, découverte métier, aide à la recherche de stage, coaching, etc.)	• Le milieu très spécifique des vélocistes nécessite de rassurer les employeurs potentiels (difficulté d'engager, coût, etc.) mais aussi de permettre aux stagiaires d'y entrer plus facilement (bouche-à-oreille, etc.) • Les formations actuelles rencontrent un nombre important d'abandon en cours de cursus • La dimension plus pratique pourrait s'envisager comme une passerelle solide vers les employeurs (dont vélocistes), notamment via le stage	• SFMQ • Traxio (formation pour les professionnels, label de qualité) • Fournisseurs • Centres de formation actifs (efp, CyCLO, Syntra) • Vélocistes
Veille		
Suivre l'évolution et les décisions à venir par rapport à l'accès à la profession de vélociste	• Remise en question pour la Région bruxelloise de l'accès à la profession (remise en question également pour la Wallonie, suppression en Flandre)	• Cabinet de l'emploi et de la formation professionnelle
Suivre les structures dans lesquelles un technicien de cycles peut exercer son métier	• Evolution du paysage, notamment concernant les fournisseurs (renforcement du service après-vente), le commerce de gros spécialisé, les entreprises de leasing, etc.	• Traxio (à voir) • Vélocistes et autres entreprises privées actives dans la vente de vélo
Suivre l'ensemble des mesures qui soutiennent le développement de la mobilité douce	• Le budget mobilité (leasing voiture et/ou vélo) mis à disposition des entreprises • L'ensemble des primes (régionales, communales, etc.) et aides à destination du grand public	• Bruxelles Mobilité • SPF Emploi (Budget mobilité), Bruxelles Mobilité (Prime Bruxell'air)

VI. Bibliographie et références

Bruxelles Mobilité SPRB (2019), « Enquête sur l'usage des trottinettes électriques à Bruxelles », réalisée par le BRAT, août 2019, 60 p.

De Muelenaere M. (21/06/19), « Ces trottinettes tant aimées, tellement haïes », Le Soir, p. 8.

Desmet F. et Humbert E. (2019), « Observatoire du vélo en Région de Bruxelles Capitale. Comptages et analyse des données », Provélo et Bruxelles mobilité, 23 p.

Gerken J.-Ph. et Fenton G., in de Smet d'Olbecke F. et al, Le vélo en Région de Bruxelles-Capitale, Cahiers de l'Observatoire de la mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale, n°7, Bruxelles Mobilité, Service public régional de Bruxelles, Bruxelles, 2020 (à paraître).

Leblud J., Wrzesinska D. et Gaillet J.-F. (2020), « Baromètre de la mobilité Janvier 2020 », VIAS Institute, version en français p. 43-83.

L'Echo (29/01/2020), « Rentable, Dott emploie plus de 20 personnes à Bruxelles », p. 16.

Le Soir (01-02/02/2020), « Des agents habilités à contrôler le stationnement des trottinettes », p. 19.

Meulders R. (16/11/19), « Les trottinettes partagées en mode hibernation à Bruxelles », La Libre Belgique, p. 34.

Provélo et Tridée (2018), « Bike for Brussels », Plan d'action 2019-2024, 23 p.

Van Zeebroeck B. et Charles J. (2014), « Impact et potentiel de l'usage du vélo sur l'économie et l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale. Les effets directs et indirects de l'usage du vélo en 2002, 2012 et 2020 », Provélo et Transport & Mobility Leuven, 98 p.

Vandermeersch I. (2015), « Évaluation de l'impact social d'une initiative citoyenne : le cas des ateliers collectifs de vélos à Bruxelles », Mémoire de master en ingénierie et action sociale (MIAS), Louvain-la-Neuve / Namur.

Politique de la ville « Programmation 2021-2025 » **FICHE DE PROJET- ACTION**

Commune **Schaerbeek**

Date : **2020**

Numéro et nom du projet : **6.1 coordination - communication**

Objectif(s) opérationnel(s) selon OORU (par ordre d'importance)

6° Actions de coordination et de communication.

« Dans le cadre des actions de coordination et de communication visées à l'art.60, alinéa 1^{er}, 6° de l'Ordonnance, le bénéficiaire désigne à tout le moins un chef de projet, en charge de la coordination et de la communication du programme Politique de la Ville » (article 23 §5 de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 19 janvier 2017 relatif à la Politique).

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : **Rasquin Mélanie**

Fonction : **Chef de Département - Subventions et Partenariat**

Adresse : **Place Colignon 1030 Schaerbeek**

Tél. :

E-mail : **mrasquin@schaerbeek.be**

2. Identification du porteur de projet :

Nom : **Commune de Schaerbeek**

Forme juridique : **administration publique**

Siège social : **Place Colignon, 1030 Schaerbeek**

Objet social : **administration publique**

Personne de contact : **Rasquin Mélanie**

Tél. :

E-mail : **mrasquin@schaerbeek.be**

Site Internet : **www.1030.be**

N° de compte bancaire : **BE 76091000181295**

Agréations par une autorité publique : **le Département Subventions et partenariats est un service de la Commune de Schaerbeek**

autorisation ISP ? **non**

Connaissance du périmètre (expliquez) : **//**

Expériences utiles : **Coordination du financement fédérale Fonds Politique des Grandes Villes (ainsi que du phasing out) et de la programmation 2017-2020 de la Politique de la Ville**

Connaissance du fonctionnement de la Commune ? **//**

La coordination du programme Politique de la ville 2021-2025 est fait à partir du Département Subventions et Partenariats de la Commune de Schaerbeek, dont les missions et compétences sont :

- Promotion et mise en oeuvre d'une politique active de recherche de subventions et d'aide à la coordination de projets subsidiés afin de financer et de mettre en oeuvre les politiques décidées par les autorités communales ;
- Suivi en vue de la bonne utilisation des subventions obtenues dans le cadre des buts désignés par les Pouvoirs Subsidiants.
- Le service n'est pas en charge de l'octroi de subsides aux particuliers et aux associations mais bien de la recherche de ceux-ci au profit des projets portés par la Commune.

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Département Communication de la Commune de Schaerbeek	Support pour les actions de communication	//	0

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Description du projet

La coordination générale du programme sera assurée à partir du service Subventions et Partenariats. Ce service a une longue expertise en gestion et coordination de projets et programmes subsidiés, en collaboration avec tous les niveaux de pouvoir (fédéral, régional, communautaire, communal et européen). La coordination travaillera en transversalité avec tous les chefs des projets qui composent la Politique de la ville 2021-2025.

5. Quelle est l'origine du projet ?

- Expliquez le constat de départ, la problématique rencontrée

Les principales responsabilités et tâches de la cellule de coordination seront les suivantes :

- Assurer de façon transversale la gestion et le suivi administratif et financier des projets et des subventions liées au programme PdV, en étroite collaboration avec les services régionaux compétents et les services communaux concernés (porteurs des projets, Budget, Recette, ...);
- Coordonner le suivi et la planification des projets afin d'anticiper les étapes principales pour l'obtention de fonds extérieurs dans un objectif de maîtrise des risques (contrôle interne) et de bonne communication entre les différents acteurs;
- Coordonner les différents livrables nécessaires dans le cadre du programme (états des lieux intermédiaires, dossiers de liquidations des subsides, rapports finaux) ;
- Assurer le rôle de point de contact unique entre les porteurs de projet et le pouvoir subsidiant, et diffuser/transmettre toutes les informations appropriées aux acteurs communaux et extra-communaux concernés;
- Assurer et prodiguer des conseils et une assistance technique garantissant le respect des procédures d'octroi des subventions et de liquidations des montants;
- Appuyer les porteurs de projet dans leurs démarches d'évaluation du projet;

La coordination et les porteurs de projets travailleront également en étroite collaboration avec le service Communication de la commune.

Au vu de la diversité des projets et des publics cibles, il est proposé de réfléchir au cas par cas, au fur et à mesure de l'identification des besoins. Affichages, flyers, capsules vidéo, conférence de presse, articles dans le journal communal, informations plus ponctuelles sur les réseaux sociaux, chaque outil peut s'avérer pertinent par projet, en fonction de son état d'avancement, de ses besoins, du message et du public que la commune désirera toucher.

- Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : ☒ OUI
 - i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ? Suivi du travail mené par la cellule de coordination pour la programmation PDV 2017-2020
- Un projet similaire existe déjà ? : ☒ OUI
 - Si oui, pouvez-vous décrire le projet ? :

Suivi du travail mené par la cellule de coordination pour la programmation PDV 2017-2020. D'autres communes ont également une cellule coordination « Politique de la Ville », à Schaerbeek cette cellule est rattachée au Département Subventions afin de pouvoir garantir une approche transversale aux projets portés par la Commune dans le cadre de la Politique de la Ville.

L'expérience de la programmation précédente 2017-2020 nous permet de continuer la coordination sur des bases solides.

Pour ce qui est de la coordination, le support fourni aux chargés de projet n'est pas simplement administratif. Il s'agit d'un accompagnement en gestion de projet, définition des objectifs, reporting...

Pour la communication, grâce à la collaboration avec les collègues du Département Communication un travail a été fait pour étudier quand / comment communiquer sur les différents projets, afin d'expliquer les actions et opérations aux publics cible mais aussi aux autres Schaerbeekois. L'expérience des capsules vidéo pour la programmation 2017-2020 s'est révélée positive, elle sera donc reproposée pour la programmation 2021-2025 car cela permet de toucher un public très varié.

D'autres actions de communication seront envisagées en fonction de l'avancement des actions et opérations, et à des moments importants pour la vie des projets : inaugurations, début / fin des cours, événements publics...

- 5.000€ seront dédiés à l'inauguration du nouveau centre socio-culturel Chaussée de Heacht/Rue Creuse (voir projet 1.1)
- 5.000€ seront dédiés à l'inauguration du nouveau pôle culturel Rue Rogier (voir projet 1.2)

6. Public visé : Précisez le type de public que vous visez (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et le nombre de participants escomptés.

Pour la communication :

Les supports de communication devront mettre en avant le travail fait par les opérateurs, les objectifs des projets, l'impact que ces projets ont sur le public qui y participe. **Les objectifs** sont:

- Présenter des projets réalisés par la Commune de Schaerbeek sur son territoire, dans le cadre du financement régional « Politique de la Ville », l'objectif de ce financement étant de renforcer le tissu local afin de dépasser la dualisation sociétale ;
- Mettre en lumière l'impact que ces projets ont sur leurs destinataires premiers (bénéficiaires)
- Toucher un public qui souhaite être informé des actions de la Commune destinées à dépasser la dualisation sociétale qui existe dans la réalité de tous les jours. Au-delà des éléments spécifiques des projets (dates, lieux, chiffres), les thématiques sous-jacentes sont « universelles » et le message peut donc être d'intérêt pour l'entièreté de la population Schaerbeekoise, bruxelloise et autre.

De façon générale, dans le cadre des actions de communication les chargés de projet seront attentifs à la question du genre et de la diversité, tant au niveau de l'image que de la langue, combattant les stéréotypes liés au sexe et neutres au niveau du genre (pas d'images stéréotypée ou dévalorisante, favoriser une communication simple et accessible à tous). L'Administration communale s'engage à respecter les mesures luttant contre toutes les formes de discriminations et promeut une politique visant la diversité. Hommes et femmes ont droit aux mêmes chances à Schaerbeek. La commune s'engage concrètement pour supprimer les discriminations liées au genre sur son territoire.

7. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?

Plan Climat (*précarité énergétique, rénovation durable, formation métiers d'éco-construction/rénovation...*), **Good Food** (*production et circuits courts, alimentation saine, formation métiers d'agriculture urbaine...*), **Zéro déchets et transition économie circulaire** (*compostage, vrac, tri, réemploi...*), **Good Move** (*mobilité douce...*), **Be Sustainable** (*Référentiel Quartiers Durables*) ...

Le travail de la coordination / communication ne concerne pas directement un des plans régionaux mentionnés ici, mais se conforme néanmoins à l'éthique de travail de la Commune de Schaerbeek. Par exemple, nous pouvons mentionner ici, entre autre :

- la Déclaration d'urgence climatique et environnementale approuvée par le Conseil Communal en date du 23 octobre 2019,
- le Plan Communal de Développement Durable (PCDD) visant à intégrer le développement durable de manière concrète et transversale dans les projets de la Commune ;
- la première version du Plan climat, approuvé lors du Conseil communal du 25 juin 2014, et le travail en cours pour une mise à jour de ce Plan ;
- la motion zéro-plastiques approuvée par le Conseil communal du 19 juin 2019;

Concrètement, cela se traduit par exemple via

- l'inclusion de clauses environnementales dans les marchés publics du volet « communication »
- des actions de conseil pour l'inclusion de clauses environnementales et sociales pour les marchés publics des autres projets, quand pertinent
- le respect des démarches zéro plastique lors de l'organisation des réunions (carafes en verre pour l'eau, tasses et verres à la place des gobelets réutilisables...)
- des déplacements à pieds ou en transports lors des réunions avec les chargés de projet

8. Quels résultats concrets envisagez-vous ? (Bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé)

Pour la coordination

- Facilitation du suivi administratif
- Coordination et cohérence des objectifs des différents projets financés
- Bonne gestion des finances publiques

Pour la communication :

- Faire connaître aux Schaerbeekoïses et aux Bruxelloises les actions / opérations réalisées dans le cadre de la Politique de la Ville
- Toucher le public qui pourrait participer directement aux actions (bénéficiaires)
- Toucher les autres schaerbeekoïses qui ne rentrent pas dans la catégorie des bénéficiaires des actions mais qui jouissent néanmoins de l'amélioration du cadre de vie sur le territoire communal

9. Impacts attendus (à long terme, à quels changements peut-on s'attendre grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

Les impacts directs « sur le terrain » sont le fruit du travail des chargé.e.s de projet. La coordination a comme rôle de garantir la cohérence entre les projets, dans le respect des objectifs de l'ordonnance de revitalisation urbaine : améliorer la qualité et le cadre de vie, garantir le mieux vivre ensemble, favoriser la lutte contre la précarité...

Le Département Subventions et Partenariats en charge de la coordination travaillera également à la mise en place d'un système d'évaluation d'impact pour harmoniser l'évaluation des différents projets.

10. Méthode d'évaluation envisagée :

Conditions de réussites :

Pour la coordination :

- Travail avec les chargé.e.s de projet, tout le long de l'année et notamment à des moments clés comme l'élaboration des budgets annuels ;

Pour la communication :

- Bonne coordination entre le département subventions et partenariats et le département communication : gestion du temps, identification d'outils pertinents pour les différents publics
- Offres de qualité lorsque des marchés publics sont passés pour des actions de communication

Indicateurs de résultats :

Ces indicateurs serviront à évaluer le suivi du projet et devront être fournis lors du rapport final

Pour la coordination :

- livrables exigés par le pouvoir subsidiant tout au long de la programmation : décomptes intermédiaires et finaux ; rapports
- participation des chargé.e.s de projets au comité d'accompagnements annuels mis en place en interne

Pour la communication :

- nombre d'outils de communication réalisés chaque année, conformément au budget proposé.

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

11. Une phase préparatoire est-elle nécessaire¹ (expliquez et présentez le timing prévu) :
Suivi de la coordination de la PDV 2017-2020 et travail de préparation à la nouvelle programmation courant 2020.

12. Date de début, de fin et durée totale du projet : Le projet couvrira la période d'exécution du programme PdV 2021-2025, soit une durée totale de 5 ans.

13. Localisation de l'activité et son rayonnement d'action:

Le bureau de la coordination se situe à l'hôtel communale (place colignon, Schaerbeek)

14. Engagement de personnel : (ETP, période, niveau...) 1 ETP niveau A, pour toute la durée de la programmation

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2021-2026	CA annuel avec les porteurs de projet	Suivi	2021	2026	Annuel
2021-2026	CA annuel avec Urban.Brussels et Cabinet	suivi	2021	2026	Annuel
2021-2026	Dossier justification des dépenses	suivi	2021	2026	Annuel
2023	Inauguration centre socio-culturel (projet 1.1)	Communication	2023	2023	Une fois – date à confirmer selon l'avancement des travaux
2024	Inauguration Pôle socio-culturel (projet 1.2)	Communication	2024	2024	Une fois – date à confirmer selon l'avancement des travaux
2021-2026	Actions de communication	Communication	2021	2026	ponctuel

D. MOYENS

Taux d'intervention de la Politique de la Ville (%)

16. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Tot.
PDV	47.042	72.000	77.000	72.000	77.000	24.958	370.000
Commune							
Autres							
Total							

Un ETP NIV A est financé 100% par la politique de la ville, la supervision (responsable du département subventions) est financée sur fonds propres ;

¹ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

17. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Tot.
Matériel & investissement ² (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux,...)							0
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	47.042	67.000	67.000	67.000	67.000	19.958	335.000
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)		5.000	10.000	5.000	10.000	5.000	35.000
Total	47.042	72.000	77.000	72.000	77.000	24.958	370.000

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré à la Politique de la Ville programmation 2021-2025)

Dépenses de personnel : NIV A temps plein, au sein du Département subventions et partenariats de la commune de Schaerbeek (67.000€/an brut)

Dépenses de fonctionnement : outils de communication (flyers, capsules vidéo), traductions français / néerlandais, organisation de l'inauguration du nouveau centre socio-culturel (voir projet n.1.1 et 1.2)

E. CONTINUATION DU PROJET

18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville : ☒ OUI

Si oui :

- Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :
Le Département Subventions et Partenariats est composé de 4 ETP Niveau A, dont un seul financé par la Politique de la Ville. Il n'est pas possible pour l'instant de mettre l'ETP financé par la politique de la ville au cadre et le travail de coordination de ce financement n'a du sens que si le financement perdure.

F. Annexes

² Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.